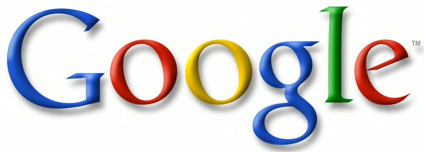
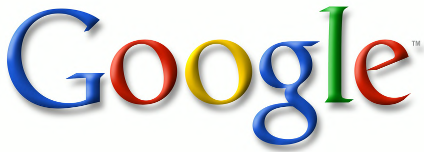
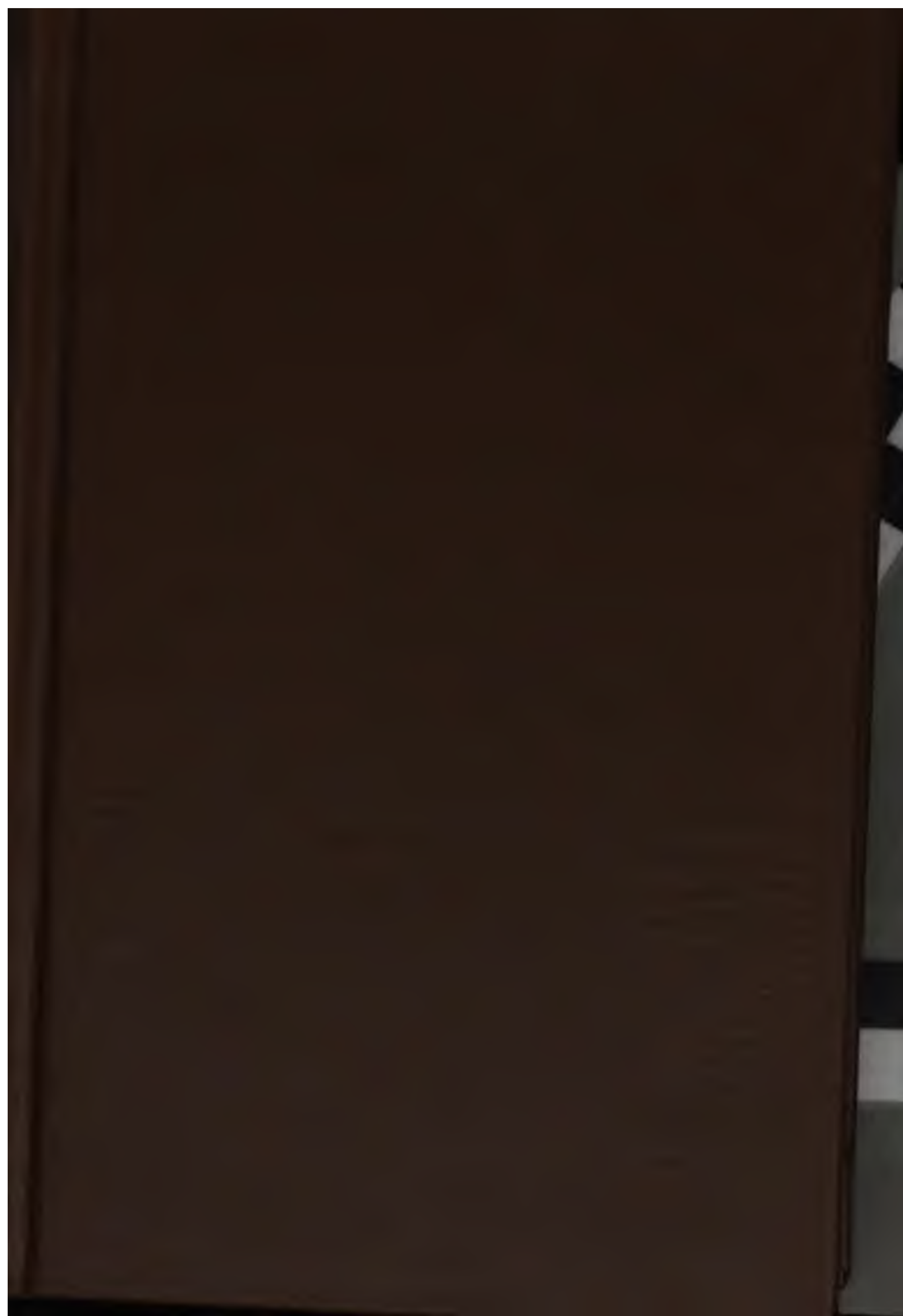
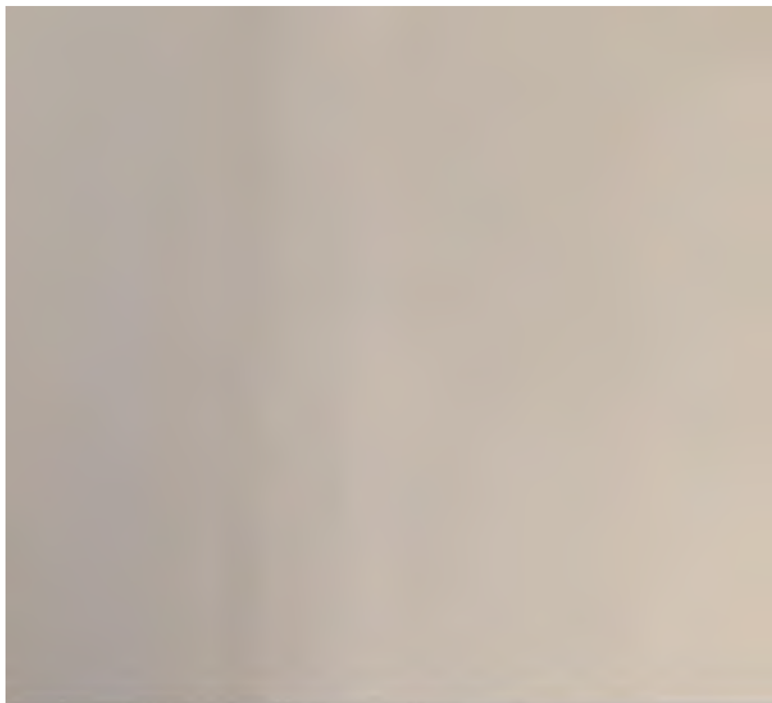
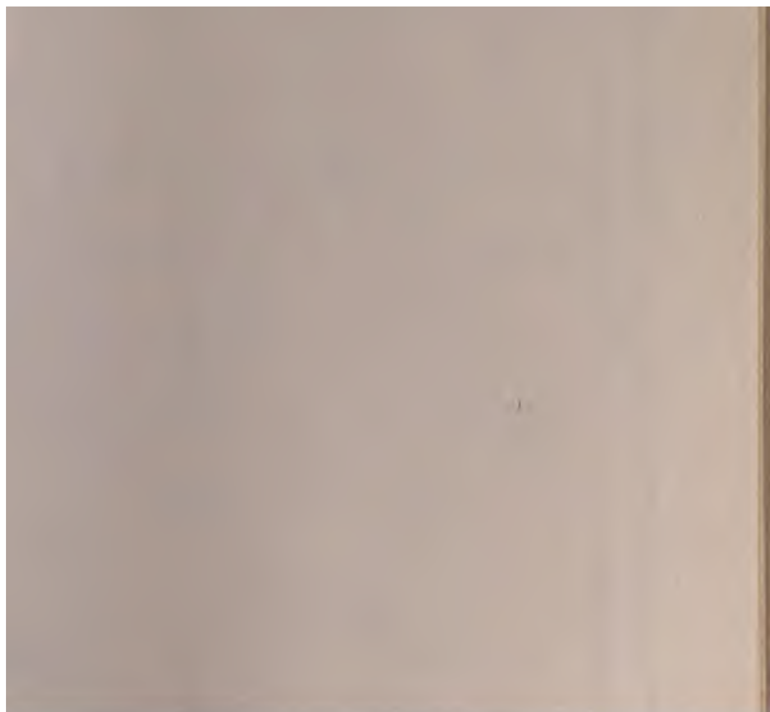












HISTOIRE
MILITAIRE
DE LA SUISSE,
ET
CELLE DES SUISSES
DANS LES DIFFÉRENS SERVICES DE L'EUROPE.

COMPOSÉE ET REDIGÉE SUR DES OUVRAGES ET PIECES AUTHENTIQUES.

Par M. MAY, DE ROMAINMOTIER.

Helvetii bellica Gens, olim armis viriſque mox memoria nominis clara. TACIT. *Hiſt. lib. I. cap. lxvij.*

TOME III.



A LAUSANNE,
Chez J. P. HEUBACH ET COMP.

M. DCC. LXXXVIII.

HISTOIRE MILITAIRE
DE LA SUISSE,

DEPUIS

L'ANNÉE 468 DE LA FONDATION
DE ROME,

OU

285 ANS AVANT L'ERE DE JESUS-CHRIST,

JUSQU'À LA CONCLUSION

DE LA PAIX PERPÉTUELLE

AVEC

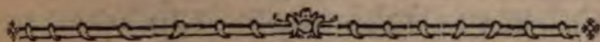
LA COURONNE DE FRANCE

EN 1516.

TOME III.



HISTOIRE MILITAIRE DE LA SUISSE.



CHAPITRE III.

Hiſtoire militaire de la Suiſſe, depuis les premieres diſſentions du canton de Zurich avec ceux de Schweiz & de Glarus, juſqu'aux ſuites de la bataille de Morat, & au réſultat du congrès de Fribourg, en Juillet 1476.

SECTION I.

Dissentions de Zurich avec Schweiz et Glarus.

Depuis la pacification du Vallais en 1420, les cantons avaient vécu dans une harmonie parfaite ; l'échec qu'ils reçurent en 1422 à la bataille de

Bélinzona, était oublié & reparé par le traité de 1426; la maison d'Autriche ayant abandonné le projet chimérique de s'agrandir aux dépends de ces états confédérés, & de détruire leur pacte perpétuel, considérait & ménageait comme allié le corps Helvétique, dont elle avait éprouvé plus d'une fois à son dam les forces réunies. On n'avait pas encore vu en Suisse, les armes d'un ou de plusieurs cantons, tournées contre un membre de leur confédération, & encore moins s'acharner durant plusieurs années à sa ruine totale : ce spectacle déplorable fut donné pour la premiere fois à notre patrie en 1437. Mais, avant que d'entrer dans les détails de cette guerre civile, il est nécessaire de remonter à sa source, afin d'en offrir à nos lecteurs une relation d'autant plus précise, dans laquelle nous observerons cette impartialité scrupuleuse, annoncée dans notre préface.

Frédéric III, dernier comte de Toggenbourg, avait considérablement augmenté ses domaines aux dépends du duc Frédéric d'Autriche, en profitant de la proscription de ce prince en 1415, pour le dépouiller. Ce seigneur acquit encore en 1428, une considération & une prépondérance infinie dans toute la Suisse, en domptant les

de Zurich avec Schweiz & Glarus.

Appenzellois, qui jusqu'alors réputés invincibles, étaient devenus la terreur de ces contrées. N'ayant rien négligé dès le commencement de ce siécle, afin d'affermir son crédit auprès de ses voisins, le comte de Toggenbourg érigea en 1400, pour sa personne & les états qu'il possédait pour lors, avec Zurich, un *Land-Recht*, ou traité de combourgeoisie, qui fut renouvellé le 1 Juin 1405 pour 18 ans, & prolongé le 28 Mars 1415, jusqu'à cinq ans après la mort de ce seigneur; lequel contracta le 24 Janvier 1417, avec le canton de Schweiz un traité de combourgeoisie pour dix ans, mais pour sa personne seulement, le renouvella le 10 Février 1427 à Uznacht, & le prolongea de même jusqu'à cinq ans après sa mort. Et quelques semaines avant que les Appenzellois déclarassent la guerre au comte de Toggenbourg, il fit le 3 Avril 1428, une disposition en faveur du canton de Schweiz, par laquelle il cédait après sa mort, les districts de Token & de la Marche supérieure, à perpétuité & en toute souveraineté à cette république, afin de s'en assurer à tout hazard dans ces conjonctures. D'un autre côté, le canton de Glarus avait conclu le 22 Juin 1419 avec le comte Frédéric I, un *Land-Recht*, qui devait durer 10 ans. Les Zuricois

ayant mécontenté en 1435 ce seigneur, il chercha à s'en venger & à mettre après sa mort, ce canton aux prises avec celui de Schweiz : pour cet effet, le comte permit la même année à ses sujets du Toggenbourg & d'Uznacht, de s'unir avec le canton de Schweiz, par un traité de combourgeoisie perpétuelle. Le comte Frédéric de Toggenbourg mourut le 1 Avril 1436, au couvent de Rutti, où il fut inhumé, sans laisser de postérité, & sans faire aucune disposition, pour régler la succession de ses domaines, lesquels consistaient, dans les comtés de Toggenbourg, de Sargans, de Feld-Kirch & dans la majeure partie de celle de Brégenz, dans le Rhinthal, dans les seigneuries & districts d'Uznacht, de Gaster, de Token, de Wesen, de Windek, de Wallenstatt, & de la Marche supérieure ; & dans les seigneuries de Meyenfeld, de Davos & du Prattigaw, situées dans le pays des Grisons.

1436. L'administration de tous ces domaines, en attendant que la succession du comte de Toggenbourg fut réglée, forma d'abord une pomme de discorde entre les cantons de Zurich & de Schweiz. Zurich prétendait à cette administration, en vertu de son traité de combourgeoisie avec le comte défunt, & reconnut en qualité

de Zurich avec Schweiz & Glarus.

d'adminiſtrateur général de cette ſucceſſion, la veuve de ce ſeigneur, Eliſabeth, née comteſſe de Metſch, comme ſon héritiere univerſelle; parce que le comte de Toggenbourg était mort ſans teſtament, & que trois mois avant ſon décès, ce ſeigneur avait déclaré aux députés que Zurich lui avait envoyé pour lui demander, quelle perſonne ce canton devait reconnaître pour ſon ſucceſſeur légitime, qu'il inſtituait ſa veuve en cette qualité. La comteſſe douairiere de Toggenbourg, qui venait d'établir ſon domicile à Zurich, voulant témoigner ſa reconnoiſſance à ce canton, lui fit une donation perpétuelle de la ſeigneurie d'Uznacht; mais les habitans de ce diſtrict, excités par les citoyens de Schweiz, refuſerent de prêter le ſerment de fidélité à Rodolphe Stuſſi, bourguematre de Zurich, commis pour en recevoir l'hommage au nom de cette république. Stuſſi rempli de hauteur, au rapport de Tſchudi, & d'un égoïſme révoltant, qui dans diverſes dietes, choqua les cantons démocratiques au ſuprème degré, & contribua beaucoup à les aliéner des Zuricois, enviſageant ce refus des habitans d'Uznacht, comme un affront perſonnel, les menaça de les réduire dans peu par les armes à leur devoir; ce qui irritant ces derniers, les porta à s'unir 1436.

1436. plus étroitement avec les cantons de Schweiz & de Glarus. Nous remarquerons du reste à ce sujet, que Tschudi n'est rien moins qu'impartial, dans tout ce qu'il nous a transmis sur cette guerre civile; que l'on distingue d'abord un second landammann de Glarus dans cette partie de ses annales ; & que par cette raison, nous n'avons suivi durant cette époque, qu'avec précaution, cet auteur si estimable & autenthique dans tout le reste de ses ouvrages historiques.

Dans le temps de cette altercation entre Zurich & les habitans d'Uznacht, ceux du comté de Sargans & des seigneuries de Freudenberg & de Nidsberg, qui formaient un fief mouvant de ce comté, solliciterent le duc Frédéric d'Autriche, qui en avait été dépouillé en 1415, par le dernier comte de Toggenbourg, de les racheter de cette domination. Sur quoi, ce prince fit négocier avec la comtesse douairiere de Toggenbourg, tant pour le rachat de ce comté & de ses deux fiefs mouvans, que pour celui du Rhinthal, du comté de Feld-Kirch, & des seigneuries de Gaster, de Windek & de Wesen. La comtesse craignant de ne pouvoir conserver ces domaines, malgré les protestations de ses cohéritiers, se hâta de les vendre au duc d'Autriche, pour la somme très-modique de 20

de Zurich avec Schweiz & Glarus.

mille florins du Rhin, que le défunt comte de Toggenbourg en avait payé à l'empereur Sigismond en 1416, lorſqu'il en reçut l'inveſtiture. Quelques ſemaines après cette tranſaction, le duc Frédéric ſe rendit aux inſtances du comte Henri de Werdenberg, & lui retrocéda pour 8000 florins du Rhin, le comté de Sargans & le Rhinthal, dont ce prince avait dépouillé le pere du comte en 1402. Le duc d'Autriche ſe réſerva néanmoins dans cette retroceſſion, les ſeigneuries de Freudenberg & de Nidsberg, & il pourvut les deux châteaux de ce nom, de garniſons Autrichiennes; tandis que le comte Henri de Werdenberg, munit de ſes troupes les villes & châteaux de Sargans & de Rhynek, deſquels il venait de ſe mettre en poſſeſſion. Tous ces événemens ſe paſſerent dans le cours des trois premiers mois, qui ſuivirent le décès du comte de Toggenbourg. 1436.

Sur ces entrefaites, le canton de Schweiz fut vivement piqué, de ce que celui de Zurich, ſans avoir établi au préalable devant des arbitres, ſes droits d'adminiſtration, ſur les domaines du défunt comte de Toggenbourg, agit en cette qualité, & reconnut la veuve de ce ſeigneur pour ſon héritiere univerſelle, d'autant plus qu'il croyait

avoir des droits mieux fondés que ceux de Zurich
6. sur cette administration, par son traité de combourgeoisie perpétuelle avec le comté de Toggenbourg & la seigneurie d'Uznacht, érigé, comme l'on a vu en 1435. Et afin de soutenir ses droits, le canton de Schweiz se mit en possession des districts de Token & de la Marche supérieure, d'abord après la mort du dernier comte, & renouvella son *Land Recht* perpétuel avec le comté de Toggenbourg & le pays d'Uznacht, sans s'embarrasser en aucune maniere des protestations de Zurich, contre ces deux démarches. Pour s'assurer au besoin d'un allié contre Zurich, le canton de Schweiz engagea celui de Glarus d'accéder à ce traité avec les Toggenbourgeois & les habitans d'Uznacht. Zurich se croyant à son tour griévement lézé par ce procédé de Schweiz, voulut lui en témoigner son ressentiment, & empêcha le comte Henri de Werdenberg, de rentrer en possession du comté de Sargans & du Rhinthal; ce seigneur porta ses plaintes sur cette violence aux cantons de Schweiz & de Glarus, dont il était combourgeois, & qui le soutinrent vigoureusement contre Zurich.

Tandis que l'animosité réciproque de ces trois cantons augmentait de jour en jour, en mani-

festant chacun de son côté beaucoup de cupidité
à s'approprier quelque partie de cette riche suc- 1436.
cession ; les héritiers ab intestat du dernier comte de Toggenbourg, s'en voyant exclus par la sentence de Zurich en faveur de la comtesse douairiere, eurent recours à la protection des cantons de Schweiz & de Glarus, afin de parvenir par ce moyen à rentrer dans leurs droits. Ces prétendans étaient, les barons Hildebrand & Pétermann de Raron, fils du célebre Guicciard de Raron & de Marguerite, baronne de Ræzuns & comtesse douairiere de Metsch, héritiere ab intestat du chef de sa mere, Marguerite, baronne de Ræzuns, & fille de Frédéric I, comte de Toggenbourg. Les cohéritiers des freres de Raron étaient, leur oncle maternel, Ulrich, baron de Ræzuns, qui leur céda ses droits pour une somme d'argent; & leur frere utérin Ulrich, comte de Metsch & de Kirchberg, qui, pour ses prétentions, se contenta d'une somme d'argent, & des seigneuries de Castels & de Schiers, dans le pays des Grisons. Outre ces héritiers, les quatre filles du comte Albert de Werdenberg formaient aussi des prétentions à cette succession, quoique de deux degrés plus éloignées que les descendans de la baronne de Ræzuns. Les deux freres Hildebrand

1437. & Pétermann, barons de Raron, s'arrangerent avec ces quatre sœurs, qui étaient, Cunegonde, comtesse de Montfort; Vérene, baronne de Brandis; Catherine, comtesse douairiere de Mosax; & Marguerite, épouse de Thierri d'Arbourg, baron de Schemkenberg; en leur abandonnant le reste des domaines du comte de Toggenbourg défunt, qui se trouvaient situés dans le pays des Grisons.

Tous ces arrangemens des deux freres de Raron, avec leurs cohéritiers à cette succession, ne s'exécuterent qu'en 1437, après qu'eux-mêmes eurent été mis en possession du comté de Toggenbourg & de la seigneurie d'Uznacht, par le moyen des cantons de Schweiz & de Glarus, qui embrasserent les intérêts des barons de Raron, avec d'autant plus de chaleur, qu'en satisfaisant leur animosité contre Zurich, ils espéraient encore beaucoup de la reconnaissance de ces deux freres. L'attente de Schweiz & de Glarus ne fut point trompée: à peine les comtes Hildebrand & Pétermann eurent-ils reçu le serment d'hommage des Toggenbourgeois & des habitans d'Uznacht, qu'ils confirmerent le *Land-Recht* perpétuel de ceux-ci avec ces deux cantons, dont ils se firent recevoir eux-mêmes combour-

geois, & afin de s'assurer d'autant mieux de leur appui, les comtes de Toggenbourg hypothéquerent la seigneurie d'Uznacht à ces deux cantons, pour la somme très-modique de 1000 florins du Rhin. 1437.

Zurich, ainsi frustreé par Schweiz & Glarus, de tout espoir de recueillir quelque parcelle de cette riche succession, tandis qu'elle se trouvait en litige, tourna ses vues sur le comté de Sargans, dont Zurich engagea les habitans à se mettre sous sa protection par un *Land-Recht*, & à renoncer à la domination du comte Henri de Werdenberg. Cette transaction fut ratifiée par serment à Zurich, de la part de deux préposés pour chaque communauté du pays de Sargans; tandis que Schweiz & Glarus installaient les deux freres de Raron dans le comté de Toggenbourg. Tout cela aigrit réciproquement ces trois cantons à un tel point, que les soins pacifiques des autres cantons médiateurs ne purent les rapprocher.

Zurich, se croyant obligé par honneur de soutenir les prétentions de la comtesse douairiere de Toggenbourg, envisagea l'installation des deux freres barons de Raron, dans cette succession litigieuse, & leur disposition de la seigneurie d'Uznacht en faveur de Schweiz & de Glarus, comme

une déclaration de guerre de ces deux cantons,
1437. & fit marcher au milieu de Janvier environ 3000 hommes, commandés par le bourguemaître Rodolphe Stuſſi, vers les frontieres de Schweiz; ſoit pour protéger les habitans de Sargans contre les armes de ce canton, au cas qu'il ſoutint à main armée les droits du comte de Werdenberg, ſur le comté de Sargans, ſoit auſſi pour faire une irruption ſur les terres de Schweiz, ſi ce canton continuait à s'oppoſer aux prétentions de Zurich. Stuſſi ſe poſta avec ſon corps à Pfeffiken, près des frontieres du canton de Schweiz, qui, de ſon côté, avait garni la Marche de ſes troupes, de même que le pays d'Uznacht. Malgré ces préparatifs de guerre, les cantons médiateurs parvinrent conjointement avec le concile de Bâle, à conclure le 23 Janvier une ſuſpenſion d'hoſtilités de trois mois entre Zurich d'un côté, & Schweiz & Glarus de l'autre. Et afin de terminer pour toujours ces diſſentions, l'on convoqua une diete de pacification à Lucerne pour le 15 Février, devant lequel le bourguemaître Stuſſi, & les landammanns de Schweiz & de Glarus, Ital de Réding, & Joſt, baron de Tſchudi, diſcuterent les prétentions de leurs ſouverains reſpectifs avec tant de chaleur & d'animoſité réciproque, qu'ils en vinrent

rent à des querelles perſonnelles : pour les terminer, la diete engagea les deux parties à ſe choiſir des arbitres, ſelon la forme établie du droit Helvétique, & à leur remettre la déciſion de leurs intérèts reſpectifs. Ces arbitres au nombre de 19; ſavoir, quatre de Berne, autant de Lucerne, & deux de Soleure, de la part de Zurich ; & de celle de Schweiz & de Glarus, trois d'Ury, quatre d'Underwalden & deux de Zug, y compris le préſident & le ſurarbitre, qui était le chevalier Rodolphe Hoffmeiſter, avoyer de Berne, donnerent le 22 Février leur prononcé, dans lequel Zurich fut déboutée d'une grande partie de ſes prétentions, tandis que les démarches de Schweiz & de Glarus furent confirmées & ſanctionnées par ce jugement. 1437.

Dans le même tems, la comteſſe douairiere de Toggenbourg fit offrir à ſes cohéritiers, un arrangement amiable, par voye d'arbitrage, au ſujet de leurs prétentions réciproques, qui ayant été accepté avec empreſſement par ces derniers, la comteſſe ſe rendit, malgré les repréſentations du ſénat de Zurich, ſur la fin de Février, à Feldkirch, où elle tranſigea avec les deux freres de Raron & leurs cohéritiers, & leur céda, pour une ſomme d'argent, toutes ſes prétentions aux domaines

1437. du comte défunt, sous la réserve expresse, que les comtes Hildebrand & Pétermann ratifieraient la vente faite, l'année d'auparavant, par la comtesse douairiere, au duc Frédéric d'Autriche, & citée ci-dessus, Tome II.

Les Zuricois se croyant très-lésés par le prononcé de Lucerne, s'en étaient plaints amérement aux arbitres, surtout à ceux de Berne, de Lucerne & de Soleure, qu'ils avaient choisis; d'autant plus que ce jugement venait d'engager la comtesse douairiere de Toggenbourg à s'accommoder avec ses co-héritiers, & que la transaction de Feldkirch déboutait entierement la régence de Zurich, de toute administration ultérieure sur les domaines du comte de Toggenbourg défunt, dont la succession venait d'être arrangée définitivement à Feldkirch. Condamnée d'un côté par la diete de Lucerne, & abandonnée de l'autre par la comtesse douairiere de Toggenbourg, la régence de Zurich voulut du moins s'en dédommager sur le comté de Sargans, dont les deux seigneurs le comte de Werdenberg & le duc Frédéric d'Autriche, ayant protesté contre le traité de combourgeoisie, que les habitans de Sargans venaient de conclure avec Zurich, voulurent contraindre leurs sujets respectifs à y renoncer, en les faisant vexer par les gar-

de Zurich avec Schweiz & Glarus.

nisons de Sargans, de Freudenberg & de Nidsberg. 1437.
Sur les premieres plaintes de ces vexations, portées à Zurich par les délégués de Sargans, ce canton les renvoya sur la fin de Mars avec un corps auxiliaire de 300 hommes, qui réunis à 600 habitans de Sargans, continrent non-seulement ces trois garnisons, mais repousserent avec perte un corps Autrichien, qui depuis Feldkirch avait fait une irruption dans leur pays, & qu'ils poursuivirent à travers le comté de Werdenberg, traité en pays ennemi par les troupes victorieuses.

Les hostilités ainsi commencées entre les habitans de Sargans, peuple pauvre, de mœurs agrestes, mais rempli de valeur & d'inclinations belliqueuses, qui les distinguent encore de nos jours parmi les troupes Suisses, & leurs deux seigneurs; les premiers se mirent sous la protection de Zurich, & s'allierent avec les Grisons de la Ligue-haute; d'autant plus qu'ils redoutaient d'être cédés ou hypothéqués par le duc d'Autriche & le comte de Werdenberg, aux cantons de Schweiz & de Glarus. Il est vrai que le sort des habitans d'Uznacht & de la Marche supérieure, dépouillés sur ces entrefaites par ces deux cantons, de quelques concessions qu'ils avaient obtenues du

1437. dernier comte de Toggenbourg, ne rendaient pas cette domination démocratique fort attrayante pour les habitans de Sargans.

La régence de Zurich, informée de cette invasion Autrichienne, & sollicitée par les habitans de Sargans de les soutenir par un prompt & puissant secours, se décida malgré les représentations de Berne, de Lucerne & de Soleure, à déposséder le duc d'Autriche des seigneuries de Freudenberg & de Nidsberg, & mit par cette démarche les autres cantons dans un embarras extrême; leur ayant, d'un côté, envoyé ses lettres réquisitoriales, pour en obtenir dans cette expédition leurs contingens respectifs; tandis que de l'autre, le duc d'Autriche reclamait les secours de Schweiz & de Glarus, en vertu du traité de combourgeoisie, qu'il venait d'ériger avec ces deux cantons, pour le pays de Gaster, en le mettant sous leur protection médiate; & que ce prince demandoit une déclaration positive aux cinq cantons restans, s'ils voulaient participer à cette infraction des Zuricois, ou garder la neutralité. Dans cette crise, le canton de Berne se hâta de convoquer une diete à Lucerne, dont les divers membres refuserent toute espece de secours au canton de Zurich, pour cette expédition, après

de Zurich avec Schweiz & Glarus.

avoir fait d'inutiles efforts pour l'en détourner, & avoir mûrement discuté leurs obligations respectives, soit en qualité de confédérés, soit aussi en qualité d'états unis avec la maison d'Autriche, par la pacification renouvellée en 1415 pour 50 ans. 1437.

Cette résolution équitable de la diete de Lucerne, prise le 19 Avril, n'ayant pu détourner le canton de Zurich de ce projet, il envoya demander à ceux de Schweiz & de Glarus, le passage des pays d'Uznacht & de Gaster pour ses troupes, en promettant de leur faire observer une discipline très-rigide & de tout payer comptant. Et quoique ces deux cantons vissent cette expédition des Zuricois de très-mauvais œil, ils accorderent néanmoins ce passage, sous les conditions spécifiées ci dessus, en y ajoutant celle, que le comte de Werdenberg & de Sargans leur combourgeois, ne serait molesté en aucune maniere par les troupes de Zurich, lesquelles rassemblées à Meilen & dans les villages voisins, furent joints, le 28 Avril, par le bourguemaître Stussi, leur commandant en chef, & d'autres détachemens des balliages de Kybourg & de Gruninguen, de même que par un train d'artillerie, embarqué la veille à Zurich. Cette armée d'environ 5000 hommes, s'embarqua le 29 sur le

lac de Zurich dans 32 barques armées, arriva le
1437. même soir à Rapperschweil, & le lendemain à
Grynau, où le bourguemaître Stussi fut informé,
que les bateliers de Wesen & de Wallenstatt
refusaient de lui prêter des barques pour traverser le lac de Wallenstatt; sur quoi il fit remonter la Linth & la Sez à sa flotille, à force de bras; ce qui arrêta ces troupes durant quatre jours, s'étant embarquées le matin du 4 Mai à Wesen, elles arriverent à midi à Wallenstatt. Tschudi prétend, que piqués du refus des bateliers de ces deux villes, les Zuricois y commirent beaucoup de désordres, & pillerent la maison de l'avoyer Nusbaumer, de Wallenstatt, qu'ils soupçonnaient en avoir été l'instigateur.

L'armée Zuricoise, arrivée dans le comté de Sargans, assiégea le château de Nidsberg, qui se rendit au bout de 4 jours, & fut livré aux flammes. Durant le siége de Nidsberg, les habitans de Sargans réunis aux Grisons, avaient commencé à resserrer le château de Freudenberg, forteresse réputée imprenable, devant laquelle Stussi arriva le 9 Mai, avec ses troupes & son artillerie; & quoique ce siege fut poussé avec beaucoup de vigueur par l'arméeassiégeante, cette place tint bon jusqu'au 27 Mai, ne se rendit au bout de ce tems

de Zurich avec Schweiz & Glarus.

que par la lâcheté de son commandant, & fut démolie & détruite par les flammes. Le duc Frédéric d'Autriche se trouvant à Inspruck au tems de cette invasion Zuricoise, envoya un corps de 2000 hommes dans le comté de Sargans, soit pour ravager ce pays, soit aussi pour essayer de jetter du secours dans Freudenberg. A la premiere nouvelle de cette irruption, le bourguemaître Stussi détacha 1800 hommes, qui tombant à l'improviste sur les Autrichiens, les dissiperent à la suite d'une heure de combat, & les poursuivirent à travers du comté de Werdenberg, qui fut une seconde fois saccagé par ce détachement victorieux. Le bourguemaître Stussi ramena le 29 Mai son armée dans le canton de Zurich, après avoir laissé 800 hommes dans le comté de Sargans, pour en soutenir les habitans, contre le duc d'Autriche & le comte de Werdenberg; & en revenant par Wallenstatt, Wesen & le pays d'Uznacht, les troupes Zuricoises molesterent beaucoup les habitans de ces districts, que Stussi menaça de l'indignation de la régence de Zurich, qui en effet les restraignit & chicana dès-lors dans la traite des vivres. 1437.

Durant l'expédition des Zuricois dans le comté de Sargans, il se passa diverses choses dans

ces contrées, qui nous obligent de revenir sur
1437. nos pas. L'indiscipline de l'armée Zuricoise en traversant les districts d'Uznacht & de Gaster, les dommages que les habitans en reçurent, malgré les promesses positives du sénat de Zurich, en demandant ce passage ; les ravages, commis par les mêmes troupes, dans le comté de Werdenberg, en poursuivant celles du duc d'Autriche ; & dans la banlieue de la ville de Sargans, dont la bourgeoisie était restée fidele au comte de Werdenberg ; ayant excité les plaintes les plus vives de ce seigneur aux cantons de Schweiz & de Glarus, ceux-ci firent parvenir ces réclamations, de même que celles des habitans d'Uznacht & de Gaster, par une lettre remplie de menaces au sénat de Zurich, qui y répondit sur le même ton, & fit marcher 1800 hommes vers les frontieres de Schweiz ; lequel prenant de son côté, l'allarme sur cette démarche hostile, mit tout de suite ses citoyens sous les armes, & les posta dans les Marches & auprès de Wollraw. Les autres cantons & Soleure, informés de ces dispositions, s'assemblerent le 18 Mai à Bekenrieds, & firent sommer ceux de Zurich & de Schweiz de retirer leurs troupes respectives & de poser les armes, avec menaces de se déclarer

de Zurich avec Schweiz & Glarus.

contre celui des deux cantons, qui se refuserait à cette sommation; laquelle leur ayant été signi- 1437.
fiée le 20, fut acceptée des deux partis. Dans une seconde diete convoquée les derniers jours de Mai à Lucerne, les députés de Zurich, de Schweiz & de Glarus discuterent leurs griefs réciproques, & les premiers y furent condamnés unanimément, par cette assemblée, que les deux partis avaient choisie pour arbitre.

Egloff Blarer, de Warthensée, prince abbé de St. Gall, avait fait au mois d'Avril d'inutiles tentatives à Zurich, pour ériger un traité de combourgeoisie avec cette régence, qui fut assez mal conseillée par le bourguemaître Stussi, pour se refuser aux sollicitations de ce prélat & de ses capitulaires, à moins qu'il ne s'engageât par le premier article de ce *Land-Recht*, à lui payer une redevance annuelle de 100 florins du Rhin; ce que l'abbé Blarer refusa. Les cantons de Schweiz & de Glarus avaient envoyé le 10 Mai une députation aux Appenzellois, pour s'en assurer au besoin contre Zurich; ces députés, après avoir eu tout le succès possible dans leur mission, revinrent le 16 par St. Gall, où ils offrirent au prélat Blarer, au nom de leurs souverains respectifs, de s'allier avec lui & les domaines soumis à

son monastere. Ces offres ayant été reçues avec
1437. empressement, par l'abbé, ses capitulaires & ses vassaux; cette députation dressa le 21 Mai, un *Land-Recht*, entre les cantons de Schweiz & de Glarus, & l'abbé & le monastere de St.Gall, avec ses domaines, pour le terme de 20 ans.

Dans le même tems, le comte de Werdenberg, craignant de ne pouvoir conserver le comté de Sargans contre les efforts de Zurich, hypothéqua pour l'en déposséder, aux cantons de Schweiz & de Glarus, pour deux ans, la ville & le château de Sargans. Cette transaction, conclue le 24 Mai, fut signifiée le même jour au bourguemaître Stussi, dans son camp devant Freudenberg, & le 25 au sénat de Zurich.

Le duc Frédéric d'Autriche avait fait arrêter divers particuliers & marchands Zuricois avec leurs effets, dans ses états & ceux de l'empire, dès que ce prince eût appris les premieres hostilités de ce canton à son égard; sur quoi, le concile de Bâle, informé de cette rupture, s'entremit avec tant de zele, qu'il arrangea une suspension d'armes entre les deux partis jusqu'au 21 Décembre. Les hostilités ayant recommencé à l'expiration de cette trêve, & les troupes Autrichiennes ayant été défaites dans deux rencontres

par celles de Zurich, le margrave Guillaume 1438.
d'Hochberg renouvella au nom du duc d'Autriche, le jour des Rois 1438, cette fuspenfion d'armes pour un an; & ce terme expiré, elle fut prolongée à plufieurs reprifes jufqu'en 1442, qu'elle fut confolidée par une paix permanente: des arbitres choifis durant cet intervalle par les deux parties, ayant réglé les compenfations & les dédommagemens réciproques.

Les cantons de Schweiz & de Glarus, fort empreffés d'acquérir les alliés que le fénat de Zurich aliénait par fes hauteurs, envoyerent fur la fin de Février une députation au duc Frédéric d'Autriche, pour lors à Infpruck; ces députés, ayant les land-ammanns de Réding & de Tfchudi à leur tête, furent fi bien profiter des reffentimens de ce prince contre Zurich, qu'ils l'engagerent le 2 Mars, à vendre & à céder fans aucune réferve, à leurs fouverains refpectifs, pour la fomme très-modique de 3000 florins du Rhin, le pays de Gafter & la feigneurie de Windek, y compris les villes de Wefen & de Wallenftatt.

Outrée de voir fes adverfaires parvenus de cette maniere, à fe mettre peu-à-peu en poffeffion des domaines qu'elle n'avait ceffé de leur contefter, la régence de Zurich ferma entierement

la traite des vivres aux habitans d'Uznacht, de
1438. Gaster & de Windek, dès qu'elle fut informée de la transaction d'Inspruck, & modifia tellement la sortie des grains & des vins, dont les citoyens de Schweiz & de Glarus étaient obligés de se pourvoir aux divers marchés Zuricois, que ces deux cantons furent mis par ce moyen dans l'impossibilité de fournir à la subsistance de leurs nouveaux sujets, qui souffraient beaucoup de cette défense. Le conseil souverain de Zurich, ravi de faire tomber tout le poids de son courroux sur les habitans d'Uznacht & de Gaster, espérant au surplus, qu'en les affamant ainsi, il les engagerait à se mettre sous sa protection, n'eut garde de se rendre aux représentations réitérées de Schweiz & de Glarus sur un procédé si peu analogue aux maximes de la confédération Helvétique. Cité par les cantons de Lucerne, d'Ury & d'Underwalden, de comparaître par députés à Notre-Dame des Hermites, pour y répondre aux plaintes de ceux de Schweiz & de Glarus, celui de Zurich ne comparut point à ce congrès ou *Mahl-Statt*, désigné pour tel entre les cinq plus anciens cantons, par leur pacte perpétuel. Sur les remontrances itératives de deux dietes (convoquées à Lucerne, durant les

mois d'Août & de Septembre, pour arranger ces 1438.
dissentions.) à la régence de Zurich, sur cette défense, celle-ci répondit: que les récoltes manquées & la cherté excessive des denrées de premiere nécessité, l'obligeaient avant tout, de pourvoir à la subsistance de ses sujets, & que pour ne pas affamer ses propres domaines, elle se verrait réduite dans peu, à fermer entierement ses marchés aux états limitrophes. En effet, sur ce prétexte, les conseils réunis de Zurich défendirent à la St. Martin, sous des peines très-séveres, la sortie & même le transit de toute espece de denrées de leur territoire. Les cantons de Schweiz & de Glarus obtinrent en vain, deux mandemens de l'empereur Albert II en leur faveur, Zurich n'y eut aucun égard, & ne voulut pas même se soumettre au jugement définitif de diverses dietes de pacification, convoquées pour cet effet, les derniers mois de cette année & les premiers de la suivante, à Berne, à Lucerne & à Baden, par les cantons neutres, conjointement avec Soleure, Bâle & Strasbourg. Tout ce que ces médiateurs purent obtenir des deux partis, fut une suspension d'armes & d'hostilités, jusqu'au 1 Mai 1439.

Dans cet intervalle, le bourguemaître Stussi & le land-ammann de Réding, défendirent les

intérêts de leurs souverains respectifs avec tant
1439. de chaleur dans ces dietes, & s'animerent à un tel point, qu'ils en vinrent à des querelles personnelles, de sorte que les députés des cantons & des états neutres eurent toutes les peines du monde à les empêcher d'en venir aux voyes de fait. Ces deux chefs de parti, communiquant leur animosité réciproque à leurs compatriotes, sur lesquels ils avaient l'un & l'autre un ascendant infini, rendirent de cette façon les soins pacifiques des arbitres absolument inutiles.

Telle était la disposition des esprits à Zurich, Schweiz & Glarus, lorsque la suspension d'armes expira. Le même jour, les Zuricois se mirent en campagne au nombre de 4000 hommes, commandés par le bourguemaître Stussi, & se posterent à Freyenbach & à Pfæffiken sur les frontieres de Schweiz; tandis que les citoyens de ce canton, ayant le land-ammann de Réding à leur tête, s'étaient rassemblés au nombre de 1200 sur une partie du mont Hézel, entre Feusiberg & la chapelle de St. Mainrad, emplacement très-avantageux, où ils furent joints le 2 par 800 habitans d'Uznacht & de Gaster, & le 3 par 1000 citoyens de Glarus. Le même jour, les commandans des deux armées s'envoyerent des manifestes qui

équivalaient à des déclarations de guerre, en s'accusant réciproquement d'être l'unique cause 1439.
de celle-ci, & en protestant d'avoir respectivement tout fait pour l'éviter. La plûpart des mémoires du tems conviennent, que le manifeste du camp de Zurich était rempli de reproches outrageans, tandis que celui de Schweiz & de Glarus plutôt justificatif qu'offensant, offrait encore des voyes d'accommodement aux Zuricois qui, pour toute réponse, commencerent les hostilités le 4, Stussi ayant envoyé un corps de 1000 hommes, pour s'emparer de cette partie du Hézel qui dominait sur le district de Notre-Dame des Hermites; ce corps détacha un piquet de 100 hommes, pour reconnaître ce poste, lequel tomba dans une embuscade qui le dissipa, en lui tuant 15 hommes; ce qui fit manquer l'entreprise. Informé, que les deux freres comtes de Toggenbourg s'avançaient à la tête de leurs sujets, vers le comté de Kybourg, le bourguemaître Stussi laissa 2500 hommes dans le camp de Pfeffiken, & se porta le 5 en diligence avec le reste de ses troupes sur Greiffensée & Kybourg; renforcé en route par divers détachemens qui porterent son corps à 2000 hommes. Stussi tomba le 6 sur les Toggenbourgeois, occupés

à piller ces contrées & à enlever tout le bétail,
1439. les défit complettement auprès de Weisslinguen, leur tua une cinquantaine d'hommes, leur reprit tout le butin, & les poursuivant jusqu'à Turbenthal, les obligea de regagner avec beaucoup de précipitation la Thurgovie & de-là le Toggenbourg. Le commandant Zuricois ramena le 7 sa troupe victorieuse à Rapperschweil, & rentra le 8 au camp de Pfeffiken & de Freyenbach, où il fut reçu comme en triomphe.

Le canton de Zurich avait envoyé ses lettres réquisitoriales aux autres états confédérés, au moment qu'il fit marcher ses troupes, & Schweiz & Glarus en avaient fait autant de leur côté. Dans cette crise, les députés de Lucerne, d'Ury, d'Underwalden & de Zug se rendirent le 4 au camp du Hézel, où ils exigerent, avant toutes choses, que les troupes de Schweiz & de Glarus n'agiraient que défensivement, en attendant le résultat de leurs soins pacifiques ; les land-ammans de Réding & de Tschudi, chefs de ses troupes, voulant mettre les Zuricois dans leur tort, acquiescerent sans aucune difficulté à cette proposition des médiateurs, & sans se prévaloir de l'avantage qu'ils venaient de remporter sur le détachement ennemi, ils ne voulurent pas même

permettre

de Zurich avec Schweiz & Glarus.

permettre qu'il fut pourſuivi. D'un autre côté, les députés de Berne, de Soleure, de Bâle, de Schaffhauſen & de St. Gall, arriverent du 4 au 6 à Zurich, où ils demanderent une ſuſpenſion d'hoſtilités, aux conſeils réunis, aux tribus, qui s'excuſerent d'abord, ſur ce que l'irruption des Toggenbourgeois rendait pour le moment la choſe impraticable; & ſur la nouvelle de la défaite totale de ces derniers, parvenue le même ſoir à Zurich, la régence dirigée par les impulſions de Stuſſi & de Michel Graff, chancelier de Zurich, le confident & le bras droit du premier, renvoya le 7, cette députation au bourguemaître & au conſeil de guerre, qui lui avait été adjoint. Peu ſatisfaits de cette réponſe, les députés ſe rendirent au camp Zuricois, où arrivant le ſoir du 8, ils trouverent Stuſſi & ſes adjoints énorgueillis de leur victoire, & décidés à tenter le ſort des armes, malgré les repréſentations entremêlées de menaces des députés Bernois. Mais la marche des troupes de Lucerne, d'Ury, d'Underwalden & de Zug, au nombre de 2500 hommes, que ces quatre cantons avaient mis en campagne le 8, pour donner plus de poids à leur médiation, avec menace de ſe déclarer contre celui des deux partis, qui refuſerait de s'y ſoumettre, rendit les 1439.

chefs de l'armée Zuricoise plus coulans ; ils con-
1439. sentirent le 9 à une suspension d'armes jusqu'à Pâques prochain.

Les députés médiateurs des deux camps s'étant réunis le 10, après que toutes les troupes eurent été licenciées & renvoyées dans leur patrie respective, se rendirent le même jour à Rapperschweil & le lendemain à Baden, où le bourguemaître Stussi & le chancelier Graff comparurent le 12, devant cette diete, en lui offrant de la part de Zurich, d'ouvrir la traite des vivres aux citoyens de Schweiz & de Glarus, mais en persistant en échange de la refuser aux habitans d'Uznacht & de Gaster, ces derniers n'étant point encore reconnus par les autres cantons, comme pays confédéré, ou sujet confédéré. Les landammanns de Schweiz & de Glarus, ayant protesté contre cette réserve de Zurich, cela occasionna des altercations très-vives entre les membres de cette diete, qui décida néanmoins, à la pluralité des suffrages, que le sort des pays d'Uznacht & de Gaster n'étant point décidé, ni reconnu par les autres cantons, en qualité de pays confédéré ; ce refus de Zurich ne lésait en aucune maniere les statuts de la confédération Helvétique ; & qu'ainsi l'on ne pouvait violenter ce canton à ce

de Zurich avec Schweiz & Glarus.

ſujet. Cette réſolution priſe, & les landammanns de Réding & de Tſchudi s'y étant ſoumis au nom de Schweiz & de Glarus, la diete ratifia le 13 Mai, jour de l'Aſcenſion, cette trêve, & l'étendit, du conſentement des deux parties, juſqu'à la Pentecôte de l'année ſuivante. 1439.

Cette premiere difficulté levée, il en reſtait une ſeconde plus eſſentielle, qui rendit les ſoins pacifiques des états médiateurs abſolument inutiles, dans toutes les dietes de pacification, convoquées pour cet effet, durant le cours de cette année, à Lucerne & à Baden. Les landammanns de Réding & de Tſchudi, confirmés dans leurs charges depuis 1436, d'une voix unanime, par les aſſemblées générales de leurs cantons, malgré leurs conſtitutions, remontrerent à leurs concitoyens raſſemblés, au milieu de Mai, à Schweiz & à Glarus, pour entendre le rapport de ces deux premiers magiſtrats, à leur retour de Baden, qu'en ne reconnoiſſant pour arbitres de leurs démêlés avec Zurich, que les cinq cantons neutres, ils étaient aſſurés d'obtenir gain de cauſe par la majorité des ſuffrages, vu que ceux d'Ury, d'Underwalden & de Zug, pouvaient être regardés comme décidés en leur faveur; de ſorte que ces deux aſſemblées générales réſolurent unanimément, de refuſer toutes

autres voyes d'arbitrages que celle des cinq états
1439. confédérés, selon la lettre stricte du droit Helvétique.

La régence de Zurich ayant de son côté tout lieu de se méfier des trois cantons démocratiques restés neutres, ne refusa pas à la vérité leur médiation réunie à celle de Berne & de Lucerne; mais elle exigea que les villes de Strasbourg, de Bâle, de Soleure, de Schaffhausen, de St. Gall & de Fribourg, leur fussent adjoints dans cet arbitrage; ou que les deux partis plaidassent leur cause devant le trône de l'empereur Frédéric III, en se remettant au jugement définitif de ce monarque, qui venait de succéder à son cousin Albert II. Schweiz & Glarus rejetterent par les raisons ci-dessus indiquées, ces deux propositions de Zurich; & le landammann de Réding, ennemi implacable de ce canton, n'épargna rien pour le rendre odieux aux autres états confédérés, sur ce qu'il avait voulu traduire ce démêlé devant un tribunal étranger, en désignant par-là le trône impérial; tout comme si le corps Helvétique ne formait pas encore à cette époque, partie de l'empire d'Allemagne, & ne reconnaissait pas la suprématie de l'empereur. Ce qui rendait sur-tout ces insinuations du landammann de Réding très-blâma-

de Zurich avec Schweiz & Glarus.

bles, c'eſt qu'il avait lui-même fait intervenir, au nom de Schweiz & de Glarus, en 1438, comme l'on a vu ci-deſſus, l'autorité de l'empereur Albert II, contre Zurich, & cela à deux repriſes. 1440.

Les cinq cantons neutres, également choqués de la méfiance de Zurich, & de l'obſtination de Schweiz & de Glarus, après avoir employé leurs ſoins pacifiques à pure perte, durant l'année derniere, parlaient à la Chandeleur de 1440, de recourir à une médiation armée, lorſque les repréſentations de Berne porterent Zurich à ſe relâcher d'une partie de ſes demandes, en ſe reſtraignant à celle d'ajouter les villes de Bâle & de Soleure, dans cet arbitrage, aux cinq cantons médiateurs; ce qui parut ſi acceptable à ceux de Berne, de Lucerne & de Zug, qu'ils ſolliciterent vivement ceux de Schweiz & de Glarus d'y conſentir, mais en vain. Piqués, comme de raiſon, de ce refus, les cinq cantons s'ajournerent pour le 1 Mai, à Baden, où ils obligerent les trois états en litige, à prolonger de ſix mois leur ſuſpenſion d'armes. Ce premier objet, très-eſſentiel dans cette criſe, mis en régle, la diete réſolut de ſe rendre à Zurich, & de-là à l'aſſemblée générale de Schweiz, afin de faire un dernier effort pour

engager ces trois états à se réconcilier de bonne
1440. foi. Cette députation, ayant l'avoyer de Berne, Rodolphe Hoffmeister, à sa tête, se présenta le 3 Mai, devant les conseils réunis à Zurich, & le 6 devant l'assemblée générale de Schweiz, à laquelle un comité du conseil d'état, ou *Land-Rath*, de Glarus, avait été invité de se rendre avec ses chefs, dits *Landes-Häüpter*. L'avoyer de Berne adressa, au nom de ses commettans, une exhortation très-vigoureuse aux régences de ces trois cantons, & surtout à leurs chefs respectifs, de sacrifier leur animosité réciproque au salut de la patrie, & de bien se garder de l'ensanglanter par une guerre civile, vu que les forces réunies des cantons neutres tomberaient sans délai sur les agresseurs. Ces députés demanderent au surplus aux cantons de Zurich, de Schweiz & de Glarus, une déclaration cathégorique, sur leurs intentions ultérieures dans ces conjonctures.

Le bourguemaître Stussi répondit avec beaucoup de douceur, au nom des conseils & de la bourgeoisie de Zurich, à l'avoyer de Berne, en le remerciant de ses exhortations, & ses commettans, de leur zéle patriotique; légitima la conduite de ses souverains & la sienne, protesta de leurs intentions pacifiques, & pria instamment

de Zurich avec Schweiz & Glarus.

ces députés, d'engager les cantons de Schweiz & de Glarus, à accepter leur médiation, conjointement avec celle de Bâle & de Soleure. Si cette démarche des cantons médiateurs fut reçue à Zurich, comme elle devait l'être, il n'en fut pas de même à Schweiz, où le landammann de Réding piqué des reproches indirects de l'avoyer de Berne, qui, pour le malheur de nos ancêtres, n'étaient que trop fondés, répondit avec beaucoup de hauteur au chef de cette députation, se répandit en plaintes outrageantes contre Zurich, se plaignit même des soupçons que les autres états confédérés venaient de leur manifester, se réservant d'en demander explication, & au besoin satisfaction, au nom de Schweiz & de Glarus, à la diete ordinaire de Baden: le landammann de Réding termina sa réponse, en déclarant à ces députés, que les cantons de Schweiz & de Glarus s'en tenaient invariablement à la résolution prise l'année précédente, de n'admettre dans leurs démêlés actuels avec Zurich, d'autres arbitres que les cinq cantons neutres, à l'exclusion de tout autre, selon la teneur littérale & stricte du droit Helvétique.

1440.

Il est inconcevable qu'à la suite de ce procédé altier, les cantons neutres ayent pu se résoudre

à prendre parti pour Schweiz & Glarus contre
1440. Zurich, & à dépouiller durement cette république. Mais c'est que les landammanns de Réding & de Tschudi, ayant parcouru dans le courant de Mai, les cantons d'Ury, d'Underwalden & de Zug, & fini leur tournée par Lucerne, parvinrent à se concilier entierement ces quatre états, en y effaçant les impressions désavantageuses, qu'avaient produites la réponse de Réding aux exhortations de Hoffmeister; que ces deux premiers magistrats de Schweiz & de Glarus, en justifiant leur conduite à la diete de Baden, y alléguerent la confiance aveugle de leurs souverains, en l'équité innée des cantons neutres, comme l'unique motif de leurs déclarations réitérées au sujet de l'arbitrage proposé par Zurich, & rejetée de leur part; & c'est que dans le même tems, Zurich fournit des armes à ses parties adverses, en soutenant ouvertement les mutins du comté de Sargans, contre le comte de Werdenberg, malgré les plaintes continuelles de ce seigneur au corps Helvétique; ce dont nous allons rendre compte.

On a vu, page 15, le *Land-Recht* érigé en 1437, entre Zurich & les habitans de Sargans; page 19 à 23, les sécours que Zurich accorda à

de Zurich avec Schweiz & Glarus.

ces habitans, & l'expédition du bourguemaitre Stuffi dans ce pays, pour dépoſſéder le duc Frédéric d'Autriche, des ſeigneuries de Nidsberg & de Freudenberg; page 24, les plaintes & griefs, que cette expédition & ſes ſuites fournirent aux cantons de Schweiz & de Glarus contre celui de Zurich; & page 26, la tranſaction du 24 Mai 1437, entre le comte Henri de Werdenberg & les cantons de Schweiz & de Glarus, au ſujet du comté de Sargans. Afin de tenir les mutins de ce pays en bride, & conſerver ce dépôt à leurs combourgeois, Schweiz & Glarus pourvurent la ville & le château de Sargans d'une garniſon de 300 hommes, en menaçant les mutins de les châtier à toute rigueur, au moindre refus de leur part de payer les dixmes, cens & autres redevances ſeigneuriales au comte. Ainſi contenus dans leur devoir, les mutins n'oſerent branler durant ces deux ans, au bout deſquels ces deux cantons ayant remis le comté de Sargans au comte de Werdenberg, ſes ſujets leverent derechef l'étendart de la révolte contre lui, aſſurés d'être ſoutenus vigoureuſement au beſoin, par la régence de Zurich. En conſéquence, les habitans de ce comté tinrent le jour de la Pentecôte 1439, une aſſemblée générale à Mels,

1440.

où ils élûrent pour chef & capitaine de leur cor-
1440. poration, Pierre Weibel, avec le titre de *Lands-Hauptmann*, & lui adjoignirent deux conseillers par paroisse, sous le titre de *Land-Rath.* Weibel & ses adjoints s'étant rendus à Zurich peu de jours après leur élection, furent reconnus par le sénat en cette qualité, & assurés d'un prompt & puissant secours, en cas de besoin.

Weibel & son conseil trancha dès-lors du souverain dans le comté de Sargans, malgré les remontrances de Schweiz & de Glarus, & fit publier le jour du nouvel an 1440, en chaire, à Mels & dans les neuf autres paroisses de leur corporation, une défense de payer au comte de Werdenberg, dixmes, cens ou autres redevances seigneuriales, sous peine de punition corporelle. Et pour mettre le comble à leur arrogance, Weibel & ses consorts firent menacer la bourgeoisie de Sargans, de même que les habitans de la seigneurie & de la paroisse de Flums, qui seuls étaient restés fideles à ce seigneur, de les poursuivre à feu & à sang, s'ils ne se joignaient à leur corporation, & ne faisaient cause commune avec eux.

En vain, le comte Henri de Werdenberg se plaignit amérement de ce procédé de Zurich aux autres cantons, en offrant de soumettre à leur

de Zurich avec Schweiz & Glarus.

jugement définitif, ſes griefs contre la régence de cette république, celle-ci éluda cette offre & 1440.
les juſtes plaintes de ce ſeigneur, qui, pour derniere reſſource, réclama l'interceſſion du corps Helvétique. En vain, ces juſtes réclamations furent-elles vivement appuyées par celles de Schweiz & de Glarus, le bourguemaître Stuſſi fit enviſager cette affaire dans toutes les dietes, convoquées pour l'arranger, comme abſolument étrangere au corps Helvétique; & quoique dans le fond, cela ſe trouva ainſi, il n'en eſt pas moins vrai, que ſi Zurich avait voulu abandonner les mutins de Sargans, auxquels le comte de Werdenberg venait d'offrir une amniſtie entiere du paſſé, ſous la garantie de Schweiz & de Glarus; les cantons neutres ſeraient parvenus à prévenir cette guerre civile. C'eſt donc cette obſtination très-blâmable de la régence de Zurich, qui lui aliéna les autres cantons, au point d'être entraînés dans l'animoſité du landammann de Réding, contre celui de Zurich, comme l'on verra dans la ſection ſuivante.

La ſuſpenſion d'armes allant derechef expirer, ſans que les états médiateurs puſſent engager les deux partis à convenir des voyes d'arbitrages; ceux-ci ſe préparerent à tenter le ſort des armes.

SECTION II.

PREMIERE GUERRE CIVILE.

1440. Tous les marchés Zuricois étant reſtés fermés depuis 30 mois aux habitans d'Uznacht & de Gaſter, les denrées de premiere néceſſité ne parvenant depuis lors des dits marchés aux citoyens de Schweiz & de Glarus qu'avec beaucoup de reſtrictions; & la régence de Zurich ayant été aſſez mal conſeillée par le bourguemaître Stuſſi, & le chancelier Graff, pour fermer derechef ſur la fin de Septembre, la traite des vivres à ces deux cantons; ceux-ci, pour ſe délivrer de la diſette qui commençait à ſe faire ſentir dans leurs diſtricts, réſolurent de s'emparer du comté de Sargans; ſoit pour ſe procurer par ce moyen un autre débouché de ſubſiſtance, avec le comté de Werdenberg & le Rhinthal, & par ce canal avec la Suabe; ſoit auſſi pour remettre leurs combourgeois en poſſeſſion du comté de Sargans. Les landammans de Réding & de Tſchudi s'étant concerté le 20 Octobre, à Lachen, avec le comte de Werdenberg pour cette expédition, pénétrerent le 24 dans le pays de Sargans par trois paſſages différens, chacun à la tête d'un corps d'environ 600 hommes. Ainſi pris au dépourvu & environnés

Section II. Premiere guerre civile.

de tous côtés, tandis que Zurich se trouvait hors d'état de les soutenir, les habitans de Sargans ne songerent qu'à implorer la clémence du comte de Werdenberg & de ses alliés; quant au capitaine Webe l & à ses conseillers, ils éviterent par une prompte fuite, les châtimens auxquels ils étaient reservés. Tous les habitans quelconques des dix communautés revoltées du comté de Sargans furent rassemblés le 26 auprès de Mells; là, environnés de troupes, ils furent obligés de prêter le serment d'hommage & de fidélité au comte de Werdenberg, après avoir abjuré leur *Land-Recht* avec Zurich; rassemblés encore le 27 au même lieu avec le même appareil, ils furent obligés de jurer l'observation du traité de combourgeoisie, formé par leur seigneur en 1437, avec les cantons de Schweiz & de Glarus, dont les deux landammans ramenerent le 28, leurs troupes dans la Marche inférieure à Lachen & Altendorf, où ils trouverent 1200 de leurs concitoyens, postés là depuis le 26, & renforcés la veille par 600 habitans d'Uznacht & de Gaster; de sorte que le soir du 28, ce corps combiné fut porté par ce dernier renfort à 3000 hommes. 1440.

Sur ces entrefaites, les députés de Berne, de Lucerne, de Strasbourg, de Bâle & de Soleure,

Section II.

1440. s'étant ajournés pour le 24 Octobre à Notre-Dame des Hermites, ſans avoir été prévenus de l'expédition de Sargans, dans l'intention de faire un dernier effort pour reconcilier les deux partis, ſe rendirent le 25 au camp Zuricois de Pfæffiken, où le bourguemaitre Stuſſi venait d'arriver à la tête de 6000 hommes, ſur l'avis reçu la veille à Zurich, de la priſe d'armes générale dans les pays de Schweiz, de Glarus, d'Uznacht & de Gaſter. Ces députés voyant le commandant Zuricois ſur le point d'attaquer ſes adverſaires à Lachen, négocierent ce jour & le lendemain avec lui, pour le détourner de cette irruption. Stuſſi & ſes conſeillers adjoints ne conſentirent qu'avec peine, à laiſſer échapper une occaſion auſſi favorable, pour écraſer, ou diſſiper du moins, leurs ennemis, avant qu'ils euſſent reçu de nouveaux renforts; mais enfin ils céderent aux ſollicitations des députés Bernois, leſquels ſe rendirent le 27 avec leurs collégues au camp de Lachen, où ils furent arrètés juſqu'à l'arrivée des landammanns de Réding & de Tſchudi, qu'ils engagerent le 29 à revenir ſur leurs pas, en campant ſur l'Ezel, où ces troupes combinées furent jointes le même jour & le lendemain, par des corps auxiliaires du pays d'Appenzell, du Tog-

genbourg, de Wyl & des autres domaines du monaftere de St. Gall, de Weggis & Gerfau, & du pays de Geffenai. Se voyant ainfi renforcés à toute heure, & leurs troupes portées à plus de 5500 hommes, les landammanns de Schweiz & de Glarus preffés vainement depuis deux jours par les députés médiateurs, de leur communiquer leur ultimatum pour une pacification durable, remirent à ces députés le 1 Novembre, leurs dernieres propofitions; elles étaient auffi déraifonnables qu'il était poffible, exigeant, entr'autres articles, que Zurich leur payât au préalable & tout de fuite 30 mille florins du Rhin, pour dommages & frais de guerre, & fe foumit immédiatement à l'arbitrage unique & définitif des cinq cantons neutres. Choqué, de ce que les cantons de Schweiz & de Glarus prétendaient donner ainfi la loi à celui de Zurich, Adam Ryff, *Amt-Meifter*, de Strasbourg, dit aux landammans de Réding & de Tfchudi: " *les Zuricois ne font pas affez bas, pour recevoir ainfi la loi & les interprétations que vous donnez au droit Helvétique* ". 1440.

Ces propofitions ayant été portées le 2 Novembre au camp de Pfæffiken, par ces députés, furent rejettées avec hauteur par le bourguemaître Stuffi & fon confeil, qui fe plaignirent amérement aux

1440. médiateurs, de ce qu'en les amusant depuis six jours & les tenant dans l'inaction, ils leur avaient arraché une victoire immanquable & décisive. Et pour le malheur des Zuricois, le fait n'était que trop vrai; car si Stussi avait attaqué le 26, comme il en avait formé le projet, avec son armée, les 1800 hommes postés à Lachen, il est bien probable qu'il les aurait entierement défait & dissipé; ce qui aurait donné toute une autre tournure à cette guerre.

Sur ce refus des chefs de l'armée Zuricoise, ceux de Schweiz & de Glarus leur envoyerent le 2 Novembre, au nom de leurs cantons respectifs, une déclaration de guerre, & leurs auxiliaires en agirent de même. Les uns & les autres ayant été joints le 3 par les contingens d'Ury, d'Underwalden & de Zug, au nombre de 1600 hommes, ceux-ci camperent entre l'Ezel & le pont de la Sil; & leurs chefs entraînés par les instances du landammann de Réding, envoyerent le 4 leur déclaration de guerre aux Zuricois, après avoir mis leurs troupes en bataille, délibéré avec elles dans quel parti ils se jetteraient, & que celui de Schweiz & de Glarus l'eût emporté de beaucoup sur celui de Zurich. Ulrich de Hertenstein, avoyer de Lucerne, traversant le canton

de

Premiere guerre civile.

de Zug à la tête de 1200 hommes, fut joint le 5 1440.
par le landammann de Réding à Menziguen, & cédant à ses sollicitations, déclara la guerre à Zurich, après qu'il eût vérifié, que les troupes d'Ury, d'Underwalden & de Zug avaient pris la veille le même parti. Néanmoins l'avoyer de Lucerne ne voulut pas se joindre avec son corps, aux confédérés postés sur l'Ezel, malgré les instances de Réding, afin de ne pas donner à ceux-ci par cette jonction, une supériorité décidée sur les Zuricois, ni les mettre en état d'accabler ces derniers dans une bataille, selon le plan du landammann de Schweiz, tandis qu'il venait d'être informé que les médiateurs de Berne, de Bâle, de Strasbourg & de Soleure n'avaient pas encore perdu tout espoir de conciliation : de sorte que les Lucernois furent conduits le 6 dans le bailliage Zuricois de Knonau, par leur commandant, dans l'intention de se réunir le même jour aux troupes de Soleure & de Berne, qui au nombre de 2400 hommes, venaient d'arriver à Attlischwyl, sur les bords de la Sil.

Les deux partis ayant envoyé le 24, au moment qu'ils se mirent en campagne, leurs lettres réquisitoriales aux cinq cantons neutres, à la ville de Soleure & au pays d'Appenzell, leurs troupes

1440. ſe mirent en marche de tous côtés ; après que les chefs de ces divers contingens eurent reçu de leurs ſouverains reſpectifs plein pouvoir, de ſe déclarer contre celui des partis qu'ils jugeraient en conſcience être l'aggreſſeur. On a vu, qu'outre les alliés particuliers de Schweiz & de Glarus, les perſuaſions du landammann de Réding avaient réuſſi à réunir toutes ſes troupes à celles de ces deux cantons ; reſtaient encore celles de Berne & de Soleure à gagner, commandées par Henri, baron de Bubenberg & de Spiez, chevalier, & par Hemman de Spiegel, avoyer de Soleure. Le landammann de Réding ſe rendit le 5, depuis Menziguen au camp d'Attliſchwyl, & employa ſi bien ſon éloquence auprès de ces deux chefs, qu'il les engagea à ſuivre l'exemple des autres cantons, en envoyant le 6 leur déclaration de guerre à Zurich.

Ce fut un grand malheur pour le corps Helvétique, de ce que les commandans Bernois, Soleuriens & Lucernois ſe laiſſerent ainſi perſuader, à ſe déclarer contre Zurich, avant que d'avoir murement approfondi, lequel des deux partis devait être enviſagé comme aggreſſeur ; n'ayant fait à la vérité que ſuivre l'exemple des autres états confédérés, après s'en être convaincu

Premiere guerre civile.

par des atteſtations, dont le landammann de Réding s'était muni; cela pouvait à toute rigueur leur ſervir d'excuſe, du moins aux chevaliers de Bubenberg & de Spiegelberg. Mais, d'un autre côté, ſi il eſt inconteſtable, que le canton de Berne ayant un autre corps de 3000 hommes, (cantonné dans le bailliage de Lenzbourg, & par cette raiſon prépondérant dans cette criſe), s'était réuni à ceux de Lucerne & de Soleure, en menaçant celui des deux partis, qui ſe refuſerait à un accommodement équitable, ils auraient aiſément étouffé cette guerre civile, ſans qu'il fut néceſſaire de dépouiller Zurich, ni d'en ravager les domaines. Hors qui ſe refuſait dans ce moment aux voyes amiables? Etait-ce les cantons de Schweiz & de Glarus, qui dans leurs dernieres propoſitions, voulaient donner la loi à Zurich, ou celui-ci, qui rejettait un ultimatum de cette nature? Tout lecteur impartial décidera bien vite cette queſtion. Au ſurplus, la régence de Berne, en confiant le commandement de ſes troupes au baron de Bubenberg, s'attendait ſi peu à cette démarche précipitée de ſa part, qu'elle avait envoyé dans le même tems Ulrich d'Erlach, ſeigneur de Wyl, Pumpliz & Ségisdorf, comme député médiateur à Zurich, où il courut de

1440.

Section II.

grands risques, au moment que l'on y reçut la
1440. déclaration de guerre Bernoise; très blâmable en effet, de quelle maniere qu'on l'envisage, surtout après l'alliance très-étroite, conclue en 1423 entre ces deux cantons, & insérée dans le volume précédent.

Consternée d'apprendre que les armes de tous les confédérés s'étaient jointes à celles de ses ennemis, la régence de Zurich fit expédier le soir du 6 Novembre un ordre au bourguemaître Stussi, de ramener son armée à Zurich; ce qu'il exécuta le 7, en la faisant embarquer avec son artillerie, munitions & bagages, sur une flotille de 52 bâtimens, & en prenant toutes les précautions possibles, pour n'être pas troublé dans cette retraite par les laudammanns de Réding & de Tschudi, dont les postes avancés n'étaient qu'à une demi lieue du camp Zuricois, & qui faisaient pour lors les dispositions nécessaires, afin de l'attaquer & de le surprendre à minuit.

Après la retraite des Zuricois, l'armée confédérée campée sur l'Ezel & les bords de la Sil, se sépara; les contingens d'Ury, d'Underwalden & de Zug s'avançant le même jour par Wollrau, Wædenschweil & Horgen, le long des rives occidentales du lac de Zurich, prit son camp à Thal-

Premiere guerre civile.

weil, tandis que les troupes de Schweiz & de Glarus, de même que celles d'Uznacht & de Gaſter, de Gerſaw, de Weggio & de Geſſenai, commandées par les landammanns de Réding & de Tſchudi, s'emparerent le 7 & le 8, de Pfæffikon, Wollraw, Feuſisberg & Freyenbach, connus ſous la dénomination des *Höffen*, & y ayant laiſſé un corps de troupes ſuffiſant pour garder ces conquêtes, cotoyerent le lac, en brulant le village de Horguen, & en commettant d'autres ravages, paſſerent le 10 à Thallwyl; & ayant trouvé l'avoyer de Lucerne, campé avec ſes 1200 hommes à Rufslicon, à une demi lieuè en avant, & les Bernois & Soleuriens à la même diſtance, ſur la gauche & les bords de la Sil, à Attliſchwyl, les landammanns de Réding & de Tſchudi, ſe poſterent avec leurs 3000 hommes à Kilchberg, à une lieue & demi de Zurich, en formant l'avant-garde de toutes ces troupes, qui pouvaient ſe réunir en moins d'une heure, au nombre de 8200 hommes.. 1440.

Dans le même tems, c'eſt-à-dire, le 7 Novembre, les deux freres, comtes de Toggenbourg & celui de Werdenberg, paſſerent à Hürden le pont de Rapperſchweil, avec leurs troupes; celles de l'abbé de St. Gall & du pays d'Appenzell,

1440. faisant environ 3000 hommes, & s'étant répandus dans les bailliages de Gruninguen, de Greiffensée & de Kybourg, de même que dans les districts limitrophes, ils y leverent des contributions considérables, & ravagerent ces contrées durant huit jours, au bout desquels ils se posterent à Kussnacht & dans ses environs, sur les rives orientales du lac de Zurich, vis-à-vis de Kilchberg, Russlikon & Thalweil, afin de se réunir au besoin avec les autres troupes confédérées.

Le bourguemaître Stuffi ayant fait dans cet intervalle depuis Zurich diverses excursions, à la tête de quelques gros détachemens, sur les comtes de Toggenbourg & de Werdenberg, dans l'une desquelles il leur tua 30 hommes & en prit 40; ces expéditions ne firent qu'animer de plus en plus ces auxiliaires de Schweiz & de Glarus contre la régence de Zurich, dont les sujets en furent la triste victime. De sorte que les conseils réunis recourant au seul parti qui leur restait à prendre dans cette extrêmité, envoyerent le 16 au camp Bernois, demander un sauf-conduit pour leurs députés; ce qui leur ayant été accordé tout de suite, une députation Zuricoise arriva le matin du 17, au quartier général d'Attlischwyl, où les chefs des autres contingens confédérés

Premiere guerre civile.

avaient été invités par le baron de Bubenberg de ſe rendre. 1440.

La députation Zuricoiſe leur demanda une nouvelle ſuſpenſion d'armes, en promettant de ſe ſoumettre à l'arbitrage & au jugement définitif des cantons neutres. Sur quoi, le baron de Bubenberg & l'avoyer de Hertenſtein engagerent les repréſentans de ces derniers, malgré les difficultés qu'y oppoſerent les landammanns de Réding & de Tſchudi, à faire publier le même jour une ſuſpenſion d'armes, & à ordonner que le lendemain 18 Novembre, le territoire de Zurich ſerait évacué par toutes les troupes confédérées & auxiliaires.

SECTION III.

PREMIERE PACIFICATION DE ZURICH.

LES parties belligérantes choiſirent le 18 Novembre trois arbitres, dans chacun des cinq cantons neutres, y compris le préſident, qui était Henri, baron de Bubenberg & de Spiez. Ces arbitres ſe raſſemblerent le 24 à Lucerne, où après avoir ouï les parties, & leur plaidoyer récipro-

1440. que, ils eurent beaucoup de peine à tomber d'accord, & prononcerent le 1 Décembre le jugement définitif suivant.

1°. Tous les marchés du canton de Zurich seront ouverts pour toujours à ceux de Schweiz & de Glarus, inclusivement à leurs nouveaux sujets des pays d'Uznacht & de Gaster, & de la seigneurie de Windek.

NB. Cet article préliminaire fut statué, dès le 17 Novembre, par les chefs de l'armée confédérée.

2°. Les citoyens de Schweiz & de Glarus auront, de même que leurs nouveaux sujets, toute liberté de faire passer les vins d'Alsace à leur usage, par le territoire de Zurich, sans payer aucun droit de douane ni de transit.

3°. Les cantons de Schweiz & de Glarus resteront en possession de tout ce qu'ils auront enlevé à celui de Zurich, au-dessous du lac de Wallenstatt, en restituant néanmoins à celui-ci les 2000 florins du Rhin, qu'il a payé à la comtesse de Toggenbourg & à l'évêque de Coire.

NB. Les Zuricois avaient acquis de la comtesse en 1437, des dixmes & cens dans la seigneurie de Windek; & de l'évêque de Coire, des droits d'hypothéque sur la seigneurie de

Premiere pacification de Zurich.

Flums ; Schweiz & Glarus s'en étaient emparés, de même que d'une piece de canon & de quelques munitions, que le bourguemaître Stuffi avait remis en dépôt au corps municipal de Wallenftatt, en revenant de fon expédition de Sargans. 1440.

4°. L'on réferve à l'évêque & au chapître de Coire, fes droits fuzerains fur le château & la feigneurie de Flums.

5°. Le canton de Zurich céde pour toujours à celui de Schweiz, Pfæffikon, Hünden, Feufisberg, Freyenbach & Wollraw, avec toutes leurs dépendances quelconques, vulgairement nommés *die Höffe*.

6°. Le canton de Schweiz poffédera ces districts fur le même pied & avec les mêmes prérogatives, redevances feigneuriales & droits fuzerains, que Zurich les a poffédé jufqu'alors.

7°. Les habitans des fufdits diftricts, jouiront à l'avenir, comme fujets du canton de Schweiz, des avantages fpécifiés dans les deux premiers articles.

8°. Le canton de Zurich cédera à l'ordre de St. Jean de Rhodes, tous droits fuzerains & redevances feigneuriales quelconques, qu'il avait exercés jufqu'alors, fur les commanderies de Wadenfs-

weil & de Richtenſchweil, malgré les proteſta-
1440. tions de l'ordre. Et ces deux commanderies garderont à l'avenir la neutralité la plus exacte, dans toute eſpece de litiges, qui pourront ſurvenir entre les cantons de Zurich & de Schweiz.

9°. Le château & bailliage de Gruninguen ſeront remis, de même que le *Keller-Amt*, au canton de Berne, avec liberté entiere d'en diſpoſer, comme bon lui ſemblera.

NB. Cet article demande explication. Dans l'intervalle du 10 au 16 Novembre, le landammann de Réding s'étant mis à la tête d'un corps de 1000 hommes, s'empara en moins de 24 heures du *Keller-Amt*, ſitué entre les bailliages médiats de l'Argäw & le canton de Zurich, qui le poſſédait depuis 1415. De Réding ayant reçu des habitans du *Keller-Amt* le ferment d'hommage, s'embarqua le 12 avec ſon détachement à Kilchberg, traverſa le lac, & avec le ſecours des comtes de Toggenbourg & de Werdenberg, ſe rendit maître du château de Gruninguen, & reçut le 14 tout ce bailliage à compoſition, au nom du canton de Schweiz, lequel ne mettant aucune borne à ſon animoſité contre Zurich, & à ſa cupidité de s'agrandir aux dépends de cette république, refuſa d'abord aux arbitres la reſtitution de ces

Premiere pacification de Zurich.

deux bailliages, ſur-tout celui de Gruninguen, très-étendu & limitrophe d'Uznacht, & par cette raiſon fort à la convenance de Schweiz; ſous le prétexte ſpécieux, que le landammann de Réding avait pris des engagemens avec les habitans de Gruninguen & du *Keller-Amt*, en recevant leur ſerment d'hommage, de ne pas les laiſſer retomber ſous la domination de Zurich. Les arbitres choqués de ce refus, voulant annuller le ſubterfuge qui en couvrait les véritables motifs, & connaiſſant la façon de penſer déſintéreſſée de la régence de Berne, lui adjugerent ces deux bailliages. En effet, Berne ne fit d'autre uſage de cette donation, que celui de contraindre ſes nouveaux ſujets à rentrer ſous la domination de Zurich. 1440.

10°. Les deux freres comtes de Toggenbourg, reſtitueront au canton de Zurich, tout ce qu'ils lui ont envahis, en réſervant aux deux partis le droit de diſcuter devant les arbitres de cette tranſaction, leurs autres points de litiges réciproques.

11°. S'il ſurvenait à l'avenir quelques démêlés, entre le canton de Zurich d'un côté, & ceux de Schweiz & de Glarus de l'autre, ils les termineront à l'amiable, & ſelon les formes preſcrites dans le droit Helvétique, à Notre-Dame des

SECTION V.

MAISONS DE LUXEMBOURG ET D'AUTRICHE.

MAIS, avant que d'offrir à nos lecteurs le triste tableau de la Suisse, ravagée & ensanglantée par les confédérés, jetons un coup d'œil sur les maisons de Luxembourg & d'Autriche.

L'empereur Sigismond, de la maison de Luxembourg, parvenu en 1386 au royaume de Hongrie, & en 1411 au trône impérial, au royaume de Bohême & au margraviat de Moravie, dont nous avons déja parlé fort au long dans la cinquante-unieme section du volume précédent, était un prince fort intriguant, & qui saisissait avec empressement toutes les occasions de s'agrandir, sur-tout lorsqu'elles se présentaient aux dépends de la maison d'Autriche. Absolument dénué de ce courage & de cette fermeté d'ame, si nécessaire à un chef de l'empire, qui réunissait avec cette couronne celle de Hongrie & de Bohême, Sigismond abandonna l'empire au fanatisme sanguinaire du clergé, la Hongrie aux invasions continuelles des Ottomans, & la Bohême aux ravages de Ziska & de ses sectaires. Au surplus, toujours dans le besoin d'argent, cet empereur passait sa vie à parcourir l'Allemagne, la Suisse

& l'Italie, afin d'être défrayé avec sa cour par les souverains de ces pays, & d'en tirer des dons gratuits. Voulant réparer ses injustices envers le duc Frédéric d'Autriche, au tems du concile de Constance, l'empereur se décida deux ans avant sa mort, survenue le 9 Décembre 1437, à faire passer ses états dans la maison d'Autriche, en mariant la princesse Elisabeth, sa fille unique, & héritiere des royaumes d'Hongrie & de Bohême, au duc Albert d'Autriche.

Ce prince, fils du duc Albert III, petit-fils du duc Albert II, & arriere-petit-fils de l'empereur Albert I, succéda à son beau-pere Sigismond, dans le royaume de Bohême, en Décembre 1437; dans le royaume de Hongrie, en Janvier 1438; & au trône impérial, à pâques 1439; & mourut le 27 Octobre 1439, d'une indigestion de melons, en laissant un fils unique, nommé Ladislas ou Lancelot, sous la tutele & la régence de sa veuve Elisabeth, laquelle suivit en 1440 son époux au tombeau; & son fils Ladislas mourut en 1457, sans laisser de postérité.

Le duc Frédéric d'Autriche, fils du duc Léopold, tué à Sempach, était mort le 26 Juin 1439, en laissant au duc Sigismond, son fils unique, le comté de Tirol, avec tous les états qui ref-

taient à la maison d'Autriche, en Suabe, en Alsace & en Suisse. Le duc Sigismond nâquit en 1427, transigea en 1449 avec son cousin germain le duc Albert d'Autriche, sixieme du nom, au sujet de quelques-uns de ses domaines en Suisse; prit en 1453, de même que le duc Albert, le titre d'archiduc, que les princes de cette maison ont toujours conservé dès-lors à la suite d'un diplome de l'empereur Frédéric III; il mourut en 1496, sans laisser d'enfans.

Frédéric, duc d'Autriche, troisieme du nom, fils du duc Ernest, dit de fer, & petit-fils du duc Léopold, tué à Sempach, formait en 1440, avec son frere cadet le duc Albert VI, surnommé le prodigue, la troisieme branche de la maison d'Autriche; il succéda le 30 Mars 1440 à l'empereur Albert II, son cousin, au trône impérial, & est connu dans les annales Autrichiennes sous le nom de Frédéric IV, dans celles de l'empire sous celui de Frédéric III, & dans celles de ce siecle, pour un prince extrêmement faible, auquel l'on donna par cette raison le surnom de pacifique: il mourut le 19 Août 1493.

A l'égard du duc Albert VI, il mourut avant son frere aîné, le 3 Décembre 1464, sans laisser de postérité. De sorte qu'en 1496, tous les biens

de

de la maiſon d'Autriche ſe trouverent réunis, avec ceux de la maiſon de Bourgogne, ſur la tète de l'empereur Maximilien I.

SECTION VI.

CONCILE DE BASLE.

AYANT cité dans les ſections précédentes le concile de Bâle, à diverſes repriſes, & cette aſſemblée jouant un grand rôle dans la ſeconde guerre civile de Zurich, nous en donnerons un tableau en racourci, avant que de tracer celui de ces diſſentions funeſtes.

La lâcheté, commiſe en 1415, par l'empereur Sigiſmond, en faiſant empriſonner Jean Huſs & Jérôme de Prague, & de permettre que le concile de Conſtance condamnât au dernier ſupplice & fit exécuter ces deux réformateurs de l'égliſe, dignes à tous égards d'un meilleur ſort, & qui s'étaient rendus à cette aſſemblée ſur la foi d'un ſauf-conduit de la part de ce monarque; remplit la Bohême & ſes états limitrophes, durant une trentaine d'années, de troubles & de carnage. Jean de Troznaw, gentilhomme de Bohême, ſurnom-

mé Ziska ou le borgne, & diſciple zélé de ces deux victimes infortunées du fanatiſme ſanguinaire des peres du concile, ſe mit à la tête des Huſſites, & les ayant réuni dans un camp retranché, dont il ſe forma peu à peu une ville, nommée Tabor, il ſe rendit maître d'une grande partie de la Bohême, en faiſant périr des milliers de moines par divers ſupplices, pour venger celui de Huſs & de Jérôme de Prague. L'empereur Sigiſmond eſſaya vainement d'intimider les Huſſites, nommés depuis 1421, Taborites, par les foudres de l'excommunication & du ban de l'empire, ſes troupes défaites complettement à pluſieurs repriſes; par Ziska & Procope le raſé, qui, depuis 1424, avait ſuccédé au premier, faiſant craindre à ce monarque d'être entierement dépoſſédé de la couronne de Bohême, il fut obligé de promettre à Procope & aux Taborites la convocation d'un concile, duquel ils recevraient toutes ſortes de ſatisfactions. Vivement preſſé par Procope, d'exécuter cette promeſſe, l'empereur preſſa à ſon tour le pape Martin V, de convoquer pour cet effet un nouveau concile : ce pontife tâchant d'éluder & d'affaiblir les décrets de celui de Conſtance, en tant qu'ils étaient nuiſibles à ſon pouvoir énorme, & effrayé de la dé-

position de son prédécesseur, montrait beaucoup de répugnance à se donner derechef un maître par ce moyen; enfin, obligé de se rendre aux remontrances menaçantes de l'empereur, le pape convoqua en 1430 un concile à Pavie, & le transféra au bout de quelques mois à Sienne, sous le prétexte de la peste. Mais Procope ayant protesté contre tout concile, siégeant hors de l'empire d'Allemagne, Martin V fut contraint de transférer celui-ci pour la seconde fois à Bâle, en 1431; ce pontife étant mort le 21 Février de cette année, son successeur Eugene IV, se vit obligé par l'empereur & les électeurs, de confirmer cette bulle de translation, & de nommer le cardinal Julien Césarini président de ce concile, qui en fit l'ouverture le 23 Juillet 1431. Néanmoins la premiere session ne se tint que le 14 Décembre suivant. Le duc Guillaume de Baviere fut nommé par l'empereur *Schirm-Vogt*, ou protecteur de ce concile, qui ayant eu des altercations très-longues & très-vives avec le pape Eugene IV, le déposa le 25 Juin 1439, & élut à sa place le 5 Novembre suivant, Amédée VIII, premier duc de Savoye, & qui prit le nom de Félix V. Cela occasionna un nouveau schisme, qui dura jusqu'à la mort d'Eugene IV, survenue

le 23 Février 1447. Les empereurs Albert II & Frédéric III, les électeurs & princes d'Allemagne, le duc de Bourgogne, Philippe le bon, tout le corps Helvétique & les autres états de la Suisse, le roi de Pologne, celui de Hongrie & de Bohême, le duc de Milan & le grand-maître de l'ordre Teutonique, reconnurent le pape Félix V, tandis que les autres potentats, états de l'Europe chrétienne du rite latin, reconnurent Eugene pour souverain & véritable pontife. A la mort d'Eugene, les cardinaux élurent Nicolas V, avec lequel son compétiteur Félix fit négocier un accommodement, terminé le 9 Avril 1449, sous la médiation du roi de France & du duc de Bourgogne, par l'abdication volontaire de Félix. Mais le concile de Bâle avait été obligé dès le printems de 1448, de se soumettre au pape Nicolas, & de se laisser transférer le 25 Juin de cette année par ce pontife à Lausanne, où au bout de sept sessions, il fut dissous deux mois après.



SECTION VII.

ZURICH S'ALLIE AVEC LA MAISON D'AUTRICHE.

TANDIS que la régence de Berne, qui n'avait nullement approuvé la démarche inconséquente du baron de Bubenberg, lorsqu'il se déclara contre Zurich, avec ses troupes, faisait dans le courant de cette année, à toutes les dietes Helvétiques, d'inutiles efforts pour guérir les playes que l'animosité de Schweiz & de Glarus contre les Zuricois, venaient de leur faire, en conjurant ces deux cantons de restituer généreusement à celui de Zurich, les conquêtes que la derniere transaction leur avait adjugées. Tandis que le canton de Lucerne se joignait à celui de Berne, avec tout le zele possible, mais à pure perte, dans ce but salutaire, & que leurs députés respectifs trouvaient les landammanns de Réding & de Tschudi sourds à toutes leurs représentations, la ville & les domaines de Zurich étaient, pour comble de malheur, remplis de troubles & de dissentions. 1441.

Depuis la mort du dernier comte de Toggenbourg, les conseils & la bourgeoisie de Zurich étaient divisés en deux partis; le premier était

1441. formé par le bourguemaître Stuffi, le chancelier Graff & leurs adhérans, qui avaient engagé cette république dans l'expédition de Sargans, dont les ſuites avaient occaſionné cette premiere guerre civile, & qui donnant l'impulſion à toutes les démarches de la régence, y prédominaient abſolument, de même que parmi la bourgeoiſie, juſqu'à ce que les armes des autres cantons ſe réunirent contre celles de Zurich; alors l'autre parti, ayant le bourguemaître Henri de Schwendi, le ſénateur Henri Effinguer & le chancelier Rodolphe de Cham à ſa tête, reprit le deſſus, accuſa publiquement Stuffi & Graff, d'avoir été la principale cauſ e de malheurs de la patrie, & eurent le crédit de les exclure de la diete de pacification, convoquée en Février 1440 à Lucerne, où le ſénateur Effinguer & le vice-chancelier de Cham furent envoyés de la part de Zurich. Les accuſations, dont les adverſaires de Stuffi le chargeaient ſans ceſſe, étaient, au rapport de Tſchudi, très-fondées; (voy. ſon ſecond vol. édit. de Bâle, page 213 & 214,) en ce que ce bourguemaître aliéna en 1435 par ſon orgueil révoltant, le défunt comte de Toggenbourg contre les Zuricois, auxquels ce ſeigneur avait juſqu'alors témoigné beaucoup d'attachement. D'un autre côté, la mu-

tinerie des habitans de Gruninguen, du *Keller-Amt*, & de ceux de plusieurs autres bailliages Zuricois, séduits par les premiers, qui demandaient à grands cris & avec hauteur, des dédommagemens pour les ravages qu'ils avaient essuyé des troupes confédérées, augmentaient les calamités de cette république, dont les finances épuisées par les revers de la derniere guerre, ne lui permettaient pas de satisfaire ses sujets. Enfin, la dureté inflexible de Schweiz & de Glarus, pénétrant également les deux partis, les porta à se réunir, & à ne s'occuper que des moyens de s'en venger; les uns & les autres voyant avec l'amertume la plus douloureuse, que les trois autres cantons démocratiques avaient pris les impressions défavorables, que le landammann de Réding cherchait à leur donner contre Zurich, se déciderent à se jeter entre les bras de la maison d'Autriche. 1441

Afin d'exécuter cette résolution désespérée, le sénat de Zurich s'adressa d'abord au margrave Guillaume d'Hochberg, grand baillif Autrichien en Alsace, pour obtenir l'intercession de ce seigneur auprès de Sa Majesté Impériale. Le margrave ayant reçu avec empressement ces ouvertures de Zurich, & promis d'appuyer de son

mieux le projet de cette république, elle députa
1442. le chevalier & bourguemaître Henri de Schwend, & son chancelier Michel Graff, le 2 Février auprès de l'empereur, qu'ils trouverent à Salzbourg & suivirent à Inspruck, où ils reçurent le 18 leur premiere audience de ce monarque, en présence seulement de quelques-uns de ses ministres les plus affidés, à la réquisition des députés Zuricois; lesquels offrirent au préalable des présens assez riches à l'empereur, de la part de leur souverain; en le priant d'excuser leur conduite & leurs procédés hostiles, envers le défunt duc Frédéric, en lui demandant, de même qu'aux ducs Albert & Sigismond d'Autriche, la faveur de conclure une alliance offensive ou défensive avec eux; & en offrant à ces princes de la part de Zurich, de leur retrocéder le comté de Kybourg, & la portion du comté de Baden, & aux bailliages médiats de l'Argäw, qui avait été assigné à ce canton; en se réservant néanmoins dans le comté de Kybourg, le *Neu-Amt*, & dans les baillages médiats de l'Argäw le *Keller-Amt*.

Ces propositions furent reçues, de même que les présens de ces députés, avec beaucoup d'empressement par l'empereur & les ducs d'Autriche, qui, dans d'autres conférences, assurerent le bourguemaître & le chancelier de Zurich, que la mai-

avec la maiſon d'Autriche.

ſon d'Autriche ferait non-ſeulement reſtituer à ce canton, tout ce qui venait de lui être enlevé 1442.
par ceux de Schweiz & de Glarus, mais qu'elle mettrait Zurich en poſſeſſion des pays d'Uznacht & de Gaſter, de même que de toutes les dépendances de ces deux diſtricts. Néanmoins les députés de Zurich ayant beſoin de nouvelles inſtructions, cette négociation traîna en longueur; & ne voulant pas quitter la cour impériale, avant que d'avoir conclu & ſigné l'alliance, qui formait l'objet de leur miſſion, ces députés ſuivirent l'empereur dans ſa tournée d'Allemagne, furent défrayés & comblés de diſtinctions par ordre de ce monarque, ſur-tout à Aix-la-Chapelle, durant les fêtes de ſon couronnement, & ſignerent le 17 Juin dans cette ville', une alliance offenſive & défenſive avec la maiſon d'Autriche, en y réſervant néanmoins la confédération Helvétique. Par ce traité, inſéré mot à mot, dans le ſecond volume de Tſchudi, page 335 & 338; Zurich reſtituant à la maiſon d'Autriche, le comté de Kybourg, & ſa portion au comté de Baden & aux bailliages médiats de l'Argäw, avec les réſerves ſpécifiées ci-deſſus; tandis que les princes de la maiſon d'Autriche s'engageaient à ſecourir cette république de toutes leurs forces, envers

& contre tous, & cela à sa premiere réquisition.

1442. Malgré le voile impénétrable jeté par la régence de Zurich sur cette négociation, malgré le secret profond que l'empereur, les ducs d'Autriche & leurs ministres gardaient là-dessus; les cantons intrigués du long séjour de ces députés à la cour impériale, demanderent explication au sénat de Zurich, sur l'objet de cette mission; il leur répondit, que ses députés, chargés d'obtenir de Sa Majesté Impériale, la confirmation de son indépendance & immunités, éprouvaient beaucoup de difficultés de la part de ce monarque; ce qui les obligeait à suivre sa cour. Satisfaits en apparence de cet éclaircissement, les cantons résolurent de renouveller entr'eux du 1 au 20 Mai le serment confédéral, afin de mettre les vrais sentimens de Zurich dans tout son jour. La régence & la bourgeoisie de Zurich remplirent cette cérémonie auguste, avec une cordialité & une satisfaction apparente, qui en imposa complettement aux autres états confédérés; du moins pour quelque tems. Les députés Zuricois, choisis pour faire prêter ce serment dans les autres cantons, jouerent leur rôle dans cette occasion, avec une dissimulation vraiment italienne, & bien éloignée de la candeur Helvétique.

avec la maiſon d'Autriche.

Cette tranquillité apparente ne fut pas de longue durée. Les cantons de Berne, de Lucerne & de Schweiz, ayant pris le parti, de même que Soleure, d'envoyer chacun, à la St. Jaques, des députés à l'empereur, chargés de lui demander la confirmation de leurs immunités & de leur indépendance, ils trouverent ceux de Zurich partis, & ce monarque à Frankfort, qui leur donna audience le 15 Août, & leur refuſa leur pétition, à moins que les cantons ne reſtituaſſent au duc Sigiſmond d'Autriche, ce qu'ils avaient enlevé en 1415, au feu duc Frédéric ſon pere. Les députés de Soleure, n'étant pas mêlés dans cette affaire, obtinrent ſans difficulté leur demande de l'empereur. Si cette députation ne put réuſſir dans ſon objet eſſentiel, elle parvint du moins à s'éclaircir pleinement ſur l'alliance qui venait d'être conclue entre la maiſon d'Autriche & Zurich. Revenue le 26 Août en Suiſſe, elle en informa les autres cantons, qui s'ajournerent pour le 2 Septembre à Lucerne, ſans y appeller celui de Zurich, afin de ſe concerter enſemble dans ces conjonctures; où après bien des irréſolutions, les députés s'ajournerent derechef dans cette ville, pour le 10, obligés de ſe munir reſpectivement de pouvoirs plus étendus au ſujet de Zurich. 1442.

1442. Dans cet intervalle, le margrave d'Hochberg s'était rendu le 26 Août, à Zurich, avec le baron de Truchfes, grand baillif de la Suabe, au nom de l'empire; ces deux feigneurs jurerent le 28 Août, conjointement avec les deux confeils, dans l'églife collégiale, l'obfervation de la derniere alliance; le baron de Truchfes au nom de l'empereur, & le margrave en celui des ducs d'Autriche. Cette cérémonie s'exécuta avec beaucoup de folemnité, & aux acclamations de toute la bourgeoifie de Zurich, & de plufieurs milliers d'habitans de ce canton, accourus de quelques lieues à la ronde, pour jouir de ce fpectacle; les uns & les autres ne fe doutant pas dans ce moment d'ivreffe, que leur ruine totale réfulterait de ce traité.

SECTION VIII.

SUITES DE CETTE ALLIANCE.

GUILLAUME de Grunenberg & Thuring d'Hallwyl, ayant comparu le 3 Septembre, à la diete de Lucerne, au nom de l'empereur & des ducs d'Autriche, en redemandant aux cantons de la part du duc Sigifmond, la reftitution des états

Section VIII. Suites de cette alliance.

qu'ils avaient enlevé au feu duc Frédéric, en 1415; comme ayant dépouillé ce prince au milieu d'une paix profonde & scrupuleusement observée de sa part. La diete prit cette demande *ad referendum*, & renvoya ces députés au 10; lesquels ayant comparu une seconde fois, l'avoyer de Lucerne, Ulrich de Hertenstein, président de cette diete, refusa cette restitution au nom des cantons, en légitimant pleinement leurs hostilités contre le défunt duc Frédéric, en 1415; par les ordres réitérés de l'empereur Sigismond & du concile de Constance, auxquels ils devaient obédience, comme états de l'empire & chrétiens catholiques fideles; par l'exemple du bourgrave de Nuremberg, électeur de Brandebourg, & par celui de divers princes Allemands, qui n'étaient point inquiétés sur les domaines qu'ils avaient enlevés à cette époque au duc Frédéric; par l'acte de cession perpétuelle des susdits domaines, que les cantons avaient obtenu de l'empereur Sigismond, en 1415, le dimanche avant la St. Jean Baptiste, confirmé & amplifié le 12 Mai 1418, de la part de ce monarque; & enfin, par la ratification pléniere de cette cession perpétuelle aux cantons, du défunt Frédéric d'Autriche, faite à Constance le 22 Mai 1418. Au surplus, le can-

1442.

1442. ton de Berne fit valoir, outre ces titres justil catifs, l'acte que l'empereur Sigismond lui ava délivré en 1434, qui mettait cette républiqu pour toujours à couvert de toute recherche, (la part de la maison d'Autriche, sur la possessic de l'Argäw. Outre cette justification verbale (leur refus, les cantons prirent le parti d'(faire dresser un mémoire, qui fut remis de le part, au margrave d'Hochberg, en le priant (le faire parvenir à l'empereur & aux ducs d'A triche.

Cette affaire ainsi terminée, la diete fit requ rir Zurich, de lui communiquer son alliance av la maison d'Autriche. Les députés de Zurich plaignirent amérement de l'exclusion, qui v nait de leur être donnée par les autres cantons ces deux dietes; exclusion qui blessait ouvert ment leur prérogative de premier canton, même toutes celles d'un état confédéré; ce q était incontestable: aussi la plûpart des historie & les mémoires du tems blâmerent beaucou cette démarche des cantons envers Zurich, do les députés assurerent d'ailleurs cette diete, q le dit traité ne contrevenait en rien aux statu de la confédération Helvétique. Pour s'en écla cir, les représentans de Berne, de Lucern

d'Ury, d'Underwalden & de Zug, ſe rendirent le 11, à Zurich, où le chevalier Graff leur fit lecture de ce traité, en refuſant néanmoins de leur en délivrer copie. Revenus le 15 à Lucerne, ces députés furent obligés de convenir, que les articles de cette alliance ne contrevenaient en aucune maniere à la confédération Helvétique, ou qu'elle y était expreſſément réſervée. La diete parut ſatisfaite de ce rapport, & informée dans le même tems, que Hallwyl & Grunenberg faiſaient depuis une quinzaine de jours, ſous main, tous les efforts poſſibles, pour engager la nobleſſe, les villes & les communautés des domaines, actuellement en litige entre la maiſon d'Autriche & les cantons, à ſécouer la domination de ceux-ci, & à reconnaître celle du duc Sigiſmond, les membres de cette diete, à la réſerve de ceux d'Ury, ſe déterminerent à parcourir le 14 & le 15, le comté de Baden & les bailliages médiats de l'Argäw, conjointement avec les députés de Zurich, afin de ſonder les diſpoſitions actuelles de ces diſtricts envers leurs cantons corrégens, qui mirent à deſſein prémédité le bourguemaître Stuſſi à la tête de cette députation, à laquelle l'on répondit de toutes parts, par des proteſtations feintes & ſinceres, d'une fidélité inviolable,

1442.

Section VIII.

1442. Berne & Lucerne, ayant pris la même précaution; Berne, à l'égard du haut & bas Argäw, & Lucerne avec les villes de Sempach & de Surfée, & les bailliages de Munster, de Wikon & de Kriens; les députés de ces deux cantons reçurent dans leur tournée, des assurances & des protestations, dont ils eurent tout lieu d'être satisfaits.

L'empereur Frédéric, pour lors à Rhinfelden, fut très-piqué contre les Zuricois, en apprenant que Stussi avait été le chef d'une députation chargée de s'opposer aux intrigues d'Hallwyl & de Grunenberg; & en fit faire des reproches très-vifs au sénat de Zurich, qui répondit au margrave d'Hochberg, chargé de cette commission, que si Sa Majesté Impériale voulait honorer Zurich de sa présence, le gouvernement & la bourgeoisie feraient tous leurs efforts, pour convaincre ce monarque de leur attachement inviolable; ce qui engagea l'empereur à se rendre le 19, dans cette ville, avec un cortége aussi brillant que nombreux, de princes, de prélats, & de seigneurs Allemands, qui, avec leur suite, formaient environ 1000 chevaux. Frédéric fut reçu à Zurich, avec une allégresse universelle, au grand déplaisir des cantons; la régence s'empressant

Suites de cette alliance.

ſant à l'envi de la bourgeoiſie, de rendre tous les honneurs imaginables à ce monarque ; lequel 1442. en échange, accorda aux Zuricois, la jouiſſance de beaucoup d'immunités & de diſtinctions dans toute l'étendue de l'empire d'Allemagne. Le 23, les conſeils & la bourgeoiſie prêterent à l'empereur le ſerment d'obſervation de l'alliance. Le 24, ce monarque ſe rendit avec ſa ſuite, ſur une flottille de 30 barques ou bateaux, à Rapperſchweil, qui s'était ſouſtraite en 1415, à la domination Autrichienne, & qu'il engagea à s'y remettre, en prêtant au margrave d'Hochberg, un nouveau ſerment d'hommage, pour & en faveur du duc Sigiſmond d'Autriche. Le 27, l'empereur revint à Zurich ; le 28, il y donna audience aux députés d'Ury, & leur confirma les immunités & l'indépendance de leur canton, n'ayant pris aucune part aux expéditions confédérées de 1415. Le 29, ce monarque ſe rendit à Winterthur, & engagea le corps municipal & la bourgeoiſie de cette ville, à ſe remettre ſous la domination de la maiſon d'Aútriche ; & ayant renvoyé le 30, la plus grande partie de ſon cortége à Conſtance, Frédéric viſita le château & le comté de Kybourg, reçut le ſerment d'hommage de ſes habitans, revint le 1 Octobre à Zurich, en partit le lende-

1442. main & alla coucher à Baden. L'empereur ſe rendit le 2, au monaſtere de Kœnigsfelden, où viſitant les tombes de ſes ancêtres, il leur fit faire un ſervice ſolemnel; de-là, il prit avec 600 chevaux la route d'Araw, de Zofinguen, de Soleure & de Berne, pour ſe rendre à Fribourg, où il reçut le ſerment d'hommage de cette ville, pour la maiſon d'Autriche, & une ſeconde députation de Berne, Lucerne, Schweiz, Underwalden, Zug & Glarus, que ce monarque renvoya à ſon retour dans ces contrées. De Fribourg, l'empereur prit ſon chemin par Lauſanne & Geneve, où il eut une entrevue avec le nouveau pape, Félix V; il quitta Geneve au bout de quinze jours; revint ſur ſes pas, par Beſançon & Montbelliard, où il ſéjourna quelque tems; arriva le jour de la St. Martin à Bâle, où il avait refuſé de ſe rendre au milieu de Septembre, malgré les inſtances & les prieres réitérées du concile; & termina cette tournée par Conſtance, où ce monarque arriva le 19 Novembre. Le 24, l'empereur perſuada la ville de Dieſſenhofen, de ſuivre l'exemple de Rapperſchweil & de Winterthur; le 28, il donna audience aux députés des ſix cantons, nommés ci-deſſus, & leur refuſa de nouveau la confirmation de leur indépen-

Suites de cette alliance.

dance & confédération, à moins qu'ils ne reſtituaſſent les domaines enlevés de leur part au 1442.
duc Frédéric en 1415, & les congédia avec cette réponſe. Ce monarque partit le lendemain pour St. Gall, où il reçut le ferment d'obédience de cette ville, en ſa qualité de ville impériale; mais il ne put l'engager d'accéder à l'alliance de Zurich avec la maiſon d'Autriche; de-là il retourna par Feldkirch & Inſpruck à Vienne.

Les cantons, à la réſerve de celui de Zurich, s'étaient raſſemblés le 25 à Zug, pour ſe concerter ſur le parti à prendre dans ces conjonctures vis-à-vis de l'empereur, dont la conduite très-ſuſpecte, les inquiétait de plus en plus; ce monarque ſollicitant lui-même & faiſant ſolliciter ouvertement, les villes, la nobleſſe & les communautés du comté de Baden & de l'Argäw, de ſe remettre ſous la domination Autrichienne. Le prince abbé de St. Gall, ayant été appellé à cette diete, auſſi-bien que les comtes de Toggenbourg & les Vallaiſans, ces derniers furent d'avis, au rapport de quelques hiſtoriens, d'arrêter l'empereur avec ſa ſuite, à ſon paſſage ſur les terres de Berne ou dans cette ville, & de ne le relâcher, qu'après en avoir reçu ſatisfaction, ſur tous leurs griefs. Cet avis fut rejetté par les autres mem-

Section VIII.

bres de cette diete, qui résolurent de s'en tenir
1442. aux représentations à l'égard de ce monarque, & de le recevoir, lorsque l'occasion s'en présenterait, avec tous les honneurs dûs à son rang. Cette modération des états confédérés, vis-à-vis d'un prince leur ennemi à demi déclaré, était d'autant plus digne d'éloges, que le droit des gens usité dans ce siecle, ne prescrivait point une délicatesse de cette nature. L'empereur s'étant conduit avec la même imprudence à l'égard de Mathias Corocicus, roi de Hongrie, ce vaillant défenseur de la chrétienté ne se fit pas le moindre scrupule d'arrêter Frédéric III. Charles le hardi, duc de Bourgogne, fit arrêter en pareil cas, sans hésiter Louis XI, roi de France, quoiqu'il fût son seigneur suzerain.

L'on a vu le canton de Zurich, plus malheureux que coupable dans la précédente guerre civile, traité fort durement par la majeure partie des arbitres, se soumettre à leur prononcé, sans pouvoir désarmer l'animosité de ses ennemis, & outré d'un procédé aussi révoltant, se jeter entre les bras de la maison d'Autriche. L'on verra cette république, dès lors absolument sortie de sa sphere, & uniquement dirigée par les généraux Autrichiens, courir durant quelques années,

Suites de cette alliance.

à sa ruine totale, dans l'espoir d'y entraîner les autres cantons, en supportant, sans murmurer, toutes les calamités de la guerre la plus désastreuse. Si nos ancêtres se sont trouvés à deux doigts de leur perte, par leurs sanglantes dissentions; si les états confédérés n'ont évité leur subversion entiere, durant cette époque déplorable, qu'au moyen de la faiblesse inconséquente, qui formait pour lors le caractere dominant des trois princes Autrichiens; si enfin la Suisse, ravagée tour-à-tour pendant cinq ans, par les deux partis, avec un acharnement digne des fureurs d'une guerre civile, n'a pu se remettre de longtems, de ces dévastations réciproques; qui faut-il en accuser? Les Zuricois poussés au désespoir, ou les cantons de Schweiz & de Glarus, qui les y ont poussés? Nous remettrons au lecteur impartial, la solution de ce problême politique. 1442.

Zurich ayant obtenu le 8 Août, à Frankfort, un décret de l'empereur, qui adjugeait le pays de Gaster & la seigneurie de Windek à ce canton, se prépara dès le milieu d'Octobre à s'emparer de ce district, & fit conjointement avec les baillifs & vassaux Autrichiens des préparatifs de guerre. Les villes de Rapperschweil, de Winterthur, de Dieffenhofen & de Frauenfeld fu-

rent pourvues, de même que le château de Ky-
1442. bourg, dans le courant de Décembre, de garnisons Autrichiennes, & il s'y fit de grands amas de vivres & de munitions aussi bien qu'à Zurich. Ces préparatifs de guerre furent précédés d'une démarche du canton de Zurich, qui piqua extrêmement ceux de Schweiz & de Glarus, le premier ayant traduit les 10 communautés du comté de Sargans, devant le tribunal d'Ulrich, baron de Hohen-Klinguen, baillif de la Thurgovie, pour avoir abjuré leur *Land-Recht* avec cette république : le comté de Sargans fut mis le 19 Novembre au ban de l'empire.

Le marcgrave d'Hochberg se rendit les pre-
1443. miers jours de Janvier à Zurich, pour y veiller aux intérêts de la maison d'Autriche, & s'étant arrogé, sous ce prétexte, en très-peu de tems, presque tout le pouvoir souverain, il fit recevoir Thuring d'Hallwyl en qualité de capitaine général des Zuricois, qui le 24 Janvier lui prêterent, à la réserve des deux sénats, le serment d'obédience; ce qui indigna tout le corps Helvétique. En vain les députés de Lucerne, d'Ury, d'Underwalden & de Zug s'étaient rendus le 15 Janvier à Zurich, afin de ramener ce canton à ses véritables intérêts, ils furent très-mal reçus de

Suites de cette alliance.

la bourgeoiſie, & n'obtinrent des conſeils réunis qu'une réponſe vague & peu ſatisfaiſante : une députation de Berne & de Soleure, envoyée ſur la fin de Janvier pour cet effet n'eut pas plus de ſuccès. Tandis que les autres cantons faiſaient d'inutiles efforts, pour détacher les Zuricois de la maiſon d'Autriche, ceux ci ſe piquerent de montrer leur éloignement pour les confédérés ; en aboliſſant parmi leurs troupes les croix blanches, qui avaient toujours formé la marque diſtinctive des confédérés en campagne; & en leur ſubſtituant les croix rouges, de tout tems celles de la maiſon d'Autriche, dont les Zuricois arboraient ainſi les couleurs ; ce qui, dans ce ſecle, formait une marque déciſive de ſujétion. Voyez au ſujet de ces marques diſtinctives, la trente & unieme ſection de ce volume. 1443.

Non ſatisfaits d'aliéner les autres cantons par cette conduite, les Zuricois firent fortifier & garnir de troupes, dès les premiers jours de Janvier, les défilés & les paſſages de leur canton, limitrophes de ceux de Schweiz & de Zug, qui en firent autant de leur côté. Dans le même tems, Jean, baron de Rechberg, fit enlever, à Sékinguen, un bourgeois d'Araw, & à Winterthur deux bourgeois de Lucerne, qu'il fit tranſporter & em-

1443. prisonner dans le Klekgäw. Ces violences ayant engagé les cantons à convoquer une diete à Berne, & au bout de 15 jours une seconde à Baden, auxquelles Zurich fut invitée, leurs menaces réitérées obligerent le margrave d'Hochberg, à faire remettre ces trois prisonniers en liberté, & à leur faire donner les satisfactions requises. Cette affaire terminée, les cantons firent, de même que Soleure, de nouveaux & d'inutiles efforts à la diete de Baden, pour engager Zurich à renoncer à son alliance avec la maison d'Autriche; cette république prétendant s'être réservée, lors de son accession au pacte confédéral, le droit de faire des traités d'alliance & de combourgeoisie, avec qui bon lui semblerait, pourvu qu'ils ne portassent aucune atteinte à cette confédération. Cette réplique justificative des Zuricois était fondée, quant à cette réserve; mais leur serment prêté à d'Hallwyl, les marques distinctives des confédérés, qu'ils venaient de quitter, en arborant celles de la maison d'Autriche, leurs frontieres fortifiées & garnies de troupes, & enfin leurs menaces continuelles aux habitans de Gaster & de Windek, en leur faisant signifier le décret impérial; formaient en échange des infractions manifestes à la confédération Helvétique.

Suites de cette alliance.

Sur quoi les cantons de Lucerne, d'Ury, de Schweiz & d'Underwalden firent citer celui de Zurich, de comparaitre à Notre-Dame des Hermites, leur *Mahl-Statt* réciproque, afin d'y vuider leurs différends, selon la forme du droit Helvétique. Les députés de Zurich se rendirent à la vérité à ce congrès; mais ils refuserent de mettre la validité de leur alliance en compromis, entre les mains des arbitres choisis dans les autres cantons; en offrant néanmoins d'entrer en conférence à ce sujet avec ces quatre cantons, pourvu que celui de Zurich pût choisir ses arbitres parmi les villes impériales; proposition qui fut rejettée hautement par Ury, Schweiz & Underwalden. La régence de Berne écrivit dans le même tems une lettre très-forte aux cantons de Schweiz & de Glarus, en les exhortant de faire une derniere tentative auprès de Zurich, afin d'éviter une seconde guerre civile, en leur déclarant, qu'elle prendrait parti contre l'agresseur. Cette lettre, remplie de reproches indirects, concernant les landammans de Réding & de Tschudi, leur faisant craindre d'être responsables envers le corps Helvétique de cette rupture, les porta à changer de ton avec les députés Zuricois, en faisant succéder les sollicita-

1443.

1443. tions aux menaces. Mais pour le malheur de la Suiſſe, ce lénitif vint trop tard; les Zuricois s'étant donnés plutôt des maîtres que des alliés, dans les princes Autrichiens, ils eurent dès-lors les mains liées, pour tout ce qui aurait pu les ramener aux autres états confédérés, & rétablir entr'eux l'ancienne harmonie & la cordialité Helvétique.

SECTION IX.

SECONDE GUERRE CIVILE.

COMME le peuple outrepaſſe d'ordinaire les intentions de ſon ſouverain, lorſque celui-ci eſt obligé de le mettre dans ſa confidence, les payſans Zuricois domiciliés ſur les bords du lac de Zurich, inſulterent les citoyens de Schweiz & de Glarus, & firent une irruption dans les nouveaux domaines de Schweiz, non-ſeulement ſans aucun ordre ſupérieur, mais même, malgré les remontrances du bourguemaître Stuſſi. Sur cette hoſtilité, le canton de Schweiz prit les armes, envoya ſes lettres réquiſitoires aux autres cantons confédérés, poſta ſes troupes le 18 Mai à

Seconde guerre civile.

Pfæffikon, ſous les ordres du landammann de Réding, qui y fut joint le 19 par celles de Glarus, ayant le landammann de Tſchudi à leur tête. Ce corps réuni envoya le 20 ſa déclaration de guerre à Zurich, ſe porta le même jour ſur Härden, où il détruiſit une grande partie du pont de Rapperſchweil, & reçut le 21 les déclarations de guerre de Zurich, du marcgrave d'Hochberg, de Thuring d'Hallwyl, de Louis Meyer, commandant de Rapperſchweil, du chevalier Albert de Breiten-Landenberg, commandant de Winterthur, du chevalier Henri de Schwendi, ancien bourguemaître de Zurich, & qui en ſortant de cette charge le 27 Décembre de l'année précédente, avait été revêtu de celle de baillif Autrichien du comté de Kybourg. 1443.

Les villes de Baden & de Bremgarthen, s'étant laiſſé perſuader par le marcgrave d'Hochberg, de ſe remettre ſous la protection Autrichienne, reçurent le 19 Mai des garniſons allemandes, furent pourvues de munitions par Zurich, qui le même jour renouvella ſon traité de combourgeoiſie avec Bremgarthen.

La guerre ainſi rallumée, un corps d'environ 800 Autrichiens & Zuricois, commandés par les chevaliers de Breiten-Landenberg & de Schwen-

1443. di, s'embarqua le 22 ſur le lac de Zurich, dans 14 barques armées; fit une deſcente ſur les terres de Schweiz auprès du village de Freyenbach; diſſipa deux détachemens de Schweiz, qui voulurent s'oppoſer à cette deſcente; ſaccagea Freyenbach & Bachi; & eut au bout d'une heure près de 1200 hommes ſur les bras, qui l'attaquant à grands cris & avec beaucoup d'impétuoſité, l'obligerent à ſe battre en retraite vers ſes barques, que ce corps combiné parvint à regagner, à la ſuite d'une mêlée très-acharnée, où les deux partis combattant avec une valeur égale, perdirent environ 100 hommes, parmi leſquels les Zuricois regretterent ſur-tout, le chevalier Albert de Breiten-Landenberg.

Lucerne, Ury, Underwalden & Zug, décidés depuis 4 jours, à ſe déclarer contre Zurich, en faveur de Schweiz & de Glarus, venaient de réunir leurs troupes au nombre d'environ 1500 hommes, le 22 Mai, auprès de Baar, dans le canton de Zug. Le ſoir du même jour, le bourguemaître Stuſſi ſortit de Zurich, à la tête de l'infanterie Zuricoiſe, marcha vers les frontieres de Zug, & renforcé à toute heure, il arriva le 23 à l'aube du jour, avec environ 5000 hommes, auprès de Blikenſtorf, qu'il ſaccagea & livra aux flammes,

Seconde guerre civile.

après avoir dissipé deux détachemens de Zug, chargés de défendre les passages retranchés de ce district. Stussi s'avançant de là sur Baar, fut consterné d'appercevoir l'armée combinée de ces quatre cantons, rangée en bataille sur les bords de la Lorez, dont elle s'apprêtait à lui disputer le passage. A cette découverte, le bourguemaître de Zurich fit faire halte à ses troupes; & après avoir délibéré avec ses principaux officiers, sur le parti à prendre dans ces conjonctures, ne voulant pas être l'aggresseur vis-à-vis de ces quatre cantons, il conduisit son armée à deux lieues de-là, sur le Hirzel, & s'y réunit vers les onze heures, aux margraves Jaques de Brandebourg, & Guillaume d'Hochberg, aux comtes Louis d'Helfenstein & d'Henri de Pitsch, qui venaient d'arriver de leur côté à ce poste avec 1000 gens d'armes, que la maison d'Autriche & la ligue du bouclier de St. Georges avaient envoyé à Zurich, dès les premiers jours de Mai. Toutes ces troupes furent encore renforcées à midi par Thuring d'Hallwyl, qui conduisait la bourgeoisie de Zurich & l'infanterie allemande, au nombre de 1500 hommes à ce rendez-vous général, où tous ces chefs reçurent au même instant, de la part de ceux de l'armée confédérée de Baar, les déclarations de 1443.

Section IX.

guerre de ces quatre cantons, à celui de Zurich
1443. & à ses nouveaux alliés, malgré les ménagemens que le bourguemaître Stussi venait d'observer à leur égard.

L'armée confédérée passa le même soir la Sihl, auprès de Babenwag, d'où ses chefs dépêcherent un courier aux landammanns de Réding & de Tschudi, postés depuis le 22, le premier à Pfæffikön, & le second à Schumärikon, de venir les joindre. Si les Zuricois & leurs alliés avaient sçu profiter dans ce moment décisif, de la supériorité qu'ils avaient par leur position, leur cavalerie, leur artillerie, & au moins 2000 hommes de plus, sur l'armée confédérée, en tombant sur elle, au moment qu'elle passait la Sihl, il y a toute apparence qu'ils auraient remporté une victoire complette; & que cet avantage décisif, en ralentissant l'ardeur des cantons, aurait donné une tournure toute différente aux opérations de cette campagne, terminée probablement à la suite de cette bataille, par une pacification honorable & avantageuse aux Zuricois. Pour le malheur de ces derniers, l'esprit de dissention commença dès-lors à se manifester parmi leurs chefs, qui perdant à disputer, le tems qu'il aurait fallu employer à combattre, s'arrêterent après de longues alter-

Seconde guerre civile.

cations, au plus mauvais parti, qui fut de se retirer sur les derrieres de l'Albis, avec le gros 1443.
de leur armée, en laissant 1200 hommes des bailliages de Knonau, de Horgen, de Wollishofen, de Wettischwyl & Birmenstorf, à la défense des retranchemens du Hirzel, sous les ordres de Hans Meyer de Knonau, auquel ils laisserent une dixaine de fauconnaux & une cinquantaine d'arquebuses.

Informés de cette retraite, les commandans de l'armée confédérée assirent le soir du 23 leur camp dans la plaine, entre Esch & Rehliberg, à une petite demi-lieue du Hirzel & en vue de ces retranchemens; dans l'intention de les attaquer, après la jonction des troupes de Schweiz & de Glarus, craignant d'avoir toute l'armée ennemie sur les bras, s'ils exécutaient leur attaque auparavant. Mais n'ayant pu contenir l'ardeur de leurs troupes, sur tout de celles de Zug, outrées du sac de Blikenstorf, qui demandaient à grands cris, d'être conduits aux retranchemens ennemis, les commandans furent obligés de les attaquer à nuit tombante, veille de la fête de St. Urbain. Meyer repoussa avec beaucoup de valeur les deux premieres attaques de l'avant-garde, faites à la vérité avec plus de bravoure que d'ordre; mais ce corps ayant

Section IX.

été ſoutenu le lendemain de grand matin, dans
1443. une troiſieme attaque, par le reſte de cette armée confédérée, rangée en bataille; Pierre de Lutishofen, avoyer de Lucerne & commandant du centre, pénétra le premier dans les retranchemens Zuricois, où Meyer lui oppoſa la réſiſtance la plus valeureuſe; ce qui occaſionna une mêlée très-ſanglante, dans laquelle ces deux chefs périrent au bout d'une heure, en faiſant chacun des prodiges de valeur. Les Zuricois continuaient, malgré la perte de leur capitaine, & la ſupériorité de leurs ennemis, à ſe défendre en déſeſpérés, lorſque Hans Muller & Marquards Zelger, landammanns du haut & bas Underwalden, ayant la gauche de cette attaque avec les troupes de ce canton, & pénétrant de leur côté par la droite du retranchement, tomberent à grands cris & avec beaucoup d'impétuoſité ſur le flanc droit des Zuricois; qui ayant perdu plus du tiers des leurs, parmi leſquels ſe trouvaient leur capitaine & d'autres officiers, & voyant qu'ils n'avaient aucun ſécours à eſpérer de leur armée, ils abandonnerent le champ de bataille aux confédérés, ſe retirerent avec beaucoup de précipitation à Kilchberg, & furent pourſuivis juſqu'à Horgen.

Ce combat coûta aux deux partis environ 1000 hommes,

Seconde guerre civile.

hommes, étendus ſur le champ de bataille, parmi
leſquels ſe trouvaient Pierre de Lütishofen, avoyer 1443.
de Lucerne, Hans Muller & Marquard Zelguer, landammanns du haut & bas Underwalden, & Hans Meyer de Knonau, capitaine des Zuricois, avec la plupart de ſes officiers. Que faiſait, me demandera-t-on avec ſurpriſe, l'armée Zuricoiſe durant ce combat ? Ses chefs délibéraient & diſputaient enſemble, ſur le parti qu'ils avaient à prendre; tandis qu'il ne leur en reſtait qu'un ſeul, celui d'accourir ſans délai au ſecours de ce poſte, qu'ils n'auraient jamais dû abandonner; tandis qu'ils recevaient courriers ſur courriers du capitaine Meyer & de ſon corps, ainſi abandonnés à la boucherie par leur lâcheté; enfin, ils eurent celle de ſe retirer à Zurich, malgré les remontrances & les proteſtations du bourguemaître Stuſſi, dit Bullinguer. En ce cas-là, qui empêchait ce dernier de marcher avec ſon infanterie au ſecours de ſes compatriotes, & de repouſſer les confédérés ? Du reſte, nos hiſtoriens varient beaucoup ſur les circonſtances de ce combat, le nombre des combattans & leur perte réciproque; les auteurs Zuricois ayant tâché de colorer cette lâcheté, tandis que Tſchudi & d'autres ont cherché à l'aggraver. Le lendemain & ſurlendemain

de cette affaire, si funeste & si deshonorante aux
1443. Zuricois & à leurs alliés, se passerent de leur part en plaintes & reproches réciproques.

L'armée victorieuse fut jointe le 25 par les landammanns de Réding & de Tschudi, à la tête de 1000 hommes, après que ceux-ci eurent laissé les 1000 restans à Pfæffikon & Schumärikon, pour observer la garnison de Rapperschweil; & s'étendit durant cinq jours sur les domaines Zuricois, en brûlant & saccageant Thalwyl, Horgen, Kilchberg & divers autres villages, *avec une cruauté, une barbarie*, dit feu Mr. le baillif Tscharner, *digne des fureurs d'une guerre civile.* A la suite de ces ravages, l'armée confédérée, portée dans cet intervalle par divers renforts à 6000 hommes, se porta le 30 Mai sur Bremgarthen, où elle fut jointe le 31 par 4500 Bernois & 500 Soleuriens, dont les commandans avaient envoyé le 27 leur déclaration de guerre au canton de Zurich & à la maison d'Autriche, & s'étaient emparés chemin faisant, de Mellinguen. La bourgeoisie de Bremgarthen, saisie d'effroi aux approches d'une armée confédérée d'onze mille hommes, qui se préparait à l'assiéger des deux côtés de la Reuss, lui ouvrit ses portes, le 1 Juin, & prêta un nouveau serment de fidélité à ces six

Seconde guerre civile.

cantons corrégens ; la bourgeoisie de Baden suivit 1443.
cet exemple le 3, renvoya sa garnison, & prêta le 4, le même serment aux susdits six cantons. L'armée confédérée soumit en passant, Kaisersstuhl & Klingenaw, & étant rentrée sur le territoire de Zurich, s'empara des châteaux du vieux Régensperg, du nouveau Régensperg, de Rumland & de Gruninguen. Le commandant de ce dernier château, Pierre Kilchmatter, fut massacré par un soldat d'Underwalden, le lendemain qu'il eut remis cette place par accord, à la grande indignation des chefs Bernois, Lucernois & Soleuriens, qui ayant vainement demandé justice de ce meurtre, inoui parmi les troupes confédérées, ramenerent le 16 Juin leurs concitoyens respectifs chez eux, en prenant leur route par le comté de Baden & les bailliages médiats de l'Argäw.

Les troupes des cinq cantons démocratiques continuerent leurs ravages sur les domaines de Zurich, & ne trouvant plus rien à saccager, se séparerent aussi à la fin de Juin. Les contingens d'Ury, de Schweiz & d'Underwalden, passant par le monastere de Rutti, qui avait servi de sépulture aux maisons de Kybourg & de Toggenbourg, pillerent les moines, les assommerent de coups, enleverent les cloches, & porterent une

Section IX.

main ſacrilege ſur les tombes des comtes de Ky-
1443. bourg, de Toggenbourg & de Thierſtein, de même que ſur celles de pluſieurs ſeigneurs tués à la bataille de Næffels. Les reſtes inanimés de cette illuſtre nobleſſe, ſervirent de jouets à la férocité brutale du ſoldat, dont la rapacité dépouilla ces ſépultures de tout ce qui pouvait la tenter. Le cadavre du dernier comte de Toggenbourg ne fut pas même épargné dans cette ſpoliation ſacrilege, quoique bienfaiteur magnanime des cantons de Schweiz & de Glarus. L'on ne peut qu'être révolté, en voyant ces excès d'horreur reſter impunis, par la connivence des commandans, puiſqu'ils avaient été prohibés en 1393, ſous peine de la vie par la convention de Sempach. Quelques jours après, ces troupes allerent faire un pélérinage à Notre-Dame des Hermites, pour expier leurs rapines ſacrileges.

Le margrave d'Hochberg fut réduit par les diſſentions inteſtines de Zurich, qui augmentaient de jour en jour, entre la bourgeoiſie de cette ville, & la nobleſſe & les troupes Allemandes, à être ſpectateur de ces ravages, tout comme les comtes Jaques de Luzelſtein & Louis de Helfenſtein, qui commandaient la cavalerie Autrichienne; & cet eſprit de diſcorde ayant gagné

Seconde guerre civile.

Thuring d'Hallwyl & le bourguemaître Stussi, au point de les brouiller ensemble, il en résulta 1443.
une inaction complette de leur part, tandis qu'ils auraient dû voler au secours de la patrie. Le margrave envoya à l'empereur & aux princes d'empire, une rélation de l'assassinat de Kilchmatter, & des horreurs sacrileges commises à Rutti, dont les cantons démocratiques ne purent se laver, malgré un mémoire justificatif, qu'ils envoyerent aux princes Allemands depuis Brunnen, où ils s'étaient assemblés pour cet effet.

En représailles de ces ravages, les comtes de Luzelstein & d'Helfenstein firent les premiers jours de Juillet des irruptions dans le comté de Baden & dans les bailliages médiats de l'Argäw, où ils saccagerent plusieurs villages & les livrerent aux flammes; tandis que le baron de Rechberg en fit autant dans le comté de Toggenbourg, & dans les environs de Wyl. C'est ainsi que ces contrées furent ravagées tour à tour par les deux partis.

Afin de prévenir toute irruption ultérieure, de la part des Zuricois & de leurs alliés, les cantons se remirent en campagne, après s'être concertés ensemble à Lucerne, sur leurs opérations ultérieures; dont le plan fut, que Lucerne,

Section IX.

Ury, Schweiz, Underwalden, Glarus & Z
1443. attaqueraient de nouveau Zurich, tandis
Berne & Soleure se porteraient de leur côté sur
domaines Autrichiens en Alsace & en Suabe.
troupes des six cantons se réunirent le 21 Juil
auprès d'Hédinguen, dans les bailliages méd
de l'Argaw, au nombre d'environ 5000 homm
& s'avancerent le 22, à l'aube du jour, v
Zurich, en passant sur l'Albis. N'ayant pu ê
retenues par une députation du pape Félix &
concile de Bâle, qui voulaient arranger à t
prix une pacification entre les parties belligér
tes, l'armée confédérée s'avança vers les villa
limitrophes de Zurich, projettant de s'empa
des fauxbourgs de cette ville; en vain, les gar
avancées Zuricoises y ayant porté l'allarme, 5
hommes se porterent sur l'Albis, dans un emp
cement fortifié par la nature, pour en défen
le passage aux confédérés, n'ayant reçu auc
secours de Zurich, tandis que toutes les for
de cette république auraient dû se porter à
poste, ses braves défenseurs furent obligés
l'abandonner à l'armée confédérée, & de se re
rer vers le pont de Sihl, après une résistan
très-valeureuse, mais qui ne put être de long
durée, vu la grande supériorité de leurs ennem

Seconde guerre civile.

Pour réparer cette troisieme faute capitale, commise par les Zuricois & leurs alliés depuis deux mois, & effacer la honte de leur inaction, ils sortirent enfin des murs de Zurich, dans l'intention de combattre les confédérés. La noblesse Allemande jointe à celle de Zurich, formait un avant-garde d'environ 1200 chevaux, sous les ordres du baron de Rechberg, à la place des comtes de Luzelstein & d'Helfenstein, pour lors hors de Zurich; l'infanterie & le corps de bataille, d'environ 3500 hommes, était commandée par Thuring d'Hallwyl & le bourguemaître Stussi. Cette armée ayant passé le pont de la Sihl, y fut renforcée par 7 à 800 hommes, accourus des bailliages limitrophes, & la cavalerie s'étant placée sur ses deux aîles, elle marcha dans cet ordre à celle des confédérés. Le combat fut d'abord très-vif; & le baron de Rechberg fut sur le point de décider la victoire en faveur de son parti, à la suite de deux charges fort impétueuses de sa cavalerie, qui pénétra dans les rangs confédérés & les mit en désordre; mais les landammanns de Réding & de Tschudi, sécondés par celui de Zug, Jost Spiller, étant parvenus, non-seulement à repousser cette cavalerie, mais à la couper même de son infanterie, à la suite d'une

1443.

Section IX.

1443. manœuvre combinée avec beaucoup de ſagacité par ces trois chefs, & exécutée par leurs troupes avec autant de promptitude & de préciſion que de bravoure; le baron de Rechberg repaſſa le pont de la Sihl avec ſes gens d'armes, à la réſerve d'une cinquantaine, qui mettant pied à terre, voulurent partager les périls de cette bataille avec l'infanterie: celle-ci découragée & affaiblie par l'abandon de ſa cavalerie, ſe battit mollement en retraite durant une demi-heure, au bout de laquelle ſuivie d'une terreur panique, elle repaſſa la Sihl avec tant de précipitation, que ce pont étroit ne pouvant donner paſſage à cette foule effrayée, une grande partie des fuyards ſe précipita dans la riviere, pour lors très-baſſe, où néanmoins il en périt beaucoup.

Un petit nombre de citoyens Zuricois, encouragés par les exhortations du bourguemaître Stuſſi, ſe dévouerent généreuſement au ſalut de la patrie, en défendant la tête du pont contre l'armée confédérée. Tous ces braves gens, tués au bout d'une demi-heure, ou mis hors de combat par leurs bleſſures, il ne reſtait pour la défenſe de ce poſte, que le bourguemaître tout ſeul, qui, d'une taille preſque giganteſque & d'une force de corps ſurnaturelle, employa ces

avantages pour défendre l'entrée du pont, en se servant tour à tour de sa hallebarde & de sa hache d'armes. Stussi, en combattant ainsi avec une valeur héroïque, arrêta l'avant garde confédérée tout court à ce passage, & se fit une espece de parapet des corps palpitans d'une douzaine d'ennemis étendus à ses pieds; car tel était le sort de tout confédéré qui osait l'attaquer. Enfin, deux soldats Lucernois s'étant glissé sous le pont, en souleverent & détacherent deux planches avec leurs hallebardes, derriere le bourguemaître de Zurich, auquel ils porterent par cette ouverture deux coups mortels, qui le firent tomber expirant dans la riviere; ce qui ouvrit enfin le passage de la Sihl aux confédérés. C'est ainsi que Horatius Cocles défendit, au rapport de Tite Live, la tête du pont du Tibre contre les troupes de Porsenna, & donna le tems aux Romains d'abattre ce pont derriere lui. Mais, dans ce paralelle d'héroïsme, celui du Romain n'est rien moins qu'avéré, ayant suffisamment prouvé dans le volume précédent, à quel point il faut se défier des récits de Tite-Live; tandis que l'action héroïque du bourguemaître de Zurich, est constatée par tous nos auteurs contemporains, par ceux même qui ont manifesté le plus d'animosité con- 1443.

Section IX.

tre lui, & qui n'ont pu refuser leurs justes éloges à sa fin glorieuse. Nous ajouterons sur les mêmes témoignages, que le bourguemaître Stuffi ayant accompagné l'empereur Sigismond en 1431, dans sa tournée d'Italie, à la tête d'un corps de 500 hommes d'élite, levés à cet effet par Stuffi, avec l'agrément de Zurich, il fut créé chevalier & comblé de distinctions par ce monarque; de même qu'en 1433, lorsque ce bourguemaître se rendit à Rome, pour complimenter l'empereur sur son couronnement, à la tête d'une députation Helvétique; & que ce premier magistrat de Zurich avait acquis dès-lors beaucoup de considération chez les princes d'Allemagne & d'Italie, & en jouit constamment.

1443.

Mais revenons à cette déroute des Zuricois. A peine la moitié de leur infanterie était-elle rentrée dans Zurich à la débandade, qu'une terreur générale s'y répandit, & que l'on ferma les trois portes de la petite ville, au restant des fuyards, malgré leurs clameurs lamentables; ce qui donna le tems à l'avant-garde confédérée de les atteindre dans le fauxbourg, & d'en massacrer une partie, après avoir passé le pont de la Sihl avec une ardeur que les commandans de ce corps cherchèrent en vain à ralentir, craignant que d'Hallwyl

Seconde guerre civile.

ne leur eût dreſſé quelque embuſcade dans le fauxbourg. Les troupes de Schweiz & de Glarus, remplies de confiance en leurs ſuccès précédens, & pourſuivant l'ennemi l'eſpadon & la hallebarde dans les reins, juſques ſous la porte des auguſtins, qui avait été rouverte ſur ces entrefaites, une cinquantaine d'entr'eux & les plus acharnés à la pourſuite des vaincus, entrerent pèle & mèle avec ceux-ci, par cette porte dans la petite ville; ils y auraient probablement été ſuivis de toute l'avant-garde confédérée, lorſque dans cette épouvante générale, où chacun ne ſongeait qu'à ſe ſouſtraire au glaive du vainqueur, par une prompte fuite de la petite ville dans la grande, une femme nommée Ziegler abattit la herſe; & non contente d'avoir ainſi ſauvé ſa patrie du ſac, cette héroïne ramena ſes lâches concitoyens au combat par ſes exhortations, & en leur faiſant appercevoir le petit nombre d'ennemis, qu'elle venait de livrer entre leurs mains. Honteux de leur poltronnerie, les Zuricois tombent avec furie de tous côtés, ſur ce petit corps confédéré, qui ſe défendit vainement avec une valeur héroïque, coupé des ſiens, il fut taillé en pieces juſqu'au dernier. Une autre anecdote de ce combat, toute auſſi remarquable & toute 1443.

Section IX.

1443. aussi avérée que la précédente, est, que Rodolphe Kœnig, chancelier de Glarus, étant entré des premiers dans la petite ville, attaqua & tua Conrad Meyer, banneret de Zurich, & s'empara de sa banniere, un moment avant que la herse fut abattue. Pour lors, ne voyant aucun jour à sauver sa vie, Kœnig ne songea qu'à la vendre chérement; après avoir fait passer ce trophée à ses concitoyens à travers les barreaux de la herse, il périt avec ses camarades, en faisant des prodiges de valeur.

L'avant-garde confédérée s'occupa le reste de ce jour à dépouiller les morts tués dans le fauxbourg, & après l'avoir pillé, ils le livrerent aux flammes, qui en consumerent tous les bâtimens situés entre la Sihl & le fossé de la ville inclusivement, avec un couvent de religieuses de St. Benoît, nommé Seelnau, qui fut saccagé, consumé par les flammes & détruit de fond en comble. Tandis qu'une partie des troupes confédérées signalaient leur victoire, par des ravages dignes des Huns, le reste de leur armée en faisait tout autant, sur le champ de bataille du premier combat & dans ses environs; les villages d'Altstætten, de Rieden & de Wiedikon, furent absolument détruits par le feu, de même que tout ce qui avait

été épargné dans leurs ravages précédens entre Kilchberg & Zurich. Et pour mettre le comble à 1443. ces fcènes d'horreurs, les reftes inanimés du bourguemaître Stuffi, qui méritaient la fépulture la plus honorable, même de la part de fes ennemis actuels, devinrent pendant deux jours le jouet de la férocité la plus atroce des foldats, & même de quelques officiers de Schweiz & de Glarus ; & parmi les derniers l'on diftinguait, pourra t-on le croire? de très-proches parens du défunt, dont le pere avait été originairement citoyen de Glarus. Ces barbares facrileges ouvrirent ce cadavre, enduifirent leurs fouliers & leurs hallebardes de fa graiffe, & après avoir commis d'autres abominations avec le corps de cet héroïque défenfeur de Zurich, ils le hâcherent en morceaux & le jeterent dans la riviere. C'eft ainfi, que dans le courant de deux mois, une partie des confédérés ternit pour la feconde fois, la gloire de fes victoires précédentes, par les barbaries les plus atroces, tolérées à la honte du nom & du corps Helvétique, par fes commandans refpectifs ; & fur lefquelles nous renverrons nos lecteurs, afin de conftater notre impartialité, aux chroniques manufcrites de Bullinguer & de Rahn, au Diction. Helvétique de

Section IX.

1443. Lew, tome XVII, page 204; aux Annales de Stettler, tome I, page 140 & 150; à M. le baillif Tſcharner, tome II, page 192, 196, 197 & 206; & à la Topographie Helvétique de Fueslin, tome I, page 99 & 100.

Telle fut l'iſſue de cette journée ſanglante & mémorable, ſur les détails de laquelle nos hiſtoriens different beaucoup, tout auſſi-bien que ſur le nombre des combattans & leur perte réciproque; & cela par les mêmes raiſons qu'au combat du Hirzel; celle des Zuricois y monta à près de 700 hommes, en y comprenant beaucoup de peuple déſarmé, que la ſimple curioſité avait conduite au pont de la Sihl, & qui enveloppé dans cette déroute, fut écraſé ſous les pieds de la cavalerie & étouffé ſur ce pont dans la preſſe: les confédérés y perdirent, de leur côté, près de 150 hommes.

Zurich craignant un ſiége, & les diſſentions ne faiſant qu'y augmenter à la ſuite de cette défaite, le margrave d'Hochberg demanda la garde des portes; ce qui, après bien des altercations, lui fut accordé; il en fit murer quelques-unes, & n'en conſerva que quatre de libres, dont il confia la garde aux comtes de Luzelſtein & d'Helfenſtein, au baron de Rechberg, & à Burkhard Munch de Landskron.

Seconde guerre civile.

L'armée confédérée ne ſe trouvant pas aſſez forte, pour entreprendre le ſiége de Zurich, prit le 25 Juillet, le chemin de Baden, dans l'eſpoir de trouver celle de Berne & de ſes auxiliaires dans ces contrées, & pour ſe concerter avec ſes chefs ſur leurs opérations ultérieures; mais ces derniers ne s'étant pas encore mis en campagne, Lucerne & les cinq cantons démocratiques ſe déciderent pour le ſiége de Rapperſchweil; cotoyant la Limmat, ils repaſſerent par Höng auprès de Zurich, où malgré les défenſes ſéveres des commandans, honteux de leurs excès précédens, Höng & d'autres villages de cette contrée jusqu'à Rapperſchweil, épargnés dans leurs dernieres irruptions, furent entierement ſaccagés & livrés aux flammes par ces troupes, de même que les environs de Rapperſchweil. Mais ces dévaſtations barbares furent auſſi tout ce que les troupes confédérées exécuterent dans cette expédition; le commandant, la garniſon & la bourgeoiſie de Rapperſchweil, ayant oppoſé une défenſe ſi valeureuſe & ſi bien ſoutenue, à toutes les attaques de cette armée aſſiégeante, que celle-ci, malgré quelques pieces de canons & les munitions néceſſaires, venues de Lucerne, ſe trouva au bout de dix jours, auſſi avancée dans ce ſiége,

1443.

1443. que le premier. Sur le point d'abandonner cette entreprise, les commandans de ces troupes furent tirés le 8 Août, de cet embarras, par l'évêque de Constance, Henri, baron de Hewen, & par l'abbé de Notre-Dame des Hermites, Rodolphe, comte de Mosax, qui vinrent leur proposer une suspension d'armes avec la maison d'Autriche & Zurich.

SECTION X.

TRÊVE ET CONGRÈS DE BADEN.

LUCERNE & les cinq cantons démocratiques accepterent cette suspension d'armes, en prescrivant à leurs ennemis les conditions suivantes.

1°. Cette suspension d'armes durera jusqu'au 23 Avril de l'année suivante, entre les sept cantons, Soleure & Bâle d'une part; & la maison d'Autriche, Zurich & leurs alliés, de l'autre part.

2°. La noblesse & les troupes Allemandes évacueront Zurich le 9 Août, & n'y rentreront qu'après la fin de la trêve, au cas que durant cet intervalle l'on ne puisse parvenir à conclure une paix solide.

3°. Les

Trêve & congrès de Baden.

3°. Les prisonniers seront rendus réciproquement sans rançon, & les confédérés resteront en possession de leurs conquêtes jusqu'à la paix générale. 1443.

4°. Le commerce & les marchés seront rouverts, dès le 9 Août, entre les parties belligérantes, qui s'abstiendront réciproquement de tout discours & de tous reproches choquans.

5°. L'évêque de Constance invitera les parties belligérantes à un congrès dans la ville de Baden, & tâchera de les réconcilier par une paix solide & perpétuelle.

Cette trêve ayant été acceptée, avec ces conditions préliminaires, & signée à Zurich le 9 Août; l'armée confédérée leva le même jour le siége de Rapperschweil & se sépara. L'avoyer de Lucerne, Pétermann de Lütishofen, se rendit le 10 au camp de l'armée combinée de Berne, de Soleure & de Bale, devant Lauffebourg, afin de lui faire part de cette suspension d'armes, & engager ses chefs d'y accéder. Les Bernois s'étaient mis le 5 Août en campagne, au nombre de 5000 hommes, sous les ordres du chevalier Henri, baron de Bubenberg & de Spiez; ils furent renforcés le même soir par 500 Soleuriens, & arrivés le 6 devant Lauffebourg, ils y furent joints

le lendemain par 2500 Bâlois, commandés par
1443. André d'Ofpernell & Jean de Lauffen, avec fept pieces de gros canons & leurs munitions néceffaires. Les commandans de cette armée combinée ayant commencé le fiege de Lauffebourg, le 7 Août, firent d'abord quelques difficultés d'accéder à cette trève; mais l'évèque de Bâle, Frédéric, du nom Ze-Rhein, le comte Jean de Thierftein & le baron Rodolphe de Ramftein, s'étant rendus au camp des troupes affiégeantes, & de-là à Berne, Soleure & Bâle engagerent ces trois états à ratifier cette convention, moyennant 10 mille florins du Rhin, payés aux Bernois, & 1000 florins aux Bâlois, par la maifon d'Autriche, comme frais de guerre. Ces trois médiateurs ayant arrangé au furplus dans le courant d'Août, conjointement avec des commiffaires du concile, & délégués pour cet effet, de fa part, divers points en litige, entre le duc Sigifmond d'Autriche & la ville de Bâle.

L'évèque de Conftance, choifi par les parties
1444. belligérantes, durant cette trêve, comme fur-arbitre, & qui avait la pacification de la Suiffe fort à cœur, leur indiqua un congrès à Baden, pour le 12 Janvier, mais dont l'ouverture fut renvoyée au 22 Mars, à la réquifition du margrave

Trêve & congrès de Baden.

d'Hochberg ; lequel n'ayant eu recours aux voyes de conciliation, que pour donner à l'empereur 1444.
& aux ducs d'Autriche le tems de lui envoyer de puiſſans ſecours, & de ſuſciter de nouveaux ennemis aux confédérés, voulut attendre l'iſſue des négociations, entamées par le duc Sigiſmond, avec Charles VII, roi de France, & Philippe le bon, duc de Bourgogne. Ces négociations ayant manqué pour le moment, le margrave d'Hochberg comparut le 22 Mars, avec les barons de Mœrſchbourg, Guillaume de Gruneberg, Werner de Stauffen, Hans de Géroldsegg, Hugues de Landenberg & Thuring d'Hallwyl, au nom de la maiſon d'Autriche, à ce congrès compoſé de la part du concile, du cardinal d'Arles & des évêques de Bâle & de Marſeille ; de la part des ſept cantons & de Zurich, de leurs députés reſpectifs, auſſi-bien que de ceux de Bâle, de Soleure, de la ville de St. Gall, & du prince abbé de ce nom, du pays d'Appenzell ; de la part de la maiſon de Savoye, de l'évêque de Lauſanne ; de la part du comte de Wurtemberg, & de la nobleſſe du bouclier de St. Georges, une nombreuſe députation ; & enfin, les députés de douze villes impériales d'Alſace & de Suabe. Voyez là-deſſus le ſecond volume de Tſchudi, p. 405 & 406.

Section X.

1444. Le bourguemaître Jaques Schwarkmaurer, le chancelier Jaques de Chamm, & les ſénateurs Jaques Meiſs & Ulrich Zörnli, députés de la part de Zurich à ce congrès, y ſoutinrent la compétence de cette république, de conclure dans quel tems & avec quelle puiſſance étrangere que bon lui ſemblerait, des traités d'alliance, ſans déroger en aucune maniere aux ſtatuts de la confédération Helvétique; en offrant néanmoins de la part de ce canton de renoncer à l'alliance de la maiſon d'Autriche, dès que ceux de Schweiz & de Glarus auraient reſtitué à celui de Zurich, tout ce qu'ils lui avaient enlevé depuis 1439. Les landammanns de Réding & de Tſchudi exigeaient en échange, au nom de leurs ſouverains reſpectifs, que Zurich renonçât avant toutes choſes à l'alliance Autrichienne, ſe ſoumît au droit Helvétique, ſous le ſur-arbitrage néanmoins de l'évêque de Conſtance, & ſe remit à la générosité de Schweiz & de Glarus, au ſujet de la reſtitution de ce qu'ils lui avaient enlevé. Cette altercation ayant occupé le congrès pendant quatre jours, les députés de Berne & de Lucerne engagerent ceux de Zurich, à prendre cette propoſition de Schweiz & de Glarus *ad referendum*, & à demander un ſurſis de trois jours; ce qui

Trêve & congrès de Baden.

leur ayant été accordé, les sénateurs Meiss & Zörnli, se rendirent le soir du 26, avec les députés de quelques villes impériales à Zurich, afin d'y obtenir de nouvelles instructions. 1444.

La faction Autrichienne ayant repris sur ces entrefaites, le dessus, parmi la régence & la bourgeoisie de Zurich, à la suite des assurances les plus fortes du margrave d'Hochberg & de Thuring d'Hallwyl, d'un prompt & puissant secours de ses nouveaux alliés; les conseils réunis se refuserent, de même que les tribus, aux propositions préliminaires de Schweiz & de Glarus; & Jaques Meiss ayant remontré aux uns & aux autres, la nécessité de cette pacification, dans une harangue très-pathétique, fut interrompu par la bourgeoisie & la populace de la faction Autrichienne, qui accourant en tumulte à cette assemblée, l'en arracherent à grands cris, de même qu'Ulrich Zörnli. Ces deux magistrats furent la triste victime de leur patriotisme, traînés par cette populace furieuse à la tour du Welleberg, & jettés dans les cachots les plus affreux de cette prison de malfaiteurs, ils furent condamnés à avoir la tête tranchée, & exécutés le même jour, 27 Mars, malgré les sollicitations & les prieres des députés d'Augsbourg, de Nuremberg, d'Es-

linguen, de Schaffhausen, de Lindaw, de St.
1444. Gall & de Memminguen, qui les avaient accompagné à Zurich, & qui furent renvoyés le lendemain de cette exécution barbare à Baden, avec l'assurance que les conseils réunis de Zurich feraient parvenir leur réponse définitive au congrès, le 30 Mars.

Cette réponse, remise au jour marqué, à l'évêque de Constance, portait en substance: que Zurich se soumettrait à l'arbitrage des évêques de Bâle & de Constance, auxquels l'on joindrait les députés des villes impériales, présens au congrès; mais que Zurich refusait d'admettre à cette médiation les sept cantons & Soleure, les envisageant tous & sans aucune distinction, comme ses ennemis actuels, & ne pouvant ni ne voulant, par cette raison, remettre ses intérêts entre leurs mains. Il est vrai que cette récusation était toute simple, sur-tout à l'égard d'Ury, d'Underwalden & de Zug, qui, durant la campagne précédente, avaient dévasté les domaines de Zurich avec la même fureur que Schweiz & Glarus, & qui, par cette raison, auraient dû se recuser eux-mêmes pour cet arbitrage; mais dirigés par les impulsions des landammanns de Réding & de Tschudi, & par conséquent très éloignés de cette

Trêve & congrès de Baden.

délicatesse, ces trois cantons démocratiques rejetterent hautement cette proposition de Zurich, 1444. malgré les représentations de Berne & de Lucerne, très-portés à y acquiescer, & trop équitables pour s'en choquer. De sorte que les cinq cantons démocratiques persistant à vouloir arranger cet arbitrage, selon les intérêts de Schweiz & de Glarus, en réservant néanmoins l'évêque de Constance comme sur-arbitre ; & Berne & Lucerne ayant eu de rechef la faiblesse de ne pas s'opposer à l'obstination injuste des autres états confédérés, ce congrès se rompit les premiers jours d'Avril ; les deux partis se séparerent plus animés que jamais les uns contre les autres, & la Suisse éprouva le nouveau malheur d'être encore déchirée & ensanglantée, durant trois années consécutives, par ses propres habitans.

SECTION XI.

CONTINUATION DE LA GUERRE CIVILE.

LA guerre civile ainsi résolue par les deux partis, après l'expiration de la trêve, les troupes des cantons & de Soleure se mirent en campagne

Section XI.

1444. sur la fin d'Avril, se réunirent auprès de Bremgarthen au nombre d'environ 12 mille hommes, & se camperent à Clothen & Basserstorf, à deux lieues de Zurich. Les Appenzellois avaient gardé jusqu'alors la neutralité dans cette querelle, de même que les deux freres de Raron, comtes de Toggenbourg; mais ayant été sommés par les chefs de cette armée confédérée, d'y envoyer leurs contingens respectifs, tous ensemble la renforcerent de 3000 hommes. Dans un conseil de guerre, tenu le 2 Mai dans cette armée combinée, l'on arrangea, après bien des débats, le plan suivant d'opérations. Un corps de 3000 hommes fut chargé d'assiéger la ville & le château de Greiffensée; & comme il était de la plus grande importance pour le succès des armes confédérées, de s'emparer de ces deux places, qui conservaient la communication de Zurich avec Rapperschweil, le landammann de Réding fut chargé du commandement en chef de ce siege, & pourvu des machines de guerre nécessaires pour en accélérer le succès. Un second corps, de même force que le premier, fut détaché en Thurgovie, avec ordre de faire le dégat dans ce pays & d'en retirer le plus de contributions qu'il serait possible, d'attaquer les châteaux qui n'exigeaient pas un

Continuation de la guerre civile.

ſiege régulier, & que l'on pouvait emporter par escalade, & de les livrer aux flammes après les avoir pillés ; le tout, en corps réuni, afin de n'être pas ſurpris à ſon tour par la garniſon Autrichienne de Frauenfeld, dans ce moment très-nombreuſe. Ce même conſeil de guerre décida, que les 9000 hommes reſtans de l'armée confédérée, formeraient de rechef un cordon autour de Zurich, en obſervant la garniſon de cette place, de même que celle de Winterthur, qui déſolait conjointement avec les troupes Autrichiennes, reparties dans le château de Kybourg & dans la ville de Rapperſchweil, par leurs irruptions continuelles, un corps combiné de Schweiz, de Glarus & du Toggenbourg, poſté depuis 8 jours dans le bailliage de Gruninguen, au nombre de 800 hommes. 1444.

Hans, chevalier de Breiten-Landenberg, ſurnommé *Wild-Hans*, dénomination ou ſobriquet de guerre, qu'il avait reçu durant celle ci de la part du ſoldat, dont il était extrêmement chéri à cauſe de ſa popularité, réunie à la plus grande valeur, commandait dans Greiffenſée une garniſon de 80 hommes, dont 46 étaient bourgeois de Zurich. Sur le point de recevoir un renfort de 300 Autrichiens, de la garniſon de Winter-

ſés à perfectionner leurs connaiſſances dans l'art
1444. militaire, employerent dès lors cette branche de l'attaque des places avec autant d'intelligence que de ſuccès dans divers ſieges, ſur-tout durant les guerres de Bourgogne, de Suabe & du Milanais.

Revenons au ſiege de Greiffenſée. Le landammann de Réding qui y commandait en chef, ravi de n'être pas réduit à le lever honteuſement, profita des indications du traître Zuricois, & fit mettre tout de ſuite la main à l'œuvre; tandis que Landenberg n'épargnant rien au monde, pour faire échouer une attaque, dont le ſalut de ſa place dépendait, parvint à combler cette mine à deux repriſes, & à écraſer les ſapeurs par de gros quartiers de pierre, qu'il fit précipiter ſur le toit du bélier, des crénaux de la tour dont ils minaient le pied. Sans ſe rebuter de cet échec, de Réding fit reprendre la ſape durant la nuit, & les travailleurs rendus plus actifs par le malheur de leurs camarades, pouſſerent cet ouvrage avec tant d'ardeur, qu'à la pointe du jour ils furent enterrés & à couvert de toute inſulte ennemie; de ſorte qu'au bout de quatre jours, la ſape des deux tours en queſtion fut achevée. Dans ce péril imminent, le chevalier de Landen-

Continuation de la guerre civile.

berg ne voulant pas enterrer ſon monde à pure
perte, ſous les ruines d'une place prête à écrouler, demanda à capitulet, & de Réding n'ayant
voulu le recevoir avec ſa troupe qu'à diſcrétion,
de Landenberg menaça de mettre le feu au château qui renfermait un magazin conſidérable
de vivres, & de chercher avec ſes ſoldats une
mort glorieuſe dans une ſortie. Sur cette menace,
les autres chefs du corps aſſiégeant promirent au
chevalier de Landenberg & à ſa garniſon la vie
ſauve, & ce dernier, ſur la foi de cette capitulation, leur remit le 27 Mai le château de Greifſenſée.

1444.

Le landammann de Réding ayant tenu le 28
un conſeil de guerre, pour décider du ſort de ces
priſonniers, tous les autres chefs des troupes
aſſiégeantes furent d'avis de les détenir dans une
des places conquiſes, juſqu'à la paix générale; le
ſeul de Réding, ne conſultant que ſa haine invétérée contre tout ce qui portait le nom de Zuricois, proteſta contre la capitulation accordée la
veille au commandant & à la garniſon de Greifſenſée, ſous le prétexte ſpécieux qu'elle avait été
faite à ſon inſçu; & à la ſuite d'une longue
énumération des pertes que les confédérés
venaient d'eſſuyer devant cette place, le landam-

1444. „ *du sang innocent, que lui landammann avait* „ *fait verser devant Greiffensée, avec autant de* „ *cruauté* "; laquelle fut en effet le terme des succès des cantons & de leurs auxiliaires, contre Zurich & ses alliés. L'on n'a qu'à consulter sur cette atrocité, les Chroniques de Bullinguer, de Stumph & de Rahn; le Dictonn. Helvétique de Lew, article Greiffensée; Tscharner, tome II, page 220 & 223; & la Topographie Helvétique de Füeslin, tome III, page 101 & 102, pour se convaincre, que nous ne l'avons outrée d'aucune maniere.

Le baron de Bonstetten & d'Uster, combourgeois de Zurich, & qui, durant cette guerre, avait gardé la neutralité la plus exacte, sans s'embarrasser de Réding, ni de son ressentiment, se rendit le 29, à la tête de ses sujets, sur la prairie de Nænikon, où se passa l'exécution; & là, en présence des confédérés, il fit transporter & inhumer sur le cimétiere d'Uster, ces tristes victimes de la barbarie du landammann de Schweiz. Quant aux restes inanimés du chevalier de Landenberg, ils furent renfermés dans un cercueil convenable, par ordre du baron de Bonstetten, & transportés à Turbenthal, dans la tombe de sa famille.

Le second corps des confédérés, détaché le 3 Mai,

Continuation de la guerre civile.

Mai, en Thurgovie, y commit beaucoup de ravages, en tira de fortes contributions, & s'empara de plusieurs châteaux qui furent livrés aux flammes. Dans le même tems, un détachement de Schweiz & de Glarus, pénétra, au nombre de 500 hommes, dans le comté de Sargans, & s'étant emparé des châteaux de Freudenberg & de Nidsberg, rebâtis depuis 1439, ils enleverent deux seigneuries à la maison d'Autriche, en obligeant ses habitans à prèter le serment d'hommage à ces deux cantons. 1444.

L'armée confédérée, s'étant réunie le 1 Juin, à la suite de ces expéditions, prit le parti de se séparer durant le tems de la fénaison; après que ses chefs se furent ajournés à Lucerne, pour le 21 Juin, afin de s'y concerter sur les opérations ultérieures de cette campagne; mais à peine furent-ils assemblés dans cette ville, que l'allarme s'y répandit sur une fausse nouvelle, portant, que le baron de Rechberg, faisant le siége de Regensberg, à la tête de quelques mille hommes, la garnison confédérée de cette place était menacée, de subir par représailles le même sort que celle de Greiffensée. Sur ce bruit, la diéte se sépara tout de suite, afin de se mettre en campagne, & de marcher sans délai au secours de Régensberg.

1444. Le baron de Rechberg avait effectivement fait, avec 1200 chevaux, une excurſion dans ce diſtrict, dont il avait enlevé toutes les proviſions & le bétail, juſques ſous les murs du vieux & du nouveau Régensberg.

SECTION XII.

CINQUIEME SIEGE DE ZURICH.

LES troupes confédérées s'étant miſes en marche de tous côtés, ſe réunirent le 27 Juin, auprès de Höng, où celles de Berne & de Soleure les joignirent le 29. Les chefs de cette armée, d'environ 20 mille hommes, réſolurent d'aſſiéger Zurich, afin de terminer la guerre par la priſe de cette place qui fut inveſtie le 1 Juillet; & le même jour les commandans des divers contingens ſe repartirent leurs quartiers de la maniere ſuivante. Les Bernois & les Soleuriens étaient campés devant la ville mineure, le couvent de Séelnaw leur ſervant de quartier général, était enclavé dans leur circonvallation, terminé par les troupes du comté de Baden, des bailliages médiats, du pays de Gaſter & de la ſeigneu-

Cinquieme siege de Zurich.

rie de Windek : les troupes des autres cantons formaient avec leurs auxiliaires, la circonvallation de la ville majeure ; & les deux camps assiégeans construisirent un pont de communication entr'eux, à Höng sur la Limmat. 1444.

Jamais Zurich ne courut un danger plus imminent d'une ruine totale ; tous ses domaines, entiérement ravagés, se trouvaient entre les mains de ses ennemis ; Winterthur & Rapperschweil, étaient bloquées sans interruption, depuis les premiers jours de Mai, par deux corps destinés par les cantons à cet effet, dès l'ouverture de la campagne, & ces deux places commençaient à souffrir beaucoup de la disette ; & enfin, Zurich ne recevait que de belles promesses & aucun secours efficace de la maison d'Autriche. Il faut rendre justice aux Zuricois ; ainsi abandonnés en quelque sorte à eux-mêmes, tandis que tout le corps Helvétique était réuni & conjuré pour leur ruine, ils ne se manquerent pas dans ce péril extrême, & effacerent durant ce siege, les taches de leur lâcheté aux combats du Hirzel & de la Sihl. Dès que le conseil de guerre, établi à Zurich depuis l'ouverture de cette campagne, & composé de douze membres, mi-partis entre la noblesse Allemande, les sénateurs & la bourgeoisie, eût

Section XII.

1444. reçu les premiers avis de la marche des con
rés, il n'omit rien de tout ce qui pouvait co
buer à la défenſe de cette ville, & fut ſécond
ſes citoyens avec tout le zele & l'activité p
bles. Tandis que divers détachemens ſe p
geaient le ſoin de ravitailler Zurich, le reſt
ſes citoyens & de ſes ſujets réfugiés dans
murs avec leurs familles, travaillaient nu
jour, à démolir les maiſons trop voiſines du
d'enceinte, & à conſtruire avec leur charpen
leurs décombres, des retranchemens devan
quatre portes de cette ville, qui, au moyen
cette précaution, reſterent toujours ouverte
rant ce ſiege. Ce fut le premier exemple
trépidité Helvétique dans ce genre, dont no
nales font mention, & qui fut ſuivi par nos a
tres aux ſieges de Morat & de Novarre.

Tel était l'état de Zurich, lorſque l'armée
fédérée inveſtit cette place, dont les murs &
boulevards ſe trouvaient garnis d'une artil
auſſi nombreuſe que bien ſervie; ce qui la
tait à couvert de tout coup de main. Com
dans ce ſiecle, l'on n'avait aucune idée des
teries retranchées, celles de l'armée aſſiégea
arrivées le 4 Juillet de Berne, de Lucerne &
Bâle, furent placées à une telle diſtance des m

Cinquieme siege de Zurich.

de Zurich, qu'elles ne les endommagerent que très-faiblement; de maniere que voulant ménager leurs munitions, ainsi dissipées à pure perte, les chefs des troupes confédérées discontinuerent leur feu au bout de quelques jours, & tinrent leurs gardes & autres postes hors de la portée du canon de la place, afin de ne pas exposer inutilement la vie de leurs soldats. 1444.

Ayant tiré si peu d'utilité de leur artillerie, les commandans de l'armée assiégeante essayerent avec tout aussi peu de succès, de faire battre les murs de Zurich avec le grand bêlier; cette machine ayant été mise en pieces à plusieurs reprises, par le canon de la place, avant que de pouvoir approcher de ses murs; & lorsque les conducteurs du bêlier avaient évité ce danger, la troupe Zuricoise, surnommée les boucs, faisait une sortie, mettait en fuite, donnait la mort à ceux qui résistaient, après avoir repoussé les détachemens envoyés pour protéger & soutenir la manœuvre de ce bêlier.

Ces boucs étaient une compagnie de volontaires, composée des jeunes citoyens de Zurich, les plus distingués, qui, à l'expiration de la derniere trêve, s'étaient associés par serment au nombre de 60, pour se charger des expéditions les

plus périlleuſes, qui pouvaient contribuer au
1444. ſalut de la patrie & à la défenſe de Zurich. Cette compagnie approuvée par la régence, s'était choiſi ſes officiers & donné elle-même cette dénomination; elle ſe rendit aux ſollicitations de ſes concitoyens, lors de l'inveſtiſſement de Zurich, & admit 40 d'entr'eux dans ſa troupe, qui fut portée par cette augmentation à 100 hommes. Les boucs harcelaient les troupes aſſiégeantes nuit & jour, par des ſorties continuelles, & lorſqu'ils n'étaient pas les plus forts, ils ſe retiraient avec une telle promptitude, que rarement on pouvait les atteindre, & encore moins les entamer dans leur retraite; faiſant volte face, quand il le fallait, & ſe détendant pour lors en déſeſpérés. Les pertes journalieres de cette troupe d'élite, étaient reparées à l'inſtant; car auſſitôt qu'un de ces valeureux défenſeurs de Zurich périſſait, il ſe préſentait dix de ſes concitoyens pour le remplacer.

L'armée confédérée ſe trouvant auſſi peu avancée au bout de trois ſemaines, pour les opérations de ce ſiege que le premier jour, le ſoldat demanda à grands cris d'être conduit à l'aſſaut; les commandans eurent de la peine à s'y réſoudre, ſoit par la crainte de ſacrifier leurs trou-

Cinquieme ſiege de Zurich.

pes à pure perte; ſoit auſſi par un reſte d'humanité de quelques-uns d'entr'eux, qui craignaient d'occaſionner la deſtruction totale de Zurich, en s'en emparant de cette maniere. Obligés néanmoins de ſe rendre aux inſtances tumultueuſes du ſoldat, ceux des cantons démocratiques menaçant de quitter l'armée, ſes chefs ſe concerterent pour livrer un aſſaut général, la nuit de la St. Jaques ou du 25 Juillet. Selon ce plan, toutes les troupes aſſiégeantes ſortirent à minuit de leurs quartiers reſpectifs, & chercherent à eſcalader les deux villes en pluſieurs endroits, pendant qu'un détachement devait attaquer les moulins de la ville mineure & y mettre le feu, afin de jeter par cet incendie la terreur parmi la bourgeoiſie, & détourner ſon attention de l'aſſaut. Mais l'eſpoir des confédérés fut abſolument trompé, ayant été repouſſés dans toutes leurs attaques, par les troupes, les citoyens de Zurich & les ſujets de ce canton, qui bordaient les murs & les boulevards. On vit même beaucoup de femmes, jeter de l'eau bouillante, de la chaux vive, des tiſons enflammés & de groſſes pierres ſur les aſſaillans qui, après s'être obſtinés pendant quatre heures à cet aſſaut général, furent obligés de ſe retirer avec perte de plus de 500 1444.

1444. hommes; du moins au rapport de quelques auteurs, tandis que d'autres n'évaluent leur perte qu'à 200.

Un bourgeois de Zurich, nommé Otton, se trouvant commandé, à la tête de 67 de ses concitoyens, pour protéger les moulins de la ville mineure, nommés *die Werds-Muhlen*, les défendit avec tant de valeur contre le détachement chargé d'y mettre le feu, qu'il donna le tems aux boucs de venir à son sécours & de repousser les ennemis. Le valeureux défenseur de ce poste, reçut dès-lors le surnom de *Werdsmuller*, que sa famille adopta & conserva précieusement, comme un titre très-distingué, & qui, de nos jours, doit la flatter davantage que le diplôme de baron de l'empire, dont l'empereur Léopold récompensa en 1672, les vertus & les talens militaires d'un officier général de son nom.

Le peu de succès de cet assaut, ne laissant aucun espoir aux chefs de l'armée confédérée, de s'emparer de Zurich par ce moyen, ils en continuerent le blocus, sans pouvoir néanmoins fermer à cette ville, le passage libre du lac; & détacherent le 3 Août un corps chargé d'assiéger le château de Farnsbourg, appartenant à Thomas, baron de Falkenstein, à la suite de son attentat sur Brugg, dont nous allons rendre compte.

SECTION XIII.

SURPRISE ET SAC DE BRÜGG.

MARQUARDS de Baldek, ſeigneur de Schenkenberg, avait fourni des ſecours indirects à la maiſon d'Autriche & aux Zuricois, ſur la fin de Mai 1443, quoique bourgeois de Berne & vaſſal de cette république, dont les troupes s'emparerent au milieu de Juin de la ſeigneurie & du château de Schenkenberg, qu'ils pourvurent d'une garniſon de 80 hommes; néanmoins Berne rendit l'un & l'autre au bout de ſix mois, ſur l'interceſſion de l'évêque de Bâle, à Marquards de Baldek, moyennant 2000 florins du Rhin. Outré d'avoir été contraint à cette rétribution, Baldek ne ſongea qu'à ſe venger de Berne, de même que ſon frere Hans, gendre de Thomas, baron de Falkenſtein, ſeigneur de Falkenſtein, Farnsbourg, Göſgen, Schönewers & Köliken; tous les deux bourgeois de Berne. Ces trois ennemis ſecrets de ce canton, s'étant aſſurés ſous main des ſecours du margrave d'Hochberg & de la nobleſſe Allemande, formerent, au milieu de Juin, le projet de ſurprendre & de s'emparer d'Arau; & quoique ce complot eût été découvert à tems, pour ſauver cette ville de leurs attentats, ils avaient ſi bien 1444.

Section XIII.

1444. pris leurs mesures, que Berne ne put avoir que des indices, mais aucun soupçon assez fondé contre ces trois traîtres, pour leur faire la guerre & les mettre hors d'état de lui nuire.

Le baron de Falkenstein & les deux freres de Baldek, résolus de rendre Brugg la triste victime de leur vengeance contre les Bernois, y allerent diner le 27 Juillet avec une suite de 30 chevaux, & y complotterent le sac de cette ville, tandis que le magistrat les y faisait recevoir avec toutes sortes d'honneurs, en qualité de ses combourgeois, y possédant tous les trois des maisons, où ils séjournaient quelquefois.

Ayant choisi pour l'exécution de cet attentat, la nuit du 29 au 30 Juillet, Falkenstein, les deux freres de Baldek, le baron de Rechberg & d'autres gentilshommes entrés dans cette ligue, se rendirent au nombre de 14 à cheval, & précédés de deux huissiers aux couleurs de Bâle, à minuit, devant la porte de Brugg, sur le pont de l'Aar, étant suivis à quelque distance d'un corps de 400 chevaux, que la noblesse Autrichienne & de Suabe du bouclier de St. Georges, avait rassemblée pour cet effet auprès de Rhinfelden, ayant le baron de Rechberg à leur tête. Falkenstein répondit, au qui vive du garde & du portier en faction sur la

Surprise & sac de Brugg.

tour de cette porte, qui était son compere; qu'il se trouvait avec l'évêque de Bâle, là présent, chargé d'une commission importante & pressante, de la part du concile, pour les chefs de l'armée confédérée devant Zurich. Sur cet exposé, le portier ne fit aucune difficulté de quitter son poste & d'ouvrir la porte à son compere; mais à peine eût-il commis cette imprudence, que Falkenstein le massacra, s'empara avec son avant-garde de cette porte, & après avoir été joints par le reste de ses satellites, il pénétra avec eux dans la ville, dont les habitans infortunés, n'ayant reçu l'allarme que quelques instans auparavant par d'autres gardes, n'eurent pas le tems de s'armer, ni de se réunir en troupe pour résister à ces furieux, qui en massacrerent une partie; tous auraient probablement subi ce triste sort, si le baron de Rechberg ne leur avait fait ouvrir par un reste d'humanité la porte opposée, par laquelle les plus pauvres échapperent au fer de ses assassins; l'avoyer de Brugg, Louis Effinguer, fut arrêté de même que son fils, & une trentaine de citoyens les plus opulens, par ordre exprès de Falkenstein, dès le commencement de la surprise. Destinés d'abord à être décapités, en représailles de l'exécution barbare de Greiffensée, la rapa- 1444.

Section XIII.

1444. cité des deux freres de Baldek, ſauva la vie à ces victimes infortunées de cet attentat, en engageant le baron de Falkenſtein à faire tranſporter le lendemain ces priſonniers à Lauffebourg, où ils furent jetés dans des cachots, afin de leur extorquer des rançons d'autant plus fortes.

Le 31 Juillet, Brugg fut pillée par les ſatellites de Falkenſtein, qui après s'être gorgés de butin, détruiſirent la ville par le feu, & s'étant rendus avec leurs officiers par Lauffebourg dans le Brisgäw, ils s'y diſperſerent le 3 Août. Les barons de Falkenſtein & de Rechberg ſe retirerent avec les deux freres de Baldek au château de Farnsbourg, où ils ſe crurent le plus en ſûreté; Falkenſtein ayant eu ſoin de munir d'une bonne garniſon cette fortereſſe réputée imprenable, tant par ſon aſſiette que par ſes fortifications.

A la premiere nouvelle de cette atrocité, Berne & Soleure firent marcher 2500 hommes, chargés d'aſſiéger les châteaux de Falkenſtein, de Göſgen & de Schenkenberg, dont ce corps combiné ſe rendit maître au bout de quinze jours, & prit dans celui de Göſgen, la femme & la fille du baron de Falkenſtein, qui ayant été conduites à Soleure, y furent détenues en priſon, & changées, au bout de quelques mois, contre les citoyens de

Surprise & sac de Brugg.

Brugg emprisonnés à Lauffebourg. Dans le même tems, la régence de Berne envoya un ordre au commandant de ses troupes, occupées au blocus de Zurich, d'en détacher 2000 hommes pour former le siege de Farnsbourg. Ce corps, renforcé par les 500 Soleuriens campés devant Zurich, & par 600 Lucernois, investit le 5 Août Farnsbourg, & fut porté le 9 à 4000 hommes, par la réunion d'un autre détachement de 900 Bernois, qui venait de s'emparer du château de Schenkenberg. Un train d'artillerie, arrivé le 8 Août de Bâle, avec 20 maîtres canonniers, dits *Buchsen-Meisters*, & les munitions nécessaires devant le château de Farnsbourg, pour hâter la reddition de cette place, ne put forcer le baron de Falkenstein à capituler. Les troupes assiégeantes, commandées en chef par le baron de Bubenberg & de Spiez, après avoir formé une brèche aux murs de Farnsbourg, furent repoussées avec perte dans trois assauts consécutifs, de façon que Falkenstein & ses complices braverent dans cette forteresse tous les efforts des confédérés, jusqu'à ce que la funeste issue de la bataille de St. Jaques força ceux-ci à lever ce siege au bout de trois semaines, après avoir perdu plus de 100 hommes devant cette place,

1444.

SECTION XIV.

INVASION DU DAUPHIN.

1444. EN rendant compte du dernier congrès de Baden, nous avons parlé des négociations du duc Sigismond à la cour de France, dans le courant de Janvier & de Février, qui manquerent pour le moment. Le duc d'Autriche ayant fait sur la fin de Mai, un second voyage auprès de Charles VII, roi de France, soit pour renouer cette négociation, soit aussi pour obtenir la main de la princesse Jolande, fille de ce monarque, avec laquelle Sigismond fut fiancé au milieu de Juin, quoique ce mariage se rompit dans la suite, & que cette princesse épousât Louis I, duc de Savoye. Le roi de France venait de conclure une trêve de quatre ans avec celui d'Angleterre, Henri VI, & s'étant rendu les premiers jours de Juillet devant Metz, avec une armée de 50 mille hommes, pour soumettre cette ville à l'autorité de Jean d'Anjou, duc de Lorraine & de Calabre, qui avait imploré les secours de Charles; ce monarque venait de terminer cette expédition & songeait à licencier ces troupes, lorsqu'il fut sollicité par le margrave d'Hochberg, le baron Pierre de Mörsperg & Bourcard Munch de Landskron, au

Invasion du dauphin.

nom de la maison d'Autriche, de leur remettre la disposition de cette armée, pour subjuguer les cantons & dissiper le concile de Bâle, protégé par ces républiques, & qui venait de se brouiller avec l'empereur. Ces députés s'engageant de la part de l'empereur & des ducs d'Autriche, de soudoyer cette armée, durant le tems qu'elle serait employée à cette expédition. Le duc Sigismond, gendre présomptif de Charles VII, ayant vivement appuyé ces sollicitations, de même que le pape Eugene IV, déposé en 1439, par le concile, & reconnu malgré cela dans tout le royaume de France, à la réserve du duché de Bourgogne, comme souverain pontife légitime: ce pape pressait le roi de France, d'éteindre ce nouveau schisme, en dissipant ce concile. Ainsi sollicité de toutes parts, & ravi de délivrer son royaume de cette multitude indisciplinée, qui le désolait par ses exactions, Charles remit la disposition de cette armée aux députés Autrichiens, en confia le commandement au dauphin, connu depuis sous le nom de Louis XI, & lui donna pour adjoints les comtes d'Armagnac & de Dammartin. Ces troupes, composées de Français, de Flamands & d'Anglais; car ces derniers s'étaient réunis aux bannieres de Charles, depuis la trêve

1444.

1444. de ce monarque avec celui d'Angleterre ; ſaccagerent, chemin faiſant, la Lorraine & l'Alſace, quoique pays d'alliés. Le baron de Rechberg, parvenu à s'évader du château de Farnsbourg, joignit l'armée Françaiſe dans le Suntgäw, & fit au dauphin les inſtances les plus vives de preſſer ſa marche, en lui repréſentant, que c'était l'unique moyen de ſauver les domaines Zuricois de leur ruine totale ; ce qui engagea ce prince à pénétrer dans les environs de Bâle, & dans l'évêché de ce nom, en poſtant le comte de Dammartin avec l'avant-garde de ſon armée, d'environ 16000 hommes en grande partie cavalerie, entre Brattelen & Mutenz, de ſorte qu'au bout de quelques jours, ces quartiers furent mis à feu & à ſang par cette nuée de bandits.

Aux approches d'une armée auſſi formidable, la ville de Bâle implora, de même que le concile, la protection & les ſecours du corps Helvétique, lequel avait pour lors plus de 22 mille hommes en campagne, occupés aux blocus de Zurich, de Winterthur & de Rapperſchweil, & aux ſieges de Farnsbourg & de Göſgen. Si dans ce péril imminent, les cantons s'étaient décidés pour l'unique parti qui leur reſtait à prendre ; de laiſſer 6000 hommes devant Zurich, pour obſerver

&

& contenir la garnifon & la bourgeoifie de cette ville ; de fe porter avec les 11000 confédérés 1444.
reftans fur Farnsbourg, de s'y réunir à 3000 hommes de ce corps affiégeant, en laiffant 1000 devant cette place, fuffifans pour en former le blocus ; & de marcher avec une armée de 14000 hommes à la rencontre de celle du dauphin. Il eft très-probable qu'en livrant bataille, ils auraient repouffé les ennemis, fans effuyer une perte auffi confidérable, qu'en envoyant comme ils le firent, 2000 de leurs plus valeureux concitoyens à la boucherie. Ce plan d'autant plus fage, qu'il n'obligeait pas les cantons d'abandonner aucun de leurs blocus, fut propofé, au rapport de quelques annales, par les avoyers de Berne & de Lucerne, Ulrich d'Erlach & Ulrich de Hertenftein, appuyé par les landammanns de Réding & de Tfchudi, & rejetté par les autres membres du confeil de guerre, affemblé, pour cet effet, au camp devant Zurich ; ces derniers remplis d'une confiance préfomptueufe en la valeur de leurs troupes, & de mépris pour celles du dauphin, ne détacherent que 1200 hommes de leur armée, avec ordre d'en prendre 800 en paffant à Farnsbourg, d'attaquer à forces réunies l'avant-garde Françaife, de lui faire repaffer la Birs, & de fe jeter

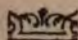
Section XIV.

à la ſuite de cette expédition dans Bâle; tout
1444. comme ſi le ſuccès de cette attaque, contre un ennemi huit fois plus nombreux & très aguerri, était infaillible. Quelle préſomption inexcuſable!

Nos annales nous ont tranſmis les noms des officiers, qui commandaient les divers contingens de ce corps; c'étaient, Hans Matter de Berne, Hofſtätter de Lucerne, Arnold Schik d'Ury, Joſt de Réding, frere cadet du landammann de Schweiz, Rodolphe Brendlé d'Underwalden, Oſwald Seiler, de Zug, Rodolphe de Nettſtall de Glarus, Michel Wagner de Soleure, & Hemmann Secvogel de Bâle, à la tête d'un détachement de 100 hommes, de la garniſon que les Bâlois avaient jeté dans Lieſtall aux premieres approches des troupes Françaiſes. Ce corps ainſi commandé & d'environ 2000 hommes, partit le 25 Août du camp de Farnsbourg, & arriva le 26 à l'aube du jour, vers cette partie de l'avant garde Françaiſe, campée à Brattelen au nombre de 8000 hommes; qui, ayant été ſurpriſe & attaquée à grands cris, réſiſterent à peine aux confédérés pendant une heure, au bout de laquelle le comte Dammartin ſe replia ſur Muttenz, où il avait poſté le reſte de ſes troupes, vivement pourſuivi par nos ancêtres, qui, malgré les fati-

Invasion du dauphin.

de cette marche forcée & du premier com- 1444.
le recommencerent ſans héſiter & ſans re-
dre haleine, contre un ennemi frais & ſupé-
r de beaucoup, afin de ne pas lui donner le
de revenir de ſa premiere ſurpriſe. De ſorte
cinq heures du matin, il ſe livra auprès de
ttenz un ſecond combat, infiniment plus ſan-
t que le premier, & qui dura près de quatre
es, au bout deſquelles l'avant-garde Françaiſe
derechef miſe en déroute, malgré ſa grande
ériorité, & contrainte de repaſſer la Birs, après
ir perdu dans ces deux affaires plus de 4000
mes, étendus ſur le champ de bataille, cou-
auſſi en échange de plus de 200 confédérés.
eux-ci avaient ſuivi leurs ordres, en ſe jetant
s Bâle, à la ſuite de ces deux victoires, rem-
tées dans une même matinée, rien n'aurait
qué à leur gloire ; & en donnant au corps
vétique le tems de les dégager avec ſes forces
nies, cette campagne aurait probablement
té la réputation des armes confédérées au plus
t degré.



SECTION XV.

BATAILLE DE ST. JAQUES.

1444. LA Providence, toujours équitable dans ſes décrets, dit une chronique manuſcrite, voulant punir par cet échec nos ancètres, de l'animoſité qu'ils venaient de manifeſter contre les Zuricois, & des barbaries qui en étaient réſultées, permit que la préſomption & l'indiſcipline perdiſſent ces braves gens, malgré la terrible leçon que les confédérés avaient reçue pour la même faute, 22 ans auparavant, à la bataille de Bélinzona. Emportée par une bravoure téméraire, & ne voulant pas ſe rendre aux ordres de ſes officiers, cette troupe victorieuſe obligea ceux-ci de la conduire dans cette journée pour la troiſieme fois à l'ennemi; & s'étant portée avec furie au pont de la Birs, nommé de St. Jaques, & gardé par 10 mille hommes, ſans pouvoir forcer ce paſſage, malgré l'impétuoſité de ſon attaque, elle ſe jeta tout de ſuite dans la riviere qui était guéable, & gagna l'autre bord, quoique foudroyée par une batterie de canons, qui lui tua beaucoup de monde. Dans cette poſition dangereuſe, les Suiſſes commirent une ſeconde faute contre l'avis de leurs chefs, qui leur conſeillerent de reſter réunis &

de ſe porter ſur la droite vers Bâle, avant que d'en être coupés, d'autant plus que dans ce moment de criſe, les Bâlois avaient fait ſortir 3000 hommes de leurs murs, afin de ſe joindre aux confédérés & de protéger leur retraite. Au lieu de prendre ce parti, l'unique qui leur reſtait pour ſe tirer de cette poſition déſeſpérée, les confédérés ſe partagent en deux corps; le premier deſquels prend poſte dans une isle de la Birs & cherche à s'y barricader; mais à peine eût il formé quelques barricades avec des abattis d'arbres, qu'il eſt détruit en grande partie par l'artillerie Françaiſe, ſans pouvoir ſe défendre, que lorſque les ennemis ſe précipiterent en foule dans l'isle, pour achever les reſtes de cette troupe valeureuſe, qui en combattant juſqu'au dernier, avec une bravoure ſans égale, eût en périſſant la conſolation d'avoir immolé d'avance une foule d'ennemis à ſes mânes. 1444.

Le ſecond corps Suiſſe & fort d'environ 1000 hommes, environné de tous côtés par l'armée Françaiſe, chercha enfin à regagner Bâle; mais il n'en était plus tems, le dauphin lui ayant barré cette retraite par l'élite de ſa cavalerie, qui au nombre de plus de 10 mille gens d'armes, obligea les troupes auxiliaires de Bâle à rentrer dans

1444. cette ville. Les confédérés, privés de ce ſecours, & parvenus après des prodiges de valeur, à percer l'avant-garde Françaiſe, à ſe jeter dans l'hôpital de St. Jaques & à s'y barricader, y ſoutinrent pendant ſix heures conſécutives les aſſauts continuels de cette armée, dont les diviſions ſe relevaient à tour, pour attaquer cette poignée de Suiſſes, qui ſe défendaient comme des lions, derriere les murs très-épais, dont l'enclos de cet hôpital était ceint, & dont ils avaient barricadé les entrées. L'artillerie Françaiſe étant parvenue à abattre la plus grande partie de ces murs, les Suiſſes périrent preſque tous, dans les ſorties continuelles qu'ils firent ſur leurs ennemis.

Enéas Silvius, connu depuis ſon avénement au ſouverain pontificat, ſous le nom de Pie II; pour lors ſecretaire du concile de Bâle, & qui en a écrit l'hiſtoire, nous a tranſmis divers traits de valeur inouïe, par leſquels nos ancètres ſe ſignalerent dans cette ſanglante & mémorable journée; nous n'en citerons que deux. Quatre ſoldats Français cherchant à aſſouvir leur fureur ſur le cadavre d'un Suiſſe, qu'ils venaient de tuer, un compagnon du mort les attaque, en tue deux & met les deux autres en fuite; après quoi

Bataille de St. Jaques.

chargeant le cadavre sur ses épaules, il le place derriere les rangs & retourne au combat. Bourk- 1444. hard Munch de Landskron, se promenant le même soir à cheval & la visiere du casque entierement levée, sur le champ de bataille, couvert de morts & de mourans; rempli de satisfaction du carnage qu'il avait vu faire des Suisses, s'écria dans un transport d'ivresse barbare; *voici pour moi un bain de roses.* Un officier Suisse mourant; & l'on prétend que ce fut Arnold Schik d'Ury; indigné de cette joye & de cette apostrophe insultante, rassemble le peu de forces & de vie qui lui restait, ramasse un caillou, le lance avec autant de force que de justesse à cet ennemi implacable de sa nation, l'attrape au front, lui casse la tête, & le faisant tomber mort de son cheval, expire lui-même quelques instans après. Il est nécessaire, pour éclaircir & vérifier ce dernier trait, affirmé, de même que le précédent, par divers témoins occulaires, de prévenir nos lecteurs, que la jeunesse Helvétienne ne cessant de s'exercer à la lutte, à la course, à gravir avec vîtesse & d'une haleine des rochers & des collines, pour ainsi dire inaccessibles, à les descendre avec la même vîtesse & qui plus est armée, d'un pas ferme & assuré, & enfin à lancer des cailloux

Section XV.

1444. vers un but, était parvenue à y exceller à un tel point, que ſon adreſſe & ſa vigueur excitaient ſouvent l'admiration, & plus ſouvent encore l'envie des peuples voiſins. Nous reviendrons au reſte, dans la vingt & deuxieme ſection de ce volume, § 12, à ces exercices, enviſagés par nos ancêtres ſur le pied d'une branche très-importante de l'art militaire, par cette raiſon fort en honneur & en vogue dans toute la Suiſſe, tout comme ceux des armes, & encouragés même par des prix annuels dans la plupart des cantons.

Toutes les circonſtances de cette bataille, telles que nous venons d'en rendre compte, ſont au ſurplus conſignées, de même que ces deux anecdotes, dans nos annales, qui à la vérité ne s'accordent, ni ſur le nombre des combattans, ni ſur leur perte mutuelle; les uns évaluent l'armée Françaiſe à 60 mille hommes & ſa perte à 20 mille; ce qui paraît exageré, en ne faiſant en échange monter le nombre des confédérés qu'à 1200 & tout au plus à 1400 hommes; ce qui choque la vraiſemblance. Par cette raiſon, nous avons cru devoir adopter le ſentiment de ceux de nos hiſtoriens, qui évaluent l'armée du dauphin à 50 mille, ſa perte à 14 mille hommes, & le nombre des Suiſſes à 2000; ce qui paraît de

Bataille de St. Jaques.

toute maniere beaucoup plus probable que l'opinion précédente. 1444.

Un fait, ſur lequel en échange toutes nos annales ſont d'accord, & que l'on ne ſaurait trop répéter, c'eſt que douze ſoldats confédérés, échappés des trois combats de cette ſanglante journée, furent traités de lâches dans leur patrie, où ils paſſerent le reſte de leurs jours dans l'opprobre & couverts d'infamie, pour avoir préféré la vie à la gloire de périr en braves gens avec leurs compagnons.

Les procédés magnanimes du dauphin, à la ſuite de cette bataille mémorable, méritent de même d'être inſérés ici, avec tous les éloges qui leur ſont dûs. Ce prince reſpectant la valeur, même chez ſes ennemis, fit offrir le 27 Août un ſauf-conduit aux Bâlois, pour enterrer les morts & enlever le peu de bleſſés Suiſſes, qui reſpiraient encore ſur le champ de bataille. Cette offre ayant été acceptée avec reconnaiſſance, l'on tranſporta tout de ſuite dans l'hôpital de Bâle, 32 Suiſſes, tous couverts de bleſſures mortelles, qui y furent panſés avec un tel ſoin, que l'on parvint à ſauver la vie à plus de la moitié d'entr'eux. De ce nombre fut Werner de Kilchmatten, ſurnommé Aebli, de Glarus, qui ayant été guéri,

1444. au rapport de Tſchudi, de ſept bleſſures conſidérables, vécut encore de longues années, & devint à diverſes repriſes landammann de ſon canton.

SECTION XVI.

SUITES DE CETTE BATAILLE.

INFORMÉS de l'iſſue funeſte de la bataille de St. Jaques, Berne, Lucerne & Soleure ordonnerent à leurs troupes, de lever le ſiege de Farnsbourg; ce qui fut exécuté le 28 Août; & comme les domaines Bernois & Soleuriens étaient les plus expoſés à une invaſion Françaiſe, au cas que le dauphin voulut pénétrer en Suiſſe, ces deux républiques ſe tinrent prêtes à marcher au premier ſignal d'allarme, de même que les autres cantons qui, pour cet effet, leverent le 29, les blocus de Zurich, de Winterthur & de Rapperſchweil; les cinq cantons démocratiques s'étant chargés, conjointement avec les comtes de Toggenbourg, de contenir les garniſons de ces trois places; afin que les forces réunies de Berne, de Lucerne, de Soleure, du prélat & de la ville de St. Gall, ren-

Suites de cette bataille.

forcées par les Appenzellois & les Vallaiſans, puiſſent s'oppoſer à toute irruption ultérieure de l'armée Françaiſe. 1444.

Heureuſement pour la Suiſſe, que ce plan d'opération devint ſuperflu par la retraite du dauphin, dégouté ainſi que les comtes d'Armagnac & de Dammartin, du projet de pénétrer dans un pays, dont l'entrée ſeule leur avait couté ſi cher; & craignant que ſon armée affaiblie ne put ſoutenir une nouvelle bataille contre les forces réunies de cette nation belliqueuſe, dont il s'attendait à être attaqué; ce prince & ſes deux généraux ſe rendirent aux prieres d'une députation du concile & du magiſtrat de Bâle, de s'éloigner de cette ville & de ſon territoire. Le dauphin ayant reçu le 28 Août & ſur le champ de bataille cette députation, compoſée des cardinaux d'Arles & de St. Calixte, de quelques autres prélats, & du bourguemaître de Bâle, Hans de Roth, à la tête de ſix ſénateurs, envoya le 30, le comte de Dammartin avec la plus grande partie de la cavalerie en quartiers de rafraîchiſſemens, dans les villes forêtieres & dans le Briſgäw; & retrograda avec le comte d'Armagnac, & le reſte de ſon armée dans la haute Alſace, en prenant ſon quartier général à Enſisheim: le tout, après avoir

1444. ſatisfait à l'uſage, dès-lors généralement reçu, de paſſer trois jours & trois nuits avec ſon armée ſur le champ de bataille, afin de conſtater ſa victoire.

Tandis que le dauphin attendait à Enſisheim de nouveaux ordres de ſon pere, ſes troupes déſolaient par leurs exactions & leurs pillages les villes forètieres & le Briſgäw, en achevant de ſaccager la haute Alſace. Sur les clameurs des vaſſaux Autrichiens, qui demandaient à grands cris d'être délivrés de ce fléau, l'empereur dépêcha le margrave d'Hochberg au dauphin, pour lui porter ſes plaintes, de ce qu'il faiſait ſubſiſter ſon armée aux dépends de la maiſon d'Autriche, en ruinant ſes domaines; au lieu d'envahir ceux des cantons, comme il s'y était engagé. Le dauphin répondit à ces plaintes du margrave, par d'autres tout auſſi fondées, portant; que l'empereur & les ducs d'Autriche ne lui faiſant payer aucune ſolde, non plus qu'à ſes troupes, malgré l'engagement ſolemnel qu'ils avaient pris avec le roi de France, il ſe croyait de ſon côté, & avec raiſon, entierement dégagé des ſiens. De ſorte que les choſes reſtant ſur ce pied juſques ſur la fin d'Octobre, la maiſon d'Autriche ne recueillit d'autres fruits de cette expédition, que d'avoir

Suites de cette bataille.

totalement ruiné ſes domaines en Alſace & en Suabe. 1444.

Sur le compte rendu à Charles VII, de la bataille de St. Jaques, ce monarque préféra le parti de s'allier avec ce peuple belliqueux, à celui de pouſſer & de continuer une guerre où il n'y avait que des coups à gagner; piqué de plus contre la maiſon d'Autriche, qui venait de lui manquer de parole, le roi de France fit ordonner au dauphin, de conclure la paix avec les cantons & leurs alliés. Ce traité fut conclu & ſigné à Enſisheim, le 28 Octobre, entre la couronne de France d'une part, & de l'autre les cantons de Berne, de Lucerne, d'Ury, de Schweiz, d'Underwalden, de Zug & de Glarus, de même qu'avec les villes de Bâle & de Soleure, par l'entremiſe de Louis I, duc de Savoye & du concile de Bâle, ravi de ſe débarraſſer d'un voiſin auſſi redoutable. Voyez ſur les ſuites de cette pacification, le commencement du cinquieme volume.



SECTION XVII.

CONTINUATION DE LA GUERRE CIVILE.

1444. LUCERNE & les cinq cantons démocratiques ayant appris la retraite du dauphin, se remirent au milieu de Septembre en campagne avec environ 4500 hommes, se réunirent & se posterent à Pfæffikon, où ils furent joints le 22 de ce mois par 2500 auxiliaires, du prélat & de la ville de St. Gall, des deux freres comtes de Toggenbourg, & du pays d'Appenzell. Les chefs de cette armée combinée détacherent le 24 un corps de 3000 hommes avec ordre de bloquer Winterthur, dont la garnison faisait des irruptions continuelles dans les bailliages de Gruninguen & de Greiffensée, qui s'étaient soumis depuis quelques mois à la domination de Schweiz & de Glarus, & resserrerent avec le reste de leurs troupes la garnison & la bourgeoisie de Rapperschweil.

Berne & Soleure s'étaient emparés les premiers jours de Septembre des passages du Hauenstein, en fortifiant ces défilés par des coupures & des retranchemens, garnis de troupes & d'artillerie ; au cas que le dauphin reçût des ordres ultérieurs du roi de France, de pénétrer derechef en Suisse : à ces précautions, la régence de Berne

Continuation de la guerre civile.

ajouta celle d'envoyer 5500 hommes ſous les ordres du baron de Bubenberg, ſe poſter entre 1444.
Brugg & Lenzbourg, afin de couvrir ces contrées de toute irruption du Sire de Commercy, qui commandait en ſecond & ſous le comte de Dammartin, la cavalerie Françaiſe, cantonnée dans les villes forêtieres & ſes environs.

Tandis que les cantons & leurs alliés prenaient ces meſures vigoureuſes contre leurs ennemis communs, ils reçurent les délations de guerre de pluſieurs princes, comtes & barons de l'empire; qui, en témoignant leur zele à la maiſon d'Autriche, chercherent à la conſoler de la défection du dauphin; mais les troupes Autrichiennes n'ayant reçu que de faibles ſecours de ces ſeigneurs ligués contre les confédérés, ceux-ci ne ſe reſſentirent gueres de cette augmentation d'ennemis.

Un corps de 3000 Autrichiens, commandés par les trois freres barons de Brandis, entra le 12 Octobre dans le comté de Sargans, ſans y commettre aucun dégat, mais dans l'intention de ſaccager la ſeigneurie de Windek & le pays d'Uznacht; informés à tems de ce projet, les landammanns de Réding & de Tſchudi partirent du camp de Pfæffikon, à la tête de 2500 hommes

pour attaquer les Autrichiens ; mais ceux-ci ren-
1444. trerent le 13 avec beaucoup de précipitation dans le comté de Feldkirch, à l'approche de ce corps confédéré, dont les deux chefs soupçonnerent fortement le comte Henri de Werdenberg & de Sargans, d'avoir connivé à cette expédition, ayant reçu & regalé dans la ville de Sargans les freres de Brandis avec une suite de 80 chevaux. N'osant pas encore lever le masque, le comte Henri se rendit avec ses deux fils au camp de Pfæffikon, où il tâcha de colorer sa conduite très-suspecte.

D'un autre côté, le baron de Rechberg & Thuring d'Hallwyl formerent le projet de surprendre la ville & le château de Baden, & choisirent pour cet effet la nuit du 22 Octobre, qui était extrêmement nébuleuse. Le baron de Rechberg se mit à la tête de l'avant-garde, formant un corps de 800 hommes ; & s'étant consigné à la porte de Baden, pour un corps Bernois de l'armée de Lenzbourg, détaché par le baron de Bubenberg & chargé de renforcer la garnison de cette ville, il y fut introduit au moyen de cette ruse de guerre, & se rendit maître de cette porte, avant que la garnison & la bourgeoisie eussent reconnu leur erreur ; mais revenus de leur premiere surprise, ceux-ci tomberent de tous côtés & sans délai sur le

Continuation de la guerre civile.

le baron de Rechberg & les Autrichiens, & cela avec une telle furie qu'ils parvinrent à les rechaſ- 1444.
ſer de la ville & de cette porte, à la ſuite d'un combat très-ſanglant, qui couta plus de 300 hommes aux deux partis. Hallwyl, arrivé avec les 3200 hommes reſtans de ce corps Autrichien & Zuricois, aux portes de Baden, quelques momens après que Rechberg en eût été rechaſſé, ſe vengea avec ce dernier, du mauvais ſuccès de cette expédition, ſur les petits bains de Baden & quelques villages adjacens, qu'ils firent ſaccager & livrer aux flammes.

C'eſt ainſi que les ravages mutuels des parties belligérantes portaient la déſolation dans ces contrées, dont les habitans du plat pays furent abſolument réduits à l'aumône, & détruits en grande partie dans quelques diſtricts du théâtre de cette guerre civile, par des maladies épidémiques, ſuite de leur grande miſere & des alimens auxquels ils étaient réduits ; ce fut ſurtout le cas des contrées limitrophes de Zurich, & de celles qui bordent le lac de ce nom, qui ayant ouvert aux confédérés & à leurs ennemis de nouveaux moyens pour s'entre-détruire, augmenta, durant cette campagne & les deux ſuivantes, les calamités de cette guerre deſtructive.

Section XVII.

1444. Zurich avait profité de la trêve du 9 Août 1443, pour faire conſtruire deux grandes barques plattes, avec des parapets ou rebords de pluſieurs doubles de planches, de la hauteur de ſix pieds, qui mettaient les troupes dont elles étaient armées, à couvert du trait, des coups d'arquebuſe & même de ceux du fauconneau, ou petite coulevrine d'une ou de deux livres de bâle; chacune de ces barques en avait dix, pour leſquelles on avait pratiqué de petits ſabords, à couvercle, d'un pied quarré, entre chacun deſquels l'on avait placé huit arquebuſes dans des embraſures de quatre pouces de largeur ſur un pied de longueur. Ces deux bâtimens ainſi conſtruits & portant chacun dix fauconneaux, 80 arquebuſes & 400 hommes, dont le tiers était armé d'arbalétes & de haches d'armes, & le reſtant de hallebardes, ſervaient à ravitailler tout à tour Zurich & Rapperſchweil, à conſerver la communication entre ces deux places, & à faire des deſcentes ſur les nouveaux domaines de Schweiz & de Glarus, dont les habitans, pour complaire à leurs ſouverains actuels, étaient devenus les ennemis les plus acharnés de leurs anciens maîtres. Par la raiſon inverſe & pour ſe garantir des irruptions continuelles de Zurich, les

Continuation de la guerre civile.

cantons de Schweiz & de Glarus firent conſtruire de leur côté au printems de 1444, à Pfæffikon 1444.
& à Freyenbach, deux radeaux immenſes, auſſi garnis de parapets & portant chacun deux pieces de canon, placées de front & ſur le devant du bâtiment, huit petites coulevrines & 60 arquebuſes, avec 300 hommes, armés tout comme ceux qui ſervaient ſur les barques Zuricoiſes. Ces deux cantons firent outre cela conſtruire une dixaine de petites barques, portant chacune 40 à 50 hommes, pour aider à la manœuvre de ces deux radeaux, qui formaient des bâtimens très-lourds.

Cette marine d'eau douce occaſionna entre les parties belligérantes des combats très fréquens ſur le lac de Zurich, où l'avantage fut tantôt d'un côté & tantôt de l'autre. Nous avons rédigé la deſcription de ces bâtimens, d'après une chronique manuſcrite de Juſtinguer, continuée ſans nom d'auteur, & écrite ſur du velin ; auſſi-bien que d'après d'autres rélations manuſcrites de cette guerre, où ces bâtimens & leurs divers combats ſont repréſentés avec beaucoup d'énergie, en grande mignature & en détrempe. Conrad Juſtinguer, était chancelier de Berne, & fut chargé en 1420, par le ſénat de cette république, d'en

rédiger les annales, dans lesquelles il fit entrer
1444. celles des autres états confédérés.

Les bâtimens de Schweiz & de Glarus ayant détruit le 6 Octobre, une des barques de Zurich & mis l'autre hors de combat, le camp confédéré de Pfæffikon parvint, après cette victoire, à resserrer tellement la ville de Rapperschweil par terre & par eau, que sa garnison fut affamée, de même que ses habitans, au bout de quelques semaines. Le margrave d'Hochberg craignant la reddition de cette place, qui aurait porté un coup très-funeste aux armes Autrichiennes & Zuricoises, engagea Frédéric des barons Ze-Rhein, évêque de Bâle, aussi-bien que le concile, d'intervenir de nouveau avec leur médiation, & de solliciter les cantons pour une seconde trêve. Ce prélat s'étant rendu conjointement avec les députés du concile à l'armée Bernoise, de là le 2 Novembre, au camp de Pfæffikon, & le surlendemain à Constance, où les députés de quelques villes impériales avaient invité les cantons & Soleure à un congrès, qui s'ouvrit dans cette ville le 7 Novembre, & dans lequel on convint après quelques pourparlers, d'une trêve, qui devait commencer le 12 Novembre, & durer jusqu'au 24 Juin de l'année suivante. Cette suspen-

Continuation de la guerre civile.

ſion d'armes ayant été publiée dans toutes les terres des parties belligérantes, les troupes confédérées leverent le 15 Novembre, les blocus de Rapperſchweil & de Winterthur. 1444.

Le duc Albert d'Autriche profita de cette convention, pour ravitailler ſans délai & en perſonne Winterthur & Rapperſchweil, en augmenter les garniſons, & les faire travailler nuit & jour à réparer & terraſſer leurs murs; puis croyant n'avoir rien à craindre pour ces deux places, ce prince retira le 28 Novembre, les pleins-pouvoirs qu'il avait remis à l'évêque de Bâle, ſoit pour la concluſion de cette trêve, ſoit auſſi pour travailler au congrès de Conſtance à une paix permanente, conjointement avec les députés du concile, ceux des villes impériales & des cantons. Et pour mettre le comble à ſa mauvaiſe foi, le duc Albert ravagea avec le margrave Albert de Brandebourg, en revenant de Rapperſchweil à la tête de 2000 chevaux, les bailliages de Gruninguen & de Greiffenſée, de même que le pays d'Uznacht, où ils détruiſirent Schmerikon & Eſchibach par le feu. Les cantons outrés de cette trahiſon, recommencerent la guerre avec plus d'animoſité que jamais.

Le comte Henri de Werdenberg & de Sargans,

Section XVII.

qui ne devait la possession du comté de Sargans
1444. qu'aux secours de Schweiz & de Glarus, paya ces deux cantons de la plus noire ingratitude, en leur envoyant le 29 Novembre, sa déclaration de guerre, conjointement avec les trois freres Wolfharth, Wolfgang & Sigismond, baron de Brandis; qui entrant le 30 dans le comté de Sargans, à la tête de 6000 hommes, troupes Autrichiennes, s'emparerent du 1 au 3 Décembre, des châteaux de Freudenberg & de Nidsberg, comme anciens possesseurs de ces deux seigneuries; & afin de les mettre, de même que le comté de Sargans, en état de résister aux irruptions des confédérés, ces quatre seigneurs pourvurent ces deux châteaux, celui de Sargans, la ville de ce nom & celle de Wallenstatt, de fortes garnisons, & firent fortifier toutes les avenues & les passages de ce comté, du côté de Glarus & de Wallenstatt, par des retranchemens dont ils confierent la garde à de nombreux détachemens; lesquels furent néanmoins forcés au milieu de Février 1445, malgré une résistance très-valeureuse, par un corps de 4000 confédérés, qui s'empara de la ville de Sargans, par escalade, dans un troisieme assaut, après avoir été repoussé avec perte dans les deux précédens, & qui, ayant saccagé

Continuation de la guerre civile.

cette ville de fond en comble, la livra aux flammes, en pillant tout le plat pays. 1445.

La ville de Rapperschweil désolée, de même que les terres limitrophes de Zurich, par les descentes continuelles des bâtimens de Schweiz & de Glarus, employa le stratagême suivant, pour se rendre maître d'un de ces bâtimens, nommé l'ours, & le plus grand qui eût paru sur ce lac, vû qu'au rapport de Bullinguer, il était monté par 600 hommes; ce qui parait une exagération. On enfonça dans le lac, à 150 pieds du bord, & à 30 du pont, un gros pieu de chêne, dont la tête garnie d'un anneau de fer, de trois pouces d'épaisseur, était à quatre pieds sous eau: on passa dans cet anneau un cable, amarré d'un côté à la porte de la ville, & garni à l'autre bout d'un crochet de fer, très-fort & très-aigu: un habile plongeur était aux aguets sous le pont, & lorsque l'ours en approcha, pour y mettre le feu, il se glissa sous ce bâtiment, nageant entre deux eaux, trouva moyen d'enfoncer fortement ce crochet derriere une poutre fort épaisse, qui servait de revêtement transversal à ce radeau, de maniere que plus on ferait d'efforts pour le dégager, plus le crochet s'y enfonceroit: cela fait, le plongeur regagna entre deux eaux sa cachette

1445. ſous une arche du pont. La garniſon & les bourgeois de Rapperſchweil ayant reçu le ſignal convenu du plongeur, les ſoldats font jouer avec beaucoup de ſuccès la groſſe & menue artillerie contre ce bâtiment, tandis que la bourgeoiſie l'amarrait au pont, en tirant le cable à ſoi. Les confédérés ſe doutant du piége, firent d'inutiles efforts pour s'en dégager; foudroyés d'un côté par le canon, les fauconneaux & arquebuſes de la place, qui en faiſaient un grand carnage, & contenus de l'autre dans ce poſte périlleux, par l'élite de la garniſon & des bourgeois, accourus pour s'emparer de la tête du pont; les confédérés avaient déja perdu plus de 200 hommes, lorſque le cable ſe rompant, leur permit de ſe tirer par une prompte retraite, de cette embuſcade meurtriere.

Les cantons de Schweiz & de Glarus, plus irrités que découragés de cet échec, qu'ils eſſuyerent le 10 Mai, & dont Stumpf & Bullinguer nous ont tranſmis la rélation; prirent, au bout de quelques ſemaines, leur revanche ſur un corps combiné d'Autrichiens & de Zuricois, qu'ils défirent complettement, à la ſuite d'un combat aſſez ſanglant, où ceux-ci perdirent environ 300 hommes. Quelques jours avant ce dernier combat,

Continuation de la guerre civile.

qui se livra le 2 Juin, ce même corps combiné avait fait sous les ordres du baron de Rechberg & de Thuring d'Hallwyl, une irruption dans les bailliages médiats de l'Argäw & dans le canton de Zug, où ils avaient saccagé treize villages, qu'ils livrerent aux flammes. Les cinq cantons démocratiques réunis quelquefois durant cette campagne avec les Appenzellois & les vassaux des comtes de Toggenbourg, & réduits d'autrefois à leurs seuls citoyens, livrerent divers combats aux Autrichiens & aux Zuricois, avec des succès variés; les derniers étant sortis victorieux de quelques rencontres, tandis qu'ils furent défaits dans d'autres. Les Zuricois firent construire au printems de cette année quatre grandes barques, sur le modele de celles que nous avons décrites ci-dessus, dans la ville de Brégenz, qui furent transportées démontées à Zurich, sous l'escorte de 1200 chevaux, commandés par le duc Albert d'Autriche en personne. Ces quatre bâtimens ayant été lancés à l'eau & équipés au milieu de Juin, firent avec le secours de la garnison de Rapperschweil, une descente à Pfæffikon & à Freyenbach, où ils parvinrent à bruler les barques & les grands radeaux de Schweiz & de Glarus, à la suite d'un combat très-sanglant, qui coûta plus

1445.

1445. de 350 hommes aux deux partis. Cet avantage rendit les Zuricois & les Autrichiens entiérement maîtres du lac de Zurich & de ſes bords, du moins pendant le reſte de cette année.

Les troupes Autrichiennes avaient été renforcées ſur la fin de la campagne précédente, par 8 à 9000 hommes de l'armée du dauphin, qui furent licenciées par ce prince avec quelques milliers de leurs camarades, lorſqu'il rentra en France. Les généraux de la maiſon d'Autriche formerent de leurs forces ainſi augmentées, deux corps d'armée, chacun d'environ 8 mille hommes, y compris la gendarmerie auxiliaire de la nobleſſe du bouclier de St. Georges; l'une de ces armées fut repartie dans le Suntgäw, & l'autre dans le Brisgäw, déſolant l'une & l'autre, dès le commencement de cette année, le territoire de Bâle, le comté de Baden, de même que les frontieres de Berne & de Soleure, par leurs irruptions continuelles dans ces contrées; les villages, le plat pays étaient ſaccagés par leurs détachemens, avant que ceux de Berne, de Bâle & de Soleure puſſent les chaſſer de leurs domaines. D'un autre côté, un corps combiné de Bâlois & de Soleuriens, au nombre de 2500 hommes, fit dans le courant d'Avril & de Mai, diverſes irruptions dans le

Continuation de la guerre civile.

Suntgäw & le Brisgäw, quoique remplis & défendus l'un & l'autre par environ 16000 hommes; 1445.
saccagea dans une partie de ces deux pays ce qui avait échappé l'année précédente aux ravages de l'armée Française, & s'empara par escalade, de quelques châteaux & de petites villes qui, selon l'usage établi dans cette guerre cruelle, furent pillées & livrées aux flammes; en évitant toujours par une prompte retraite, les armées Autrichiennes, dont nous avons parlé, lorsque celles-ci se préparaient à le charger. Pour se venger de ces irruptions impunies, les généraux Autrichiens & leurs auxiliaires, en formerent d'autres, où ils rendirent avec usure aux Suisses, les ravages que ceux-ci venaient de commettre en Alsace & en Suabe.

La ville de Rhinfelden, autrefois ville impériale, avait été aliénée de l'empire malgré ses protestations, par l'empereur Louis de Baviere, qui l'hypothéqua avec d'autres fiefs de l'empire en 1330, pour 30 mille florins du Rhin, aux ducs Albert & Othon d'Autriche, ne s'étant soumis dès lors qu'avec répugnance à la domination Autrichienne; le corps municipal & la bourgeoisie de Rhinfelden crurent pouvoir s'en libérer en 1443, & offrirent pour cet effet, au duc Sigismond, de lui

Section XVII.

1445. rembourſer la ſomme payée par ſes ancêtres, pour l'hypothéque de leur ville, portant 22500 florins du Rhin. Malgré la diſette d'eſpeces où ſe trouvait le duc, il n'eût garde d'accepter cette offre, dans l'eſpoir de ſe ſervir avec ſuccès de cette place & de ſa garniſon contre les cantons & leurs alliés; piquée de ce refus, la ville de Rhinfelden refuſa à ſon tour, de prendre parti pour cette ſeconde guerre civile, pour la maiſon d'Autriche, & de recevoir une garniſon Allemande. La bourgeoiſie de Rhinfelden bien armée & très-aguerrie ferma ſes portes, les premiers jours de Septembre 1444, à un gros corps de cavalerie Françaiſe, ſous les ordres du ſire de Commerci, en ſe déclarant hautement en faveur des cantons, qui détacherent un corps de 600 hommes, chargé de ſe jeter dans cette ville; ce qu'ils exécuterent fort heureuſement le 15 de ce mois. Ainſi parvenue à recouvrer ſes anciennes prérogatives aux dépends de ſon territoire, qui fut dès-lors totalement ſaccagé par les troupes Françaiſes, la ville de Rhinfelden implora ſur la fin de Jùillet 1445, les ſecours de Bâle, de Berne & de Soleure, contre les barons de Thruchſès Waldbourg, partiſans zélés de la maiſon d'Autriche, & membres de la ligue du bouclier de St. Georges, & poſſeſſeurs du châ-

Continuation de la guerre civile.

teau nommé *Der Stein zu Rhinfelden*, qui leur avait été hypothéqué en 1439 par le duc Frédéric d'Autriche, & qu'ils avaient pourvu d'une garnifon de 550 hommes. Comme cette forteresse, en quelque forte la citadelle de Rhinfelden, commandait cette ville, le feu de fa groffe & menue artillerie enfilant diverfes rues, devenait très-meurtrier pour fes citoyens & fa garnifon; & quoique ceux ci ripoftaffent de leur côté très-vigoureufement par des décharges continuelles, ils ne purent endommager que faiblement les murs du château, & encore moins parvenir à faire taire fon feu. 1445.

Décidés à former le fiege du château de Rhinfelden, pour délivrer la bourgeoifie de cette ville d'un voifin auffi deftructif, Berne, Bâle & Soleure fe concertent enfemble fur cette entreprife les premiers jours d'Août, à Wietlifpach, raffemblent & réuniffent leurs forces au milieu de ce mois, & commencent le 19 ce fiege avec environ 9000 hommes, y compris 3000 auxiliaires, fournis à cette armée combinée fur les lettres réquifitoires de Berne, par Louis, duc de Savoye, les comtes de Neuchâtel & de Vallangin, & la ville de Bienne. Le duc Albert d'Autriche, informé de cette expédition, raffembla une armée de 13000

Section XVII.

hommes, dont le tiers était cavalerie, avec la-
1445. quelle ce prince se porte sur Bâle, saccage les environs de cette ville du 27 Août au 2 Septembre, paraît le 5 auprès de Rhinfelden & en vue du camp Suisse, dont les troupes s'étant tout de suite mises en bataille pour l'attaquer, le duc n'ose risquer l'événement d'un combat, malgré sa supériorité, & se retire le 6 dans le Brisgäw jusqu'auprès de Fribourg. L'armée assiégeante, pourvue de grosse artillerie & de munitions suffisantes par les Bâlois, recommence à foudroyer de tous côtés & avec beaucoup de succès, le château de Rhinfelden, dont le possesseur & commandant se voyant frustré par la retraite du duc Albert de tout espoir de secours, capitula le 19 Septembre, en demandant libre sortie de sa garnison & de ses effets; ce qui lui fut accordé. Sur quoi, le baron de Truchses Waldbourg, après avoir défendu pendant quatre semaines cette forteresse avec autant de valeur que de sagacité, la remit le 20 entre les mains du baron de Bubenberg & de Spiez, commandant en chef de cette armée combinée, qui ayant abandonné cette place aux citoyens de Rhinfelden, ceux ci la raserent en moins de huit jours, de façon qu'il n'en resta pas le moindre vestige.

Continuation de la guerre civile.

L'armée combinée ſe rendit le 22 Septembre devant Sékinguen, dont elle forma le ſiege, en 1445. reſſerrant & canonant cette place des deux côtés du Rhin ; & quoique renforcée le 26, à la réquiſition de ſes chefs, par un corps de 1500 confédérés, elle leva ce ſiege le 8 Octobre, & ſe ſépara le 10; ayant épuiſé ſes munitions devant Rhinfelden, & les Bâlois refuſant de les renouveller, cela occaſionna des altercations très-vives entre le baron de Bubenberg & le bourguemaître de Bâle, Hans de Roth, qui firent manquer cette expédition.

Conrad, rhingrave de Stein & électeur de Mayence, offrit dans le courant d'Octobre, ſa médiation aux parties belligérantes, conjointement avec Louis, duc de Baviere, Jaques baron de Zirk & électeur de Trêves, Frédéric baron Ze-Rhein & évêque de Bâle, & Henri évêque de Conſtance, des barons de Heven, auxquels ſe joignirent diverſes villes impériales. Ces médiateurs engagerent la maiſon d'Autriche & Zurich, de même que les cantons & leurs alliés, d'ouvrir pour la St. Martin un nouveau congrès de pacification à Conſtance ; mais pour le malheur de la Suiſſe, les landammanns de Réding & de Tſchudi, conſervant aſſez de crédit dans les autres cantons, pour

les faire agir par leurs impulsions, ces conféren-
1445. ces se rompirent au bout de quinze jours, sans autre fruit que d'avoir augmenté l'animosité réciproque. Les représentans confédérés ayant continué d'exiger, tout comme dans les deux congrès précédens, de la part de ceux de Zurich, de renoncer au préalable à l'alliance de la maison d'Autriche, de congédier les troupes Allemandes, & de se soumettre à un arbitrage strictement conforme au droit Helvétique. Les députés Zuricois rejetterent ces préliminaires, qui effectivement étant opposés à toute espece d'équité, les auraient absolument mis à la merci de leurs ennemis, dont l'animosité leur était trop connue pour s'y fier de nouveau. Le landammann de Réding ayant saisi ce refus de Zurich, pour en rendre les députés responsables de la rupture de ce congrès, ceux-ci accablerent leurs adversaires des reproches les plus sanglans, & malheureusement pour les cantons, les mieux fondés, sur les barbaries atroces dont ils s'étaient souillés durant cette seconde guerre civile; & se justifierent pleinement vis-à-vis des médiateurs, d'avoir rejetté, au nom de Zurich, ses demandes inacceptables, de quelle maniere qu'on les envisageât.

Ce congrès avait été précédé par les soins pacifiques

Continuation de la guerre civile.

ſiques de Hugues, comte de Montfort, grand-prieur de l'ordre de St. Jean en Allemagne, & commandeur de Wädenſchweil, d'une ſuſpenſion d'armes du 12 Octobre, au 18 Novembre, auſſi-bien que de deux autres conférences à Wädenſchweil entre Zurich & les autres cantons, leſquelles ayant été repriſes & continuées à Conſtance, ſans aucun fruit, comme l'on a vu, les hoſtilités recommencèrent ſur la fin de Novembre. 1445.

Les Autrichiens & les Zuricois exécuterent le 17 & 23 Décembre deux deſcentes à Pfæffikon, y maltraiterent les troupes de Schweiz, chargées de la défenſe de ce poſte, leur enleverent une piece de canon, & détruiſirent tous les bâtimens qui ſe trouverent dans les rades de Pfæffikon, Freyenbach & Schmærikon. Le commandant en chef de ce corps d'environ 3000 hommes, Hans, baron de Rechberg, parvint au milieu de Janvier, avec la même troupe, à attirer la garniſon confédérée de Wyl dans une embuſcade, dont elle ne put ſe tirer qu'avec perte de plus de 150 hommes. La garniſon Bernoiſe de Mellinguen reçut quelques jours après, c'eſt-à-dire le 22 Janvier, par ſon imprudence, un échec de la même nature, qui lui coûta 35 hommes. Les troupes confédérées prirent à la vérité leur revanche de tous ces échecs; celles de 1446.

Section XVII.

1446. Berne & de Soleure dans le Suntgaw, où elles firent dans le courant de Mars, d'Avril & de Mai, en corps d'armées de 3 à 4000 hommes, trois irruptions consécutives, en achevant de saccager ce pays de fond en comble, & en emportant d'emblée divers châteaux, qui furent pillés & livrés aux flammes. Les cinq cantons démocratiques, réunis aux vassaux de l'abbé de St. Gall, à ceux des comtes de Toggenbourg & aux Appenzellois, firent de leur côté & dans le même tems, diverses irruptions dans la Thurgovie & dans le Rhinthal, dont ils ravagerent tout le plat pays, en détruisant beaucoup de villages par le feu, de même que divers châteaux, qui eurent le malheur de tomber entre leurs mains.

Les Appenzellois avaient sollicité, au milieu de Février, les cantons de Lucerne, de Schweiz & de Glarus, de se joindre à eux & aux habitans du Toggenbourg, pour exécuter à forces réunies une irruption dans le comté de Feldkirch; le Rhin se trouvant pour lors guéable. Les troupes de ces trois cantons, se mirent le 1 Mars, en marche, au nombre d'environ 2000 hommes, & quoiqu'ils ne trouvassent ni Appenzellois, ni Toggenbourgeois au rendez-vous désigné, ils ne laisserent pas que de passer le Rhin, & de ravager les domaines Autri-

Continuation de la guerre civile.

chiens jufqu'auprès de Meyenfeld & de Vaduz; 1446.
mais ce fleuve commençant à groffir, les confédérés le repafferent le 5, prirent le parti de traverfer le comté de Sargans, dans l'intention de faccager ce pays, chemin faifant, & rencontrerent le 6 Mars auprès de Raguz, un corps de 6000 Autrichiens, ayant les barons de Brandis & de Rechberg à leur tête. C'étoit la fète de St. Fridolin, patron de Glarus, dont les citoyens formaient l'avant-garde confédérée, qui fe croyant invincibles ce jour, attaquent les Autrichiens fans héfiter, & fans leur donner le tems de fe reconnaître, fécondés par les confédérés avec la plus grande valeur, ils parviennent à enfoncer & à défaire complettement au bout de deux heures, un ennemi trois fois plus nombreux qu'eux, & ne payent cette victoire décifive que par la mort de 34 de leurs compagnons; les annales de Tfchudi n'en comptent même que 14. Les vainqueurs tuent 1300 Autrichiens, dont ils affomment les deux tiers dans la pourfuite, & plus de 1500 des fuyards périffent dans le Rhin, où la frayeur les précipita en foule.

L'hiftoire de ce combat paraît tellement incroyable, que l'auteur n'en aurait pas fait mention, fi toutes les annales de cette guerre n'é-

M 2

Section XVII.

taient d'accord ſur cette journée mémorable, dont
1446. les confédérés ne tirerent d'autre avantage, que celui d'avoir affaibli leurs ennemis, d'environ 3000 hommes, étant dépourvus d'artillerie, & par cette raiſon hors d'état de profiter de la conſternation des Autrichiens & du comte de Werdenberg, en formant les ſiéges des châteaux de Sargans, de Freudenberg & de Nidsberg ; de ſorte qu'après avoir ſaccagé & livré aux flammes quelques villages du comté de Sargans, ce corps victorieux ſe ſépara le 10 Mars.

C'eſt à regret, que la vérité de l'hiſtoire nous oblige d'arrêter nos lecteurs ſur cette époque déplorable des faſtes Helvétiques, & ſur les dévaſtations continuelles & réciproques de cette guerre civile ; car tels furent les effets funeſtes de cet eſprit d'animoſité mutuelle de Zurich & des confédérés, qu'ils ne purent ſe laſſer de s'entre-détruire durant pluſieurs années, tandis que leurs guerres avec leurs voiſins étaient terminées la plûpart du tems, au bout de quelques ſemaines, & tout au plus au bout de quelques mois. Réduite à la ſituation la plus triſte, par l'animoſité des landammanns de Réding & de Tſchudi, il était tout ſimple que Zurich ne voulut pas ſe mettre à leur merci, en acceptant l'arbitrage des autres can

Continuation de la guerre civile.

tons, ſes ennemis actuels & acharnés, & uniquement dirigés par les impulſions de ces deux premiers magiſtrats de Schweiz & de Glarus. Mais que gagnerent les autres cantons, en traitant leurs anciens confédérés de Zurich auſſi cruellement, & à s'arracher un œil, pour en faire perdre deux à leurs ennemis ? Leurs travaux d'agriculture interrompus depuis trois ans, la plûpart de leurs domaines ravagés tour-à-tour, & la diſette extrême, qui réſulta dès 1445, dans une grande partie de la Suiſſe, de ces dévaſtations réciproques. Voilà quelles furent les ſuites funeſtes de leurs ſuccès mêmes. Si on a lieu d'être ſurpris de cette condeſcendance aveugle du canton de Lucerne, pour les animoſités de Schweiz & de Glarus, contre Zurich, on doit l'être infiniment davantage, en voyant ce même aveuglement, diriger pendant le cours de cette longue guerre civile, toutes les démarches de la régence de Berne, qui n'ayant pas les mêmes ménagemens que Lucerne à garder avec les cantons démocratiques, n'en fut pas moins acharnée à la ruine totale de Zurich, l'alliée naturelle de Berne, ſur-tout depuis 1443, que l'intérêt mutuel de ces deux républiques les porta à s'unir le 23 Janvier, plus étroitement, par un traité d'alliance dont nous

1446.

avons parlé dans la troisieme section de ce vo-
1445. lume. Et ce qui paraît enfin plus inconcevable encore, c'est qu'une grande partie de nos annales & même les plus authentiques, ayent eu jusqu'au commencement de ce siecle, la faiblesse d'approuver tacitement les procédés des confédérés à l'égard de Zurich, en rejettant la rupture des congrès de Baden & de Constance, sur l'obstination de Zurich, à refuser l'arbitrage des cantons.

Nous terminerons ces réflexions que nous dicte le véritable patriotisme, comme nous le protestons à la face de l'Helvétie entiere, par l'éclaircissement suivant. Itel, baron de Réding & landammann de Schweiz, mourut en Décembre 1445; son second fils Itel fut élu d'abord après la mort de son pere, landammann de son canton, d'une voix unanime, & confirmé annuellement par ses concitoyens dans cette charge jusqu'en 1464; exemple unique dans les fastes des régences démocratiques Helvétiennes. Mais, en héritant de son pere, cet ascendant sur ses concitoyens & même sur les autres cantons, le landammann de Réding en hérita aussi, pour le malheur de la Suisse, cette animosité invétérée contre Zurich ce qui prolongea les calamités de ce pays.

SECTION XVIII.

NÉGOCIATIONS A LA COUR DE BOURGOGNE.

N'AYANT pas voulu rompre le fil des expéditions militaires de cette guerre inteſtine, nous ſommes obligés de revenir ſur nos pas, pour rendre compte des négociations de la maiſon d'Autriche, auprès de Philippe le bon, duc de Bourgogne, en 1445 & en 1446, afin d'attirer ſur les confédérés les armes de ce prince, & des reſſorts que Berne fit jouer, pour ſe conſerver la bienveillance & l'amitié de Philippe, en y faiſant participer les autres cantons. 1446.

On a vû les Zuricois éblouis par les promeſſes magnifiques de l'empereur & des ducs d'Autriche, s'attirer ſans héſiter, tout le corps Helvétique ſur les bras, & faiblement ſoutenus par ces princes inconſéquens, au moment de leur ſubverſion totale, jeter les hauts cris de cet abandon. On a vu ces mêmes princes, honteux de ces reproches & de ces réclamations très-fondées de Zurich, attirer par leurs ſollicitations une armée Françaiſe ſur les frontieres de la Suiſſe, qui bien loin de remplir leurs vues & leur eſpoir, ravagea de fond en comble les domaines Autrichiens en Alſace & en Suabe. On va voir la maiſon d'Autriche faire les mêmes efforts à pure perte

Section XVIII.

1446. auprès du duc de Bourgogne, pour engager ce prince, ſans contredit le plus puiſſant & le plus riche de l'Europe méridionale, à ſe mettre à la tête de la ligue, formée en Allemagne de longue main contre le corps Helvétique.

Les ducs Albert & Sigiſmond d'Autriche n'épargnant dès la chandeleur de cette année, ni ſollicitations, ni promeſſes à la cour de Dijon, pour parvenir à leur but; le comte Jean de Neuchâtel, grand maréchal de Philippe, ſur l'eſprit duquel il avait beaucoup d'aſcendant, très-attaché aux Bernois ſes combourgeois, les informa d'abord de cette négociation; & en attendant que ces derniers puſſent détourner cet orage de deſſus leur tête, conjointement avec les autres cantons, ce ſeigneur donna tous ſes ſoins à effacer les impreſſions fâcheuſes, que le duc de Bourgogne venait de recevoir des députés Autrichiens ſur le compte de nos ancêtres; leſquels, malgré leurs victoires conſécutives, durant cette guerre, ne ſe firent aucune illuſion ſur le danger extrême d'avoir un ennemi auſſi puiſſant à combattre, & d'autant plus formidable dans ces conjonctures, qu'en réuniſſant ſes forces à celles de la maiſon d'Autriche, de la ligue du bouclier de St. Georges & de Zurich, il ranimerait la vigueur éteinte de ces

Négociations à la cour de Bourgogne.

derniers, & accablerait infailliblement les confédérés à la longue. En voyant le corps Helvétique 1446.
reconcilié avec Zurich, fortifié des troupes de ce canton, soutenu par la maison d'Autriche, le duc de Lorraine, & diverses villes impériales, & sur-tout par les négociations de Louis XI, ne résister qu'avec des peines infinies, en 1475 & 1476 à Charles, duc de Bourgogne, fils & successeur de Philippe; l'on trouvera les allarmes des confédérés au sujet de cette ligue très-en place; s'endormir dans ce péril imminent, aurait été de leur part une témérité d'autant plus impardonnable, que la funeste issue de la bataille de St. Jaques, venant de les punir de leur témérité présomptueuse, ils ne devaient pas avoir oublié cette terrible leçon.

Menacés d'ennemis puissans, les cantons rassemblés les premiers jours de Mars à Berne en diete, à laquelle leurs auxiliaires furent appellés, remirent unanimément à celui de Berne, le soin très-important de prévenir cette ligue redoutable, en leur conciliant la bienveillance du duc de Bourgogne. Berne députa pour cet effet à ce prince, son advoyer, Ulrich d'Erlach, chevalier & seigneur de Pompliz, de Wyl & de Ségentorff; & Henri, baron de Bubenberg & de Spiez, qui obtint en 1447, la charge d'advoyer de ce canton,

1446. pere d'Adrien, qui s'immortalisa par sa valeureuse défense de Morat, & dont il se fit accompagner dans cette ambassade; de laquelle la régence de Berne eut soin d'informer le comte de Neuchâtel, dès qu'elle eût pris cette résolution & fait ce choix. Ces députés arrivés le 25 Mars à Dijon, reçurent le 30 leur premiere audience du duc de Bourgogne, qui prévenus en leur faveur & en celle de leurs souverains, par son grand-maréchal, écouta leur exposé justificatif de la conduite des cantons envers la maison d'Autriche, avec cette bonté, qui formant le caractere de ce prince, le faisait adorer de ses sujets. Sécondés sur ces entrefaites par le comte de Neuchâtel, qui dépeignait à Philippe, les Suisses comme une nation aussi pauvre que belliqueuse, avec laquelle il n'y avait que des coups à gagner, en lui citant la bataille de St. Jaques; cette députation Bernoise parvint à la suite de quelques audiences, non-seulement à détourner le duc de Bourgogne d'accéder à la ligue contre les cantons, mais encore à en obtenir des assurances positives d'une bienveillance invariable envers les cantons & leurs co-alliés respectifs. Le fils du baron de Bubenberg, âgé pour lors de 22 ans, & parvenu durant l'ambassade de son pere, à se faire connaître avanta-

geusement à la cour de Bourgogne, y fut retenu d'une maniere très-gracieuse par cet excellent prince, qui l'admit au nombre de ses gentils-hommes: pénétré de cette faveur, le baron de Bubenberg & son collégue reçurent le 15 Mai leur audience de congé du duc de Bourgogne, qui les combla de dons magnifiques; ils rendirent sur la fin de ce mois, compte à leurs souverains & commettans, dans une diete convoquée pour cet effet à Lucerne, du succès de leurs négociations, & dissiperent les allarmes du corps Helvétique à ce sujet. 1446.

Pierre, baron de Mörsberg, grand-baillif Autrichien de Suntgäw & du comté de Ferrette, chargé de la part de l'empereur & des ducs Sigismond & Albert de négocier auprès du duc de Bourgogne, n'étant plus vu d'aussi bon œil de ce prince, depuis que les députés Bernois étaient parvenus à changer ses dispositions, quitta la cour de Philippe, sur la fin d'Avril, & sur le compte qu'il rendit à ses maîtres de ce qui avait fait échouer sa mission, ceux-ci abandonnerent ce projet pour quelque tems, & cela d'autant plus volontiers, que le duc de Bourgogne avait exigé du baron de Mörsberg, pour condition préliminaire de son accession à la ligue contre les états confédérés, avant même l'arrivée des députés Ber-

nois, 200 mille florins du Rhin, de la part des
1446. princes Autrichiens, pour solde de son armée, au moment qu'elle se mettroit en marche; article que ces princes étaient hors d'état de remplir; mais les succès des armes Autrichiennes en Suisse, durant cette campagne, n'ayant pas rempli leur attente, les ducs Sigismond & Albert revinrent au commencement de l'année suivante au même projet.

1447. Les ducs d'Autriche convoquerent pour cet effet le 12 Janvier à Tubinguen, une assemblée de tous les princes & barons de l'empire, ligués avec eux contre les cantons & leurs alliés, dont presque tous étaient membres de la ligue de St. Georges; le duc Albert y présida, & après avoir écrit derechef à pure perte deux lettres très-pressantes au duc de Bourgogne, pour l'engager à s'en déclarer le chef, cette assemblée prit le parti de charger le comte de Wurtemberg de leurs sollicitations auprès de Philippe; espérant que le comte parviendrait sans peine, au moyen de son extérieur prévenant & de son caractere insinuant, à gagner les bonnes graces de ce prince libéral & rempli d'affabilité, dont la cour aussi magnifique que galante, était le centre des tournois & de toutes les fêtes, que l'esprit raffiné du courtisan, empressé à complaire à un tel maître, commençait dès-lors à inventer.

Négociations à la cour de Bourgogne.

Les cantons informés par leur bon ami le comte de Neuchâtel, des nouvelles batteries que l'on dressait contr'eux à la cour de Bourgogne, convoquerent pour le milieu de Février une diete à Lucerne, qui écrivit d'abord au maréchal de Bourgogne, pour lui recommander les intérêts du corps Helvétique, & qui prit le parti d'envoyer un mémoire aux électeurs Palatin, de Mayence & de Trèves, dans lequel les cantons accusaient la maison d'Autriche & ses adhérans, d'attirer par leurs intrigues les armes Bourguignones sur les terres de l'empire. Ces trois électeurs, qui avaient été très-inquiets sur l'invasion du dauphin, & qui voyaient de très-mauvais œil les démarches de l'assemblée de Tubinguen, de même que l'électeur de Cologne & le duc de Baviere, se réunirent à ces deux princes pour faire des reproches sanglans à l'empereur, de ce qu'il voulait derechef exposer l'empire à une invasion étrangere; ils menacerent ce monarque de se déclarer pour les cantons, si la maison d'Autriche & ses alliés continuaient à vouloir mêler le duc de Bourgogne dans leur querelle; ce qui rompit absolument ces négociations, d'autant plus que le margrave de Baden & le comte de Wurtemberg, qui en étaient les promoteurs, furent cités dans le même tems

1447.

1447. à comparaître à Frankfort ſur le Mein, pour y rendre compte de leur conduite à ces quatre électeurs, au duc de Baviere & à d'autres princes & prélats de l'empire, raſſemblés pour cet effet dans cette ville, & pour offrir leur médiation aux parties belligérantes de la Suiſſe. Le margrave de Baden & le comte de Wurtemberg, ayant rejeté leurs intrigues à la cour de Dijon, ſur l'empereur & les ducs d'Autriche, parvinrent les premiers jours de Mai à ſe juſtifier ſur ce ſujet, auprès de cette aſſemblée.

SECTION XIX.

PACIFICATION DE LA SUISSE.

APRÈS s'être concertés ſur les moyens les plus efficaces, pour pacifier la Suiſſe, en faiſant agréer leur médiation aux parties belligérantes, les princes & prélats cités ſur la fin de la ſection précédente, s'arrêterent au parti ſuivant. Louis de Baviere, électeur Palatin, ſe rendit pour cet effet le 15 Mai à Conſtance, accompagné des ambaſſadeurs de Mayence, de Tréves & de Cologne, &

Pacification de la Suisse.

des évêques d'Aichſtätt, de Bâle & de Conſtance, auxquels ſe joignirent les députés de Strasbourg, 1447.
de Nuremberg, d'Augsbourg, d'Ulm & de Rothweyl. Les deux partis, également las de cette guerre deſtructive, accepterent avec un empreſſement réciproque cette médiation. Les cantons de Schweiz & de Glarus, ennemis toujours très-acharnés de Zurich, avoient eu leurs nouveaux domaines ravagés à diverſes repriſes depuis deux ans, & le poids des hoſtilités tombait depuis lors en grande partie ſur eux. Le territoire de Zurich était devenu un déſert, dans lequel on ne découvrait que des ruines & des villages réduits en cendres; le comté de Baden & les bailliages médiats de l'Argäw n'étaient gueres en meilleur état; il en était de même de la Thurgovie, du comté de Kybourg, du Briſgäw & du Santgäw. L'empereur, dont le très-mince patrimoine ſuffiſait à peine à ſon entretien, pour cette raiſon toujours en voyage, afin d'être défrayé avec ſa cour, & hors d'état de remplir les engagemens qu'il avait pris avec Zurich, prince faible & inconſéquent au ſuprême degré, formant ſans ceſſe des projets mal digérés & les abandonnant avec la même légéreté, ne voyait, ainſi que les ducs Albert & Sigiſmond, aucun jour à ſe tirer avec honneur

Section XIX.

de cette guerre, de ſorte que ces princes ſaiſi-
1447. rent de leur côté avec joye ces ouvertures de paix.

Néanmoins, malgré les diſpoſitions pacifiques de toutes les parties belligérantes, & les ſoins infatigables des médiateurs, il ſe paſſa trois ſemaines, avant que ces derniers puſſent parvenir à démêler cette foule d'intérêts compliqués: dans cet intervalle, le congrès fut augmenté par le duc Albert d'Autriche, le margrave de Baden, le comte régnant de Wurtemberg, le margrave d'Hochberg, le grand maître de l'ordre Teutonique, le grand prieur de l'ordre de St. Jean en Allemagne, Hugues, comte de Montfort, le prince abbé de St. Gall, Gaſpard, baron de Breiten-Landenberg. Tous ces princes & prélats, réunis aux médiateurs dont nous avons parlé, ayant plus de 2000 chevaux à leur ſuite, compoſés en grande partie de jeune nobleſſe opulente, qui ne s'occupa que de tournois & d'autres fètes, auxquelles la nobleſſe Helvétienne accourant de tous côtés, & celle des deux partis s'y mèlant inſenſiblement, cela contribua beaucoup à émouſſer cet eſprit d'animoſité qui, depuis trois ans, diviſoit la Suiſſe. Il en fut de même des feſtins, dans leſquels les députés des villes impériales

Pacification de la Suisse.

riales, augmentés par ceux de Conftance, de Lindau & deRavensbourg, réuniffant ceux de Zu- 1447.
rich avec ceux des autres cantons, de Soleure & de Bâle, on y vit bientôt renaître l'ancienne cordialité Helvétique ; de forte que les repréfentans de Berne, de Lucerne, d'Ury, d'Underwalden, de Zug, de Bâle, de Soleure & de St. Gall, s'étant départis dès lors, de même que leurs fouverains refpectifs, de tous fentimens & procédés d'inimitié contre Zurich, pour reprendre le rôle de médiateur entre cette république & celle de Schweiz & de Glarus ; & leurs foins pacifiques fécondant ceux des autres membres pacificateurs de ce congrès, ceux-ci rédigerent & propoferent le 5 Juin, aux parties belligérantes, un plan d'accommodement fi équitable, qu'il fut agréé de leur part le même jour ; & felon lequel toute efpece d'hoftilités devaient ceffer le 12 Juin ; les prifonniers de guerre rendus mutuellement fans rançon ; les troupes confédérées évacuer le même jour les domaines Zuricois, qu'elles avaient conquifes depuis 1443, fans néanmoins que cette évacuation portât aucun préjudice à leurs fouverains refpectifs, au fujet de leurs prétentions fur ces pays conquis ; les contributions reftantes annullées de part & d'autre ; les

1447. de cette guerre, d ... uer Zurich & son ter- rent de leur côté ... mêlés de Zurich avec paix. ... glés jusqu'à la St. Martin

Néanmoins ... arbitres, selon la forme du de toutes les ... infatigables ... res ainsi acceptés, furent publiés maines, a ... toute la Suisse, de même que la démêler ... rmes illimitée ; & célébrés de tous cet in ... les feux de joye, le son de toutes les Albe ... les acclamations des peuples, enchan- cor ... enfin au bout de trois ans, un terme d' ... calamités mutuelles. Les deux partis ... choisis tout de suite leurs arbitres, ... tomberent bientôt d'accord sur le choix de leur président & sur-arbitre, en nommant pour cet effet Pierre d'Argen, bourguemaître d'Augsbourg, magistrat éclairé, rempli de pro- bité, & dont le choix pour un rôle de la plus grande importance dans les conjonctures actuel- les, eut l'approbation de tout le congrès. Zurich confia ses intérêts à Henri Effinguer, *Statthalter* de cette régence, & à son chancelier Rodolphe de Cham, qui en 1454, obtint la charge de bour- guemaître de cette république. Les cantons de Schweiz & de Glarus remirent leurs intérêts & leurs prétentions entre les mains de Vital de

Réding, landammann de Schweiz, & de Pierre Goldſchmid, ſénateur de Lucerne. Ces quatre arbitres avaient été libérés à la vérité, par leurs ſouverains, ſelon l'uſage du droit Helvétique, de toute eſpece de ſerment, qui les liait à leur patrie, du moment qu'ils furent choiſis pour cette fonction; mais cette cérémonie ne les éleva pas au-deſſus de l'animoſité mutuelle qui les avait tourmentés juſqu'alors, ſur-tout Rodolphe de Cham & Vital de Réding, & cette animoſité influa tellement ſur leurs délibérations, que le bourguemaître d'Augsbourg eut beſoin de toute ſon habileté, & même de ſon autorité comme préſident, pour prévenir la rupture du congrès. 1447.

La premiere difficulté qui s'éleva, fut le lieu du congrès; le landammann de Schweiz prétendit qu'il devait ſe tenir à Notre-Dame des Hermites, comme le lieu déſigné pour cet effet depuis 1351, dans l'acte d'acceſſion à la confédération Helvétique, pour *Mahl-Statt*. En échange, Rodolphe de Cham proteſta contre ce bourg, comme étant dans une dépendance entiere du canton de Schweiz, & où, par conſéquent, les arbitres Zuricois feraient continuellement expoſés aux inſultes de la populace. Cette conteſtation préliminaire n'ayant pu être terminée par les

1447. repréſentations du ſur-arbitre, qui propoſa vainement à Réding la petite ville de Kayſerſtuhl dans le comté de Baden, pour lieu des conférences; & arrêtant tout court l'ouvrage ſalutaire d'une pacification, dont la Suiſſe attendait ſon ſalut, fut remiſe à la déciſion des cinq cantons neutres, de Soleure & de Bâle, qui s'étant aſſemblés pour cet effet au milieu de Juillet à Baden, furent dans ce moment aſſez équitables pour condamner l'obſtination du landammann de Schweiz, & pour déſigner, ſelon l'avis de Pierre d'Argen, la ville de Kayſerſtuhl, comme lieu de ce congrès; & c'eſt là que les conférences s'ouvrirent le jour de la St. Jaques.

A peine cette diſcuſſion fut-elle terminée, que ce congrès fut de nouveau ſur le point de ſe rompre, par une ſeconde prétention du landammann de Réding, infiniment plus difficile à concilier que la précédente: il exigea qu'avant de tranſiger ſur les divers points en litige, qui formaient l'objet de leur arbitrage, Zurich renonçât au préalable à ſon alliance avec la maiſon d'Autriche, comme attentatoire à la confédération Helvétique. Les Zuricois ſe défendirent ſur cette imputation, de la même maniere qu'ils avaient faits dans les congrès précédens de Baden & de Conſtance, & ayant les mêmes raiſons qu'alors, pour

ne pas s'attirer la maiſon d'Autriche à dos, par une défection qui les aurait d'ailleurs couverts de honte, ils refuſerent nettement de recevoir ainſi la loi de leurs ennemis, en proteſtant qu'ils rompraient plutôt le congrès; & c'eſt probablement ce que le landammann de Schweiz déſirait; mais le zele infatigable du bourguemaître d'Augsbourg évita ce nouveau malheur à nos ancêtres. Ce préſident ayant fait, pendant les trois mois que dura cette altercation, d'inutiles efforts pour éliminer cette queſtion préliminaire des conférences, ſe rendit les premiers jours de Novembre à Zurich, où on commençait à être extrêmement dégouté de l'alliance Autrichienne, mais à laquelle on tenait par honneur & pour ne pas ſe mettre à la merci de Schweiz & de Glarus; de ſorte qu'il obtint des conſeils réunis & de la bourgeoiſie de Zurich un compromis, par lequel cette république promettait de ſe ſoumettre, ſur la légalité ou l'illégalité de ſon alliance avec la maiſon d'Autriche, au jugement que lui Pierre d'Argen prononcerait là-deſſus, conjointement avec un autre ſur-arbitre, qui ſerait choiſi à cet effet par les cinq cantons neutres & Soleure. Le bourguemaître d'Augsbourg ayant parcouru les autres cantons & Soleure avec ce compromis, ceux-ci

1447.

1447. en parurent satisfaits, obligerent celui de Schwei: à s'en contenter, & le landammann de Réding : passer outre.

Les conférences ayant été ainsi reprises sur l: fin de Novembre, en laissant indécis l'objet essen tiel, cause primitive de cette sanglante guerre civi le, c'est à-dire, l'alliance de Zurich avec la maison d'Autriche; les quatre arbitres entamerent les trois sujets suivans qui étaient en litige. Le droit de combourgeoisie du comté de Toggenbourg & du pays d'Uznacht, devait-il avoir lieu avec Zurich, ou bien avec Schweiz & Glarus? Quel des deux partis était l'agresseur, & devait payer à l'autre des frais de guerre & de dommages, sur les ravages faits réciproquement? Enfin les Zuri- cois exigeaient une restitution complette de tous les domaines que les cantons leur avaient enlevés depuis la premiere guerre civile. Et, comme dan: ces discussions, les arbitres différaient absolumen d'avis, chacun d'eux voulant décider ces ques tions à l'avantage de ses commettans, on ne pu convenir de rien jusqu'à la fin de Mars; de sort que les arbitres convinrent de s'en rapporter au prononcé du sur-arbitre, qui, la veille des ra meaux, décida ces trois points de la maniere sui vante.

Pacification de la Suisse.

1°. Que le traité de combourgeoisie des comtes de Toggenbourg & de leurs sujets, de même que celui du pays d'Uznacht, avec les cantons de Schweiz & de Glarus, resterait dans toute sa force. 1447.

NB. En confirmant l'hypothéque & cession conditionnelle, que les freres de Raron, comtes de Toggenbourg avaient accordés & faits aux cantons de Schweiz & de Glarus, en 1437, de la seigneurie d'Uznacht.

En confirmant de même, la vente & la cession du pays de Gaster & de la seigneurie de Windegg, faites aux cantons de Schweiz & de Glarus, par le duc Frédéric d'Autriche, le 2 Mars 1438; dont nous avons rendu compte dans la premiere section de ce volume.

2°. Que les frais de guerre seraient réciproquement compensés, de même que les dommages, & que chaque parti supporterait les siens.

3°. Que les cantons de Schweiz & de Glarus restitueraient à celui de Zurich, toutes les conquêtes qu'ils avaient faites sur lui depuis 1443; les premiers restant en échange pour toujours en possession de tous les domaines qui leur avaient été adjugés par les articles 3, 5, 6 & 7, du dernier traité de pacification, en date du 1

Section XIX.

Décembre 1440, avec toutes les réserves & rogatives, contenues dans les quatre susdits cles. Voyez à ce sujet, la troisieme section d volume.

Les cantons de Schweiz & de Glarus reçu ce prononcé avec beaucoup de satisfaction, dis qu'à Zurich on le trouva très-injuste qu'il déplût extrêmement à la maison d'Autr & à ses alliés. Les reproches que le bour maître d'Augsbourg essuya de la part des pri Allemands à ce sujet, le porta à se démettr sa qualité de sur-arbitre; ce rôle devenant jour en jour plus épineux, vu qu'il était quest de trancher celle de l'alliance de Zurich ave maison d'Autriche; le bourguemaître de Rav bourg se refusa constamment, durant le cour cette année & de la suivante, aux sollicitat de Zurich & des autres cantons, pour rem cer Pierre d'Argen dans ses fonctions de sur-a tre, par rapport aux articles restans du trait pacification définitif. Dans cet intervalle de mois, les choses resterent in *statu quo*; les sonniers ayant été relâchés de part & d'autre rançon, & les domaines Zuricois évacués de 12 Juin 1446, par les troupes confédérées, dis que celles de la maison d'Autriche en avai

ait autant le même jour de Zurich, & à la St. Gall suivante, du château de Kybourg, de Winterthur & de Rapperschweil; l'évacuation de ces trois dernieres places s'étant faite par les troupes Autrichiennes, à la réquisition de l'électeur Palatin, & suivant les préliminaires du congrès d'Ulm; la régence & la bourgeoisie de Zurich refusant de reconnaitre le prononcé du bourguemaître d'Augsbourg, pendant que les cantons de Schweiz étaient décidés à faire servir ce jugement de base au traité définitif de pacification; & enfin les habitans des contrées ravagées, échappés au glaive ennemi & aux épidémies, suites de leur misere, profitant avec empressement de la suspension d'armes illimitée, étaient accourus dès sa publication, de tous côtés, à leurs villages & habitations détruites, qu'ils releverent de leurs ruines avec d'autant plus d'ardeur, qu'ils envisageaient cette cessation d'hostilités, l'échange des prisonniers & l'évacuation des conquêtes réciproques, comme un avant-coureur assuré d'une paix générale & définitive. Il en était de même des cantons neutres & de Soleure, qui jouissaient depuis deux ans & demi des douceurs de la paix, dont ils sentaient tout le prix; & portant un œil inquiet sur l'état actuel & très-

Section XIX.

précaire de la Suisse, ils donnerent tous leur soins à terminer & consolider la pacification du corps Helvétique.

Henri, baron de Bubenberg & de Spiez, chevalier & avoyer de Berne depuis 1447, fut sollicité par son souverain & le canton de Lucerne, de se charger au refus des bourguemaîtres d'Augsbourg & de Ravensbourg, des fonctions de sur-arbitre au nouveau congrès, qu'il fallait de toute nécessité convoquer, si on voulait reconcilier Zurich avec Schweiz & Glarus. Le baron de Bubenberg ayant accepté cette place au printems de 1449, plus pénible, plus épineuse que jamais, employa le reste de cette année & les premiers mois de la suivante, à négocier, soit à Zurich, soit dans les cantons de Schweiz & de Glarus, pour amortir l'animosité réciproque des deux partis, & convenir au préalable du plan de la pacification qui devait être redigée & conclue au nouveau congrès. Fortement appuyé dans ses négociations préliminaires, par les représentations de Berne, de Lucerne & de Soleure, le baron de Bubenberg obtint, au milieu de Mai 1450, le consentement des conseils réunis & de la bourgeoisie de Zurich, de convoquer le nouveau congrès à Notre-Dame des Hermites, selon

Pacification de la Suisse.

la teneur du droit Helvétique ; condescendance, que le baron de Bubenberg fit valoir auprès des cantons neutres, & qui en effet dissipa les préventions de ces républiques contre Zurich. 1450.

Les plus grands obstacles ainsi levés, par les soins conciliateurs du baron de Bubenberg, les quatre arbitres cités ci-dessus se rassemblerent le 1 Juillet à Notre-Dame des Hermites, où ils dresserent & rédigerent jusqu'au 13 de ce mois, sous le sur-arbitrage & la présidence du baron de Bubenberg, le traité de paix définitif sur le pied suivant.

1°. L'alliance de la maison d'Autriche avec Zurich sera annullée, comme attentatoire aux obligations immuables, contractées par cette république avec les cantons, au moyen de la confédération Helvétique ; par cette raison, Zurich renoncera, dès le jour de la ratification de ce traité & pour toujours, à cette alliance.

NB. Le baron de Bubenberg prononça seul, & sans le concours des quatre arbitres, définitivement sur cet article, en conséquence d'un plein pouvoir qu'il avait reçu à ce sujet, de Zurich & de tous les cantons.

2°. 3°. & 4°. Contiennent le prononcé de Pierre d'Argen, cité page 199 & 200, confirmé

1450. en plein, avec les deux explications annexées du premier point de ſon jugement, formant le ſecond article de ce traité.

5°. Que Zurich rentrerait dans la confédération Helvétique, avec ſon droit de préſéance & les autres prérogatives qui y ſont attachées, ſur le pied qu'il en avait joui avant la premiere guerre civile.

NB. Les cinq cantons démocratiques montrerent beaucoup de répugnance, lorſqu'il fut queſtion de ratifier ce traité, de rétablir Zurich dans cette préſéance, l'ayant vainement offerte à celui de Berne, qui en avait joui depuis 1442. Et ce ne fut que ſur les repréſentations réitérées de Berne, que Zurich fut réinſtallé dans cette prérogative.

6°. Que les villes de Bâle, de Soleure & de St. Gall, le prince abbé de ce nom, & les comtes de Toggenbourg ſeraient compris dans cette pacification, avec leurs domaines & ſujets reſpectifs, de même que le pays d'Appenzell.

Ce traité ainſi rédigé, fut ſigné le 15 Juillet & ratifié par les cantons de Zurich, de Schweiz & de Glarus, préſenté le jour de la St. Jaques ou 25 Juillet, à tous les cantons, de même qu'aux villes de Soleure, de Bâle & de St. Gall, raſſem-

Pacification de la Suisse.

blés pour cet effet à Baden, conjointement avec l'abbé prince de St. Gall, les deux freres comtes de Toggenbourg & les députés du pays d'Appenzell ; ratifié & garanti à cette diete par le corps Helvétique, composé pour lors des huit cantons & de Soleure ; & enfin signé par les autres alliés des cantons, spécifiés ci-dessus, & invités pour cet effet à cette diete. 1450.

Non contens des avantages qu'ils venaient d'acquérir par ce traité, les cantons de Schweiz & de Glarus, ou pour mieux dire, leurs landammanns de Réding & de Tschudi, ne pouvant renoncer à leur animosité contre Zurich, demanderent que la troupe des jeunes volontaires Zuricois, surnommés les boucs, fussent exclus de l'amnistie & de la pacification générale ; & pour colorer cette démarche révoltante auprès de la diete, ces deux ennemis des Zuricois firent une longue récapitulation de tous les torts & de tous les dommages que les armes confédérées avaient reçues durant les campagnes de 1444 & de 1445, par cette troupe, dont nous avons rendu compte dans la douzieme section, en décrivant le cinquieme & dernier siege de Zurich ; tandis que la valeur des boucs & leur dévouement héroïque au salut de leur patrie, aurait dû exciter l'admiration

de leurs ennemis, & la changer en bienveillance
1450. depuis la pacification. Si l'on eſt choqué, en voyant cet acharnement de Schweiz & de Glarus contre Zurich, ne pouvoir pas même être déſarmés par le traité de paix définitif; on le ſera bien davantage, en apprenant que les autres cantons eurent la faibleſſe de ſouſcrire à cette demande, quoique dérogeant de toutes façons à l'eſprit de bravoure magnanime, qui juſqu'à cette malheureuſe époque, avait caractériſé celui de nos ancêtres. Zurich ayant vainement réclamé contre cet arrêt de proſcription, & hors d'état de commencer la guerre, fut réduit à ſupporter cette derniere injuſtice du corps Helvétique.

Heureuſement pour cette brave jeuneſſe, iſſue des familles les plus illuſtres de Zurich, & qui, par cet arrêt inique, allait être bannie à perpétuité, que le landammann Fries, d'Ury, révolté de ce procédé odieux de ceux de Schweiz & de Glarus, ainſi que de la condeſcendance inexcuſable des autres cantons, fit avertir ſous main, les boucs, d'enlever quelque chef de canton, de le conduire en lieu de ſûreté, & de ne le relâcher, qu'après avoir obtenus du corps Helvétique une rémiſſion entiere du paſſé. Les boucs firent remercier le landammann d'Ury de cet avis, & pour

en profiter, ils l'enleverent lui-même ſur le lac de Zurich, au milieu d'Août, & le conduiſirent 1450.
en Suabe, dans le château de *Hohen-Krayen*, ſitué dans l'Ellgäw, & dont ils avaient fait acquiſition, de même que de ſa ſeigneurie, dès qu'ils ſe virent ainſi proſcrits; où, à la liberté près, il n'eut rien à déſirer. Fries écrivit ſa détention aux cantons aſſemblés à Lucerne, au ſujet de la demande de Glarus, dont nous parlerons dans la ſection XXIII; les informa du prix que les boucs mettaient à ſa liberté, en ſe louant des reſpects que cette troupe lui témoignait, & de l'excellent traitement qu'il en recevait. Honteux de leur conduite envers ces jeunes gens, les cantons leur envoyerent non-ſeulement un décret d'amniſtie pour tout le paſſé, mais ils y ajouterent encore une rançon de 500 florins du Rhin pour leur priſonnier, qui fut employée par les boucs, à reconduire le landammann Fries juſqu'à Altorf, chef-lieu du canton d'Ury, avec une pompe militaire, & chercherent à manifeſter leur reconnoiſſance envers ce magiſtrat reſpectable, en lui rendant toute ſorte d'honneurs.

Tſchudi, d'une partialité extrême, en faveur de Schweiz & de Glarus, dans tout le cours de cette guerre inteſtine, paſſe cet événement ſous

Section XIX.

1450. silence, & cherche à colorer l'enlévement du chanoine Hämmerli, aussi-bien que la violence commise envers Hans Asper, dont nous parlerons ci-dessous. Les annales de Stettler placent cette proscription des boucs en 1447 ; tandis que les chroniques manuscrites de Bullinguer & de Rahn datent cet événement de 1450 ; ce qui parait beaucoup plus vraisemblable.

1446. Ayant rendu compte de la pacification de Zurich avec le corps Helvétique, sur les détails de laquelle comme sur les moyens dont les cantons neutres se servirent pour y parvenir, nos annales varient beaucoup, de même que sur les négociations préliminaires depuis le congrès de Kayserstuhl en 1446, jusqu'à celui de Notre-Dame des Hermites en 1450, & dont on peut lire tous les plaidoyers des deux parties & les différens prononcés des arbitres & sur-arbitres, dans le second volume de Tschudi, page 467-554 ; nous sommes obligés de revenir sur nos pas & au congrès de Constance, du 15 Mai au 21 Juin 1446, dans lequel l'électeur Palatin & les autres médiateurs Allemands, cités au commencement de cette section, prirent le parti de séparer tout-à-fait les griefs & points de litige de la maison d'Autriche & de ses alliés, contre les cantons & les leurs, de ceux de Zurich vis-

Pacification de la Suisse.

vis à vis du corps Helvétique, afin de parvenir
d'autant plus aiſément à l'ouvrage ſalutaire d'une 1446.
pacification générale, en débrouillant ainſi cette
foule d'intérèts compliqués. En conſéquence de
cet arrangement, l'électeur Palatin & ſes coopérateurs convinrent avec les parties belligérantes, qu'elles remettraient le cahier de leurs griefs & de leurs prétentions reſpectives, avant la fin de Septembre, au bourguemaître de Conſtance, lequel les communiquerait dans huit jours à la partie adverſe; après quoi, ces cahiers ainſi revus & commentés par les repliques mutuelles, ſeraient remis dans le courant d'Octobre, au bourguemaître & au ſénat de la ville impériale d'Ulm, requis par les médiateurs de fixer un jour aux parties, pour les ouïr dans leurs plaidoyers; puis les parties ouïes à Ulm, par le bourguemaître & le ſénat, de terminer les dits griefs par un traité de pacification définitif, dans l'intervalle de 18 mois, à compter du jour, que les parties auraient comparu pour cet effet à Ulm. Qu'enfin ce tribunal d'arbitres tranſigerait auſſi vîte que poſſible à l'amiable entre les parties belligérantes, & pour lors ſans le concours d'autres arbitres; mais qu'au cas que cette tranſaction ne pût s'effectuer, par l'oppoſition de quelqu'une des parties, à l'amiable, l'on convo-

Section XIX.

querait un nouveau congrès à Ulm, dans l
1446. les intérêts des cantons & de leurs alliés ser
confiés à l'électeur Palatin & aux évêques d
& de Constance, pendant que la maison
triche & ses alliés remettraient leurs intérêt
pectifs entre les mains des arbitres choisis
les sénats d'Ulm, d'Augsbourg, de Nurem
de Constance & de Lindaw; auxquels l'éle
Palatin servirait de sur-arbitre, s'ils ne c
naient entr'eux d'un jugement définitif.

Cet arrangement préliminaire ayant été a
le 5 Juin, à Constance, par les parties belligéra
fut exécuté de point en point. Les parties
comparu à la St. Martin de la même année à
& ayant plaidé ce jour & les suivans leurs c
devant le bourguemaître & le sénat d'U
ce tribunal s'occupa durant le reste de cett
née & le cours de la suivante, à rédiger cett
cification, après avoir été obligé d'ouïr enco
parties à diverses reprises. A l'expiration du t
prescrit pour le prononcé, c'est-à dire au m
de Mai 1448, il fut arrêté tout court au suj
Rhinfelden, par la maison d'Autriche & la
du bouclier de St. Georges d'un côté, & p
ville de Bâle de l'autre, aucun des deux part
voulant se relâcher de ses prétentions, con

Pacification de la Suisse.

nant le fort ultérieur de cette ville; que les Balois voulaient à toute force maintenir dans ses prérogatives de ville impériale, tandis que le duc Sigismond d'Autriche en prétendait la souveraineté, en vertu de la cession que l'empereur Louis de Baviere avait fait en 1330 de cette ville, à ses ancêtres. Ce différend ayant rompu l'arbitrage amiable, il fallut recourir aux voyes d'un nouveau congrès; & comme l'électeur Palatin avait l'ouvrage salutaire de cette pacification fort à cœur, il se rendit, malgré ses infirmités, au congrès d'Ulm, où il engagea les députés des cantons à passer outre; le prince abbé de St. Gall, & les comtes de Toggenbourg suivirent sans hésiter cet exemple, de même que la ville de St. Gall & le pays d'Appenzell; de sorte que le jour de la St. Jaques, ou le 25 Juillet 1448, le traité définitif de paix fut conclu & signé à Ulm, entre la maison d'Autriche & ses alliés d'un côté, & les cantons & les leurs de l'autre; à la réserve de Bâle, qui plutôt que d'abandonner Rhinfelden, se résolut à braver seule toutes les forces Autrichiennes augmentées encore par celles de la ligue du bouclier de Saint Georges.

Le même congrès arrangea les prétentions de Zurich, formant une somme de 24 mille florins

du Rhin, à la charge des ducs Albert & Sigifmond d'Autriche, pour laquelle ces deux princes s'engagerent à retrocéder au canton de Zurich le château & le comté de Kybourg, excités à ce dédommagement par les perfuafions de l'électeur Palatin & de fes adjoints. Néanmoins l'acte de cette retroceffion ne fut expédié par le duc Sigifmond, au canton de Zurich, que le 5 Février 1452.

SECTION XX.

GUERRE DE RHINFELDEN.

LA ville de Bâle avait reçu, après la retraite du dauphin à Enfisheim, des plaintes très-fortes de la part des cantons, fur les manœuvres & inftigations de la nobleffe, membres de la ligue du bouclier de St. Georges, en même tems que bourgeois de cette ville, par lefquelles ils avaient attiré les armes Françaifes en Suiffe; ces plaintes ayant été appuiées par le concile, la régence & la bourgeoifie de Bâle voulant donner fatisfaction entiere au corps Helvétique, & une preuve évidente de fon zéle pour fes intérêts, rendit la veille de Sainte Marie Magdelaine 1445, fous la préfecture du bourguemaitre Arnold de Rothberg, chevalier, un décret

Guerre de Rhinfelden.

par lequel toute cette nobleſſe fut rayée du rôle de ſes bourgeois, obligée de vendre ſes maiſons & autres biens immeubles dans la ville de Bâle & ſon territoire, avec défenſe d'y ſéjourner plus de huit jours. Ce décret inſéré dans le ſecond volume des annales de Tſchudi, page 440 & 441, avec l'énumération des ſeigneurs & gentilshommes qu'il concernait, à la tête deſquels ſe trouvait le margrave Guillaume d'Hochberg, le comte Hans de Thierſtein, le comte Jaques de Luzelſtein, les barons de Falkenſtein, de Rechberg, de Grunenberg, de Ramſtein, d'Eptinguen, d'Andlaw, de Waldner, de Schönaw, de Flaſchland, de Mœrsberg, de Monſtrail & beaucoup d'autres, attira les armes & les ravages de cette nobleſſe ſur le territoire de Bâle, tandis que les citoyens de cette ville faiſant de leur côté des irruptions en Suabe & dans le Suntgäw, commandés tour à tour par leurs deux bourguemaîtres Hans de Roth & Arnold de Rothberg, où ils s'emparerent de pluſieurs châteaux qui furent pillés & livrés aux flammes. Ces dévaſtations réciproques durerent pendant cette année & juſqu'au 12 Juin de 1446, que la ſuſpenſion d'armes générale fut publiée, & recommencerent en 1448 ſur la fin d'Octobre, après la ſurpriſe de Rhinfelden.

Section XX.

1448. Les barons Thomas de Falkenſtein, Jean de Rechberg & Guillaume de Grunenberg, ennemis acharnés des cantons, auſſi bien que des villes de Soleure & de Bâle, & ravis d'être autoriſés par la maiſon d'Autriche à porter ce dernier coup aux Bâlois, complotterent entr'eux de ſurprendre la ville de Rhinfelden ; ce qu'ils exécuterent de la maniere ſuivante. Ayant choiſi le matin du dimanche 22 Octobre, & l'heure où toute la bourgeoiſie aſſiſtait au ſervice divin, Falkenſtein & Rechberg y aborderent avec 150 hommes ſur trois grandes barques, chargées, pour la forme, de bois, ſous lequel 120 de leurs ſatellites bien armés, furent cachés, tandis que les 30 reſtans traveſtis en pélerins, & feignant de revenir de Notre-Dame des Hermites, tenaient leurs haches d'armes cachées ſous leurs robes de bure. Arrivés ſous la porte, ils ſe ſaiſiſſent de quelques gardes, à l'inſtant déſarmés & maſſacrés, tandis que le reſte de cette troupe ſe débarraſſant du bois qui la couvrait, accourt à l'inſtant au ſecours des prétendus pélerins, ſe ſaiſit d'une autre porte : en maſſacre la garde & l'ouvre au baron de Grunenberg, en embuſcade dans le bois, à la tête de 600 cavaliers avec leſquels il arrive au ſignal convenu, ventre à terre, à cette porte, & acheve de

Guerre de Rhinfelden.

ſe rendre maître de la ville. Les bourgeois ayant couru aux armes, 44 furent tués, en tâchant de regagner les deux portes ſurpriſes, beaucoup d'autres furent jetés ou noyés dans le Rhin, le reſte fut déſarmé & mis à nud, de même que les femmes & les filles, après que ces dernieres eurent été forcées d'aſſouvir la brutalité du vainqueur; & dans cet équipage, chaſſés de leurs maiſons & de Rhinfelden, ces infortunés gagnerent à grand peine les portes de Bâle, où ils arriverent à nuit tombante, couverts de bleſſures, exténués de faim & de laſſitude. 1448.

Les Bâlois reçurent d'abord cette troupe à bras ouverts, ſe repartirent entr'eux ces familles proſcrites, les vêtirent, logerent, nourrirent, en leur procurant tous les ſoulagemens poſſibles; puis ſongerent à les venger efficacement, & ſe mettant pour cet effet en campagne les derniers jours d'Octobre, au nombre d'environ 2000 hommes, ſous les ordres du chevalier Arnold de Rothberg, leur bourguemaître, ils ne firent qu'un bucher, qu'un déſert du Suntgäw, de même que des diſtricts limitrophes du Brisgäw, en y détruiſant tout dans le courant de Novembre & de Décembre par le fer & le feu, entr'autres divers chateaux, appartenant aux d'Eptinguen, aux de Flachs-

land, aux de Ramſtein & aux de Mœrsberg.

1449. Le baron de Rechberg, pour ſe venger de ces ravages, fit au milieu de Janvier, une irruption à la tête de 400 chevaux juſqu'aux portes de Bâle; mais aſſailli par les Bâlois, il fut obligé de regagner Rhinfelden, avec beaucoup de précipitation & perte d'une cinquantaine des ſiens. Un corps de 2500 Bâlois, commandé par Arnold de Rothberg, s'étant mis ſur la fin de Mars en campagne, pour ſaccager derechef le Suntgäw, ils rencontrent auprès du moulin d'Héſinguen, un corps d'environ 4000 Autrichiens ou ligueurs, dont plus de la moitié étoit gendarmerie, & les attaquent ſans héſiter, quoique dépourvus de cavalerie. Le choc fut terrible & la mêlée très-ſanglante, l'on combattit depuis 10 heures du matin juſqu'à 4 heures du ſoir, avec une valeur & un acharnement réciproque, avec un avantage égal; enfin la nobleſſe liguée & les Autrichiens furent enfoncés & rompus, de ſorte qu'après avoir perdu environ 1600 hommes étendus ſur le champ de bataille, ils furent obligés de l'abandonner, de même qu'une dixaine de bannieres & d'autres trophées aux Bâlois qui, ayant payé cette victoire par 350 hommes tués & bleſſés, paſſerent la nuit ſur le champ de ba-

taille, & rentrerent le lendemain 29 de Mars, triomphans à Bâle. 1449.

Voulant profiter de la consternation que leur victoire d'Hésinguen avait répandu parmi la ligue du bouclier de St. Georges & les vassaux de la maison d'Autriche, les Bâlois entreprirent au milieu d'Avril le siége de Rhinfelden, au nombre de 3000 hommes, pourvus d'un train d'artillerie suffisant pour la réussite de cette expédition, & sous les ordres de leur bourguemaître de Rothberg; lequel eut à peine investi cette place & fait jouer ses batteries, qu'il fut joint par un corps auxiliaire de 1200 Bernois & de 500 Soleuriens, de l'aveu tacite de leurs souverains, qui prirent le parti de sécourir Bâle, sans vouloir derechef déclarer la guerre à la maison d'Autriche, ni rompre ouvertement la pacification récente d'Ulm. Cette armée assiégeante ainsi renforcée, poussait les opérations de ce siége avec beaucoup de vigueur, lorsque l'évêque Frédéric de Bâle & le margrave Jaques de Baden, beau-frere du duc Albert d'Autriche, se rendirent le 24 Avril au camp devant Rhinfelden, en offrant leur médiation aux parties belligérantes, qui, déja acceptée par les ducs d'Autriche & leurs alliés, le fut aussi le 25, par la ville de Bâle, de

1449. ſorte que l'on convint le même jour d'une ſuſpenſion d'armes, & de la convocation d'un congrès, pour le 1 Mai, à Briſach, où les deux parties ayant expoſé leurs griefs & demandes reſpectives aux deux arbitres, ceux-ci terminerent cette guerre par un traité de paix définitif, approuvé & ſigné par les parties belligérantes le 14 Mai, inſéré mot à mot dans le ſecond volume des annales de Tſchudi, page 529-534, & qui portait en ſubſtance :

Que la ville de Rhinfelden reſterait aux ducs d'Autriche, & à Guillaume de Grunenberg, à qui le duc Albert l'avait hypothéquée en 1446, pour 20 mille florins du Rhin; que cependant la bourgeoiſie de cette ville ſerait rétablie dans tous ſes biens & prérogatives, de même que ſon corps municipal; que pour dédommager la ville de Bâle de ſon déſiſtement, au ſujet de Rhinfelden, elle jouirait à titre d'engagement, des bailliages de Thaun, de Ferrette, de Landeſer, d'Enſisheim & de Maſſevaux, en payant pour cette hypothéque la ſomme de 26 mille florins du Rhin, au duc Albert d'Autriche, qui mérita à juſte titre le ſurnom de prodigue. Et qu'enfin, le décret de la régence de Bâle, promulgué en 1445, contre une partie de la nobleſſe, & cité

au commencement de cette section, serait révoqué & annullé, & les seigneurs & gentilshommes destitués, par ce décret, de leurs droits & prérogatives de bourgeoisie, y seraient pleinement rétablis.

SECTION XXI.

FRIBOURG ET SES RÉVOLUTIONS.

LA ville de Fribourg, dite, *in Uecht-Land*, dans nos chroniques, pour la distinguer de la ville du même nom en Brisgäw, fut fondée par le duc de Zæhringuen, Berthold IV, en 1179, dans la Bourgogne Transjurane. Nous avons rendu compte dans le volume précédent, section XXVI, des motifs qui déciderent ce prince à cette fondation, de même que ceux de son fils Berthold V, pour la consolider, & y ajouter pour cet effet, en 1191, la construction de Berne. Les vues de ces deux princes, en fondant Fribourg & Berne, afin qu'elles fussent en état de s'entr'aider & de se sécourir avec Soleure contre les grands vassaux de l'empire, ne furent point remplies, vu que la différence du sort de Berne & de

Fribourg, les rendit ennemies très-acharnées pendant deux ſiecles & demi. Berne, devenue ville impériale en 1218, après la mort de ſon fondateur, ayant ſçu ſaiſir avec habileté depuis cette derniere époque juſqu'en 1420, toutes les occaſions de s'agrandir; & toutes ſes entrepriſes à cet effet ayant eu tout le ſuccès poſſible, dût naturellement exciter la jalouſie de ſa ſœur aînée, qui, en échange, tomba en partage à la maiſon de Kybourg, après l'extinction de celle de Zæhringuen, & de-là par mariage au comte de Habsbourg Lauffebourg, qui vendit en 1277, cette ville pour 3000 marcs d'argent, à l'empereur Rodolphe d'Habsbourg. Fribourg, obligée dès lors de partager les reſſentimens de ce monarque & de ſes deſcendans contre Berne, en prit une telle habitude, qu'elle manifeſta dans toutes les occaſions l'animoſité la plus implacable contre cette république naiſſante, ſans même y être excitée par les ducs d'Autriche. On a vu dans la ſeconde & dans la ſeptieme ſection du ſecond volume, les Fribourgeois être les principaux promôteurs de la guerre de Lauppen, & ſe diſtinguer même parmi cette foule d'ennemis ligués contre Berne, par leur acharnement incroyable contre cette ville, dont Fribourg fut à la vérité la premiere victime.

Fribourg & ses révolutions.

Fribourg jouissait néanmoins d'immunités si importantes, qu'elle paraissait être plutôt sous la protection, que sous la domination de la maison d'Autriche, dont les princes faisaient administrer la haute jurisdiction criminelle, en allemand *der Bluth Bahn*, dans cette ville, par un baillif qui en retirait, outre ses émolumens & frais d'entretien, une retribution ou redevance annuelle pour les ducs d'Autriche. La gestion & le pouvoir de ces baillifs était conforme à celui que les *Reichs Vögt* exerçaient dans le même tems au nom de l'empire, sur diverses villes impériales de la Suisse; tout comme la retribution annuelle des Fribourgeois envers la maison d'Autriche, se payait sur le même pied que celles des dites villes impériales aux empereurs, & connues sous le nom de *Reichs-Steuer*. Les baillifs Autrichiens à Fribourg, étaient la plûpart du tems capitaines de la bourgeoisie, & la commandaient dans ses expéditions militaires, étant choisis, pour cet effet, par les ducs d'Autriche, parmi leurs meilleurs généraux. La ville de Fribourg jouissant du droit de former & de régler sa constitution, de haute & basse police, de la création & promulgation de ses loix, & de la gestion absolue de ses finances, prétendait aussi jouir de la prérogative très-importante, de faire la

Section XXI.

guerre & la paix, de même que celle de contracter des traités de combourgeoisie ; & quoique cette derniere prétention fut vivement contestée par la maison d'Autriche aux Fribourgeois, ceux-ci ne laisserent pas que de passer outre, & de former en 1403 un traité de combourgeoisie avec les Bernois; traité qui fut renouvellé en 1406, en 1414 & en 1430, & qui fut rendu perpétuel à cette derniere époque.

Malgré cette alliance étroite & perpétuelle, il s'éleva divers sujets de contestations entre ces deux villes de 1444 à 1447, qui dégénererent sur la fin de cette année, en guerre ouverte. Le pape Félix V, ci-devant Amédée VIII, duc de Savoye, élu en 1439 par le concile de Bâle, souverain pontife à la place d'Eugene IV, chargé des frais d'une grande représentation à ce concile, & hors d'état d'y subvenir, parce qu'il avait remis tous ses états à son fils Louis, alors de son élection à la thiare, fut réduit à emprunter en 1440 une somme considérable de la ville de Strasbourg, dont celle de Fribourg s'était portée caution, dans le premier enthousiasme des Suisses pour le nouveau pape. Eugene IV étant mort le 23 Février 1447, & les cardinaux lui ayant donné pour successeur Nicolas V, son compétiteur Félix très-fatigué

de sa papauté, qui ne lui avait valu que des dettes immenses & beaucoup de traverses, & soupirant 1447. après les délices de sa retraite de Ripailles, fit négocier avec lui, afin de se débarrasser avec honneur de ce fardeau. Informé de cette négociation entre les deux papes, ainsi que de l'augmentation considérable des dettes de Félix, la ville de Strasbourg se hâta de redemander à ce pape le rembours de son argent prêté, & ne se payant pas des belles promesses de sa sainteté, qui, bientôt allait disparaître, réitéra sa demande avec beaucoup d'importunité, & sans en être plus avancée. Enfin, cette ville fit actionner celle de Fribourg, comme caution pour cette dette; ce qui engagea les Fribourgeois à envoyer une députation à Ripaille, où le pape Félix venait de se retirer, en attendant le succès de ses négociations avec son collégue Nicolas. Fortement pressé par les députés de Fribourg, de les libérer de ce cautionnement, le pontife les renvoya à son fils Louis, en leur répondant, *qu'il ne se mêlait plus des affaires de ce monde*. S'étant rendus de Ripaille à Chambéri, auprès du duc de Savoye pour le même sujet, les députés Fribourgeois ne purent obtenir d'autre réponse de ce prince, sinon, *qu'il ne se mêlait pas des affaires de son pere*. Ainsi ren-

1447. voyée du pere au fils, tandis qu'elle était vivement actionnée pour ce cautionnement, la ville de Fribourg prit le parti de se faire justice elle-même, comme l'unique moyen d'obtenir cette restitution; en conséquence d'une telle résolution, les Fribourgeois firent arrêter l'équivalent de leur cautionnement, en marchandises Savoyardes & destinées pour ce pays; tandis que le duc Albert d'Autriche, prenant fait & cause en main pour Fribourg, fit arrêter de son côté un baron de Champion, chambellan du duc de Savoye, avec 4000 florins du Rhin.

Aux premieres nouvelles de ces procédés violens de la maison d'Autriche & des Fribourgeois, le duc de Savoye usa de représailles, & ferma la traite des vivres à ceux-ci, absolument enclavés dans ses domaines; de-là, on en vint d'abord aux hostilités ouvertes, & ce fut Fribourg qui les commença. Louis Meyer, baillif Autrichien de cette ville, depuis quatre mois, se rendit à la tête de 1600 hommes, au milieu de Novembre 1447, devant le château de Villarzel, qu'il emporta au bout de quelques jours, le pilla & le livra aux flammes. Meyer, qui, durant la guerre de Zurich, s'était extrêmement distingué, en qualité de commandant de Rapperschweil, par la défense

défense la plus valeureuse de cette place, ayant été renforcé après la prise de Villarzel, par 1500 Autrichiens, sous les ordres de Pierre de Mœrsberg, ce corps combiné forma le siége de la ville & du château de Montenach, & s'empara de la ville qui fut saccagée de fond en comble; mais les rigueurs de l'arriere-saison obligerent ses deux chefs à lever le siége de ce château, les premiers jours de Décembre, & de se retirer avec leurs troupes. 1447.

Quelques mois avant l'expédition de Meyer, les Fribourgeois avaient destitué un de leurs avoyers, nommé Guillaume d'Afflentschen, en l'accusant de prévarication & de péculat; mais son grand crime fut dans ces conjonctures, d'être vassal du duc de Savoye, d'avoir plaidé trop chaudement la cause de ce prince, vis-à vis du conseil & de la bourgeoisie de Fribourg, en leur déconseillant toute rupture avec lui. Pendant que le sénat de Fribourg instruisait le procès de son avoyer destitué, ce tribunal lui donna la ville pour prison, en lui faisant promettre par serment de ne pas rompre ses arrêts; malgré lequel, d'Afflentschen s'évada & se réfugia à Romont, où il fut reçu à bras ouverts, par ordre du duc de Savoye, tandis que le lendemain de son évasion, il fut con-

Section XXI.

damné à Fribourg par contumace, comme traître
1447. & parjure, à perdre la tête, & ſes biens confiſqués au profit de l'état. Guillaume d'Afflentſchen répondit à cet arrêt de proſcription par une déclaration de guerre, dans laquelle il juſtifiait ſon évaſion, comme le ſeul moyen qui lui reſtait pour n'être pas la victime de l'animoſité actuelle des Fribourgeois contre le duc de Savoye. Et pour ne pas s'en tenir aux ſimples menaces, d'Afflentſchen engagea ſes parens & ſes amis, dont il avait un grand nombre parmi la nobleſſe Bernoiſe & celle du pays de Vaud, à faire cauſe commune avec lui ; & les uns & les autres étant venus le joindre à Romont avec quelques centaines d'hommes de leurs terres, ils firent de cette ville leur place d'armes, d'où ils déſolerent Fribourg dès les premiers jours d'Octobre, par leurs irruptions & leurs ravages continuels ſur ſon territoire. Cette troupe augmentée journellement par une foule de volontaires Bernois, habitués, durant cette longue guerre inteſtine, à la vie licencieuſe des camps, prit ſi bien ſes meſures, qu'elle ne pût jamais être entamée dans ſes expéditions par Meyer & le baron de Mœrsberg, malgré diverſes embuſcades que ces deux capitaines Autrichiens lui dreſſerent à pure perte.

D'ailleurs, Guillaume d'Afflentschen, revêtu par e duc de Savoye du commandement de Ro- 1447.
nont, ne perdit pas un instant pour réparer & ugmenter les fortifications, que le comte Pierre le Savoye y avait fait construire en 1263. Cette rille, mise à l'abri de toute insulte, brava dans e courant de Décembre 1447, & de Janvier 448, les attaques des Fribourgeois & des Au-ichiens.

Berne irritée contre Fribourg, qui depuis ois ans lui avait fourni divers sujets de plainte, ont nous allons rendre compte, ne fit aucune émarche pour rappeller sa jeunesse fougueuse de omont. Fribourg s'était refusé aux réquisitoi-s Bernois en 1443, réitérés en 1444, n'ayant oulu prendre aucune part à cette guerre civile, u qu'elle se trouvait sous la protection de la aison d'Autriche; & en cela on ne pouvait blâ-ner Fribourg, de ne vouloir pas prendre parti ontre ses seigneurs suserains; mais au lieu de se enfermer dans une neutralité exacte durant cette guerre civile, les Fribourgeois manifesterent après la bataille de St. Jaques, par des réjouissances de toute espece, une joye insultante sur cet échec des confédérés, qui les révolta beaucoup, & surtout Berne. En 1445, le bourreau de Berne,

Section XXI.

1445. qui, l'année précédente, avait été obligé malgré lui, à décapiter les valeureux & infortunés défenſeurs de Greiffenſée, s'étant rendu à la foire de Fribourg, le 3 Mai, avec d'autres Bernois, y fut attaqué & maſſacré, ſans que la régence de Berne pût obtenir aucune ſatisfaction de celle de Fribourg ſur cet aſſaſſinat. La même année, Rodolphe de Ringoldinguen, ſeigneur de Landshuth, chevalier & ſénateur de Berne, où il jouiſſait dès-lors d'une grande conſidération, de même que dans les autres états confédérés, dont il s'était fait connaître par diverſes négociations, & qui parvint en 1451 à la charge d'avoyer de cette république, eut des démêlés très-vifs avec deux magiſtrats de Fribourg des plus diſtingués, Heinzmann de Felga & Rodolphe de Wuippens, au ſujet d'une riche héritiere, douée d'une rare beauté, nommée Louiſe de Rytſch, & fille du premier lit de la ſeconde épouſe de Rodolphe de Ringoldinguen, qui la deſtinait à ſon fils du premier lit Thuring de Ringoldinguen, jeune magiſtrat Bernois de la plus grande eſpérance, qui venait d'adminiſtrer avec diſtinction le bailliage de Baden, très-important dans ces tems de criſe; amant paſſionné de la belle Louiſe, élevée dans la maiſon de ſon beau-pere, & vivement recherchée

Fribourg & ses révolutions.

par Heinzmann de Felga, dont les soins & les recherches étaient appuyées par Rodolphe de Wuippens, oncle de Louise & son curateur; lequel demanda vainement l'extradition de sa pupile, & qu'elle fut élevée sous ses yeux. Déja il y avoit eu des cartels donnés & reçus entre les amans de la belle Louise, prêts à s'égorger pour sa possession, lorsque les régences de Berne & de Fribourg défendirent ce combat; & pour ne pas s'animer réciproquement davantage au sujet de cette affaire, ils eurent la sagesse d'en remettre la décision au concile de Bale. La belle Louise, conduite pour cet effet à Bâle par sa mere, termina en partie ce procès, en se jettant, malgré les instances de sa mere & de ses deux amans, dans le monastere de Ste. Marie Madeleine, où après avoir rempli son noviciat avec beaucoup de ferveur, elle prit le voile au bout d'un an. Ce fut en vain que cette belle héroïne se sacrifia pour maintenir la paix dans sa patrie & parmi ses proches, comme elle le déclara publiquement le jour de sa prise d'habit; sa riche succession forma un nouveau procès sur la fin de 1446, entre Rodolphe de Ringoldinguen du chef de sa femme & Rodolphe de Wuippens; procès qui anima tellement Berne contre Fribourg, au printems de

1445.

Section XXI.

1447, qu'il en ſerait réſulté dès-lors une rup-
1447. ture, ſi elle n'avait été prévenue par les ſoins pacifiques de Louis de Baviere, électeur Palatin, qui appointa les deux parties à Conſtance, & leur partagea cette ſucceſſion le jour de la St. Jean Baptiſte, par une tranſaction amiable.

Dans ces diſpoſitions réciproques d'animoſité, les villes de Payerne & de Morat, également menacées au milieu de Décembre, par Louis Meyer & le baron de Mœrsberg, implorerent les ſecours de Berne, étant étroitement alliées avec ce canton, qui d'ailleurs venait de recevoir les réquiſitoires les plus preſſans de la part de Louis, duc de Savoye. Ainſi ſollicités de tous côtés de ſe déclarer dans cette guerre, les Bernois firent marcher le 19 Décembre un corps de 3000 hommes, avec leur grande banniere, & ſous les ordres de leur avoyer Henri, baron de Bubenberg & de Spiez, qui arriva le 20 à Avenche, où il fut renforcé par 1500 Savoyards, & un eſcadron d'environ 500 gens d'armes, formé par la nobleſſe du pays de Vaud. Cette armée combinée s'avançant ſur Fribourg, en ravagea les environs, en tira de fortes contributions, & ne trouvant point d'ennemis à combattre, les Fribourgeois & les Autrichiens s'étant tenus renfermés dans Fribourg

durant cette invaſion, elle ſe ſépara ſur la fin de Décembre, après que le baron de Bubenberg eût pris la précaution de munir Lauppen d'une garniſon de 600 hommes. 1447.

Du moment que Berne eût fait parvenir ſa déclaration de guerre à Fribourg, cette ville envoya une députation à la diete de Baden, où les cantons étaient aſſemblés avec Bâle & Soleure, au ſujet du congrès de Kayſersſtuhl, chargée de porter ſes plaintes contre les Bernois à cette aſſemblée: mais les cantons indiſpoſés de longue main contre Fribourg, par les raiſons que nous venons d'indiquer, prirent la choſe *ad referendum*. Néanmoins les villes de Bâle & de Soleure ayant chargé leurs députés à cette diete, d'offrir leur médiation aux parties belligérantes, ceux ci ſe rendirent d'abord pour cet effet à Berne & à Fribourg, & de là indiquerent une conférence à Morat, pour le 27 Décembre ou fête de St. Jean Evangeliſte, qui dura trois jours, au bout deſquels on ſe ſépara, malgré les ſoins pacifiques de ces arbitres, mutuellement plus animés que jamais.

Les hoſtilités ayant recommencé les premiers jours de cette année, Berne s'aſſura avant toutes choſes de la ſeigneurie de Grasbourg, compre- 1448.

1448. nant de nos jours le bailliage alternatif de Schwarzbourg, auſſi bien que celle de Gumminen, que ce canton poſſédait depuis 1423, conjointement avec Fribourg. Les habitans de ces deux ſeigneuries ayant prêté ſans difficulté le ſerment de fidélité à la régence de Berne, renforcerent ſes troupes de quelques centaines d'hommes. Dès-lors Berne ſe chargea tellement de cette guerre, que le duc de Savoye d'acteur principal & primitif qu'il en était l'année précédente, n'en devint preſque dans celle-ci que ſimple ſpectateur. Le territoire de Fribourg fut totalement ſaccagé & dévaſté durant le cours de cet hiver, par diverſes irruptions Bernoiſes, & par celles de Guillaume d'Afflentſchen; les Fribourgeois en firent à la vérité de leur côté ſous les ordres de Louis Meyer, ſur les domaines de Berne, mais ils ne rapporterent par-tout que des coups, au lieu de butin, par lequel ils eſpéraient ſe dédommager de leurs échecs précédens.

Sans nous arrêter à divers petits combats, nous ne ferons mention que de celui de la Galtheren. Voulant châtier les habitans de la ſeigneurie de Grasbourg de leur défection, les Fribourgeois ſortent le jeudi après pâques de leur ville, à nuit tombante, au nombre de 1600 hommes, ſous

les ordres de leur capitaine Louis Meyer ; surprennent le vendredi matin, à l'aube du jour, un retranchement élevé auprès de Plaffeyen pour la défense de ce pays & garni de 120 hommes, tuent l'officier Bernois, commandant de ce poste, avec 26 des siens, & dissipent le reste de ce détachement ; puis se mettent à piller les villages de Schwarzbourg, de Wahleren, d'Albligen, de Guggisberg & de Grasbourg, & les détruisirent par le feu. Informés le même jour de cette dévastation, les Bernois rassemblent en diligence 1500 à 2000 hommes, commandés par l'avoyer, baron de Bubenberg, lequel arrive au milieu de la nuit à Lauppen, & après avoir laissé reposer & repaître sa troupe pendant quelques heures, il marche sans délai par Tavers sur la Galtheren, où il arriva le samedi matin, & ayant dressé son embuscade, il attend de pied ferme les Fribourgeois, qui arrivant sur le midi en désordre & chargés de butin, sont attaqués & enveloppés de tous côtés par les Bernois, enfoncés au bout d'une demi-heure & d'une faible résistance, malgré tous les efforts de Meyer pour r'allier son monde. Consternés de cette attaque imprévue, les Fribourgeois ne songent qu'à se soustraire par une prompte fuite au glaive du vainqueur, en aban-

1448.

Section XXI.

1448. donnant pour cet effet, non-feulement tout leur butin, mais même leurs armes & leurs enfeignes; & en échappant par les routes détournées de ce bois à la furie des Bernois, qui ne donnant aucun quartier, en tuerent plus de 400. Le baron de Bubenberg paffa la nuit fur le champ de bataille avec fa troupe victorieufe, & après avoir fait enlever toutes les dépouilles, il rentra dimanche au foir triomphant à Berne, dont la régence eut la générofité d'abandonner tout le butin & les dépouilles Fribourgeoifes, à la réferve des armes & des trophées, aux habitans infortunés de la feigneurie de Grasbourg, auffi cruellement traités dans cette expédition.

Les Fribourgeois avaient été abandonnés dès les premiers jours de cette année à leur mauvais fort, par le duc Albert d'Autriche, qui leur ayant retiré après la rupture du congrès de Morat, fes troupes, ainfi que le baron de Mœrsberg, leur défendit néanmoins fous peine de fon indignation, de s'accommoder avec le duc de Savoye & les Bernois; ils furent extrêmement confternés de cette déroute totale, de forte que les partifans de l'ex-avoyer d'Afflentfchen profitant de cet échec, pour ouvrir les yeux à leurs concitoyens fur leurs véritables intérêts, parlerent haute-

Fribourg & ses révolutions.

ment dans tous les conseils, de sortir sans délai 1448.
de cette situation fâcheuse, par une pacification solide avec la maison de Savoye & avec Berne. Le parti Autrichien, soutenu par la bourgeoisie, ou pour mieux dire, par la populace, demanda en échange la continuation de cette guerre à grands cris, sur-tout depuis un léger avantage que Meyer remporta au milieu de Mai, à la tête de 300 hommes, sur un détachement de 80 Bernois de la garnison de Lauppen, qu'il surprit à Tavers, & dispersa, après en avoir tué la moitié, qui s'étant barricadés sur le cimetiere de ce village, s'y défendirent en désespérés.

Mr. d'Alt fait sonner fort haut cet avantage, dans son histoire des Suisses, tome IV, page 126-130, & date cette affaire du même jour que le combat de la Galtheren; assertion si dénuée de toute espece de vraisemblance, qu'elle ne mérite pas même d'être refutée. Du reste, cette énorme complication, défigurée à chaque page par la partialité la plus outrée, est retombée, au bout de quelques années, dans le néant dont elle n'aurait jamais dû sortir. La citation suivante concernant l'affaire de Tavers, suffira pour porter un jugement équitable de cet auteur. *La plupart* (des Bernois s'entend) *se sauverent dans le cimetiere*,

Section XXI.

1448. *mais les Fribourgeois les forcerent enfin, & avec leurs cocardes rouges, ils eurent la satisfaction de les passer presque tous au fil de l'épée.* Quel style! Quelles expressions!

Revenons aux Fribourgeois. Heureusement pour eux, que leurs ennemis se lassant bientôt de cette guerre désastreuse, accepterent les offres de médiation de Charles VII, roi de France & de Philippe le bon, duc de Bourgogne, dont les ambassadeurs se trouvaient au concile de Bâle, chargés d'arranger l'accommodement définitif entre les papes Félix & Nicolas; ils convoquerent, les premiers jours de Juillet, un nouveau congrès à Morat, où secondés par les députés de Bâle & de Soleure, ils dresserent & présenterent le 16 Juillet, aux représentans des puissances belligérantes, un traité de pacification qui fut agréé & signé de leur part le 19, & portant en substance.

1°. Que Fribourg donnerait satisfaction au duc de Savoye par députés, sur ses procédés illégaux, à l'égard de ce prince & de ses sujets.

2°. Que Fribourg payerait de plus 40 mille florins du Rhin, au duc de Savoye, en dédommagement de la destruction de Villarzell & de Montenach.

3°. Que Fribourg céderait au canton de Berne,

ses droits sur les seigneuries de Gumminen & de
Grasbourg, en dédommagement des ravages commis de sa part dans celle de Grasbourg. 1448.

4°. Que l'avoyer destitué, Guillaume d'Afflentschen, serait réintégré dans ses biens, prérogatives & charges.

NB. Néanmoins ce dernier point fut mitigé par l'arbitrage du comte de Neuchâtel, de la maniere suivante. Que le dit avoyer proscrit, ne rentrerait point dans l'exercice de sa charge, mais qu'il en conserverait l'honorifique, avec la premiere place du sénat.

5°. Et qu'enfin le comte Jean de Neuchâtel, des comtes de Fribourg en Brisgäw, grand maréchal de Philippe le bon, duc de Bourgogne, cité dans la dix-huitieme section, & qui se trouvait pour lors à Neuchâtel, transigerait à l'amiable jusqu'à la St. Barthelémi ou 24 Août, sur divers points en litige peu importans, qui restaient à terminer entre Berne & Fribourg.

NB. Il ne fut fait aucune mention dans ce traité, de la dette du pape Félix, vu que les Fribourgeois s'étaient remboursés, comme on a vu, par les marchandises enlevées; mais ce qui surprendra sans doute, & prouve l'esprit de ces siecles, c'est qu'il ne fut pas même question de

1448. dédommager par ce traité, ni le baron de Champion, ni les marchands, aux dépends desquels les dettes du pape hermite avaient été ainsi acquittées.

Réduite à signer un traité aussi onéreux, la ville de Fribourg fut encore remplie de troubles & de divisions intestines, durant le cours de cette année & de la suivante. Meyer & la faction Autrichienne, fortifiée par l'accession des 24 paroisses qui formaient pour lors le domaine Fribourgeois, & qu'ils amenerent, à force de promesses, à leur parti, protesta contre ce traité, accabla le sénat de Fribourg d'invectives pour l'avoir signé, & refusa nettement de payer les impôts que le magistrat voulut lever, afin de s'acquitter envers le duc de Savoye des 40 mille florins, selon le second article du traité de Morat. Le duc Albert d'Autriche, d'une inconséquence qui étonne dans toutes ses démarches, & d'une prodigalité qui le mettait sans cesse aux expédiens, n'apprit qu'avec un dépit extrême, que les Fribourgeois venaient de faire leur paix avec le duc de Savoye & Berne, sans sa participation, tandis que ce n'était que l'abandon de ce prince, qui avait réduit Fribourg à cette démarche, à laquelle cette ville était du reste complettement autorisée par ses im-

munités, qui lui avaient été pleinement confirmées par l'empereur Sigismond en 1414. Indécis sur le plan de vengeance qu'il adopterait contre Fribourg, le duc d'Autriche s'arrêta, au bout de dix-huit mois, au parti de la rançonner, après avoir laissé cette ville, durant cet intervalle, en proie à l'anarchie la plus complette, pendant laquelle les magistrats & les gens de bien furent continuellement exposés aux insultes de la populace.

1450.

Louis Meyer s'étant marié sur ces entrefaites à Fribourg, ayant dès-lors changé de façon de penser & d'agir à l'égard du sénat de cette ville, & ne remplissant plus les instructions du duc Albert au gré de ce prince, il prit le parti de se rendre en personne à Fribourg, au milieu de Juillet de 1450, à la tête d'un corps de cavalerie, en se faisant suivre par un autre d'environ 800 hommes, commandé par Thuring d'Hallwyl, grand baillif de la haute-Alsace, & capitaine de la bourgeoisie de Zurich, durant la derniere guerre civile. Guillaume d'Afflentschen, & ses partisans les plus zélés, eurent la prudence de prendre le large, & de se réfugier à Romont avec leurs effets les plus précieux, aux approches du duc d'Autriche, dont l'appareil menaçant répandit la

Section XXI.

1450. consternation dans Fribourg. Ce prince reçut les présens d'usage (*) du sénat, parce qu'il n'était pas dans son caractere de rien refuser ; mais d'Hallwyl l'ayant suivi au bout de quelques jours avec sa troupe, le duc l'établit son baillif ou lieutenant à Fribourg, en destituant Meyer de cette place ; puis portant ses vues de vengeance, ou pour mieux dire de cupidité, au défaut de Guillaume d'Afflentschen, sur l'avoyer Guillaume de Felga & sur six des plus riches sénateurs de Fribourg, le duc Albert, non content de les destituer de leurs charges, de même que la plus grande partie du sénat, les fit outre cela mettre aux fers & conduire à Fribourg en Brisgäw, où ils furent jetés, par ordre de ce prince, dans des cachots affreux. Thierri de Monthreux, en allemand de Monstraill, gentilhomme du Suntgäw, & absolument dévoué au duc Albert, fut établi à la place de Felga, avoyer de Fribourg, par ce prince qui remplaça les autres magistrats destitués & em-

(*) Ces présens consistaient, pour un empereur, & à son défaut pour un duc d'Autriche, en 300 sacs de grain, 70 tonneaux de vin, 20 bœufs, 200 moutons, 300 poules, 12 couennes de lard, 6 quintaux de beurre, 3 quintaux de suif, 36 livres de bougies, & quelques livres de coriandre.

prisonnés,

Fribourg & ses révolutions.

prisonnés par des bourgeois, choisis parmi la populace.' Tous les gens de bien ne virent qu'en frémissant ces violences & ces infractions manifestes à leurs immunités, mais asservis par les troupes Autrichiennes, & le bas peuple étant en délire, que purent-ils faire? Gémir en secret. Le duc d'Autriche, ayant remis son sceptre de fer à d'Hallwyl, quitta Fribourg, sur la fin de Juillet, & se rendit de-là dans le Brisgäw, où il composa avec l'avoyer de Felga, & ses compagnons d'infortune, pour de fortes rançons, & ceux-ci ayant engagé leurs parens à payer à d'Hallwyl, les sommes convenues avec le duc pour leur liberté, ce prince les fit élargir & reconduire dans leur patrie, sans rien décider sur leur réhabilitation. 1450.

Après le départ du duc d'Autriche, son nouveau lieutenant commit à Fribourg tant d'exactions, que toute la noblesse & les magistrats, gens de bien, prirent le parti de s'expatrier volontairement & de se réfugier à Romont; d'où ils implorerent, ainsi que Guillaume d'Afflentschen, l'intercession de Berne, qui vivement touchée du triste sort de ses combourgeois, envoya sans délai des députés à Fribourg, où ils parlerent d'un ton si haut à d'Hallwyl, qu'il fut obligé de réhabiliter tous les magistrats destitués & réfugiés à

1451. Romont, y compris Guillaume d'Afflentſchen & ceux de ſes proches qui avaient quitté Fribourg, aux approches du duc d'Autriche; de remettre en un mot, la régence de Fribourg ſur le même pied où elle était lors de la ſignature du traité de Morat, & enfin, de renvoyer & de licencier ſans délai les troupes Autrichiennes, qui pour mettre le comble aux malheurs de Fribourg, la déſolaient par leurs pillages. Ce qui rendit d'Hallwyl ſi coulant, c'eſt que le duc de Savoye, projettant dès-lors de profiter de la triſte ſituation de Fribourg, & ne voulant pas laiſſer aux Bernois la gloire de cette interceſſion efficace, joignit ſes députés à ceux de Berne, avec ordre de renchérir au beſoin ſur les menaces de ce canton, & d'agir du reſte conjointement avec lui. Cette négociation eut lieu dans le courant de Décembre 1450 & de Janvier 1451.

Informé de l'interceſſion menaçante de Louis, duc de Savoye, & de Berne en faveur des Fribourgeois, le duc Albert projetta avec d'Hallwyl de rançonner ceux-ci pour une derniere fois, puis de les abandonner à leur mauvais ſort; ce qui fut exécuté de la maniere ſuivante. Feignant le jeudi ſaint, d'avoir reçu une lettre d'Albert, qui lui annonçait l'arrivée de ce prince pour le dimanche

Fribourg & ses révolutions.

de Pâques, d'Hallwyl pria la nobleſſe & les magiſtrats les plus opulens, de lui prèter leur vaiſſelle & leurs meubles les plus précieux, afin d'être en état de recevoir le duc convenablement; mais voyant que cette nouvelle répandait un effroi univerſel, & que bien loin de lui prèter meubles & vaiſſelle, ſes poſſeſſeurs ne ſongeaient qu'à regagner Romont au plus vîte, d'Hallwyl proteſta, que le duc d'Autriche lui avait annoncé des intentions vraiment paternelles envers Fribourg, où il comptait tout arranger à la ſatisfaction générale. Ayant ainſi raſſuré le ſénat, ainſi que les particuliers qu'il ſe propoſait de tromper, & reçu de leur part tous les effets de prix que renfermait Fribourg, d'Hallwyl les fit embâler ſecrettement, de même que les ſiens, & tranſporter les uns & les autres en lieu de ſûreté, la nuit du ſamedi au dimanche. A la ſuite de ces meſures furtives, d'Hallwyl monta à cheval le matin du dimanche de Pâques, ſuivi de la nobleſſe & du magiſtrat, feignant d'aller à la rencontre du duc Albert. A une lieue de Fribourg, ils ſont ſubitement enveloppés par un corps de cavalerie Autrichienne; pour lors, d'Hallwyl remet à l'avoyer de Felga, une lettre ouverte du duc Albert, en dâte du jeudi avant les rameaux; par laquelle ce prince 1451.

ſur la place du marché de Fribourg.

1451. Quoique la régence eût ainſi prévenu la ſubverſion totale de cet état naiſſant, il ne ſe trouvait pas moins dans une ſituation très-critique, accablé de dettes immenſes & n'oſant établir aucun impôt pour les payer, de crainte d'exciter une nouvelle révolte parmi ſes ſujets ; c'était à proprement parler un vaiſſeau démâté, voguant au gré des vents, ſur une mer très orageuſe. Ce fut en vain que les Fribourgeois voulurent ſe mettre ſous la protection immédiate de l'empire; l'empereur Frédéric III rejetta avec hauteur la requête que leurs députés lui préſenterent à ce ſujet. Sur le refus inconſidéré de ce monarque, on délibéra à Fribourg, ſi l'on ſe jetterait entre les bras de Berne, ou entre ceux du duc de Savoye; & le dernier parti prévalut, après beaucoup d'altercations dans diverſes ſéances des conſeils & de la bourgeoiſie, appellée à ces délibérations. Sur ces entrefaites, le duc de Savoye & Berne portaient un œil attentif & inquiet ſur le ſort des Fribourgeois, depuis qu'ils venaient d'obtenir leur indépendance, aux dépends de leur vaiſſelle & de leurs effets de prix. L'attention de ce prince & des Bernois redoublant ſur les démarches Fribourgeoiſes, lors du refus de l'em-

Fribourg & ses révolutions.

pereur, ces deux puissances s'engagerent par une convention secréte, de n'agir que de concert au sujet de cet état chancelant, & sur-tout de ne pas recevoir Fribourg sous protection ou autrement, sans le consentement de l'autre partie. Ce convenant n'empêcha pas le duc de Savoye, aux aguets à Morges, de se rendre en diligence à Fribourg, dès qu'il fut instruit par ses partisans, de ce qui venait d'y être résolu en sa faveur. Ce prince fit au préalable une remission entiere aux Fribourgeois, de sa créance de 40 mille florins du Rhin, avec les trois années d'arrérages échus; leur confirma solemnellement toutes leurs immunités, spécialement celle de battre monnoie, de faire la guerre & la paix, & de former des traités de combourgeoisie. Le duc de Savoye s'engagea au surplus, à faire rentrer Fribourg dans ses droits de corrégence sur les seigneuries de Gumminen & de Grasbourg, dont cette ville avait été obligée de se départir par le traité de Morat. Cette transaction fut signée à Fribourg, & son observation jurée dans l'église collégiale de cette ville, par le duc de Savoye, sur le pied de son nouveau seigneur suzerain, le 19 Juin, tandis que le magistrat & la bourgeoisie de Fribourg lui prêterent hommage en cette qualité. 1451.

Section XXI.

1451. Outrés d'avoir été joués par le duc de Savo & de ce que ce prince venait de faire une ac sition de cette importance, en quelque sort leurs dépends, les Bernois résolurent de lui clarer la guerre, & de soutenir cette déclara par une armée de 5000 hommes, qui devait f une irruption dans le pays de Vaud; lorsqu duc appaisa ces républicains altiers, en s'er geant à leur payer 15 mille florins du Rhin dédommagement de leur convention lésée. Et l bourg ayant renouvellé au milieu de Juillet traité de combourgeoisie perpétuelle avec Ber le duc de Savoye paya outre cela, sur la fin cette année, 10 mille florins du Rhin aux Bern pour en obtenir la réintégration de Fribo dans la corrégence des seigneuries de Gummi & de Grasbourg; réintégration, dans laqu Berne se reserva diverses prérogatives, & pla par quelques auteurs quatre ans plus tard. Il ex une autre discussion critique sur le sort de l bourg en 1218, après la mort du duc de Zæhr guen: quelques-unes de nos annales prétende que l'empereur Frédéric II créa Fribourg v impériale, à cette époque, & qu'elle ne se mit c plusieurs années après, sous la protection du con Hartmann de Kybourg, pour se soustraire a

embuches des grands vaſſaux de l'empire en Suiſſe ; tandis que d'autres annales Helvétiques 1451.
conteſtent poſitivement ce fait, en faiſant tomber Fribourg en partage au dit comte de Kybourg, du chef de ſa femme Anne de Zähringuen ; opinion plus généralement reçue, & que nous avons adoptée par cette raiſon, au commencement de cette ſection.

SECTION XXII.

TRAITÉS ET ÉVÉNEMENS DIVERS.

LES cantons ne négligerent aucune occaſion, dans l'intervalle de la ſuſpenſion d'armes du 12 Juin 1446, juſqu'à la pacification générale de la Suiſſe, pour arrondir leurs domaines, & étendre leur confédération perpétuelle, en acquérant divers co-alliés par des traités de combourgeoiſie, ſoit permanens, ſoit à termes limités ; par leſquels ces derniers contractaient l'obligation de ſecourir les cantons avec leſquels ils venaient de ſe lier, & cela à leur premiere réquiſition. C'eſt ainſi que Berne avait procuré d'un côté au corps Helvétique, dès la guerre de Sempach, les ſecours

Traités & événemens divers.

celle de la bienſéance. Cette vallée, que le canton d'Ury conſerva depuis lors ſous ſa domination, lui coûta d'autant moins à envahir, que les Liviniens ſe ſoumirent volontairement à ces républicains, ſous la réſerve des mêmes immunités que ceux-ci avaient accordé en 1410, à la vallée d'Urſeren, entr'autres celle d'être gouvernés & jugés par leurs pairs, c'eſt-à-dire, par un *Thal-Rath* & un *Thal-Amman*, choiſis parmi les Liviniens. Après avoir ainſi démembré le duché de Milan, le canton d'Ury ſoutenu par ceux de Schweiz, d'Underwalden, de Zug & de Glarus, fit, au printems de 1449, une nouvelle invaſion dans le comté de Bélinzona, & mit le ſiege devant la ville de ce nom avec environ 2500 hommes. Le ſénat de Milan, chargé pour lors de la régence de ce duché, envoya, ſur la fin de Mai, des députés au camp confédéré devant Bélinzona, leſquels ayant tranſigé avec le canton d'Ury au ſujet de la vallée Livinienne, qui lui fut cédée à perpétuité par la régence de Milan, & ayant au ſurplus diſtribué une ſomme conſidérable, ſur laquelle nos hiſtoriens varient, aux troupes aſſiégeantes, pour frais de guerre, elles repaſſerent les monts au commencement de Juin. C'eſt ainſi que ſe termina une expédition, qui fut avec raiſon blâmée par divers auteurs de notre nation.

Section XXII.

§. 2.

En 1450, le canton de Glarus demanda à ceux de Zurich, d'Ury, de Schweiz & d'Underwalden, la prérogative d'être reçu dans la confédération Helvétique, avec la même liberté, la même indépendance qu'eux; ce qui lui avait été refusé par ces quatre états confédérés, lors de sa reception en 1352, & dans le renouvellement qui en fut fait en 1389. La demande de Glarus, relative à la liberté de conclure des traités de combourgeoisie avec d'autres états, de même que celle de s'allier directement avec les cantons de Berne, de Lucerne & de Zug, lui fut accordée par ceux de Zurich, d'Ury, de Schweiz & d'Underwalden, le 6 Mai. Voyez à ce sujet la treizieme section du volume précédent. La concession de ces quatre cantons envers celui de Glarus, fut ratifiée au milieu d'Août à Lucerne, par une diéte générale du corps Helvétique; mais les représentans de Glarus ayant demandé à cette assemblée, d'être mis dans la parité des cantons de Zurich, de Berne, de Lucerne, d'Ury, de Schweiz & d'Underwalden, à l'égard des secours réciproques; cette nouvelle demande des Glaronnais fut refusée par la diete, qui décida, que Glarus continuerait à rester au sujet de cet article, sur le

même pied que Zug. Voyez là-dessus la fin de la cinquantieme section du volume précédent, de même que sur les traités de combourgeoisie.

§. 3.

Le monastere de St. Gall fut de tout tems sans contredit le plus puissant de la Suisse: il tenait même le premier rang dans l'empire, depuis qu'en 1468, il augmenta ses domaines du comté de Toggenbourg: il ne se trouvait dès-lors dans toute l'Allemagne que l'abbaye de Fulde, qui pût lui contester cette prééminence, & entrer en paralelle avec lui. Les prélats de ces deux abbayes, jouissant, aussi bien que leurs capitulaires, des mêmes prérogatives temporelles & spirituelles, dont ils avaient été revêtus dès les tems de Pépin & de Charlemagne, par ces deux monarques & leurs successeurs, conjointement avec divers papes, étaient choisis parmi la haute noblesse de l'empire & de l'Helvétie, quelquefois même parmi les maisons souveraines du premier rang. On a vu dans le volume précédent, le grand rôle que divers prélats de St. Gall jouerent en Allemagne, & l'influence qu'ils eurent sur les révolutions les plus remarquables de cet empire. L'abbé Ulrich des barons de Hohensax,

Section XXII.

fut créé prince d'empire, par l'empereur Philippe, furla fin de 1204, dans une diete à Bâle. Arrêté fans ceffe depuis le commencement du quinzieme fiecle, dans leurs vues d'agrandiffement, par la ville impériale de St. Gall, qui, de fon côté, avait obtenu de quelques empereurs, fur-tout de Sigifmond, les immunités les plus importantes, les princes, abbés de ce monaftere, outrés de trouver la régence & la bourgeoifie de cette ville partout en leur chemin, voulurent foutenir leurs prétentions par la force des armes, dont ils furent cruellement la dupe, comme on a vu dans la premiere guerre d'Appenzell. Gafpard, des barons de Breithen Landenberg, prince, abbé de St. Gall, ayant eu depuis 1446 diverfes difficultés avec la ville de St. Gall, & rendu prudent par les revers de fes prédéceffeurs, chercha de l'appui auprès des cantons de Zurich, de Lucerne, de Schweiz & de Glarus, & dreffa pour cet effet au milieu d'Août, ou le mardi après l'affomption 1451, un traité de combourgeoifie perpétuelle avec ces quatre cantons, en fon nom & en celui de fon monaftere. Ce traité inféré mot à mot, dans le dictionnaire Helvétique de Lew, tome VIII, page 65-69; & intitulé en Allemand *Ein ëwiges Schirm-Bund-und-Land-Recht*, rendit dès-lors ces quatre

Traités & événemens divers.

Schirm-Orth, ou cantons protecteurs de ce monaſtere, arbitres de tous les différends qui ſe ſont élevés, & qui pourront ſurvenir entre ce prélat & ſes ſujets; en obligeant auſſi ces quatre républiques à ſécourir & à protéger l'abbaye de St. Gall, contre toute attaque & invaſion étrangere. Le cas arriva en 1489, comme l'on verra dans la ſuite de cette hiſtoire. Si les domaines de cette abbaye furent conſidérablement diminués ſous la préfecture du prélat Cuno de Stauffen, par la perte du pays d'Appenzell, l'abbé Ulrich Röſch parvint, en échange, à rendre à ce monaſtere ſon ancienne puiſſance & ſa ſplendeur, en acquérant le comté de Toggenbourg en 1468, du comte Pétermann de Raron. Les quatre cantons protecteurs de l'abbaye de St. Gall, ont pris depuis 1490 le parti d'envoyer tour-à-tour un repréſentant, choiſi parmi les membres de leur régence reſpective, avec le titre de *Lands-Hauptmann*, réſider pendant deux ans dans la ville de Wyl, chargé d'y veiller, à ce que les ſujets du monaſtere de St. Gall ne ſoient pas foulés par les prélats, & que ceux du comté de Toggenbourg ſoient maintenus dans toutes leurs immunités. Les prélats de St. Gall, devenus par ce traité de 1451, co-alliés perpétuels du corps Helvétique, témoignerent dès-lors le

Section XXII.

plus grand zele pour les intérêts, joignirent leurs contingens respectifs aux armées confédérées dans toutes les guerres que nos ancêtres eurent à soutenir, s'attacherent, depuis la réformation particulierement, à la corporation catholique de la Suisse, & obtinrent en 1579 de la part des cantons, à la sollicitation de ceux de Lucerne & de Schweiz, la faveur d'envoyer un député à toutes les diétes Helvétiques, en restreignant néanmoins à certains égards la voix délibérative du dit député.

§. 4.

Le pays d'Appenzell, encouragé par l'amélioration que le canton de Glarus avait obtenu en 1450, comme on l'a vu, des autres cantons, dans les articles de son pacte perpétuel avec eux, demanda en 1452 la même faveur aux cantons de Zurich, de Lucerne, d'Ury, de Schweiz, d'Underwalden, de Zug & de Glarus, avec lesquels les Appenzellois étaient alliés depuis le 24 Novembre 1411. Après diverses conférences tenues à ce sujet entre les susdits sept cantons & les communautés d'Appenzell, ces dernieres obtinrent leur demande. On rédigea pour cet effet dans une diéte convoquée à Lucerne dans cette intention, un nouveau traité d'union & de com-

bourgeoisie

Traités & événemens divers.

bourgeoisie perpétuelle, *ein éwiges Burg-und-Land-Recht*, entre ces états confédérés & le pays d'Appenzell, qui mit ce dernier dans une parité parfaite avec les sept cantons, soit à l'égard des secours mutuels, soit aussi par rapport à la liberté qui y fut accordée aux Appenzellois, de former d'autres traités de cette nature, en réservant néanmoins toujours celui-ci (*). Ce traité fut signé le jour de la fête de St. Othmar, ou 16 Novembre 1452. Les communautés d'Appenzell acquirent le Rhinthal en 1460, des Peyer de Hagenwyl, famille noble du comté de Feldkirch, pour la somme très-modique de 6000 florins du Rhin. L'administrateur du monastere de S. Gall, Ulrich Rösch, qui avait obtenu cette place en 1456, du vivant de l'abbé Gaspard de Breithen-Landenberg, par une décision du pape Calixte III, sur les plaintes des capitulaires contre leur prélat, jaloux de cette acquisition des Appenzellois & de

(*) On trouve ce traité inséré mot-à-mot dans le second volume des annales de Tschudi, page 170-172, avec le titre suivant, très-remarquable. *Die von Appenzell erwurbend an den siben Orthen, dass si ze Eydsgenossen in Puntniss wurdent angenommen, denn si vorher allein Burger und Landt-Luth der siben Orthen warend.*

Section XXII.

l'agrandiſſement qui en réſultait, obtint le 28 Janvier 1464, un reſcrit de l'empereur Frédéric III, pour ſe mettre en poſſeſſion du Rhinthal, en rembourſant néanmoins aux Appenzellois la ſomme d'achat; ceux-ci ayant proteſté contre ce reſcrit impérial, n'y eurent aucun égard, & reſterent en poſſeſſion paiſible du Rhinthal juſqu'en 1490.

§. 5.

Le Rhinthal eſſuya juſqu'à nos jours les révolutions ſuivantes. Il fut enlevé en 1396 au comté de Werdenberg, par le duc Frédéric d'Autriche, qui en fut dépouillé à ſon tour en 1405, par les Appenzellois, qui le reconquit ſur eux en 1410, & en fut dépouillé une ſeconde fois en 1415 par le comte de Toggenbourg, lequel engagea ce pays en 1425 aux deux freres Ulrich, & Conrad Peyer de Hagenwyl. Durant la guerre civile de Zurich, le Rhinthal eut beaucoup à ſouffrir des irruptions des Appenzellois, qui ravagerent ce pays à diverſes repriſes, comme appartenant à des vaſſaux de la maiſon d'Autriche. Les Peyer, hors d'état de ſe défendre, & craignant en 1460 une nouvelle invaſion de ces voiſins redoutables, leur vendirent cette année le Rhinthal, que les Appen-

Traités & événemens divers.

zellois garderent jusqu'en 1490, tems auquel ils furent obligés de le céder par la pacification de Notre-Dame des Hermites, aux cantons de Zurich, de Lucerne, de Schweiz & de Glarus; lesquels admirent au printems de 1499, les cantons d'Ury, d'Underwalden & de Zug, & après la paix de Bâle à la St. Martin de la même année, le pays d'Appenzell, à la corrégence du Rhinthal. En 1712 le canton de Berne fut admis par le second traité d'Araw, à la corrégence de ce pays.

§. 6.

Le duc de Bourgogne, Philippe le bon, ayant séjourné au printems de cette année avec sa cour à Besançon, se rendit aux instances de son grand maréchal, Jean, comte de Fribourg & de Neuchâtel, & l'honora dans cette derniere ville d'une visite sur la fin de Mai, à la tête d'un cortége aussi nombreux que brillant. A peine la régence de Berne fut-elle avertie par son bon ami le comte de Neuchâtel, de l'arrivée de Philippe dans cette ville, qu'elle députa ses deux avoyers, Henri, baron de Bubenberg & de Spiez, & Rodolphe de Ringoldinguen à ce prince, pour le prier d'honorer Berne de sa présence. Le duc de Bourgogne ayant accepté très-gracieusement cette invitation,

1453.

1453. ſe rendit au milieu de Juin dans cette ville avec tout ſon cortége, à la tête duquel l'on diſtinguait ſon fils, le prince Charles, connu alors ſous le nom du comte de Charolais, & qui jouera un ſi grand rôle dans la ſuite de cette hiſtoire. Moins éblouis de la puiſſance & des richeſſes du duc de Bourgogne, que pénétrés des obligations eſſentielles qu'ils avaient à ce grand prince, les Bernois n'épargnerent rien pour lui manifeſter ces ſentimens, & lui firent une réception plus brillante, lui rendirent en quelque ſorte de plus grands honneurs, que ceux qui furent rendus par leurs ancêtres aux empereurs Henri VII & Charles IV, & par leurs peres à l'empereur Sigiſmond. Informé par la régence de Berne, que le duc Louis de Savoye, dans ce moment malade à Lauſanne, n'avait point encore ſatisfait aux derniers engagemens qu'il avait pris en 1451 avec ce canton, le duc de Bourgogne lui offrit ſa médiation, qui ayant été acceptée avec reconnaiſſance, Louis dépêcha ſon fils Amédée à Berne, où dans une conférence avec Philippe, cette affaire fut terminée au gré des Bernois. Les cantons de Lucerne, d'Ury, de Schweiz, d'Underwalden, de Zug & de Glarus, n'ayant pas encore perdu le ſouvenir des obligations qu'ils avaient au duc de

Traités & événemens divers.

Bourgogne, durant la derniere guerre civile de Zurich, chargerent Pétermann de Lutishofen, avoyer de Lucerne, & Itel de Réding fils, landammann de Schweiz, de complimenter ce prince de leur part à Berne. Ces députés reçurent leur audience le 21 Juin, du duc de Bourgogne, ne lui parlerent point à genoux, en furent reçus très-gracieusement, & en partirent enchantés de l'affabilité de ce prince, qui leur fit des dons magnifiques, relevés sur-tout par la maniere dont ils étaient distribués. Il en fut de même à Berne, où le duc de Bourgogne gagna tous les cœurs, & plus encore par ses manieres affables, que par ses largesses immenses; il repartit au bout de neuf jours, très-satisfait de la réception qui lui avait été faite, & des honneurs qu'on s'était empressé de lui rendre. La chronique manuscrite de Stettler, nous a transmis des détails très-intéressans sur le séjour de ce prince à Berne, en exhaltant son affabilité qui relevait le prix de ses largesses; tandis que la plûpart de nos annales ont passé sous silence cette époque, quoique très-remarquable dans les fastes Helvétiques. 1453.

§. 7.

Le carnaval très-turbulent de Zurich, prouva inconteftablement, que l'animosité de quelques 1454.

Section XXII.

1454. cantons démocratiques contre celui de Zurich, n'était point encore éteinte, quoiqu'il y eut huit ans que les hostilités avaient cessé. La régence de Zurich cherchant à rétablir l'ancienne harmonie avec les autres états confédérés, les invita par une lettre circulaire des plus obligeantes, d'envoyer leur jeunesse participer aux fêtes de son carnaval ; démarche qui pour lors était fort usitée parmi nos ancêtres, & dont nos annales fournissent grand nombre d'exemples. Les sept cantons reçurent, de même que Soleure, Bâle & le pays d'Appenzell, cette invitation avec reconnaissance, & envoyerent chacun une bande de leurs jeunes citoyens, sous la conduite de quelques - uns de leurs magistrats à Zurich, ils étaient au nombre de 1530, & furent reçus par la régence & la bourgeoisie de cette ville avec toutes sortes d'égards, & fêtés de la maniere la plus cordiale. La jeunesse de Lucerne, excitée par celle des cantons démocratiques, saisit, conjointement avec celle-ci, l'occasion d'une de ces fêtes, pour enlever un chanoine de Zurich, nommé Felix Hämmerli, ecclésiastique très - éclairé, d'une conduite irréprochable, & qui acquit beaucoup de célébrité par plusieurs ouvrages imprimés à Bâle en 1497,

Traités & événemens divers.

mais qui avait eu l'imprudence de s'élever sans cesse contre la vie fainéante & crapuleuse de ses confreres les chanoines, ainsi que contre celle des moines ; qui encore excité par son zele patriotique envers son souverain, avait composé durant le cours de la derniere guerre civile, les manifestes de Zurich contre les confédérés, en couvrant ces derniers de honte, au sujet de leur barbarie, dont nous avons rendu compte. Tels furent les crimes de l'infortuné Hämmerli, enlevé par une partie de la jeunesse confédérée, qui non satisfaite de violer ainsi les loix sacrées de l'hospitalité, fut sur le point d'y ajouter un autre attentat. Hans Asper, chef des huissiers, & en cette qualité concierge de l'hôtel de ville, ayant hautement blâmé cette violence, & s'étant singulierement distingué durant la derniere guerre civile, dans le poste de sergent, ou *Rott-Meister* des boucs, fut assailli de son côté par une troupe de ces jeunes furieux, qui voulurent le précipiter des fenêtres de l'hôtel de ville. Asper aurait subi ce triste sort, si ses concitoyens attirés par ses cris, n'étaient accourus à son secours. Le tumulte qui résulta de ces violences, allait changer les fêtes de ce carnaval en combats & en massacres, (les Zuricois justement irrités, ayant couru

1454.

aux armes, & voulant fe faire raifon des outrages
1454. de ces hommes brutaux), fans la prudence & les foins des magiftrats de Zurich & des autres cantons, qui parvinrent, après des peines incroyables, à calmer le reffentiment de la bourgeoifie de Zurich, en mettant ces violences confédérées fur le compte de l'ivreffe, & en les palliant par ce moyen. Une preuve inconteftable que tout cela fe fit à deffein prémédité, c'eft que Hämmerli fut conduit le lendemain à Conftance, malgré les reclamations des magiftrats & des bourgeois de Zurich, par la troupe qui l'avait arraché de fon afyle; qu'il fut remis de leur part à l'évêque de cette ville, Henri, des barons de Heven, comme un eccléfiaftique infecté des héréfies de Hufs, ayant effectivement démontré dans quelques-uns de fes écrits, la néceffité d'une réforme du clergé; & que ce prélat refpectable, après avoir examiné Hämmerli très-fcrupuleufement, le rendit à fes perfécuteurs, avec ces paroles remarquables. *Bien loin de trouver quelque chofe de répréhenfible dans ce jufte, je défirerais beaucoup que le clergé de mon diocefe lui reffemblât.* C'eft qu'enfin, malgré cette décifion authentique de fon innocence, rendue par fon évêque diocéfain, homme d'une piété exemplaire, chéri & révéré dans toute la Suiffe, à la

Traités & événemens divers.

pacification de laquelle il avait beaueoup contribué, l'infortuné Hämmerli n'en fut pas moins conduit à Lucerne, & remis aux cordeliers, où il passa le reste de ses jours dans une dure captivité; ces moines crapuleux & ignorans s'étant vengés, par les plus mauvais traitemens, de la supériorité de ses vertus & de ses lumieres. Le tout, sans que les plaintes & les reclamations constantes du canton de Zurich, réunies à celles du chapitre de St. Urs à Soleure, qui, touché des rares talens & des vertus de Hämmerli, l'avait choisi dès 1422, pour leur prévôt; pussent rendre cet ecclésiastique, si digne à tous égards d'un meilleur sort, à sa patrie & à ses concitoyens; sans même que l'intercession de Nicolas V, dont Hämmerli s'était fait connaître personnellement & d'une maniere très-avantageuse, durant le séjour qu'il fit à deux reprises à Rome & à Bologne, pût faire ouvrir les yeux aux états confédérés sur l'iniquité de cette persécution révoltante, qui dégrada aux yeux de l'humanité autant les cantons, dont la faible condescendance parut y applaudir tacitement, que ceux qui en furent les promoteurs. L'on n'a qu'à consulter le dictionnaire Helvétique de Lew, tome IX, page 405-409; Haffner, théatre de Soleure, partie II, page 31; bibliothéque Hel- 1454

1454. vétique, premiere partie, page 46 & ſuiv. ; ſans parler des chroniques de Stumph, de Bullinguer & de Rahn; & l'on verra par ces autorités, ſi nous avons trop chargé les couleurs du tableau de cet événement, dont les annales de Tſchudi & de Stettler placent la date en 1447, tandis que les auteurs cités ci-deſſus la placent en 1454.

§. 8.

Le corps Helvétique, très-conſidéré dès-lors, par les puiſſances de l'Europe méridionale, fut requis la même année par le pape Nicolas V, de faire intervenir ſa médiation entre François Sforze, duc de Milan, & les Vénitiens, dont les démêlés troublaient l'Italie, & mettaient obſtacle à la croiſade que ce pontife ſe propoſait d'établir & de faire prêcher contre les Turcs, dont le belliqueux & invincible ſultan Mahomet II, venait de détruire l'empire d'orient, en prenant le 18 Juin 1453, Conſtantinople, tandis que Frédéric III, tenait les rênes de l'empire d'occident d'une main faible & chancelante, & que les autres potentats de l'Europe, uniquement occupés de leurs diſſenſions mutuelles, ne firent pas le moindre effort pour ſoutenir ce boulevard de la chrétienté contre les Turcs. La priſe de Conſtantinople fit trembler

Traités & événemens divers.

l'Italie, donna l'allarme aux Hongrais, aux Polonais & aux Vénitiens, de même qu'aux états de la maison d'Autriche, en rendant les autres princes chrétiens plus attentifs aux progrès des Ottomans, contre lesquels le pape travailla sans relâche à réunir & à liguer l'Europe méridionale. Venise, pour lors la premiere, ou pour mieux dire l'unique puissance maritime, & par cette raison destinée par le souverain pontife à former la cheville-ouvriere de cette ligue, s'excusa auprès du pape d'y entrer, sur la guerre sanglante qu'elle avait à soutenir contre le duc de Milan; ce qui engagea ce pontife à envoyer, les premiers jours de Février un bref aux cantons, rempli d'expressions flatteuses, & adressé à celui de Schweiz, dans lequel il conjurait le corps Helvétique de rendre la paix à la Lombardie par sa médiation. Ce bref ayant été communiqué aux autres cantons par celui de Schweiz, ils convoquerent pour la mi-carême, une diéte à Lucerne, dans laquelle ils convinrent d'envoyer une députation au duc de Milan, chargés de lui offrir leur médiation à l'égard de Venise, & de le menacer d'une invasion, au cas qu'il refusât ces offres. Les députés de Lucerne & des cinq cantons démocratiques s'étant rendus au milieu de Mars à Milan, ceux de Zurich & de

1454.

1454. Berne n'ayant pas voulu ſe mêler de cette affaire, intimiderent ſi bien le duc François Sforze, que ce prince fit le 9 d'Avril ſa paix avec Veniſe, lui qui, depuis un an, s'était conſtamment refuſé aux ſollicitations du pape à ce ſujet. Mais, quoique les cantons euſſent ainſi levé ce premier obſtacle, à la ligue projettée contre les Turcs, le ſouverain pontife ne put jamais parvenir à la former.

§. 9.

La maiſon de Sforze paraiſſant dans la ſuite de cette hiſtoire militaire de la Suiſſe, très-ſouvent ſur la ſcene, nous avons cru devoir prévenir nos lecteurs ſur ſon origine. Scaramuzio Atendulo nâquit en 1370, dans l'état eccléſiaſtique, au bourg de Cotignola, de pauvres artiſans; il embraſſa le métier des armes & s'y diſtingua tellement, qu'en 1401, il était un des plus renommés condottieri; il ſervit la même année ſous l'empereur Robert contre Jean Galeas Viſconti, duc de Milan, accumula dans ce métier de grandes richeſſes, ſervit avec d'autres princes Italiens & condottieri, les papes Alexandre V, & Jean XXIII, contre Ladislas, roi de Naples; fut créé en 1412, comte de Cotignola par le dernier de ces papes, ayant pris depuis quelques années le ſurnom de

Traités & événemens divers.

Sforzia : ce bienfait de Jean ne put retenir Sforzia à son service, ni l'empêcher de passer en 1413 à celui de Ladislas, qui le gratifia de quatre villes dans la Pouille. Sforzia joua dès-lors un très-grand rôle dans ce royaume, sur-tout après la mort de Ladislas & sous le regne de la sœur de ce prince, Jeanne II ou Jeannette, dont Sforzia fut l'amant en titre & le généralissime, qu'il défendit avec autant de valeur que de succès, jusqu'en 1424, qu'ayant sécouru, par ordre de la reine Jeanne, le pape Martin V, contre le comte Braccio, il se noya, en passant un fleuve à la tête de sa cavalerie, pour attaquer ce dernier. Sforzia laissa plusieurs fils de trois femmes, & de sa maîtresse Lucie Trézana un bâtard, nommé François Sforzia ou Sforze, né en 1401, élevé par son pere au milieu des camps, qui le suivit dans toutes ses expéditions, & lui succéda dans tous ses biens & dignités, par ordre de la reine Jeanne, au préjudice de ses freres légitimes, dont il était l'aîné. François Sforze ayant acquis dès-lors la réputation du plus grand capitaine d'Italie, Philippe Marie Visconti, duc de Milan, n'épargna rien pour l'attirer à son service; il y parvint en 1427, en confiant à Sforze le commandement en chef de ses troupes, & l'y fixa, en lui faisant épouser, au bout

de quelques années, sa fille naturelle & unique Blanche Visconti. Le duc Philippe Marie Visconti étant mort en 1447, le Milanais tomba dans une espece d'anarchie durant trois ans, au bout desquels le sénat de Milan, qui, durant cet intervalle, avait gouverné ce duché, se trouvant environné d'ennemis, reconnut en 1450, de même que les autres villes du Milanais, François Sforze & sa femme Blanche Visconti, pour leurs souverains légitimes; & le pape Nicolas V, ayant reconnu la même année Sforze, duc de Milan, il y régna, en cette qualité, jusqu'à sa mort survenue en 1466. François Sforze laissa de sa femme, Galeas Marie qui lui succéda, Louis le Maure, le cardinal Ascagne, Alexandre & Octavien, morts sans postérité, Hippolite qui épousa Ferdinand II, roi de Naples, & Elisabeth qui épousa le marquis de Montferrat.

En 1467, la duchesse douairiere & régente de Milan voulant affermir sa famille dans cette principauté, en appuyant au besoin son autorité chancelante des secours du corps Helvétique, conclut, après diverses négociations entamées du vivant de son mari, à Lucerne, le 26 Janvier, avec les huit cantons, un traité d'alliance perpétuelle, connu & célebre depuis cette époque, sous le nom

Traités & événemens divers.

de *Capitulat de Milan:* le traité de Bélinzona, conclu en 1426, & cité ſur la fin de la LXVIe ſection du volume précédent, ſervit de modele à celui-ci, par lequel la ducheſſe régente tranſigeant au nom de ſon fils Galeas Marie, encore mineur, céda au canton d'Ury la vallée de Livinen à perpétuité, en confirmant la ceſſion de cette vallée, qui avait déja été faite en 1449 à cette république, par le ſénat de Milan. Voyez ce capitulat, inſéré mot-à-mot, en latin, avec la traduction allemande, dans le ſecond volume des annales de Tſchudi, page 662-670.

§. 10.

La ville de St. Gall, dont l'origine eſt très-incertaine & ſe perd dans les ténébres du ſixieme au ſeptieme ſiecle, fut abſolument détruite, & les contrées voiſines dévaſtées en 954, par une irruption des Huns, qui ayant été battus & repouſſés par les armées réunies de Conrad, roi de Bourgogne, & de Lutholphe, duc d'Allémanie, les habitans de cette bourgade revinrent avec les moines de ce monaſtere des forêts du Toggenbourg, où les uns & les autres s'étaient réfugiés aux approches de ces barbares, & reconſtruiſirent peu-à-peu leurs habitations, ſous la direction

Section XXII.

d'Annon, abbé de St. Gall. Aidés dans cette entreprise, par les secours des évêques de Constance & des abbés de Reichenau, les habitans de St. Gall augmentés considérablement par ceux des contrées voisines, parvinrent, au bout d'une vingtaine d'années, à relever ce bourg de ses ruines & à l'agrandir beaucoup encore. La reconstruction du monastere de St. Gall s'étant faite durant le même intervalle, l'abbé Notker commença en 974 à faire entourer la ville & le monastere d'une enceinte de murs, garnie de tours, & fortifiée par un fossé; ouvrage continué sous son successeur Immo, & achevé en 995, sous Ulrich I, des dinastes ou barons souverains de Bonstetten. Les empereurs Henri II, III, IV & V accorderent de grandes immunités à la ville de St. Gall, entr'autres celle de former son corps municipal & de battre monnoie. Cette ville fut presqu'entierement libérée en 1212 de la domination du monastere de St. Gall, par l'empereur Frédéric II, qui la créa ville impériale. En 1281, l'empereur Rodolphe I, accorda à la ville de St. Gall une charte, en vertu de laquelle cette ville ne pourrait jamais être aliénée de la protection immédiate de l'empire, par les successeurs de ce monarque, sous quel prétexte que ce pût être; &

cette

Traités & événemens divers.

cette charte lui fut confirmée par ſon ſucceſſeur Adolphe de Naſſau, en 1292. L'empereur Louis de Baviere ayant hypothéqué la ville de St. Gall en 1330, avec d'autres villes impériales, aux ducs Albert & Otton d'Autriche, annulla en 1331 cette hypothéque, dès que les députés de St. Gall lui eurent préſenté la charte de Rodolphe I. La ville de St. Gall obtint en 1347, de l'empereur Charles IV, non-ſeulement la confirmation de cette charte, mais encore la liberté de contracter des traités d'union & de combourgeoiſie. En 1380, la ville de St. Gall eut diverſes conteſtations avec l'abbé Cuno de Stauffen, qui furent décidées en faveur de cette ville, dans celle de Conſtance, ſur la fin de Juin, par l'arbitrage de quelques villes impériales de Suabe. L'empereur Robert confirma en 1400, à la ville de St. Gall, ſes immunités. On a vu dans les ſections quarante-ſix & ſuivantes du volume précédent, la conduite de cette ville depuis 1402, juſqu'en 1410, envers l'abbé de Stauffen. Sous le regne de l'empereur Sigiſmond, la ville de St. Gall parvint, au moyen de quelques rétributions envers ce monarque, à ſe rendre entierement indépendante du monaſtere de St. Gall, à ſe libérer de ſon tribut annuel envers l'empire, à ſe choiſir

Section XXII.

un *Reichs-Vogt*, parmi les membres de son conseil, à battre monnoie, & à exercer haute & basse jurisdiction dans la ville & sa banlieue, en son propre nom & sans le concours de l'empire; le tout par deux chartes de cet empereur, en 1417 & en 1430.

En 1418, la ville de St. Gall eut le malheur d'essuyer un incendie qui la consuma entierement, mais elle fut rebâtie en moins de vingt ans avec plus de solidité & de régularité qu'auparavant; son commerce de toiles ayant, de même que ses blancheries, acquis, dès le commencement du quatorzieme siecle, de la consistance, & beaucoup de vogue au tems du concile de Constance.

En 1451, la ville de St. Gall obtint de l'empereur Frédéric III, une charte, en confirmation de celles de ses prédécesseurs, que nous venons de citer.

En 1454, la ville de St. Gall, eut le bonheur de faire le 26 Mai, un traité de combourgeoisie perpétuel, avec les cantons de Zurich, de Berne, de Lucerne, de Schweiz, de Zug & de Glarus, inséré littéralement dans le second volume des annales de Tschudi, page 576-578, ainsi que dans le dictionnaire Helvétique de Lew, tome VIII, page 146-151. Fortifiée de l'alliance de ces six

Traités & événemens divers.

cantons, la ville de St. Gall, plus éloignée que jamais de céder aux prétentions que l'abbé Gaſpard de Breiten-Landenberg, formait depuis 1445 à ſon égard, & que l'adminiſtrateur proviſionnel de ce monaſtere, Ulrich Röſch venait de renouveller en 1456, en les étendant même, il en réſulta une animoſité réciproque entre le monaſtere & la ville, qui mit les cantons de Zurich, de Lucerne, de Schweiz & de Glarus dans un grand embarras, étant également alliés aux deux partis. Pour ſe tirer de là, & terminer même pour toujours cette longue querelle, ces quatre états confédérés engagerent au commencement de 1457, d'un côté l'adminiſtrateur & les capitulaires de St. Gall, & de l'autre la ville de ce nom, à s'en remettre ſur tous leurs points de litiges réciproques, au prononcé définitif du ſénat de Berne, lequel adjugea toutes les dixmes, cens & droits ſeigneuriaux, revendiqués par le monaſtere ſur la ville & ſa banlieue, à cette derniere, moyennant 8000 florins du Rhin, payés par la ville, pour cette libération, à l'adminiſtrateur. Ce prononcé du 12 Mai 1457, ratifié d'abord par les cantons de Zurich, de Lucerne, de Schweiz & de Glarus, puis par le monaſtere & la ville de St. Gall, ne fut entierement terminé que le 2 Avril 1459.

Section XXII.

La ville de St. Gall, envisagée dès 1454, comme co-alliée perpétuelle du corps Helvétique, fournit depuis cette époque son contingent à toutes les guerres que les cantons eurent à soutenir. Nous rendrons compte dans le volume suivant, de la conduite imprudente de cette ville, en 1489, d'abord envers le monastere de St. Gall, puis envers les quatre cantons protecteurs de cette abbaye, & les sacrifices qu'elle fut obligée de faire l'année d'après par le traité de Notre-Dame des Hermites, à ce monastere. La ville de St. Gall ayant effacé cette tache, par son zele à séconder les cantons dans les guerres de Suabe & du Milanais, obtint en 1579 de ces républiques, & sur l'intercession de celle de Zurich, de Berne, de Bâle & de Schaffhausen, la faveur d'envoyer un député à toutes les diétes Helvétiques, soumise néanmoins aux mêmes restrictions, quant à la voix délibérative, que celles qui venaient d'être réservées par les cantons, en admettant un député du prince abbé de St. Gall, aux mêmes diétes.

La régence aristo-démocratique de la ville de St. Gall est composée d'un conseil d'état, formé par les trois bourguemaîtres & de neuf conseillers, élûs par les deux conseils réunis, & par douze

Traités & événemens divers.

tribuns, deux de chaque tribu, en tout de vingt-quatre membres; & d'un grand conſeil de ſoixante ſix membres, élûs & confirmés annuellement par leur tribu reſpective, & choiſis parmi la bourgeoiſie immatriculée ſur cette tribu, ayant l'âge de 25 ans révolus. Le conſeil ſouverain, ou les deux conſeils réunis, auquel le bourguemaître en charge préſide, & dans lequel réſide la ſouveraineté de cette république, tient cinq ſéances ordinaires par an, outre celles qui peuvent être occaſionnées par des affaires d'état imprévues, ſur leſquelles néanmoins la régence eſt obligée, tout comme à Zurich, de conſulter la bourgeoiſie, laquelle eſt repartie en ſept tribus, dont ſix fourniſſent chacune trois tribuns & dix membres au grand conſeil, ayant le privilege d'élire & de confirmer ces magiſtrats; la ſeptieme tribu, compoſée des citoyens nobles, & qui ne ſont attachés à aucun métier, ne peut participer qu'aux charges de bourguemaîtres, de vice-bourguemaîtres & de conſeillers. Le bourguemaître en charge eſt le premier magiſtrat de cette république, jouit de ſa place durant ſa vie, quoiqu'il ſoit obligé d'être confirmé annuellement, auſſi-bien que toute la régence. Il y a trois bourguemaîtres élus, dès qu'une de ces places vient à vaquer, par les deux

conſeils réunis avec la bourgeoiſie. Le troiſieme & dernier bourguemaître portait encore de nos jours le nom de *Reichs Vogt*, parce qu'il eſt préſident de la chambre criminelle, comme étoit autrefois le baillif, au nom de l'empire; ce n'eſt que depuis quelques années que cette dénomination vient d'être abolie. Il y a auſſi trois vice-bourguemaîtres ou *Statthalter*, tirés du corps des neuf conſeillers, & faiſant nombre parmi eux dans le conſeil, qui parviennent d'ordinaire à la charge de bourguemaître, étant élûs & remplacés tout comme ces derniers. Chacun des vice bourguemaîtres eſt attaché à un des bourguemaîtres, auquel il ſert de *Statthalter*, entrant & ſortant de fonction avec lui. Ces ſix magiſtrats forment avec les 18 tribuns une alternative triennale dans leurs fonctions; ces derniers étant une année ſur trois entierement ſuſpendus de toutes fonctions dans le conſeil d'état; l'autre année privés d'une partie de leurs fonctions, & rentrant en charge la troiſieme année. Il en eſt de même des trois bourguemaîtres & de leurs *Statthalter*, qui, pendant une année, ſont ſimples conſeillers, la ſeconde préſident & vice préſident de la chambre criminelle, & la troiſieme année bourguemaître en charge & *Statthalter*. Le jour fixé pour cette alternative eſt celui de

Traités & événemens divers.

St. Etienne, ou le 26 Décembre, & celui des confirmations, le premier dimanche de l'Avent.

Les neuf conſeillers d'état ſont pris parmi les membres du grand conſeil, & indifféremment dans toute la bourgeoiſie, après 30 ans révolus. Les tribuns doivent avoir ſiégé au moins cinq ans dans le grand conſeil, pour être éligibles; & les ſix tribuns ſuſpendus de toutes fonctions, ſont, durant cette année, les ſix premiers membres du grand conſeil, faiſant nombre parmi les ſoixante-ſix autres.

§. II.

La ville de Schaffhauſen formait au dixieme ſiecle une bourgade, ſoumiſe aux comtes de Nellenbourg, dont ceux-ci firent en 1052 donation au monaſtere de tous les ſaints; elle fut entourée d'une enceinte de murs, fortifiée par des tours & un foſſé, dès 1230 à 1245, & à cette derniere époque créée ville impériale par l'empereur Frédéric II, au rapport de quelques auteurs. La ville de Schaffhauſen obtint en 1277, de Rodolphe I, en 1303, d'Albert I, en 1309, de Henri VII, & en 1330, de Louis de Baviere, diverſes immunités; & fut hypothéquée par ce monarque, à cette derniere époque, aux ducs Albert & Otton d'Autriche. Soumiſe, malgré ſes proteſtations pendant

Section XXII.

85 ans à la domination Autrichienne, la ville de Schaffhausen saisit avec empressement la proscription du duc Frédéric d'Autriche, en 1415, pour se racheter auprès de l'empereur Sigismond de cette hypothéque, & obtint la même année, de ce monarque, au moyen de 6000 florins du Rhin, d'être rétablie dans toutes ses prérogatives de ville impériale. Ce fut en vain que rentrés en 1418, dans les bonnes graces de l'empereur Sigismond, le duc Frédéric d'Autriche voulut persuader la ville de Schaffhausen, par les promesses les plus magnifiques, de se remettre sous sa domination, les Schaffhausois n'eurent garde de renoncer à l'heureuse situation qu'ils venaient de se procurer. Les exhortations réitérées que l'empereur Frédéric III, adressa pour cet effet en 1443 & en 1444, aux magistrats & aux bourgeois de Schaffhausen, furent également inutiles. Durant la guerre civile de Zurich, les généraux Autrichiens firent diverses tentatives pour surprendre Schaffhausen; mais ils échouerent par la vigilance & la valeur de ses citoyens.

En 1453, l'archiduc Sigismond (car le titre d'archiduc fut donné & approprié la même année aux princes Autrichiens, par un diplôme de l'empereur Frédéric III, & reconnu dès-lors dans

Traités & événemens divers.

tout l'empire) ne perdant point de vue le projet de remettre la ville de Schaffhausen sous sa domination, & autorisé par un décret de l'empereur, forma, conjointement avec la ligue du bouclier de St. Georges, un projet de s'emparer de cette ville de gré ou de force ; & ayant rassemblé en secret 5 à 6000 hommes, la plupart cavalerie, l'archiduc se rendit au milieu de Mai devant Schaffhausen, dont il fit sommer les citoyens de lui ouvrir leurs portes, en leur offrant néanmoins la confirmation de leurs immunités. Quelques magistrats gagnés par Sigismond, étaient d'avis de se soumettre à ce prince, au moyen de la capitulation qu'il leur offrait; tandis que d'autres zelés patriotes s'étant rendus en diligence à Zurich, Berne & Lucerne, dans l'intention d'implorer les secours de ces cantons, engagerent la bourgeoisie à ne rien conclure avant leur retour : du nombre de ces derniers, fut pour le bonheur de Schaffhausen, le bourguemaître Henri Barther, chargé par les bourgeois de négocier avec l'archiduc, en lui adjoignant deux conseillers patriotes dans cette commission importante. Le bourguemaître & ses deux collégues, feignant de traiter avec Sigismond, de la reddition de Schaffhausen, sçut sans affectation faire naître quelques difficultés, & amu-

ser durant cinq jours ce prince, qui avait pris son quartier général au château de Herblinguen, & pendant ce tems, les magistrats Schaffhausois purent revenir avec les députés de Zurich, de Berne & de Lucerne, suivis au bout d'un jour de ceux de Schweiz, de Zug & de Glarus, lesquels ayant été introduits dans la ville, par la porte du Rhin, à l'insçu des troupes Autrichiennes, firent d'abord assembler la bourgeoisie dans l'église de St. Jean, lui conseillerent de ne pas troquer leur indépendance contre la domination Autrichienne, en lui citant l'exemple de Wintherthur qui en était la triste victime, & lui offrirent au besoin les secours de leurs cantons. Ces conseils & ces assurances des députés ayant été reçus avec acclamations par les magistrats & les bourgeois de Schaffhausen, ils résolurent d'une voix unanime, (les traîtres n'osant être d'un avis différent, de crainte d'être découverts & lapidés) de rompre sur l'heure toute négociation avec l'archiduc, & de se défendre à toute extrêmité, plutôt que de se rendre à ce prince; lequel outré d'avoir été pris ainsi pour dupe, fit piller par ses troupes les villages ressortissans de Schaffhausen, puis décampa & licencia son armée, ne voulant pas exposer derechef ses val-

ſaux ruinés, aux armes & aux irruptions des confédérés.

Le bourguemaître Barther fut chargé avec quelques conſeillers, par la ville de Schaffhauſen, d'accompagner ces députés confédérés dans leurs cantons, ſoit pour les remercier, ſoit auſſi pour y négocier un traité de combourgeoiſie, au nom de ſes commettans. Cette négociation ayant eſſuyé quelques difficultés, traîna une année, au bout de laquelle, les cantons de Zurich, de Berne, de Lucerne, de Schweiz, de Zug & de Glarus ſignerent le 1 Juin 1454, pour vingt-cinq ans, un traité de combourgeoiſie avec la ville de Schaffhauſen, qui, au bout d'un demi-ſiecle, obtint des cantons, à la ſuite de cette alliance, la faveur d'être admiſe comme douzieme membre de la confédération Helvétique; ce dont nous rendrons compte en ſon tems dans le volume ſuivant. A l'égard de ce traité de combourgeoiſie, l'on peut conſulter le ſecond volume des annales de Tſchudi, dans leſquelles il ſe trouve inſcrit littéralement, page 578-581.

§. 12.

Les exercices & jours de francs prix, furent enviſagés par les Helvétiens, comme l'on a vu

dans le premier volume, ſur le pied d'une branche très-importante de l'art militaire, & remis par cette raiſon en vogue au douzieme ſiecle, dans les états de cette partie de l'Helvétie, qui, ayant leur liberté à défendre contre les uſurpations continuelles des grands vaſſaux de l'empire, dûrent naturellement chercher à relever les forces corporelles de leurs citoyens ſans ceſſe ſous les armes, par cette adreſſe réſultant des exercices du corps: exercices qui, formant une partie eſſentielle de la tactique Grecque & Romaine, contribuerent beaucoup aux ſuccès de leurs armes, & les prix que leurs citoyens y remporterent aux jeux olympiques & autres inſtitués pour cet effet, leur donnaient une grande célébrité. Dirigés par les mêmes principes, les villes impériales de la haute Allemagne & de la Suiſſe, remirent ces exercices en honneur dès le milieu du douzieme ſiecle; & afin de leur donner plus de conſidération, inſtituerent peu-à-peu des jours conſacrés à ces jeux & à ces exercices, à l'imitation des jeux olympiques, & célébrés avec une certaine pompe militaire. D'un autre côté, les empereurs Henri l'Oiſeleur, ſon fils Otton I, dit le Grand, ſon petit-fils Otton II, avaient établis dans le dixieme ſiecle les tournois dans toute l'Allemagne & les pays

Traités & événemens divers.

ressortissans de cet empire, pour en aguerrir la noblesse & cette partie du clergé pris de son corps, dans l'intention de mettre les uns & les autres en état de se défendre des invasions consécutives des Huns, & autres nuées de barbares, refluant pour lors sans cesse de la grande Tartarie vers l'occident.

Venons, à la suite de ces indications préliminaires sur ces exercices, au tableau du quinzieme siecle, concernant ce sujet. La noblesse comptait encore parmi ses prérogatives, celle de combattre à cheval, avec la lance & l'épée, toujours armée de pied en cap, & ses chevaux bardés de fer. Et quoique l'esprit de chevalerie commençât à s'éteindre dans divers états de l'Europe depuis l'institution de quelques ordres militaires, tels que l'ordre de St. Jean de Jérusalem, l'ordre Teutonique, l'ordre de St. Jaques & celui de Christ; néanmoins cette considération que l'on acquerrait par le titre de chevalier, qui mettait un simple gentilhomme de niveau avec les plus grands seigneurs, & cette espece de confraternité établie entre les chevaliers, subsistait encore en Europe dans toute son étendue; malgré l'artillerie qui exposait un seigneur, sous son armure complette, aux mêmes périls que le moindre fantassin. Les

Section XXII.

tournois ne formaient à la vérité plus une branche de l'art militaire, comme aux tems de leur établissement, & n'étaient plus si fréquens que dans les cinq siecles précédens : cependant, les souverains les plus puissans de l'Europe étaient encore dans l'usage de donner de ces fêtes, en leur conservant tout leur appareil militaire, & en y ajoutant plus de pompe encore, lorsqu'ils voulaient augmenter l'éclat des cérémonies de leur mariage ou de leur couronnement.

Les comtes & barons Helvétiens, & à leur imitation, les gentilshommes les plus opulens de la Suisse, ne manquaient aucune de ces fêtes, pour y déployer leur adresse, & se perfectionner dans l'exercice de la lance. L'on voyait même très-souvent ces seigneurs, vendre ou engager leurs terres, afin de se mettre, dans ces occasions, à niveau des princes, & d'y étaler, à l'envi les uns des autres, toute la magnificence dont ce siecle commençait à être susceptible. Les tournois devenus ainsi une source d'aliénations pour les premieres maisons Helvétiennes, firent passer leurs riches dépouilles entre les mains des républiques de ce pays; c'est ainsi que le clergé s'était enrichi deux ou trois siecles auparavant, des états & des domaines des princes & seigneurs, qui eurent la fureur de se

Traités & événemens divers.

croiſer pour la conquête de la Paleſtine. En parcourant dans la topographie Helvétique de Fäſi, les acquiſitions que Zurich, Berne, Lucerne & Soleure firent dans l'eſpace de 150 ans, des comtes d'Habsbourg-Lauffebourg, de Kybourg, de Neuchâtel, d'Arberg, de Strasberg, de Thierſtein, de Montfort, d'Homberg, de Frohbourg, des barons de Grunenberg & de tant d'autres gentilshommes titrés, qui ſe ruinerent pour briller à ces tournois; l'on verra que cet eſprit de prodigalité de la haute nobleſſe, contribua pour le moins autant à former la puiſſance de ces cantons, que les victoires de leurs citoyens.

La cour de Philippe le bon, duc de Bourgogne, célebre, comme nous l'avons déja remarqué, par la magnificence & la galanterie de ces fêtes; & fréquentée par la nobleſſe Helvétienne de préférence aux autres cours de l'Europe méridionale, vu l'accueil diſtingué qu'elle y recevait de la part de cet excellent prince; offrirent ſur-tout de 1430 à 1467, le ſpectacle de pluſieurs tournois des plus brillans, exécutés à Dijon, Beſançon, Bruxelles, Gand & Malines; auxquels les comtes de Werdenberg & de Thierſtein ſe diſtinguerent, de même que les barons de Bonſtetten, de Hohenſax & de Grunenberg, en y remportant di-

Section XXII.

vers prix. De ce nombre furent auſſi, Hans d'Halwyl, fils aîné de Thuring; Rodolphe & Thuring Ringoldingen, pere & fils; Nicolas de Scharnachthal, baron d'Oberhofen; Pétermann de Waberen, baron de Pelp; & Nicolas de Diesbach, ſeigneur de Worb, Diesbach & Signau; qui tous les ſix furent décorés de l'ordre de chevalerie à la cour de Bourgogne, & jouerent un très-beau rôle dans la ſuite de cette hiſtoire; ainſi qu'Adrien, baron de Bubenberg & de Spiez, cité avec ſon pere à ce ſujet, dans la dix-huitieme ſection de ce volume.

Tandis que la nobleſſe Allemande & Helvétienne cherchait à ſe diſtinguer à ces joûtes & tournois, par ſa force & ſon adreſſe, ayant quelquefois l'imprudence de s'y ruiner, ou du moins obérer, en s'y montrant avec trop de faſte, les jeunes citadins des villes impériales de la haute Allemagne ayant, conjointement avec la jeuneſſe confédérée, la même avidité & la même émulation pour les jours de francs prix, ne s'y diſtinguerent pas moins. Ces jeux, pour lors dans la plus grande vogue, ſe célébraient d'ordinaire au printems, durant pluſieurs jours; on y tirait de l'arc, de l'arbalette & de l'arquebuſe; on y joutait à la lutte, à la courſe & à lancer un caillou

Traités & événemens divers.

contre un but, à la diſtance de 100 à 150 pas. Ces jeux, (nommés dans nos annales *Frey-Schieſſen*, & *Geſellen-Schieſſen*, & introduits au milieu du quinzieme ſiecle en France, y furent connus ſous la dénomination de *jours de francs prix*,) étaient la plupart du tems ouverts par une proceſſion & une pompe militaire, nommée *der Aufzug*, & formée par tous ceux qui venaient y participer, leſquels étaient obligés, avant que d'y être admis, de ſe ſoumettre aux réglemens, rédigés par les juges du camp, diſtributeurs des prix aux vainqueurs, afin de prévenir toute querelle là deſſus. Les magiſtrats des villes impériales faiſaient ordinairement inviter à ces fêtes la jeuneſſe de celles qui avaient eu la même attention pour leurs jeunes citadins, en leur envoyant une copie des réglemens qui ſeraient obſervés à ces jours de francs prix. Le ſecond volume des annales de Tſchudi renferme, de 1451 à 1468, pluſieurs de ces invitations, de la part des villes impériales de Suabe, aux cantons & à leurs co-alliés, avec les réglemens rédigés pour la célébration de ces jeux; ces derniers envoyant pour l'ordinaire l'élite de leur jeuneſſe à ces *jours de francs prix*, ſous la conduite de quelques magiſtrats, chargés d'en

modérer la pétulance. Et afin d'exciter l'émulation pour ces exercices, l'on avait de longue main attaché beaucoup de gloire aux prix remportés par ſes vainqueurs, leſquels étaient outre cela, recompenſés par leurs ſouverains.

§. 13.

1458. Le tumulte de Conſtance, qui s'éleva au mois de Septembre de 1458, par rapport à ces exercices, fut ſur le point d'enſanglanter la Suiſſe orientale, où la paix rétablie depuis douze ans, avait répandu ſes douces influences, de même que dans le reſte de ce pays, dans lequel on découvrait à peine quelques traces de cette longue & déplorable guerre civile; les châteaux, les bourgs & les villages qui en avaient été la triſte victime, étant rebâtis, les terres mieux cultivées qu'auparavant, & l'harmonie entiérement rétablie entre Zurich & le reſte du corps Helvétique; lorſque les troupes confédérées ſe mirent de tous côtés en marche, pour venger l'honneur de la nation outragée.

La ville de Conſtance avait fait inviter en automne de 1458, les cantons, les villes de Bâle & de Soleure, de même que le pays d'Appenzell, d'envoyer une partie de leurs jeunes citoyens,

Traités & événemens divers.

aux *jours de francs prix*, qui devaient y être
célébrés, avec une copie des réglemens qui y se- 1458.
raient observés. Les huit cantons ayant accepté cette invitation, de même que Bâle, Soleure & les Appenzellois, envoyerent l'élite de leur jeunesse à Constance, avec quelques magistrats à leur tête. Cette jeunesse Helvétienne gagna tous les prix; ce qui ayant excité la jalousie des jeunes citadins des villes impériales de la Suabe, aussi conviés & participans à ces exercices, ces derniers chercherent un prétexte pour insulter les Suisses. A la clôture de ces fêtes, un citoyen de Lucerne voulant payer son écot avec de l'argent de Berne, l'on rejetta cet argent avec mépris, en disant que les paysans Suisses n'avaient aucun droit de battre monnoie. Cette apostrophe insultante, jointe à d'autres propos outrageans sur le corps Helvétique, excita l'indignation de la jeunesse confédérée, qui s'attroupa & fit force menaces; néanmoins ses conducteurs purent la contenir & empêcher les voyes de fait, par l'assurance d'obtenir une satisfaction éclatante de cette insulte. Le magistrat de Constance, au lieu d'en faire punir les auteurs, selon la demande du chancelier de Lucerne & des bannerets de Schweiz & du haut Underwalden, à la tête de

1458. leurs concitoyens, fut assez partial, assez imprudent pour ordonner à tous les confédérés de vuider la ville tout de suite, sans aucun égard pour les chefs respectables de cette jeunesse Helvétienne, laquelle, quoique armée & en assez grand nombre, pour opposer la force à cette violence inexcusable, fut néanmoins encore contenue par les mêmes chefs, & quitta Constance accompagnée des huées de toute la bourgeoisie de cette ville, & des assistans des autres villes impériales.

Informés de ce procédé inexcusable du magistrat de Constance, & indignés de ce qu'il avait violé de toutes façons les droits les plus sacrés de l'hospitalité envers leurs concitoyens, les cantons & leurs co-alliés résolurent d'en tirer une vengeance éclatante, afin de montrer à toute l'Allemagne, que le corps Helvétique était assez respectable, pour n'être pas insulté impunément. En conséquence de cette résolution, les huit cantons, Soleure, Bâle, l'abbé & la ville de St. Gall, Bienne, les comtes de Toggenbourg & le pays d'Appenzell ayant envoyé leurs déclarations de guerre à la ville de Constance & à ses adhérans, détacherent un corps de 4000 hommes, qui traversant la Thurgovie, s'empara sans coup férir de la ville & du château de Weinfelden,

Traités & événemens divers.

appartenant à un gentilhomme de Conſtance, 1458.
nommé Berthold, vogt & chevalier, ravagea les environs de Conſtance, & mit toute la banlieue de cette ville à contribution. Ce corps ne formait néanmoins qu'une eſpece d'avant-garde des forces réunies du corps Helvétique, qui ſe mirent en marche de tous côtés; Berne envoya 4000 hommes qui s'avancerent juſqu'à Berthoud; tous ſe propoſaient d'aſſiéger Conſtance. Déja les cantons avaient indiqué une diéte à Zurich pour le 19 Septembre, & y avaient envoyé leurs repréſentans, de même que les états co-alliés; chargés de diriger les opérations de cette guerre, & de la terminer par une pacification honorable, au cas que la ville de Conſtance leur offrît une ſatisfaction proportionnée à l'offenſe.

Conſternée aux approches de cette avant-garde confédérée, la ville de Conſtance implora l'interceſſion de ſon évêque, Henri, baron de Hewen, pour conjurer cet orage, ſur-tout lorſque la bourgeoiſie apprit, que les troupes des cantons & des co-alliés ſe mettaient de tous côtés en marche, pour la châtier de ſon inſolence. Ce prélat reſpectable, chéri & révéré en Suiſſe, ſe rendit à la diéte de Zurich, avec les députés de Conſtance, qui ayant demandé pardon à cette aſſem-

Section XXII.

1458. blée de ſes procédés odieux, lui offrant toutes les réparations qu'elle pourrait exiger, & la conjurant de contremander ſes troupes & de retirer ſon avant-garde du territoire de Conſtance ; la diéte ſe laiſſa fléchir par les prieres de ces députés, appuyées par l'interceſſion de l'évêque, taxa la ville de Conſtance à 10 mille florins du Rhin, pour les frais de cette expédition, & congédia ſes troupes, après que cette ſomme eût été repartie entre celles qui s'étaient déja avancées en Thurgovie. Et comme la régence de Berne avait, à la ſollicitation de l'évêque de Conſtance, fait faire halte à ſon corps d'armée à Herzogen Buchſé, cette république ne voulut pas participer à la diſtribution de ces 10 mille florins, outre leſquels les cantons ſe réſerverent les contributions que leurs troupes venaient de lever, comme l'on a vu, ſur le territoire de Conſtance.

C'eſt ainſi que le corps Helvétique commença à ſe faire reſpecter par ſes voiſins. Il eſt inconcevable que ce procédé des cantons ait pu être blâmé de nos jours par quelques hiſtoriens Suiſſes, tout comme ſi nos ancètres, inſenſibles à l'honneur de la nation, euſſent dû laiſſer outrager impunément une partie très-diſtinguée de leurs magiſtrats & de leurs concitoyens, & s'avilir ainſi aux yeux des puiſſances voiſines.

Traités & événemens divers.

Quelques semaines après cet accommodement, l'évêque de Constance, Henri, des barons de Hewen, fit le 17 Octobre 1458, un traité de combourgeoisie pour sa personne & les domaines de son évêché, spécialement les seigneuries d'Arbon, de Bischoffzell, de Klingenau & de Kaisserstuhl, pour sa vie durant, avec les cantons de Zurich, de Berne, de Lucerne, de Schweiz, de Zug & de Glarus. 1458.

§. 14.

Les comtés de Werdenberg & de Sargans, avaient essuyé diverses révolutions depuis un siecle, dont nous avons rendu compte, en décrivant la premiere guerre d'Appenzell, dans le volume précédent, & celle de Zurich, dans la premiere section de celui-ci. On a vu dans la dix-septieme section, avec quelle ingratitude le comte Henri de Werdenberg & de Sargans, paya sur la fin de 1444 les services essentiels qu'il avait reçu des cantons de Schweiz & de Glarus. Ce seigneur étant mort en 1451, établit son gendre Hans, baron de Rechberg, pour tuteur de ses deux fils, les comtes Guillaume & George, & administrateur de leurs domaines. Le baron de Rechberg, ayant traité les vassaux de ses

Section XXII.

1458 pupiles, ſur-tout ceux de leurs ſeigneuries Rhétiennes, avec beaucoup de dureté, ces derniers ſe révolterent, & avec le ſe ours des Griſons, ſe rendirent maîtres des châteaux d'Ortenſtein, de Bérenbourg & de Sums, appartenant aux comtes de Sargans, les pillerent & les raſerent. Cette révolte & d'autres mauvaiſes affaires, que le baron de Rechberg attira aux comtes Guillaume & Georges, engagea ces deux freres, dès qu'ils eurent atteint en 1458 leur majorité, à négocier auprès des cantons de Schweiz & de Glarus, afin d'en obtenir le renouvellement du traité de combourgeoiſie perpétuelle, contracté en 1440, entre leur pere & ces deux républiques, pour le comté de Sargans. Les cantons de Schweiz & de Glarus, qui s'étaient conſtamment refuſés aux ſollicitations du baron de Rechberg à ce ſujet, lequel s'était attiré leur juſte animadverſion durant la guerre civile de Zurich, ſe rendirent aux inſtances de ces deux freres, du moment qu'ils furent défaits de ce tuteur, en étendant même cette faveur ſur une partie de leurs domaines Rhétiens. Les deux freres, comtes de Sargans, prêterent le 9 Septembre 1458, au château de ce nom, entre les mains des députés de Schweiz & de Glarus, le ſerment d'obſervation de ce traité.

Traités & événemens divers.

Les cantons de Zurich, de Lucerne, d'Ury, de Schweiz, d'Underwalden, de Zug & de Glarus, s'étant emparé en 1460, & durant leur expédition en Thurgovie, des ſeigneuries de Freudenberg, de Nidsberg & de Wallenſtatt, appartenant à l'archiduc Sigiſmond, ils furent maintenus pour toujours par la paix de 1461, dans la poſſeſſion de ces trois ſeigneuries; & ayant acheté le reſte du comté de Sargans en 1483, du comte Georges, pour 13000 florins du Rhin, ces ſept cantons en formerent un bailliage commun, à la co-régence duquel, le canton de Berne fut admis en 1712, par le traité d'Araw. A l'égard du comté de Werdenberg, poſſédé par une autre branche de cette maiſon, depuis le commencement du treizieme juſqu'au milieu du quinzieme ſiecle, ayant eu divers ſeigneurs depuis 1438 juſqu'en 1517, il fut acheté par le canton de Glarus, à cette derniere époque, pour la ſomme de 21500 florins du Rhin, conjointement avec la ſeigneurie de Wartau; & il a dès-lors conſtamment reſté ſous la domination de ce canton.

§. 15.

La ville de Rapperſchweil fut fondée en 1091, par le comte Rodolphe; elle paſſa avec le comté de ce nom en 1284, à l'extinction de cette mai-

ſon, ſous la domination des comtes d'Habsbourg-Lauffebourg, & de-là en 1359, ſous celle de la maiſon d'Autriche, après avoir éprouvé diverſes révolutions, dont nous avons rendu compte dans le volume précédent. En 1415, cette ville fut réunie à l'empire, après la proſcription du duc Frédéric d'Autriche, par l'empereur Sigiſmond; mais le corps municipal de Rapperſchweil, ne reçut cette faveur qu'avec répugnance, parce qu'il était attaché à la maiſon d'Autriche; de ſorte qu'en 1442, l'empereur Frédéric III n'eut pas de peine à perſuader les magiſtrats & les citoyens de Rapperſchweil, de renoncer à l'état de ville impériale & de ſe remettre ſous la domination Autrichienne. Rapperſchweil fut cruellement punie les trois années ſuivantes, d'avoir pris ce parti, ayant été aſſiégée à deux repriſes, & preſque toujours bloquée durant le cours de cette longue guerre civile, par les troupes confédérées, qui dévaſterent totalement ſon territoire. Après la pacification de la Suiſſe, le corps municipal & les bourgeois de Rapperſchweil, ayant ſollicité, durant dix ans, auprès de l'archiduc Sigiſmond, ſoit un dédommagement de toutes les pertes qu'ils venaient d'eſſuyer pour l'amour de la maiſon d'Autriche, ſoit auſſi le payement des avan-

ces qu'ils avaient faites à ce prince durant cette guerre, & qui se montaient à plus de 20 mille florins du Rhin, sans pouvoir obtenir aucune de ces demandes, quelque fondées qu'elles pussent être; il se forma dans cette ville un parti très-nombreux, en 1457, qui parla hautement, d'abandonner un souverain aussi ingrat, & de se mettre sous la protection de quelques cantons. Informé de cette rumeur, au lieu de rendre plus de justice à une ville aussi zélée pour la gloire & les intérêts de sa maison, l'archiduc fit entrer à la St. Martin de 1457, une garnison de 500 hommes dans Rapperschweil, & enlever, quelques jours après, divers magistrats de cette ville, qui avaient osé parler ouvertement contre lui, & qui conduits à Winterthur, & de-là à Inspruk, furent jetés par ordre de ce prince dans des cachots. Cette violence, bien loin de produire les effets que l'archiduc en avait espéré très-mal-à-propos, lui aliéna tellement les citoyens de Rapperschweil, qu'envoyant leurs délégués à Zurich, ils firent offrir à ce canton de se mettre sous sa protection, comme ville municipale, avec la réserve des immunités qu'ils avaient obtenues en 1415, de l'empereur Sigismond. Par une délicatesse digne des plus grands éloges, cette république

ne voulant pas profiter de la détreſſe de Rapperſchweil, pour l'enlever à un prince avec lequel elle ſe trouvait en pleine paix, promit à ces délégués une interceſſion efficace auprès de l'archiduc; Zurich ayant envoyé pour cet effet & ſans délai des députés à ce prince, pour lors à Inſpruk, ceux-ci l'intimiderent tellement, qu'il relâcha les priſonniers de Rapperſchweil, & retira la garniſon de cette ville, mais ſans vouloir entendre à aucun rembours, ni dédommagement à l'égard des citoyens de Rapperſchweil; les revenus de la maiſon d'Autriche, étant depuis un demi ſiecle ſi mal adminiſtrés & tellement au pillage, que tandis que les miniſtres de l'empereur & des archiducs s'enrichiſſaient, ces princes étaient dans une détreſſe d'argent continuelle; qui jointe aux diſſipations d'Albert & de Sigiſmond, les engagea à des aliénations conſécutives, dont la perte de leurs domaines en Suiſſe fut une ſuite toute naturelle.

Telle était la criſe que les procédés inconſéquens de l'archiduc avaient occaſionné à Rapperſchweil, lorſqu'en revenant de l'expédition de Conſtance, les troupes d'Ury, de Schweiz, d'Underwalden & de Glarus, arriverent au nombre d'environ 1500 hommes, le ſoir du 25 Sep-

tembre, aux portes de cette ville, & y demanderent le gite en qualité d'amis ; ce qui leur fut accordé sans difficulté par le magistrat & les bourgeois de Rapperschweil, qui festinerent, à l'envi, ces troupes. Sur ces entrefaites, les prisonniers relâchés par l'archiduc, sécondés par leurs parens & leurs amis, assemblent le conseil, & lui proposent de se mettre sous la protection de ces quatre cantons, sur le même pied qu'ils l'avaient offert l'année précédente à celui de Zurich ; cette proposition ayant été acceptée avec une grande majorité, le conseil en instruisit d'abord les chefs de ces troupes, puis convoqua le lendemain matin la bourgeoisie, & lui proposa ce changement, qu'elle reçut avec acclamations, à la réserve d'un très-petit nombre de partisans zélés de l'archiduc, qui furent obligés de se sauver pour n'être pas lapidés par leurs concitoyens outrés contre la maison d'Autriche. De sorte que les chefs de ces quatre contingens confédérés, reçurent le même matin de cette assemblée le serment d'hommage pour ces quatre cantons ; les dits chefs promettant de leur côté, sous serment, au nom de leurs souverains, au corps municipal & à la bourgeoisie de Rapperschweil, de les maintenir dans toutes ses immunités quelconques, & de les

défendre de toutes leurs forces contre la maison d'Autriche & ses alliés. Du reste, nos annales varient beaucoup sur les circonstances de cet événement, & de quelques jours sur sa date.

Cette prise de possession de Rapperschweil, exécutée en pleine paix par ces quatre cantons, fut hautement blâmée par ceux de Zurich & de Berne, désapprouvée par celui de Lucerne, & excita beaucoup d'animosité dans les villes Autrichiennes contre les confédérés, sur-tout à Winterthur, où les fugitifs de Rapperschweil étaient venu donner l'allarme; de sorte qu'un détachement Zuricois des bailliages de Greiffensée & de Gruninguen, revenant de l'expédition de Constance, & passant le 26 Septembre à Winterthur, fut sur le point d'être assailli par la bourgeoisie de cette ville; ce qui joint à d'autres démarches de ce genre des bourgeois de Winterthur, partisans zélés de la maison d'Autriche, pensa leur attirer, au milieu d'Octobre, les armes de Zurich sur les bras. L'évêque de Constance calma néanmoins les deux partis; les soins pacifiques de ce prélat respectable eurent le même succès auprès de l'archiduc Sigismond qui, à la premiere nouvelle de la défection de Rapperschweil, voulut reprendre les armes contre les cantons; mais

Traités & événemens divers.

ce prince brouillé dès-lors avec l'empereur, se laissa persuader par l'évêque médiateur, de remettre la décision de cette affaire à des arbitres. Néanmoins le sort de Rapperschweil ne fut définitivement arrangé, par rapport à l'archiduc Sigismond, qu'en 1461 dans le traité de Constance, dont nous rendrons compte ci-après, & par rapport aux quatre cantons protecteurs, qu'au commencement de 1464; la transaction perpétuelle, en allemand *der ewige - Bunds - und-Schirm-Brief*, des cantons d'Ury, de Schweiz, d'Underwalden & de Glarus, avec la ville de Rapperschweil, insérée littéralement dans les annales de Tschudi, page 639-641; n'ayant été signée par les parties contractantes à Rapperschweil, que le mardi après la St. Erhard; ce qui tombait au milieu de Janvier 1464.

Cette petite république éprouva depuis cette derniere époque, diverses révolutions jusqu'en 1712, où par le troisieme article du second traité d'Araw, elle fut mise sous la protection immédiate des cantons de Zurich, de Berne & de Glarus, en lui confirmant la transaction de 1464, & en l'étendant même par de nouvelles immunités; elle fut troublée à plusieurs reprises par des divisions intestines, entre le corps mu-

Section XXII.

nicipal & la bourgeoisie, terminées par l'arbitrage des cantons protecteurs ; ces dissensions s'éleverent en 1703, en 1742 & en 1777. Les trois cantons protecteurs actuels de Rapperschweil, en reçoivent l'hommage tous les six ans, & envoyent pour cet effet leurs députés respectifs dans cette ville, à leur retour de la diéte de Frauenfeld. Le corps municipal de Rapperschweil est composé, d'un petit conseil de 12 membres, ayant deux avoyers à sa tête, premiers magistrats de cette petite république, qui alternent annuellement dans leurs fonctions, & dont la charge est à vie ; & d'un grand conseil de 24 membres. Les deux conseils réunis jugent en dernier ressort toutes les affaires civiles & criminelles, hors les procès qui concernent la vie d'un bourgeois, où ses concitoyens siégent pour lors avec ce tribunal, afin que le délinquant soit jugé par ses pairs. Les deux conseils réunis forment un tribunal de 38 membres, y compris l'avoyer qui y préside, & le sécretaire de la ville, qui en inscrit les délibérations.

§. 16.

La maison d'Autriche, dont nous avons rendu un compte très-détaillé dans la cinquieme section de ce volume, se trouvait en 1460 composée, de

Traités & événemens divers.

de l'empereur Frédéric III, surnommé le pacifique, & possesseur de la Stirie pour tout patrimoine; de l'archiduc Albert, frere de ce faible & pauvre monarque, qui avait obtenu les duchés de Carinthie & de Carniole, & que ses dissipations continuelles avaient fait surnommer le prodigue; & du cousin germain de ces deux princes, de l'archiduc Sigismond qui, pour sa part, avait le comté de Tirol, de même que les domaines Autrichiens en Alsace, en Suabe & en Suisse. Ces trois princes se disputaient depuis trois ans avec beaucoup d'animosité, la succession de leur cousin Ladislas ou Lancelot, fils de l'empereur Albert II, & mort en 1457, à l'âge de 19 ans, sans laisser de postérité; lequel avait hérité de son pere la haute & basse Autriche, & de sa mere Elisabeth, fille & unique héritiere de l'empereur Sigismond, les royaumes de Hongrie & de Bohême.

Tandis que l'empereur & les deux archiducs se faisaient ainsi la guerre, Mathias Corvinus s'empara en 1458, du royaume de Hongrie & de ses dépendances; George Podiebrath en fit autant & dans le même tems de la Bohême, de la Moravie & de la Silésie; & l'archiduc Sigismond perdit la ville & le comté de Rapperschweil, aussi-bien que la Thurgovie. L'empereur fut le

premier des princes Autrichiens, qui voulut immiſcer les cantons dans cette querelle, en leur écrivant de Grätz, en date du lundi des Rameaux 1461, pour leur demander une levée de 3000 hommes, contre les deux archiducs; ce dont les cantons s'excuſerent poliment.

En 1462, les archiducs Albert & Sigiſmond continuant à faire la guerre à l'empereur, pour arracher de ſes mains la haute & baſſe Autriche, dont Frédéric s'était emparé après la mort de Ladislas, & s'étant fortifié pour cet effet de l'alliance de George Podiebrath, roi de Bohême, & de celle de Louis, duc de Baviere, tous les deux ennemis jurés de l'empereur; ces quatre princes envoyerent Eberhard de Truchſes Waldbourg, comte de Sonnenberg, au milieu de Juillet, à la diéte de Baden, chargé de demander au corps Helvétique une levée de 5000 hommes; mais les cantons, très-décidés à ne pas ſe mêler dans cette affaire, & encore moins à ſe déclarer contre le chef de l'empire, ſe refuſerent d'une voix unanime à cette demande.

§. 17.

La Thurgovie eſt une des plus belles contrées de la Suiſſe, & pourrait en être une des plus fertiles, ſi la nature de ſa régie, au lieu d'encoura-

Traités & événemens divers.

ger les diverſes cultures dont ce beau pays eſt ſuſceptible, n'y mettait ſouvent des entraves; elle a une étendue d'environ 60 lieues quarrées, & forme une population de plus de 60 mille ames: elle fit, au tems des Helvétiens, partie du *Pagus-Tigurinus*, & fut une des contrées Helvétiennes les plus expoſées aux ravages des Allémaniens, qui s'étant emparés, dans le cours du quatrieme ſiecle, de l'Helvétie orientale, s'incorporerent les habitans de ce pays: elle forma une partie du duché d'Allémanie, en ſubiſſant toutes les révolutions dont nous avons rendu compte dans le premier volume, ſection XVIII & ſuivantes.

A l'extinction de ce duché, la Thurgovie fut adjugée en 1091 à Berthold II, comte de Zæhringuen, qui prit dès-lors le titre de duc, par une tranſaction de l'empereur Henri IV; voyez à ce ſujet la fin de la ſection XXIV du même volume. Après la mort de Berthold V, duc de Zæhringuen, la Thurgovie paſſa en 1218, ſous la domination de ſon beau-frere Ulrich, comte de Kybourg, qui dès-lors prit le titre de landgrave de la Thurgovie. En 1264, ce landgraviat paſſa avec les autres domaines du comte de Kybourg Hartmann le vieux, après le décès de

Section XXII.

ce seigneur, aux mains de son neveu & héritier, le comte, depuis empereur, Rodolphe d'Habsbourg; lequel ayant fait revivre le duché de Suabe en 1282, en faveur de son second fils Rodolphe, le landgraviat de Thurgovie fut incorporé dans ce duché, & en forma une portion très-considérable, jusqu'à son extinction en 1309, que les fils de l'empereur Albert I, obtinrent de son successeur Henri VII, un arrêt de proscription contre le duc Jean, & de réunion de tous ses domaines à ceux de la maison d'Autriche. La Thurgovie dès-lors soumise aux ducs d'Autriche, fut constamment la victime des guerres continuelles de ces princes avec les cantons & avec le pays d'Appenzell, jusqu en 1461, qu'elle fut enlevée par le corps Helvétique à l'archiduc Sigismond.

Outré de la défection de Rapperschweil & de la conduite des cantons d'Ury, de Schweiz, d'Underwalden & de Glarus dans cette affaire, l'archiduc cherchant à s'en venger, acquit en 1459, pour cet effet, de l'abbesse de Sékinguen, d'anciens droits & des redevances suzeraines, que ce monastere possédait autrefois dans le pays de Glarus, mais dont ce canton s'était entierement racheté en 1395, & qui, par cette raison, refusa de recommencer à les payer à l'archiduc, comme ce prince

Traités & événemens divers.

l'exigeait. Sur ce refus, Sigiſmond fit arrêter
quelques citoyens de Glarus, avec leurs effets, dans 1459.
la Thurgovie, qui furent à la vérité libérés tout de ſuite, ſur les repréſentations & les menaces des cantons démocratiques; mais ce procédé violent ne laiſſa pas que d'augmenter encore l'aigreur mutuelle de l'archiduc & de ces états confédérés.

Dans le même tems, c'eſt-à-dire, en automne de 1459, l'empereur Frédéric III & l'archiduc Sigiſmond firent, pour quelques mois, trêve à leurs inimitiés perſonnelles, afin de réunir leurs reſſentimens contre les deux freres Vigile & Bernard, barons de Gradner de Windiſchgräz, originaires de Grätz en Stirie, & qui poſſédaient diverſes ſeigneuries dans le Tirol. Chaſſés par l'empereur & l'archiduc, & dépoſſédés de tous leurs biens fonds, les deux freres barons de Gradner, ou Gradler, ſe réfugierent ſur la fin de cette année à Zurich, y acquirent le droit de bourgeoiſie, & acheterent à la chandeleur, en 1460, de ce canton, avec les débris de leur fortune, la ville & la ſeigneurie d'Egliſau, pour la ſomme de 10500 florins du Rhin; le tout dans l'eſpoir de ſe venger efficacément de la maiſon d'Autriche, à la premiere brouillerie entre l'archiduc & les cantons, qui en effet ne tarda pas à ſurvenir: ce prince

Section XXII.

s'étant brouillé avec le pape Pie II, au ſujet du
1460. cardinal de Cuſan, évêque de Brixen, intrus dans cet évêché par le ſouverain pontife, malgré l'archiduc, qui, à la tête d'un eſcadron de 800 chevaux, enleva dans la ſemaine de Pâques 1460, le cardinal, le conduiſit à Inſpruk où il le fit emprisonner. Sur quoi, le pape excommunia Sigiſmond, & ſollicita les cantons dans deux brefs conſécutifs, de ſe charger de l'exécution de cette proſcription ſpirituelle.

Ainſi preſſés par le pape, & ſurtout vivement excités par les barons de Gradner contre l'archiduc, les cantons de Zurich, de Lucerne, d'Ury, de Schweiz, d'Underwalden, de Zug & de Glarus, animés de plus contre ce prince, convinrent enſemble à la Pentecôte, de permettre à leurs citoyens & ſujets reſpectifs, de s'enrôler ſous la banniere des barons de Gradner; & qu'au cas qu'ils déclaraſſent la guerre à l'archiduc, de partager en commun les conquêtes qu'ils feraient ſur ce prince. Berne, invitée à cette conférence par les ſept autres cantons, leur déclara, qu'elle ne voulait prendre aucune part à cette expédition.

Les barons de Gradner, ayant raſſemblé en moins de quinze jours, aux environs de 1500 volontaires confédérés, envoyerent leur déclara-

Traités & événemens divers.

tion de guerre à l'archiduc Sigismond ; (les annales de Tschudi ne placent le manifeste de Bernard, qu'en date du 27 Septembre,) se rendirent devant Winterthur, qu'ils sommerent & assaillirent en vain à plusieurs reprises, & après avoir pillé sa banlieue, en décamperent les premiers jours de Juillet, pour se rendre en Thurgovie, où ils bloquerent, durant quelques semaines, Frauenfeld, avec tout aussi peu de succès, en faisant néanmoins le dégat dans ces contrées, dont ils tirerent de fortes contributions. De Frauenfeld, les deux freres barons de Gradner, se rendirent dans le comté de Brégenz, avec leur corps, porté par divers renforts confédérés jusqu'à 2400 hommes, obligerent cette ville à leur payer une forte rançon, pour préserver son territoire du pillage; puis revenant sur leurs pas en Thurgovie, ils mirent le siége devant le château de Sonnenberg, appartenant au chevalier Hugues de Landenberg, un des conseillers & capitaines de Sigismond; cette place ayant arrèté les attaques de ce corps durant 22 jours, capitula au bout de ce tems, & se rendit à composition. A la suite de cette reddition, les deux freres barons de Gradner firent, au milieu de Septembre, une seconde irruption dans le comté de Brégenz, &

1460.

Traités & événemens divers.

Les cantons de Lucerne & d'Underwalden ayant envoyé leurs déclarations de guerre à l'archiduc, se mirent les premiers en campagne, joignirent le 19 Septembre, les troupes des barons de Gradler devant Tüssach ; & ayant emporté cette place le 23, ils revinrent le 24 sur leurs pas en Thurgovie, investirent le même soir la ville & le château de Frauenfeld, où ils furent renforcés le 25 par les contingens d'Ury, de Schweiz & de Glarus, qui traversant le comté de Sargans, s'étaient rendus maîtres, chemin faisant, des seigneuries de Wallenstatt, de Freüdenberg & de Nidsberg, appartenant à l'archiduc, & qui se rendirent à la premiere sommation des confédérés : la ville de Frauenfeld suivit cet exemple le 26, en prêtant hommage aux sept cantons, avec la réserve de ses immunités, & en congédiant la garnison Autrichienne qui se retira au château, lequel venant d'être hypothéqué par l'archiduc à Sigismond de Hohen-Landenberg, celui-ci capitula le même soir, fut reçu à composition, & prêta hommage aux sept cantons pour cette place. Le sort de la ville & du château de Frauenfeld ainsi réglé, ce corps confédéré d'environ 4000 hommes, se rendit le 27 devant Dieffenhofen, qui demanda le même soir à parlementer & une suspension d'hos-

1460.

Section XXII.

tilités; ce qui lui ayant été accordé, les députés
1460. de cette ville repréſenterent aux chefs de ce corps aſſiégeant; " *qu'ils avaient d'abord été remis à l'archiducheſſe Eléonore*, (princeſſe d'Ecoſſe & épouſe de Sigiſmond) *pour ſes droits de préciput, puis hypothéqués par l'archiduc, à Werner, baron de Zimmeren, pour la ſomme de 6210 florins du Rhin; & que leur ville venant de recevoir le 17 Septembre de ce prince, la liberté de ſe racheter de cette hypothéque, ils avaient tout de ſuite rembourſé cette ſomme au baron de Zimmeren; qu'ainſi libérés de la domination de l'archiduc, en lui payant au ſurplus la même ſomme, ils demandaient à garder la neutralité, en offrant de renvoyer la garniſon Autrichienne*". Cette demande ayant excité l'attention des chefs confédérés, ceux-ci exigerent au préalable l'évacuation de Dieſſenhofen par la garniſon Autrichienne; ce qui ayant été exécuté le 28, l'on convint le 30, à la ſuite de trois conférences; que le corps municipal & la bourgeoiſie de Dieſſenhofen, ſe ſoumettraient ſans réſerve ſur leur ſort ultérieur, au prononcé définitif de quatre arbitres de Schaffhauſen, dont deux ſeraient choiſis par les ſept cantons, & les deux autres par le magiſtrat de cette ville.

A la ſuite de cette convention remarquable, ce

Traités & événemens divers.

corps confédéré ſe rendit le 1 Octobre, devant Winterthur, inveſti depuis deux jours par les troupes de Zurich & de Zug; les uns & les autres furent renforcés le 4, par les comtes de Toggenbourg & de Sargans, à la tête de leurs vaſſaux, & le 6, par les contingens du monaſtere & de la ville de St. Gall, de même que par les Appenzellois. Malgré ces renforts continuels, qui avaient porté l'armée aſſiégeante à plus de 8000 hommes, & la mettaient en état de pouſſer les opérations de ce ſiége, avec un train d'artillerie fourni par le canton de Zurich, la bourgeoiſie très-aguerrie de Winterthur oppoſa, conjointement avec la garniſon Autrichienne de cette ville, une défenſe valeureuſe & ſi bien ſoutenue à toutes les attaques des confédérés, que ceux-ci, malgré quelques brêches, ne purent parvenir à ſe rendre maîtres de cette place, ayant été repouſſés avec perte dans divers aſſauts. Tandis que l'armée des ſept cantons & de leurs co-alliés conſumait ainſi ſa poudre & ſes forces à pure perte devant Winterthur, les députés de la Thurgovie vinrent lui offrir l'hommage éventuel de ce landgraviat, juſqu'à la déciſion ultérieure de ſon ſort par une pacification générale, moyennant la confirmation de ſes immunités. Les ſept cantons réunis pour

1460.

1450. lors en diéte à Zurich, envoyerent leurs représentans à Frauenfeld, où ils reçurent le 10 Octobre, l'hommage éventuel de ce landgraviat, moyennant un magistrat de chacun de ces cantons, qu'ils remirent aux états de la Thurgovie, comme ôtages, pour sureté de la conservation de leurs immunités. La ville de Diessenhofen ayant, sur ces entrefaites, rompu sa convention du 30 Septembre, en recevant derechef garnison Autrichienne, la diéte de Zurich arrêta le 15 Octobre le plan suivant d'opérations. Les troupes de Zurich, de Zug, de l'abbé & de la ville de St. Gall devaient continuer le siége de Winterthur, conjointement avec celles des comtes de Toggenbourg & de Sargans, pendant que le reste de cette armée se rendrait devant Diessenhofen pour en former le siége.

En conséquence de ce plan, les troupes de Lucerne, d'Ury, de Schweiz, d'Underwalden, de Glarus & d'Appenzell, renforcées par 500 Zuricois, de même que par leurs concitoyens & sujets respectifs, qui jusqu'à la fin de Septembre, avaient été soudoyés par les deux freres, barons de Gradner, en servant sous leurs bannieres; se rendirent le 17 Octobre, au nombre d'environ 6000 hommes devant Diessenhofen, où ils fu-

Traités & événemens divers.

rent joints le 18 par 800 Schaffhausois avec 4 pieces de gros canons, qui furent mis le lendemain en batterie, & jouerent avec succès contre les murs de cette place. Berne s'étant rendue sur ces entrefaites aux sollicitations des autres cantons, envoya le 15 sa déclaration de guerre à l'archiduc, engagea les villes de Soleure, de Fribourg & de Bienne à en faire autant, & à joindre leurs contingens à ses troupes; ce qui forma un corps combiné de 3000 Bernois, avec un train d'artillerie de huit pieces de canon, de 500 Soleuriens, de 500 Fribourgeois & de 200 Biennois. Ces 4200 hommes s'étant mis en marche le 17, arriverent le 22 devant Diessenhofen, dont la bourgeoisie & la garnison consternées de l'arrivée successive de tous ces renforts, qui porterent l'armée assiégeante à 11 mille hommes, & surtout du redoublement de son feu, qui depuis le 23, foudroyait ses murs de tous côtés, tandis que l'archiduc par sa retraite, venait de leur ôter tout espoir de secours; demanderent le 27 à capituler, & furent reçues le lendemain à composition, au nom des huit cantons & de Schaffhausen, qui se partagerent la corrégence de Diessenhofen & de sa banlieue. Après la reddition de cette place, qui fut pourvue le 29 d'une garnison de 600 confédérés,

1460.

Section XXII.

1460. l'armée affiegeante, à la réferve des troupes de Berne, de Soleure, de Fribourg & de Bienne, fe rendit le 30 devant Winterthur, & recommença le 31, à battre les murs de cette place avec 10 pieces de gros canon, mais avec auffi peu de fuccès qu'auparavant. Sans être effrayés de fe voir affiégés par une armée confédérée de près de 10000 hommes, les valeureux citoyens de Winterthur, fécondés courageufement par les troupes Autrichiennes, continuerent à fe défendre avec tant de bravoure, que les fept cantons furent contraints par les rigueurs de l'arriere-faifon, à lever ce fiege le 24 Novembre, en laiffant un corps de 1200 hommes devant cette ville, pour en continuer le blocus.

Tandis que les confédérés dépouillaient ainfi l'archiduc Sigifmond de fes plus beaux domaines en Suiffe, ce prince en hypothéquait & aliénait d'autres; & parvenu, avec le fecours de la nobleffe de Suabe, à raffembler les premiers jours d'Octobre, une armée d'environ 12 mille hommes, il cottoya le lac de Conftance, détacha le 8 Werner de Schinen avec 800 hommes, qui fe jeta dans Dieffenhofen, du confentement de la bourgeoifie: les confédérés ayant formé là-deffus le fiege de cette ville, l'archiduc s'avança dans le

Traités & événemens divers.

comté de Nellebourg, & se posta le 21 avec son armée entre Randegg & Bourg, & en vue de celle 1460.
des confédérés; mais ceux-ci faisant mine de venir l'attaquer le 23, après l'arrivée du corps auxiliaire de Berne & de ses combourgeois, l'archiduc se retira avec beaucoup de précipitation par Rotholf-zell & Uberlinguen, & licencia son armée, en apprenant la reddition de Dieffenhofen.

Les évêques de Bâle & de Constance, Jean, des barons de Venninguen, & Henri, des barons de Hewen, ayant fait offrir, après la St. Martin, leur médiation aux cantons, ceux-ci l'accepterent, sans vouloir néanmoins discontinuer le siége de Winterthur. Sur quoi, ces deux prélats excités, au rapport de quelques auteurs, par l'archiduc, à cette intervention pacifique, firent inviter les états confédérés à un congrès dans la ville de Constance, & les représentans du corps Helvétique s'y étant rendus sur la fin de Novembre, ceux de l'archiduc formerent, à ce congrès, des prétentions si absurdes contre les cantons, qu'il fut sur le point d'être rompu. Néanmoins, après diverses conférences & altercations, l'on convint le 10 Décembre, d'une suspension d'armes, aux conditions suivantes.

1°. Que cette trêve serait publiée le lendemain

1460. 11 Décembre, & durerait jusqu'à la pacification générale.

2°. Que la ville de Winterthur garderait dorénavant la neutralité, dans tous les démêlés ultérieurs de l'archiduc avec les cantons, & serait évacuée le même jour par la garnison Autrichienne.

3°. Que l'hommage éventuel de Frauenfeld & de la Thurgovie aux sept cantons, subsisterait, en attendant la paix définitive; de même que la capitulation de la ville de Diessenhofen.

La bourgeoisie de Winterthur fit inviter le 11, les chefs & les officiers du corps d'observation confédéré à un festin, tandis que la garnison Autrichienne de cette ville défilait par une autre porte, en permettant aux soldats de venir s'y fournir de provisions; ceux-ci trouverent toutes les boutiques de boulangers si abondamment fournies de pains de la meilleure espece, & à un prix si modique, tandis que leurs officiers étaient régalés avec la plus grande profusion, que les uns & les autres furent pleinement convaincus du peu d'apparence d'affamer cette ville, en la bloquant même avec le plus grand soin.

En 1461, l'électeur Palatin Frédéric I, ayant réuni ses soins pacifiques à ceux des évêques de Bâle & de Constance, dans un congrès convoqué de-

Traités & événemens divers.

derechef, pour cet effet, après la pentecôte, à Conſtance, parvint conjointement avec ces deux prélats, à conclure un traité définitif, entre l'archiduc Sigiſmond & le corps Helvétique, ſigné par les deux parties le 15 Juin, & inſéré littéralement dans le ſecond volume des annales de Tſchudi, pages 612 à 615; par lequel l'archiduc renonçait à toute eſpece de droits ſuzerains ſur le comté & la ville de Rapperſchweil, cédait à perpétuité les ſeigneuries de Wallenſtatt, de Freudenberg & de Nidsberg aux ſept cantons, de même que les villes de Frauenfeld & de Dieſſenhofen, avec le landgraviat de Thurgovie; en ſe réſervant néanmoins la haute juriſdiction criminelle ſur ce landgraviat, que ce prince avait hypothéquée deux ans auparavant à la ville de Conſtance, & qui ne fut cédée que par l'empereur Maximilien I, en 1499, aux dix cantons, à la ſuite de la paix de Bâle. Les cantons de Zurich, de Lucerne, d'Ury, de Schweiz, d'Underwalden, de Zug & de Glarus, qui depuis 1461, avaient régi la Thurgovie en commun, furent obligés d'admettre en 1499, les cantons de Berne, de Fribourg & de Soleure, à la co-régence de la juriſdiction criminelle, & en 1712, celui de Berne à la co-régence entiere de ce landgraviat.

1461.

Section XXII.

§. 18.

L'expédition d'un corps confédéré ſur le Neker,
1462. fut une ſuite de la reconnaiſſance des cantons envers Frédéric I, électeur Palatin, qui, par ſes ſoins pacifiques, venait de terminer leur derniere guerre avec l'archiduc, d'une maniere auſſi avantageuſe pour eux. Frédéric ſe trouvant en 1462, expoſé aux hoſtilités & aux irruptions réunies du comte Ulrich de Wurtemberg, du margrave Charles de Baden, & de l'évèque de Metz, qui, ſur la fin de l'année précédente, s'étaient ligués contre lui, ſollicita les cantons de lui accorder une levée de 2000 hommes, & obtint cette demande, quoique le corps Helvétique vînt de la refuſer à d'autres princes. Hans Waldmann de Zurich, que nous aurons occaſion de citer avec éloges dans la ſuite de ce volume, ayant été nommé par les cantons, capitaine de ce corps de 2000 hommes, le conduiſit ſur la fin de Juin, dans le Palatinat. Muni de ce renfort, l'électeur Palatin ſe mit ſans délai en campagne avec 800 chevaux, 2000 hommes d'infanterie Allemande, & le corps auxiliaire Suiſſe, contre le margrave, le comte de Wurtemberg & l'évèque de Metz, qui, à la tête d'une armée d'environ 10000 hommes, faiſaient le dégât dans ſes états. Ces deux princes & ce

Traités & événemens divers.

prélat, remplis de confiance en la supériorité de leurs forces, s'avancent au-devant de l'électeur, & lui offrent le matin du 30 Juin, la bataille sur les rives du Neker, auprès de Sekenheim. Dans l'attente d'un renfort de 1000 chevaux & de 4000 hommes de pied, que devait lui amener son cousin issu de germain, le duc Frédéric de Simmeren, l'électeur fut d'abord indécis, s'il accepterait ce défi, ou s'il attendrait ce renfort qui devait arriver à toute heure; mais Waldmann ayant assuré ce prince *qu'il se faisait fort de passer avec les confédérés, sur le ventre à l'infanterie ennemie, s'il était secondé des troupes électorales*, l'électeur se décida de livrer bataille. 1462.

En conséquence de cette résolution, Frédéric appuya sa gauche, formée par l'infanterie Palatine, aux bords du Neker, & s'étant mis à la tête de son escadron de 800 chevaux, il se plaça à la droite du bataillon Suisse, dont il couvrit le flanc. Dans cet ordre, la petite armée Palatine s'avança fiérement, & ses rangs très-serrés, à la rencontre de celle des princes ligués, qui voulant profiter de leur supériorité, & envelopper l'électeur par sa droite, avaient formé leur ordre de bataille en potence, le comte de Wurtemberg & le margrave Charles de Baden, commandant la ca-

1462. valerie de l'aile droite, pendant que l'évèque de Metz était à la tète de celle de la gauche, conjointement avec les comtes de Salms & de Linanges, & que l'infanterie se trouvait sous les ordres des comtes Georges de Werdenberg & Ulrich d'Helfenstein. La mèlée commença sur les 9 heures du matin avec beaucoup d'acharnement, & se soutint jusqu'à midi avec des succès variés; car, si d'un côté, l'électeur parvint à culbuter l'évèque & ses deux adjoints, à la suite de deux charges furieuses, & que Waldmann tint parole à ce prince, en enfonçant avec son bataillon, & dans le même tems, l'infanterie ennemie de la gauche; en échange celle de la droite, soutenue par le comte de Wurtemberg & le margrave de Baden, remporta le même avantage sur l'aile gauche Palatine, commandée par un rhingrave, qui se défendant avec beaucoup de valeur, fut néanmoins obligé de céder, au bout de trois heures, le champ de bataille, à un ennemi d'autant plus supérieur, que le rhingrave n'avait aucune cavalerie pour le soutenir. Sans être découragé par l'abandon & la défaite de la gauche, Waldmann fit face des deux côtés avec son corps, dont les trois premiers rangs étaient formés par des piquiers; & soutint dans cette position, pendant deux heures, avec la

plus grande valeur & ſans reculer d'un pas, les attaques de toute l'infanterie ennemie, celle qu'il avait d'abord enfoncée s'étant ralliée ſur ces entrefaites; tandis que d'un côté, l'électeur Palatin pourſuivait l'évêque de Metz, de même que les comtes de Salms & de Linanges, ſi chaudement, qu'il les fit priſonniers de guerre; & que d'un autre côté, le comte de Wurtemberg & le margrave de Baden, s'étaient mis avec la même ardeur, à la pourſuite du rhingrave & de l'infanterie Palatine. 1462.

Telle était, à deux heures après midi, la poſition réciproque des combattans, lorſque le duc Frédéric de Simmeren & ſon frere Louis, comte de Veldenz & de Deux-Ponts arrivant ſur le champ de bataille, à la tête de 1000 chevaux & de 4000 hommes d'infanterie, le comte Louis ſe forma avec celle-ci à la gauche des Suiſſes, tandis que le duc Frédéric ſe plaçait avec ſa cavalerie à leur droite, & tombant tout de ſuite, à forces réunies, ſur l'infanterie ennemie, ces deux princes l'enfoncent conjointement avec Waldmann, & la mettent au bout d'une heure dans une déroute totale, après avoir laiſſé plus de 1000 hommes, le comte de Helfenſtein, deux rhingraves, un baron de Brandis & beaucoup d'autres officiers de

Section XXII.

1462. la nobleſſe de Suabe étendus ſur le champ de bataille, & pluſieurs autres pris, à la tête deſquels ſe trouva le comte Georges de Werdenberg. Au moment de cette victoire, l'électeur Palatin revenant, de même que le comte de Wurtemberg, & le margrave de Baden, chacun de la pourſuite de leurs ennemis reſpectifs, ſur le champ de bataille, les deux derniers furent attaqués tout de ſuite par l'électeur & le duc de Simmeren, tandis que le comte Louis & Waldmann pourſuivaient l'infanterie liguée; conſterné de ce changement imprévu, cet eſcadron n'oppoſa qu'une faible réſiſtance aux attaques de la cavalerie Palatine, de ſorte qu'enfoncé & culbuté dès la premiere charge, le comte de Wurtemberg & le margrave de Baden furent pris avec beaucoup de nobleſſe, pluſieurs autres furent tués & le reſte diſperſé tout de ſuite.

Ayant ainſi remporté à trois heures & demi une victoire déciſive, qui mit ſes ennemis à ſa merci, l'électeur Palatin prit le même ſoir poſſeſſion de leur camp, armes & bagages; ce qui forma une maſſe de butin très-conſidérable, que ce prince fit partager entre l'armée victorieuſe, de même que les dépouilles du champ de bataille, ſur lequel cette armée paſſa la nuit & toute la

ournée du lendemain. Les rançons des trois princes ligués & de leurs adhérens, monterent à plus de 50 mille florins du Rhin. Waldmann reçut, avec son corps, la solde d'un mois & celle de bataille, qui formait la même somme, & fut licencié le 4 Juillet, après avoir été gratifié, aussi bien que les principaux officiers, de médailles d'or, de la part de l'électeur, qui dans une lettre de remerciement adressée par ce prince à la diéte de Baden, combla Waldmann & ses compagnons d'éloges. 1462.

§. 19.

La ville de Rothweyl, située sur une hauteur à la droite du Neker, & dans le landgraviat de Baar en Suabe, fut dès le commencement du onzieme siecle, une ville de quelque importance & fortifiée; car ayant embrassé le parti du roi des Romains, Conrad III, contre l'empereur Lothaire II, elle essuya de la part de ce dernier, en 1127, un siége très-meurtrier, & se défendit avec tant de valeur, que ce monarque fut obligé de le lever au bout de trois mois. Parvenu en 1138 au trône impérial, l'empereur Conrad III, pour recompenser l'attachement que Rothweyl n'avait cessé de lui témoigner, institua en 1146, dans cette ville, un tribunal supérieur, nommé

Section XXII.

Das Kayſerliche Hoof-Géricht, dont la juriſdiction s'étendit d'abord ſur les cercles d'Autriche, de Franconie, de Baviere, de Suabe & du haut Rhin; mais, dans la ſuite des tems, ſe reſtraignit à celui de Suabe ſeulement, divers membres duquel ont même trouvé moyen de s'en affranchir, dans le courant du ſiecle précédent & de celui-ci. Le ſiége de ce tribunal, établi pour toujours dans Rothweyl, ayant beaucoup contribué à rendre cette ville floriſſante, elle joua, dès le treize & quatorzieme ſiecles un grand rôle parmi les villes impériales de Suabe; elle s'allia avec celles de Zurich, de Berne, de Lucerne, de Soleure & de Zug, en 1385, pour neuf ans, comme l'on a vu ſur la fin de la trente-ſixieme ſection du volume précédent; offrit conjointement avec d'autres villes impériales, ſa médiation en 1389, à la maiſon d'Autriche & aux cantons, qui ayant été acceptée par les parties belligérantes, contribua beaucoup à la pacification de la Suiſſe; & travailla de 1446 à 1450 avec le même zele, à réconcilier nos ancêtres, à la ſuite de leur longue & cruelle guerre civile.

En 1463, la ville de Rothweyl ayant ſollicité les huit cantons de s'allier avec elle par un traité de combourgeoiſie, obtint cette faveur le ſamedi

Traités & événemens divers.

après la St. Vincent, ou le 25 Janvier, de la part de ces républiques, pour quinze ans. Ce traité, inſéré littéralement dans le ſecond volume des annales de Tſchudi, pag. 627-628, fut renouvellé en 1490 par ces huit cantons, de même que par ceux de Fribourg & de Soleure, encore pour quinze ans. A l'expiration de cette derniere époque, la ville de Rothweyl fit d'inutiles efforts, de même qu'en 1515, pour être reçue des cantons à titre d'allié perpétuel du corps Helvétique; & parvint néanmoins en 1519 à obtenir cette faveur des douze cantons, malgré les oppoſitions conſtantes de celui de Bâle, & même ſa proteſtation formelle contre cette admiſſion. Ce traité du 6 Avril 1519, ſe trouve inſéré littéralement dans le dictionnaire Helvétique de Lew, tome XV, page 470-478.

En 1529, l'eſprit intolérant de Ferdinand I, roi des Romains, attira aux réformés de Rothweyl, qui déja formaient le tiers du corps municipal & de la bourgeoiſie de cette ville, un arrêt de proſcription & de banniſſement perpétuel de la part du magiſtrat, ſoutenu par la cour impériale aulique citée ci-deſſus; Ferdinand ayant menacé la régence de Rothweyl, de transférer ce tribunal ailleurs, ſi elle ne promulguait cet arrêt.

Section XXII.

La plupart des infortunés citoyens de Rothweyl, ainsi sacrifié au fanatisme monacal de ce siecle, s'étant réfugiés à Zurich, Berne & Bâle, cette démarche aliéna absolument la corporation réformée Helvétique de cette ville impériale, tandis qu'elle devint dès-lors d'autant plus chere à la corporation catholique de la Suisse, imbue, pour le malheur de notre patrie, des mêmes maximes.

La ville de Rothweyl, qui en vertu de son traité de combourgeoisie perpétuelle avec les douze cantons, avait été comprise dans l'alliance de 1521 du corps Helvétique, avec la couronne de France, continuant depuis 1529, à être soutenue par les cantons catholiques, participa en 1549, en 1564, en 1584 & en 1602 aux alliances que les cantons contracterent avec cette couronne, dont nous rendrons compte dans le cinquieme volume. La ville de Rothweyl, ayant depuis cette derniere époque, négligé tous ses devoirs de co-allié perpétuel du corps Helvétique, ayant reçu garnison Autrichienne à diverses reprises, pendant la guerre de trente ans, de 1620 à 1630, & s'étant rendue en 1632 au duc Jules Frédéric de Wurtemberg, régent de ce duché, les cantons réformés indignés de cette conduite de Rothweyl, la rayerent de leur alliance, malgré les

interventions réitérées des cantons catholiques; les premiers ayant divers griefs contre les derniers, entr'autres l'exclusion que ceux-ci avaient donné en 1586 à Mulhausen, & dans laquelle ils persistaient, furent probablement charmés de leur rendre la pareille dans cette occasion. Quoiqu'il en soit, les cantons réformés s'opposerent en 1663, à ce que les députés de Rothweyl, fussent admis dans l'ambassade Helvétique, allant à Paris, pour jurer en présence & avec Louis XIV, l'alliance que leurs souverains venaient de contracter avec ce monarque. N'ayant pu obtenir cette admission pour les députés de Rothweyl, les cantons catholiques eurent soin de faire comprendre cette ville dans ce traité, lui procurerent la faveur d'être admise à quelques diétes de légitimation des ambassadeurs de France; & pour la derniere fois à celle de Mr. Amelot, en 1689, qui se tint à Baden.

§. 20.

La ville de Winterthur, en latin *Vitbodurum*, fit autrefois partie du *Pagus-Tigurinus*, ayant été édifiée par Divicon, environ un siecle avant l'ére de Jésus-Christ, comme on l'a vu dans la quatorzieme section du premier volume, fut une des douze villes Helvétiennes détruites au bout d'un

demi ſiecle par cette nation, lors de ſon émigration générale dans les Gaules; elle fut réédifiée, probablement encore du vivant de Céſar, & détruite pour la ſeconde fois, ſur la fin du troiſieme ſiecle, par les Allémaniens. Il eſt très-incertain, ſi *Vithodurum* fut relevé de ſes ruines par les ducs de cette nation, après s'être incorporé une partie des Helvétiens, auquel cas cette ville eſſuya un quatrieme ſac de la part d'Attila; quoiqu'il en ſoit, l'époque de la troiſieme ou quatrieme conſtruction de Winterthur ſe perd dans les ténébres du moyen âge. En échange, il eſt très-ſûr que cette ville fit partie du duché d'Allémanie, ſubit toutes les révolutions de l'Helvétie orientale, & qu'à l'extinction de ce duché en 1091, Winterthur fut adjugé, de même que la Thurgovie, au comte de Zæhringuen, Berthold II, par une tranſaction de l'empereur Henri IV, dont nous avons rendu compte ſur la fin de la ſection XXIV du volume, & cité au commencement du § 17. de cette ſection, ſelon, du moins l'opinion la plus généralement reçue. Il eſt conſtaté par divers documens, que Winterthur & ſa banlieue furent ſoumiſes durant le dix, onze & douzieme ſiecles à des comtes particuliers, que l'on ſuppoſe avoir été une branche collatérale de la maiſon de

Traités & événemens divers.

Kybourg, & qui s'éteignit en 1187. A cette époque, Winterthur fut soumise aux premiers comtes de Kybourg, selon les annales de Stumpf & de Hartmann. Il est très-probable, que ces comtes de Winterthur, feudataires des ducs d'Allémanie, le devinrent depuis 1091 des ducs de Zæhringuen. A la mort de Berthold V, son beau-frere Ulrich, comte de Kybourg, incorpora en 1218, le comté de Winterthur au landgraviat de la Thurgovie, dont cette ville devint dès-lors la capitale, le comte Ulrich y ayant établi le *Land-Gericht*, ou le tribunal de haute jurisdiction; ce qui, en peu de tems, la fit fleurir, d'autant plus que ce seigneur y résida très-souvent, aussi bien que son fils aîné, le comte Hartmann, dit le vieux, après la mort duquel, en 1264, Winterthur passa avec la Thurgovie, sous la domination du comte, depuis empereur Rodolphe d'Habsbourg, qui, la même année, gratifia cette ville d'une charte, contenant la plupart des immunités dont elle jouit. Les citoyens de Winterthur vouerent dès-lors à ce monarque, de même qu'à l'empereur Albert I, & à ses descendans, une fidélité à toute épreuve, soutenue dans l'occasion avec la plus grande valeur, grand nombre d'entr'eux ayant péri en braves gens sur les

Section XXII.

champs de bataille de Morgarten, de Tathwyl, de Sempach & de Näffels, lors qu'ils y furent abandonnés par les troupes Autrichiennes. La ville de Winterthur montra le même zele au duc Frédéric d'Autriche, dans la premiere guerre d'Appenzell; mais livrée aux ravages continuels de ce peuple, par l'abandon de ce prince, elle fut réduite en 1407 pour sa propre sûreté, à s'allier pour dix ans avec le canton de Zurich; démarche que le comte de Sulz punit l'année d'après, au nom de Frédéric, avec une sévérité révoltante, comme on l'a vu dans la cinquante-unieme section du précédent volume. Outrée d'être ainsi payée d'ingratitude par le duc d'Autriche, la ville de Winterthur saisit en 1415, l'époque de la disgrace de ce prince, pour s'affranchir de sa domination & de celle de la maison d'Autriche, ayant obtenu la même année de l'empereur Sigismond, moyennant une somme considérable, un diplôme de ville impériale, qui ajouta diverses immunités très-importantes à celles dont elle jouissoit depuis 1264.

Reconcilié en 1417 avec l'empereur Sigismond, le duc Frédéric fit d'inutiles efforts pour engager la ville de Winterthur à rentrer sous sa domination; elle jouit de son heureuse situation jusqu'en

Traités & événemens divers.

1442, que la nobleſſe du comté de Kybourg, domiciliée dans cette ville, & de tout tems attachée à la maiſon d'Autriche, parvint à perſuader le corps municipal & la bourgeoiſie de Winterthur, de prêter hommage, le 29 Septembre de cette année, à l'empereur Frédéric III, au nom de ſon couſin & pupile le duc Sigiſmond. Les citoyens de Winterthur ayant ajouté à cette démarche haſardée, celle de recevoir une garniſon Autrichienne dans leurs murs, en furent cruellement la victime durant la guerre civile de Zurich; après laquelle l'archiduc Sigiſmond refuſa conſtamment & avec une dureté révoltante, les dédommagemens que le magiſtrat de Winterthur ne ceſſa de ſolliciter durant douze ans, auprès de ce prince, pour les pertes que cette ville avait eſſuyée de la part des cantons, en ſervant la maiſon d'Autriche. Ces procédés ingrats de l'archiduc n'empêcherent pas les citoyens de Winterthur de ſoutenir avec la plus grande valeur en 1460, un ſiege auſſi long que meurtrier, dont nous avons rendu compte dans le §. 17. de cette ſection. Cette derniere preuve du zele de Winterthur pour l'archiduc, n'ayant pu exciter chez ce prince un retour plus équitable envers les valeureux citoyens de cette ville, ils s'adreſſerent au bout de quelques années,

à la régence de Zurich, & la prierent de négocier avec Sigismond, aux fins d'en obtenir la cession de ses droits de suzeraineté sur Winterthur. Zurich ayant entamé cette négociation avec l'archiduc au printems de 1467, en obtint le 6 Septembre une cession d'hypothéque pour 20 ans, de tous ses droits de suzeraineté sur Winterthur, moyennant 20 mille florins du Rhin; ce prince craignant de ne pouvoir conserver cette ville, qui depuis la perte de la Thurgovie, formait son unique possession en Suisse, & absolument isolée de ses autres domaines. L'archiduc fut même assez équitable, pour remettre au corps municipal de Winterthur, la plus grande partie de cette somme, du payement de laquelle il s'était chargé envers ce prince, à titre de ce dédommagement, sollicité jusqu'alors de la part de cette ville, à pure perte auprès de Sigismond. La régence de Zurich ayant confirmé, par un acte, en date de la St. Martin 1467, au corps municipal & à la bourgeoisie de Winterthur, toutes ses immunités quelconques, cette ville se mit à titre de ville municipale, sous la protection immédiate de Zurich, qui obtint en 1477 de l'archiduc Sigismond, une cession perpétuelle sur Winterthur, tant en son nom qu'en celui de l'empereur Frédéric III & de l'archiduc Maximilien.

§. 21.

Traités & événemens divers.

§. 21.

La ville de Mullhausen, dont l'origine se perd dans l'obscurité du moyen âge, fut entourée d'une enceinte de murs, garnie de tours, au commencement du onzieme siecle, & créée ville impériale en 1078 par l'empereur Henri IV. En 1246, Mullhausen fut surprise par Henri, évêque de Strasbourg, qui s'en empara au nom d'Henri Raspo, landgrave de Hesse & de Thuringe, que le pape Innocent IV avait suscité à l'empereur Frédéric II, comme nouveau compétiteur de l'empire. Mullhausen fut délivrée en 1261 de ce joug tyrannique, par le comte Rodolphe d'Habsbourg, qui parvenu au trône impérial, réintégra en 1275, Mullhausen dans ses immunités de ville impériale, que ce monarque augmenta même considérablement par une charte, qui fut confirmée à cette ville en 1292, par Adolphe de Nassau, en 1300 par Albert I, en 1309 par Henri VII, en 1330 par Louis de Baviere, en 1349 par Charles IV, en 1395 par Wenceslas, en 1401 par Robert, en 1415 par Sigismond, en 1442 par Frédéric III, en 1495 par Maximilien I, en 1521 par Charles-

Section XXII.

quint, en 1563 par Ferdinand I, & en 1566 par Maximilien II.

Mullhausen s'allia dès 1323 avec Bâle, & conclut depuis lors jusqu'en 1466 divers traités d'union avec des membres du corps Helvétique: à cette derniere époque, le canton de Berne & la ville de Soleure, firent un traité de combourgeoisie pour quinze ans avec Mullhausen, & prirent en 1468 fait & cause en main pour cette ville avec beaucoup de zèle, comme on le verra dans la section suivante. En échange, Mullhausen témoigna durant les guerres de Bourgogne, de Suabe & du Milanais, tant d'attachement aux cantons, que ceux-ci lui accorderent le dix-neuf Janvier 1515, la faveur de l'admettre dans leur confédération à titre de co-allié perpétuel du corps Helvétique, par un acte qui est inséré littéralement dans le troisieme volume du dictionnaire Helvétique de Lew, pag. 346--352. Les cantons eurent dès lors l'attention de faire participer Mullhausen à toutes les alliances du corps Helvétique avec la couronne de France, en admettant les députés de cette ville aux diétes Helvétiques, convoquées pour négocier avec une puissance étrangere, jusqu'en 1586, que Mullhausen, déchirée par des troubles aussi san-

glans que funestes, eut le malheur de perdre cette prérogative, les cantons catholiques l'ayant exclue de leur alliance. A la vérité, les cantons réformés, qui, en 1529, avaient resserré leurs liens avec Mullhausen, chercherent à consoler cette ville de l'abandon des états confédérés catholiques, en renouvellant avec elle ce dernier traité en 1588. Et sur l'intercession de Zurich, de Berne & de Schaffhausen, particulierement sur celle de Bâle, qui, en 1506, avait contracté une alliance perpétuelle avec Mullhausen; les cantons catholiques admirent en 1662, les députés de Mullhausen, aux diétes convoquées cette année & la suivante, au sujet de l'alliance avec Louis XIV, & à l'ambassade du corps Helvétique, envoyée en 1663 à Paris, pour jurer l'observation de ce traité. Les cantons viennent d'accorder en 1777 la même faveur aux députés de Mullhausen.

La régence de Mullhausen est une aristocratie démocratique, qui a beaucoup de rapport avec celle de la ville de St. Gall; ses trois chefs sont les trois bourguemaitres, élus par le conseil souverain conjointement avec la bourgeoisie, dès qu'une de ces places vient à vaquer: elles sont à vie, quoique confirmées annuellement,

Section XXII.

elles alternent enſemble, le 20 Juin, dans leurs fonctions, à peu près de la même façon qu'à St. Gall. Le chancelier eſt le ſecond magiſtrat de Mullhauſen, & ſuit immédiatement le bourguemaitre en fonction, élu par les conſeils réunis avec la bourgeoiſie; le chancelier a la voix prépondérante en cas d'égalité de ſuffrages, dans toutes les délibérations du petit conſeil & du conſeil ſouverain, & ſe trouve, conjointement avec le ſecond bourguemaitre, à toutes les députations de ce petit état. La bourgeoiſie eſt repartie en ſix tribus, dont chacune fournit deux tribuns au petit conſeil, & ſix membres avec trois adjoints au grand conſeil; les tribuns ſont élus pour leurs tribus reſpectives, & choiſis parmi les ſix membres du grand conſeil de la dite tribu. Le petit conſeil eſt compoſé, des trois bourguemaitres, du chancelier, de neuf conſeillers, pris indifféremment ſur toutes les tribus, & élus par les deux conſeils réunis, & de douze tribuns; formant en tout un tribunal de 25 membres. Le grand conſeil eſt compoſé, de ſix membres de chacune des ſix tribus, élus par le petit conſeil; & outre cela, de trois adjoints de chaque tribu; ces derniers ſont élus par leur tribu reſpective. Le grand conſeil ainſi compoſé

Traités & événemens divers.

& réuni avec le petit conseil, forme un tribunal de 79 membres, auquel le bourguemaitre en fonction préside, dans lequel réside la souveraineté de cette petite république, & qui n'a que quatre séances ordinaires de trois en trois mois. Convoqué par le petit conseil, le conseil souverain s'assemble à l'extraordinaire, toutes les fois qu'il survient des affaires d'état, ou criminelles, ou des élections, qui exigent cette convocation. Le 20 Juin, toute la régence de Mullhausen est confirmée.

SECTION XXIII.

GUERRE DE MULLHAUSEN.

L'INCONSÉQUENCE inhérente aux démarches de la maison d'Autriche envers le corps Helvétique, ralluma cette année la guerre entre les cantons & l'archiduc Sigismond, au sujet de deux vassaux de ce prince, qui depuis trois ans n'avaient cessé de harceler les villes de Schaffhausen & de Mullhausen : le premier était Pérégrin de Hewdorf, ennemi mortel des confédérés & 1468.

Section XXIII.

1468. de leurs co-alliés, qui entr'autres violences commiſes à leur égard, avait enlevé Jean Am-Staad, bourguemaitre de Schaffhauſen, & lui avait extorqué une rançon de 1800 florins du Rhin, ſans que la ville de Schaffhauſen pût obtenir aucune juſtice de l'archiduc ſur cette vexation odieuſe, malgré ſes plaintes réitérées à ce ſujet. Le ſecond de ces vaſſaux Autrichiens était Henri de Régisheim, qui, après avoir fait eſſuyer diverſes violences à des bourgeois de Mullhauſen, acheta, ſur la fin de Mars, à Brunnſtatt, la prétention d'un garçon tonnelier contre ſon maître, bourgeois de Mullhauſen, montant à ſix ſchélings ou *plapſperth*; & envoya là deſſus un compte à échelle & de faux-frais, excédant 300 florins du Rhin, au conſeil de Mullhauſen, que celui-ci refuſa de payer. Sur quoi, Régisheim ſe plaignit d'un déni de juſtice de la part des Mullhauſois, à Thuring d'Hallwyl, baillif de l'archiduc, dans la haute Alſace, & réſidant en cette qualité à Enſisheim; qui, ſans approfondir le fait, & uniquement ſur l'expoſé de Régisheim, commit toutes ſortes d'hoſtilités contre Mullhauſen, laquelle implorant les ſecours de Berne, ce canton y envoya d'abord 200 hommes, en attendant des ſecours plus efficaces.

Guerre de Mullhausen.

Ce détachement Bernois eut à peine pris un ou deux jours de repos, que réuni avec la bourgeoisie de Mullhausen, il fit diverses excursions sur les terres Autrichiennes, où cette troupe combinée de 7 à 800 hommes, pilla sept villages & les livra aux flammes, sans que les deux freres Gauthier & Thuring d'Hallwyl pussent garantir les vassaux Autrichiens de ces ravages, quoique chacun fût à la tête d'un corps d'environ 2500 hommes. Cela se passa du 15 Mai au 5 Juin. 1468.

Dans le même temps, la ville de Schaffhausen, insultée chaque jour par la noblesse Allemande de ces contrées, implora le 1 Juin les secours des cantons, avec lesquels elle s'était alliée en 1454; sur quoi, Zurich & Lucerne envoyerent le 6 Juin une garnison de 600 hommes à Schaffhausen, sous les ordres de Felix Keller, & se tinrent prêts à marcher au secours de cette ville, à sa premiere requisition, de même que Schweiz, Zug & Glarus; ces cinq cantons ayant envoyé pour cet effet leurs requisitoires à ceux d'Ury & d'Underwalden, aux Vallaisans, à l'abbé & à la ville de St. Gall, au pays d'Appenzell & au comte Georges de Werdenberg Sargans.

Les évêques de Constance & de Bâle se don-

Section XXIII.

1468. nerent dans cet intervalle tous les ſoins imaginables, afin d'étouffer ces premieres hoſtilités, & ayant trouvé les cantons diſpoſés à entrer en conférence avec l'archiduc, quoique très-irrité contre ſes vaſſaux, ces deux prélats indiquerent pour le 6 Juin un congrès à Bâle, où les deux freres d'Hallwyl comparurent au nom de l'archiduc; mais n'ayant voulu entendre à aucun dédommagement de ce prince envers les villes de Schaffhauſen & de Mullhauſen, comme les cantons l'exigeaient, ce congrès ſe rompit au bout de deux jours. Les repréſentans du corps Helvétique, s'étant ajournés à Zurich pour le 14 Juin, déciderent, dès la premiere ſéance de cette diéte & d'une voix unanime, de pouſſer cette guerre vigoureuſement contre l'archiduc, envoyerent le 18, leurs cartels à ce prince, & ſe donnerent rendez-vous ſur l'*Ochſen-Feld*, auprès de Mullhauſen, pour y réunir le 26 Juin, toutes leurs forces.

Les Bernois ſe mirent dès le 19 en campagne, au nombre de 7000 hommes, ſous les ordres d'Adrien, baron de Bubenberg & de Spiez, & de Nicolas de Scharnachthal, baron d'Oberhofen, tous les deux chevaliers & avoyers de Berne. Cette armée, augmentée le 20 par 800

Soleuriens, & le 21 par les contingens de Fribourg, de Bienne & du comte de Vallangin, fut portée par ces renforts à 9000 hommes, parmi lesquels on distinguait un corps de 800 chevaux, commandé par Gaspard de Scharnachthal, baron de Brandis, & Hartmann de Stein, tous les deux Bernois & chevaliers. Mullhausen se trouvait investie sur ces entrefaites par 6000 hommes, sous les ordres de Thuring d'Hallwyl, après qu'il eût fait retrancher & barricader à la hâte le bourg d'Habcheffen, distant d'une petite lieue de cette ville, où il avait établi son quartier & formé un magazin de vivres. Informé le 24, des approches de cette armée Suisse, d'Hallwyl abandonna sur l'heure l'investissement de Mullhausen, aussi-bien que le bourg d'Habcheffen, & se retira avec beaucoup de précipitation sous les murs d'Ensisheim. Les chefs de cette armée combinée, distribuerent les vivres déposés à Habcheffen entre leurs troupes & les citoyens de Mullhausen, firent piller ce bourg & le détruisirent par le feu.

1469.

A la suite de cette expédition, cette armée campa sur l'*Ochsen-Feld*, où ayant été jointe jusqu'à la fin de Juin, par les contingens des autres états Helvétiques, elle fut portée par

Section XXIII.

1468. toutes ces augmentations, à plus de 15 mille hommes, pourvue d'un train d'artillerie & d'un corps de 1200 chevaux, ayant le comte Georges de Werdenberg Sargans & le baron de Brandis à sa tête. Les chefs de l'armée confédérée ne voyant point d'ennemis à combattre, prirent le parti de détacher trois corps d'environ 2000 hommes chacun, y compris un escadron de 400 chevaux, & pourvus de trois pieces de gros canon, chargés de ravager la haute Alsace & le Suntgäw, dans les districts qui leur furent assignés respectivement, & repartis de maniere à pouvoir s'entre-sécourir au besoin, avec ordre d'en assaillir les châteaux qui n'exigeraient pas un siege régulier, & de piller & détruire par le feu tous ceux dont ils pourraient s'emparer. Ces trois corps ne remplirent que trop bien leurs instructions pour le malheur de ces contrées, où ils porterent la désolation par leurs ravages, en y pillant & détruisant du 1 au 20 Juillet, grand nombre de villages & 26 châteaux; tandis que le gros de l'armée confédérée resta campé sur l'*Ochsen-Feld*, prête à se porter au secours de celui de ces trois corps qui en aurait besoin. Thuring d'Hallwyl n'osant quitter son camp retranché sous les murs d'Ensisheim, chargea

fon frere Gauthier de harceler ces corps Suiffes avec un efcadron de 600 cavaliers, qui ayant attaqué le 12 un de ces détachemens qui efcortait un convoi de vivres pour Mullhaufen, d'Hallwyl en fut repouffé & battu complettement, à la fuite d'un combat de deux heures, qui fe livra dans les environs de Thanne, où ces vivres avaient été ramaffés. Le fur-lendemain de ce combat, un autre corps Suiffe affaillit les fauxbourgs de Thanne, les pilla & les livra aux flammes. 1468.

A la fuite de toutes ces dévaftations, les trois détachemens confédérés ayant rejoint le 21 Juillet la grande armée, celle-ci fe fépara le lendemain, au rapport des annales de Tfchudi, de Bullinguer & de Stumpf, qui du refte varient fur les dates de cette expédition; tandis que Wurfteifen & Schilling prétendent, qu'après avoir laiffé un corps de 2500 hommes commandé par le baron de Bubenberg, & un efcadron de 600 chevaux, fous les ordres du baron de Brandis, pour la fûreté de Mullhaufen, l'armée combinée des Suiffes fe mit le 22 Juillet en marche & fe porta fur Waldshuth, dont elle forma le fiege. Quoiqu'il en foit de ces variations de nos hiftoriens, ils fe réuniffent à nous

1468. assurer : que la ville de Bâle ne prit non-seulement aucune part à cette guerre, malgré ses liaisons avec Berne & Soleure, mais qu'elle vit même les ravages du Suntgäw de très-mauvais œil ; & que Waldshuth, défendue par une nombreuse artillerie & une garnison de 2000 hommes, sous les ordres de Werner de Schinen, fut investie le 26 Juillet, par une armée de 12000 confédérés, assiégée le 28 des deux côtés du Rhin, & les murs de cette place battus en brèche dès lors par 18 pieces de canon, que les cantons de Zurich & de Berne avaient fourni.

La nouvelle s'étant répandue sur la fin de Juillet, en Suisse, que l'archiduc accourait au secours de Waldshuth, à la tête d'une puissante armée ; celle des confédérés fut renforcée le 2 Août, par 2000 Bernois commandés par Nicolas de Diesbach, chevalier & ancien avoyer de Berne, & par Petermann de Waberen, seigneur de Belp, aussi chevalier. En effet, l'archiduc étant parvenu, avec le secours du roi de Bohême & de quelques autres princes Allemands, à rassembler une armée d'environ 15000 hommes, il s'approcha le 5 Août de Waldshuth, & détacha la nuit du 5 au 6 un corps de 1500 hommes & de 500 chevaux, chargé de faire entrer

un convoi de vivres & de munitions, joint à 1468.
un renfort de 500 hommes dans cette place, du côté du Brisgäw. Ce détachement exécuta cette commission, à la suite d'un combat très-sanglant qu'il livra aux troupes confédérées, postées au-delà du Rhin, lesquelles malgré leur petit nombre, se battirent avec tant de valeur, qu'ils donnerent aux autres quartiers de l'armée assiégeante le temps de venir à leur secours, & de repousser les ennemis avec perte, sans pouvoir néanmoins empêcher le ravitaillement de Waldshuth, qui s'effectua avant l'arrivée des renforts confédérés. On a de la peine à concevoir, que les chefs de cette armée assiégeante, quoique tous capitaines expérimentés, ayent commis la faute impardonnable de ne poster sur les rives septentrionales du Rhin que 500 Zuricois, commandés par Jean Waldmann; les annales de Tschudi, de Wursteisen & de Rahn assurent même, que la garde de ce poste important ne fût remise qu'à 200 hommes. Confiance présomptueuse, qui dans ce combat nocturne, coûta la vie à plus de 120 des plus braves confédérés, & qui fit échouer cette expédition.

Dès que l'on fut informé à Zurich & à Schweiz

Section XXIII.

1468. des approches de l'archiduc, ces deux cantons envoyerent leurs requisitoires à l'abbé & à la ville de St. Gall, au pays d'Appenzell & au comte de Toggenbourg, Petermann de Raron, pour en obtenir de nouveaux renforts à leurs contingens respectifs, lesquels s'étant tout de suite mis en marche, se réunirent le 6 Août à Baden, aux troupes de Zurich, de Lucerne & de Schweiz, d'où ce corps combiné d'environ 2000 hommes, fut conduit le 7 à l'armée confédérée devant Waldshuth, dont les chefs tinrent le même soir un conseil de guerre, dans lequel l'on décida de marcher le lendemain à la rencontre de l'armée Autrichienne, en faisant les dispositions suivantes. On laissa 1200 hommes aux ordres de Waldmann, sur les rives septentrionales du Rhin, & 3200 hommes dans le camp du rivage opposé, ayant l'ancien avoyer de Berne, Nicolas de Scharnachthal, baron d'Oberhofen pour commandant en chef; chargés l'un & l'autre de continuer les opérations de ce siege, en leur laissant pour cet effet toute l'artillerie & les munitions. Le reste de cette armée, d'environ 12000 hommes, fut ainsi repartie.

L'avant-garde, au nombre de 3000 hommes, troupes Bernoises, fut mise sous les ordres de

Guerre de Mullhausen.

Nicolas de Diesbach, avoyer de Berne. Le corps de bataille, de 6000 hommes, eut Henri Roust, bourguemaitre de Zurich, & Henri de Hunwyl, avoyer de Lucerne pour commandans en chef; & Petermann de Waberen, baron de Belp, fut mis conjointement avec Gaspard de Hertenstein, sénateur Lucernois, à la tête de l'arriere-garde, aussi d'environ 3000 hommes. L'avant-garde, formait, selon l'usage établi, l'aile droite, & la majeure partie de cette division était composée d'hallebardiers & d'arbalêtriers : quant aux arquebusiers, pour lors en très-petit nombre & envisagés comme artillerie de campagne, ils furent laissés & repartis dans les deux camps devant Waldshuth. Le comte Georges de Werdenberg Sargans couvrait l'aile droite, avec un escadron de 300 chevaux, & Hartmann de Stein, à la tête d'un escadron de même force, couvrait le flanc de la gauche ou arriere-garde, armé tout comme l'avant-garde. On avait placé les bannieres au corps de bataille, ayant quatre rangs de piquiers & autant d'hallebardiers. Ce fut le premier ordre de bataille régulier formé par nos ancêtres, où les rangs des trois divisions de leur armée furent composés de troupes uniformes, quant à leur armement, sans égard à

1468.

Section XXIII.

1468. leurs contingens refpectifs; méthode, qui procurant de grands avantages aux armées Helvétiennes, fut dès lors conftamment adoptée par fes chefs dans les guerres de Bourgogne, de Suabe & du Milanais.

L'armée Suiffe s'avança dans cet ordre le matin du 8 Août, à la rencontre de celle de l'archiduc, avec une contenance fi fiere, que ce premier n'ofant courir les rifques d'un combat, fe retira très-précipitamment avec fes troupes fous le canon de Breifac, en abandonnant toute la liziere du Brifgäw, contiguë aux villes forêtieres, à la merci des confédérés; lefquels revenus le même foir devant Waldshuth, détacherent le lendemain deux corps d'environ 2000 hommes chacun, commandés par le bourguemaitre Rouft & l'avoyer de Diesbach, qui faccagerent les domaines Autrichiens de ces contrées, & en retirerent des contributions confidérables; tandis que Waldmann, détaché à la tête de 1200 hommes, pour fe réunir à la garnifon de Schaffhaufen, fous les ordres de Felix Keller, porta, conjointement avec ce dernier, la défolation dans le Klekgäw, le Hégäw & l'Allgäw, par leurs ravages, ayant emporté dans ces diftricts plufieurs châteaux, appartenant à la ligue du

Guerre de Mullhausen.

du bouclier de St. Georges, & qui furent pillés & livrés aux flammes. Toutes ces dévastations s'exécuterent du 9 au 16 Août, que ces trois détachemens rejoignirent l'armée assiégeante, & que Felix Keller rentra avec 900 hommes dans Schaffhausen, 300 citoiens de cette ville s'étant joints à la garnison pour cette irruption. 1468.

Ce qui occasionna cette retraite précipitée de l'archiduc, fut la déclaration des chefs de l'armée Suisse, de ne faire aucun quartier aux troupes de ce prince; du moins au rapport de quelques-unes de nos annales; parce que Werner de Schinen, commandant de Waldshuth, avait fait noyer dans le Rhin un messager d'état du canton d'Underwalden, porteur de la déclaration de guerre de cette république; ce qui formait un attentat manifeste au droit des gens, tel qu'il était pour lors envisagé : cette menace des commandans Helvétiens ayant répandu, au dire des mêmes auteurs, une telle terreur parmi les troupes Allemandes, qu'elles n'oserent se mesurer avec nos ancêtres, & réduisirent par leur poltronnerie, l'archiduc à être spectateur du ravage de ses domaines.

Les opérations du siege de Waldshuth avaient été poussées sur ces entrefaites avec une telle

Section XXIII.

1468. vigueur, que le 18 Août, il se trouvait une brèche considérable aux murs de cette place, & que tout était arrangé pour lui livrer le lendemain un assaut général, demandé à grands cris par le soldat depuis quatre jours, lorsque l'évêque de Bâle arriva le soir du 18 avec les députés de Frédéric, électeur Palatin, au camp de l'armée assiégeante, ils offrirent leur médiation aux chefs de ces troupes, qui fut acceptée de la part de ces derniers, informés que l'archiduc s'étant abouché la veille avec ce prélat, ce prince lui avait confié ses intérêts. Ces médiateurs furent suivis le 19 par le margrave Rodolphe d'Hochberg, & les députés du duc Louis de Baviere, avec ceux des villes de Nuremberg & de Bâle. Les soins pacifiques des uns & des autres parvinrent le 20, à conclure une suspension d'armes de six semaines entre les parties belligérantes. Cette trêve fut suivie le 28 Août d'un traité de pacification, entre l'archiduc & la ligue du bouclier de St. Georges d'un côté, & les huit cantons & leurs co-alliés de l'autre, en confirmation du traité de Constance du 15 Juin 1461, & cité sur la fin du §. 17 dans la section précédente. Par ce traité, inséré littéralement dans le second volume des annales de

Guerre de Mullhausen.

Tſchudi, pag. 690--692, l'archiduc s'engageait. 1468.

1°. De faire donner à la ville de Schaffhauſen une ſatisfaction convenable de la part de ſes vaſſaux, au moyen d'un dédommagement, dont les arbitres du traité conviendraient, en faiſant reſtituer au préalable, les 1800 florins du Rhin, que Péregrin de Hewdorf avait extorqué au bourguemaitre de cette ville, Jean Am-Stad.

2°. De protéger la ville de Mullhauſen, contre toutes vexations ultérieures de ſes vaſſaux, & de faire veiller particulierement par ſon grand baillif du Suntgäw, à la ſureté des foires de cette ville.

3°. De faire payer aux cantons & à leurs co-alliés, jusqu'à la St. Jean 1469, pour frais de guerre, 10 mille florins du Rhin.

4°. Et au cas que cette ſomme ne fût pas payée aux cantons, au terme preſcrit dans l'article précédent, de leur céder la ville de Waldshuth avec une liziere du *Schwarz-Wald* ou forêt noire, reſſortiſſant de cette ville.

Les cantons ayant ainſi protégé avec fermeté deux de leurs villes co-alliées, contre les vexations de la nobleſſe Allemande & Autrichienne, rendirent dès lors leur corporation très-reſpec-

Section XXIII.

table dans toute la haute Allemagne : beaucoup
1468. de princes rechercherent leur alliance avec un grand empressement; tandis que l'archiduc perdit dans ces contrées, & auprès de ces mêmes princes, une grande partie de sa considération, en soutenant d'abord mal-à-propos ses vassaux & la noblesse du Klekgäw & Hégäw, contre Mullhausen & Schaffhausen, & en les abandonnant mal-à-propos encore à la merci des armées confédérées, sur-tout lorsqu'on vit ce prince avouer tacitement, par le dernier article de ce traité, sa situation obérée. Les chefs de cette armée Helvétienne, satisfaits, de même que leurs souverains, d'avoir dicté les articles de cette pacification, tout comme à celle de Constance en 1461, se contenterent de cette légere rétribution de 10 mille florins du Rhin, qui, aux yeux de l'Europe, formait, dès le douzieme siecle, une preuve manifeste, qu'ils étaient sortis victorieux de cette expédition, de laquelle ils avaient tiré outre cela plus de 100 mille florins du Rhin, en rançons, contributions & dépouilles ennemies.

SECTION XXIV.

NÉGOCIATIONS DIVERSES.

Nous touchons à une époque très-mémorable
: l'hiſtoire militaire de nos ancêtres, de laquelle
ous donnerons une rélation auſſi impartiale que
étaillée, en nous arrêtant, ſur-tout aux négo-
ations qui impliquerent le corps Helvétique
ans la ſanglante guerre de Bourgogne, & cela
algré lui, même le canton de Berne, quoi-
u'en diſent les annales de cette république,
édigées par Valere Anſelme & copiées ſervile-
ent de nos jours par divers auteurs très-eſti-
ables; annales auxquelles nous reviendrons
ns la ſuite, & à la fin de ce volume, pour
refuter & prouver à nos lecteurs, le peu de
éance qu'elles méritent au ſujet des commen-
mens de cette guerre, & remplies de décla-
ions contre Nicolas & Guillaume de Dieſ-
. En expoſant les démarches de nos ancê-
, de 1479 à 1474, dans leur véritable
nous remplirons une tâche qui importe à
gloire, obſcurcie par divers hiſtoriens,
us les firent enviſager comme agreſſeurs
ette guerre, & les montrent comme rem-

Section XXIV.

1468. plis de l'arrogance la plus révoltante, dans leur conduite envers le duc de Bourgogne.

L'archiduc Sigismond, outré d'avoir perdu depuis une dixaine d'années, tous ses domaines en Suisse; outré encore des traités qu'il avait été obligé de signer en 1461, à Constance, & dernierement devant Waldshuth, pour sauver ses domaines du Suntgäw & du Brisgäw, mais hors d'état de recommencer de bien des années, la guerre contre les cantons, d'autant plus que ce prince continuait à être en mésintelligence avec l'empereur, employa le reste de 1468, à parcourir diverses cours électorales, afin de les engager, de même que d'autres princes de l'Allemagne méridionale, à former une ligue avec lui, contre le corps Helvétique. Mais ayant beaucoup perdu de sa considération dans ce pays, par sa conduite inconséquente, & arrêté ouvertement dans ce projet, par les princes de la maison de Baviere, qui, depuis un siecle, n'avaient cessé de manifester aux confédérés un attachement très-marqué, l'archiduc abandonna cette négociation après la St. Martin, en tournant ses vues pour cet effet, sur Louis XI, roi de France, à la cour duquel l'archiduc se rendit au milieu de Décembre. Les propositions

Négociations diverſes.

de l'archiduc à ce monarque, furent rejetées de la part de Louis, qui avait renouvellé en 1463, l'alliance de ſon pere avec les cantons; & ſur la conduite duquel, pendant la guerre de Bourgogne, l'auteur s'étendra davantage dans la ſuite de ce volume. Le roi de France ne ſe contenta pas, au dire de Philippe de Commines, de ſe refuſer aux ſollicitations de l'archiduc; mais voulant calmer l'inquiétude & les projets de vengeance de ce prince, il le gratifia d'une penſion de dix mille florins du Rhin, & d'un préſent de la même ſomme, qui furent acceptés ſans aucune difficulté par Sigiſmond, toujours dans le beſoin d'eſpeces & aux expédiens pour en acquérir. 1469.

Sans ſe rebuter de ces tentatives infructueuſes, l'archiduc, en quittant, ſur la fin de Février, la cour de France, ſe rendit en droiture à celle de Bourgogne, que le duc Charles tenait pour lors à Arras, malgré tous les ſoins que Louis ſe donna, pour détourner Sigiſmond de ce voyage, & ſur-tout pour le diſſuader de prendre aucune liaiſon avec ce prince. Mais, avant que de rendre compte de ce qui ſe paſſa dans Arras, revenons ſur nos pas. Philippe le bon, duc de Bourgogne, après avoir témoigné, les 20 dernieres années de ſa

Section XXIV.

1469. vie, la bienveillance la plus marquée au canton de Berne, venait de mourir à Bruges, le 16 Juillet 1467, en laiſſant de ſa troiſieme femme, Iſabelle de Portugal, & le prince Charles qui lui ſuccéda dans ſes vaſtes états, connu du vivant de ſon pere, ſous le nom de comte de Charolais. Philippe laiſſa outre cela 16 enfans naturels de diverſes maîtreſſes. L'archiduc fut reçu de la part de Charles, avec tout l'empreſſement que le duc de Bourgogne manifeſtait à l'égard des princes mécontens de Louis XI. Au milieu des fètes les plus magnifiques, dont l'archiduc fut régalé à Arras, ce prince parvint à impliquer le duc Charles dans ſes reſſentimens contre les confédérés, en repréſentant nos ancètres au duc de Bourgogne, ſur le pied d'un peuple remuant & très-dangereux, avec lequel il était impoſſible de vivre en paix, & qu'il fallait par cette raiſon ſubjuguer à quel prix que ce fut, ſans laiſſer à ſes forces le temps de recevoir de nouveaux accroiſſemens. Enfin, l'archiduc, pour parvenir d'autant mieux à ſon but, prit le duc de Bourgogne par ſon faible, qui était une ambition démeſurée, dès lors ſi connue dans l'Europe méridionale, qu'elle valut à Charles le ſurnom de ***hardi*** ou de ***téméraire***; en l'aſſu-

Négociations diverses.

rant que la conquête de la Suiſſe, réſervée à sa puiſſance formidable, mettrait le comble à ſa gloire. Charles, ainſi flatté par l'archiduc, & ayant déja acquis la réputation d'un grand capitaine, par les victoires de Ruppelmonde, de Gavre & de Morbéque, qu'il remporta comme comte de Charolais, ſur les ennemis de ſon pere, promit dès lors à Sigiſmond, de porter ſes armes, juſqu'alors victorieuſes, contre les Suiſſes : & afin de fournir pour cet effet un prétexte au duc de Bourgogne, Sigiſmond lui engagea le 21 Mars, la haute-Alſace, le Suntgäw, le comté de Ferrette, le Briſgäw, avec les ſix villes forètieres, pour la ſomme de 80 mille florins du Rhin. Le duc de Bourgogne ayant commis après Pâques, le margrave Rodolphe d'Hochberg, comte de Neuchâtel, & qui jouiſſait auprès de ce prince d'une faveur décidée, pour recevoir en ſon nom le ſerment d'hommage de ces domaines Autrichiens, y établit pour gouverneur général, Pierre de Hagenbach. 1469.

Mais, avant que de rendre compte des ſuites de cette mutation, revenons à la conduite des confédérés, & ſur-tout à celle des Bernois dans ces circonſtances critiques. Ces derniers, en

Section XXIV.

1469. apprenant la mort de Philippe le bon, avaient écrit sur la fin d'Août 1467, une lettre de condoléance au duc Charles, en chargeant le margrave d'Hochberg, leur combourgeois depuis 1457, comme comte de Neuchâtel, de présenter de leur part cette lettre à ce prince, qui, sensible à cette démarche de Berne, y répondit d'une maniere obligeante. Mais en échange, il n'en fut pas de même d'une seconde lettre, que Berne écrivit au duc Charles, sur la fin d'Avril de 1469, en apprenant la transaction de ce prince avec l'archiduc, afin d'effacer les impressions désavantageuses, que Sigismond venait de donner au duc de Bourgogne sur le compte des cantons; & quoique dans cette lettre, le sénat de Berne légitimât la conduite du corps Helvétique dans les guerres de la Thurgovie & de Mullhausen, s'étendit sur son attachement envers la maison de Bourgogne, & rappellât au duc Charles la derniere preuve qu'il lui en avait donnée, dans la guerre du bien public, en 1465, en lui fournissant un corps Bernois de 500 hommes; le margrave d'Hochberg, chargé de présenter cette lettre au duc de Bourgogne, ne put en obtenir qu'une réponse si peu satisfaisante pour Berne & les autres cantons,

Négociations diverses.

qu'elle manifesta clairement, que ce prince se trouvait dès lors prévenu sans retour contre nos ancêtres. Malgré le peu de succès de cette démarche, la régence de Berne écrivit derechef au margrave d'Hochberg, en date du 20 Mai, tant en son nom qu'en celui du corps Helvétique, pour lui recommander ses intérêts auprès du duc Charles, en le priant d'un côté, de porter la plus grande attention sur toutes les démarches de ce prince, par rapport à ses nouveaux domaines, & de les en instruire sans délai; & d'un autre côté, de ne rien négliger pour dissiper les préventions du duc de Bourgogne contre nos ancêtres : preuve évidente, que ceux-ci ne se faisant aucune illusion sur le danger imminent d'avoir un ennemi aussi formidable sur les bras, n'omirent rien de tout ce qui dépendait d'eux, pour se maintenir en bonne intelligence avec ce prince; du moins autant que cela pouvait se faire sans se dégrader. A l'égard des négociations du corps Helvétique avec Louis XI, & de la conduite de ce prince dans ces conjonctures, voyez la seconde section du cinquieme volume. 1469.

SECTION XXV.

VIOLENCES DE HAGENBACH.

1469. PIERRE d'Hagenbach, établi ſur la fin d'Avril 1469, de la part du duc de Bourgogne, gouverneur général des domaines Autrichiens, qui venaient d'être hypothequés à ce prince par l'archiduc, était un gentihomme du Suntgäw, dont les biens avaient été ſaccagés, & deux de ſes châteaux détruits l'année d'auparavant, par les troupes Suiſſes, dans la guerre de Mullhauſen, & par cette raiſon, ennemi implacable de notre nation, que Charles ſe propoſait de pouſſer à bout par mille vexations, & de l'exciter par ce moyen à commencer les hoſtilités. L'animoſité d'Hagenbach contre nos ancètres, ainſi favoriſée par le duc Charles, ſe manifeſta dans toutes les occaſions, par des violences & des injuſtices de toute eſpece, qu'il commit, ou du moins permit de commettre envers les confédérés, obligés de paſſer & repaſſer très-fréquemment dans les divers diſtricts de ſon gouvernement. Pérégrin de Hewdorf, Bernard d'Eptinguen & le baron de Géroldeſek, authoriſés par Hagenbach dans leurs brigandages, les exer-

Violences de Hagenbach.

cerent impunément ſur les ſujets de Berne & de Soleure, dont deux meſſagers d'état furent 1470.
arrêtés au milieu d'Avril 1470, & dépouillés ſur les terres du margrave de Baden, par les ſatellites du baron d'Eptinguen. La régence de Berne ayant écrit à deux repriſes & ſans aucun effet à Hagenbach, au ſujet de ces violences, prit le parti d'envoyer au duc de Bourgogne, Adrien, baron de Bubenberg & de Spiez, ancien avoyer de cette république, lequel ayant paſſé ſa jeuneſſe à la cour de Dijon, était parvenu à gagner la bienveillance de ce prince; & ayant commandé en 1465 le corps des 500 Bernois, fourni dans la guerre du bien public au duc Philippe, s'était diſtingué durant cette campagne, ſous les enſeignes & les yeux du comte de Charolais, à la bataille de Montlhéri, au rapport du moins de la grande chronique de Stettler. Le baron de Bubenberg, chargé de faire au duc Charles, les repréſentations les plus fortes au ſujet des procédés d'Hagenbach, fut très-bien accueilli de ce prince, quant à ſa perſonne, mais ne put en obtenir aucune réponſe ſatisfaiſante ſur ſes plaintes; ce dont il rendit compte à ſon retour de Dijon, d'abord au ſénat de Berne le 24 Juin, puis à la diéte de Baden le 4 Juillet ſuivant.

Section XXV.

1473. En 1473, Gauthier, baron de Géroldſek, & Bernard d'Eptinguen, enleverent vers la mi-carême, ſur le Rhin, des marchands Bernois, avec leurs effets, les conduiſirent à Laahr, petite ville avec un château, chef-lieu d'une ſeigneurie appartenant au baron de Géroldſek, & enclavée dans le Briſgäw, où après leur avoir enlevé 2000 florins du Rhin, ils fixerent pour leurs perſonnes & leurs effets une rançon de 10 mille de ces mêmes florins. Nos annales nomment au lieu de Laahr, le château de Schutteren qui n'exiſta jamais; l'auteur ayant vérifié en 1774, ſur les lieux même, cette erreur de Schilling, de Bullinguer, de Stumph, de Rahn, & de Stettler, copiée par Lauffer, de Wattewille & Tscharner, a cru devoir la rectifier ici. La ville de Strasbourg, informée de ce brigandage, ſe mit ſans délai en campagne, aſſiégea la ville & le château de Laahr, les premiers jours de Mars, s'en rendit maitre le 12, démantela cette place, & obligea le baron de Géroldſek, à dédommager convenablement ces marchands Bernois, après leur avoir reſtitué leurs effets. De Laahr, ces marchands reçurent une eſcorte Strasbourgeoiſe juſqu'au lieu de leur deſtination. Dès que la nouvelle de cet attentat

Violences de Hagenbach.

fût parvenue à Berne, ce canton envoia ses lettres réquisitoires aux autres membres du corps Helvétique, & prit les mesures les plus vigoureuses pour venger ses concitoyens, dont l'un d'entr'eux, nommé Hans Schaffner, avait été tué, en se défendant contre ses ravisseurs, & pour briser leurs fers. Déja les troupes confédérées s'étaient mises de tous côtés en marche, s'étant donné rendez-vous à Brugg pour le 20 Mars, lorsque les cantons apprirent l'action généreuse de Strasbourg, qui n'hésita pas de braver dans cette occasion le ressentiment du duc de Bourgogne. 1473.

Il est apparent que Hagenbach manda ces préparatifs de guerre au duc Charles; lequel occupé pour lors à soumettre l'électorat de Cologne, à Robert, des comtes Palatins du Rhin, qui venait d'en ètre dépossédé, & mis au ban de l'empire par l'empereur Frédéric III, le landgrave de Hesse, Hermann, ayant été établi administrateur de cet électorat de la part de ce monarque; ne voulant pas encore rompre ouvertement avec nos ancêtres, crut devoir les intimider par des menaces, afin de les contenir encore une année ou deux. Dans cette intention, le duc de Bourgogne dépècha deux de ses

Section XXV.

conſeillers avec un hérault d'armes en Suiſſe,
1473. leſquels comparurent le premier mercredi du mois de Mai, à la diéte de Lucerne, convoquée par les cantons, ſoit pour reſſerrer leurs liens avec Louis XI, ſoit auſſi pour ſe concerter enſemble, au cas d'une rupture avec le duc Charles, dont les députés déclarerent à cette aſſemblée, *que leur maitre prenait les anciens vaſſaux Autrichiens ſous ſa protection immédiate, depuis qu'ils étaient devenus les ſiens, & qu'il regarderait le moindre acte d'hoſtilité contre Hagenbach, Géroldſek, Eptinguen & Hewdorf, comme une déclaration de guerre contre lui, dont il ſaurait faire répentir les cantons.* Sans ſe laiſſer intimider en aucune maniere, par cette déclaration menaçante, la diéte de Lucerne y répondit avec beaucoup de fermeté; en détaillant aux députés de Charles ſes griefs contre Hagenbach; en ajoutant qu'elle eſpérait, que le duc de Bourgogne redreſſerait ces griefs ſans tarder; & en finiſſant ſa réponſe par la déclaration, *qu'au cas que Hagenbach & les vaſſaux Autrichiens continuaſſent à moleſter par leurs vexations, les états confédérés, ceux-ci ſe feraient eux-mêmes prompte & bonne juſtice.*

Après avoir congédié les députés Bourguignons avec cette réponſe très-inattendue pour leur

maitre

Violences de Hagenbach.

maitre, la même diéte écrivit en date du 10 Mai, à l'archiduc, *qu'elle le priait de faire en forte, que Hagenbach remplît ſtrictement tous les articles du traité de Waldshuth*, en déclarant à ce prince, *que les cantons le rendraient dorénavant reſponſable, de toute contravention ultérieure à ce traité.* 1473.

Dans ces conjonctures critiques, les cantons convinrent entr'eux, dans cette diéte; de renouveller dans le cours de cette année leurs divers traités de combourgeoiſie avec leurs alliés reſpectifs, en les prévenant de ſe tenir prêts à marcher à leur premiere réquiſition. En conſéquence de cette réſolution, la plupart de ces traités furent renouvellés en 1473, & quelques uns d'entr'eux rendus perpétuels.

SECTION XXVI.

L'EMPEREUR ET LE DUC DE BOURGOGNE.

L'EMPEREUR Frédéric III qui ménageait extrêmement le duc de Bourgogne, dans l'eſpoir

Section XXVI.

d'en obtenir pour l'archiduc Maximilien ſon fils,
1473. la princeſſe Marie, fille unique de Charles, & héritiere de ſes vaſtes états, ayant pris les bains de Baden, durant les mois de Juillet & d'Août, ſe rendit les premiers jours de Septembre à Bâle, avec l'archiduc Maximilien, l'électeur de Mayence, Adolphe, des comtes de Naſſau, les ducs Albert & Louis de Baviere, un légat du pape Sixte IV, deux ambaſſadeurs du duc de Bourgogne & l'évêque d'Aichsſtætt: Pierre d'Hagenbach arriva le 9 Septembre à Bâle, avec une ſuite de 80 chevaux à ſes couleurs, ayant ſur la manche droite de leur pourpoint deux dés en broderie, ſurmontés de cette déviſe, *Ich paſſ auf ſie*, *Je les guette*; & ayant fait ſa cour à l'empereur, Hagenbach lâcha force rodomontades & menaces dans cette ville contre Berne, en aſſurant publiquement que le duc Charles lui avait promis poſitivement les comtés de Lenzbourg & de Nidau, pour ſa portion des dépouilles Bernoiſes. Ces propos ayant été rendus à la régence de Berne, & combinés par elle avec les dernieres menaces du duc de Bourgogne, l'engagerent à redoubler d'attention ſur toutes les démarches de ce prince ambitieux. L'empereur ayant quitté Bâle le 10, pour ſe rendre à Tré-

L'empereur & le duc de Bourgogne.

s à petites journées, & s'y aboucher avec le
c Charles, Hagenbach accompagna ce mo- 1473.
rque dans ce voyage, où ayant été joint, che-
n faisant, par divers princes & prélats, Fré-
ric fit son entrée à Trèves, le 29 Septem-
, avec un cortége de 2500 chevaux : ma-
ificence, que l'empereur tenait des princes de
suite, son propre train étant fort mesquin &
eine de 300 chevaux. En échange, le duc de
urgogne ayant suivi l'empereur deux jours
ès à Trèves, déploya, lors de son entrée & pen-
it son séjour dans cette ville, une magnifi-
ice, une pompe militaire, dont l'Europe n'a-
t aucune idée, étant suivi de 5000 gens
rmes, quelques auteurs parlent de 8000, ar-
s de pied en cap, décorés d'écharpes & de
iaches, & leurs officiers couverts d'or &
rgent, & entouré de sa garde Flamande de
hommes d'élite; diverses annales du temps
portent à 1500 hommes, couverts de pour-
nts, tailladés en soie, & brodés aux armes
Bourgogne; ils étaient armés d'arquebuses
eres; la crosse incrustée d'ivoire; le duc
arles, en vêtemens royaux, sur lesquels des
rreries d'un prix inestimable étaient prodi-
ées, de même que sur les harnais de son

Section XXVI.

1473. cheval; le tout réhaussé par le port majestueux & l'air martial de ce prince, qui avait à sa droite, la duchesse Marguerite d'Yorck, sœur d'Edouard IV, roi d'Angleterre, à la fleur de son âge & d'une rare beauté, que Charles avait épousée en 1468, en troisiemes noces; à la gauche de ce prince, était sa fille Marie, âgée pour lors de 17 ans, qui disputait à sa belle mere le prix de la beauté & des graces, vêtue & montée tout comme elle, avec la somptuosité la plus recherchée. Tel fut le spectacle que le duc de Bourgogne donna le 1 Octobre aux états de l'empire, rassemblés par leur chef dans Trêves, pour une diéte qui s'ouvrit le lendemain: cette magnificence de Charles formant un contraste frappant avec le peu d'éclat de la cour impériale, déplut extrèmement à Frédéric III, ainsi qu'aux princes Allemands attachés à ce monarque.

Néanmoins le duc Charles avait pour lors de fortes raisons de ménager l'empereur; car venant d'acquerir pour 92000 florins du Rhin, la Gueldre, du duc Arnold, au détriment d'Adolphe, fils de ce dernier & révolté contre son pere, le duc de Bourgogne attendait de Frédéric III, l'investiture de cette belle province;

L'empereur & le duc de Bourgogne.

malgré les proteſtations des états de la 1473.
ueldre contre cette tranſaction) que ce mo-
arque avait fait eſpérer à Charles. Outre cette
omplaiſance, l'empereur était convenu durant
on ſéjour à Baden, avec les ambaſſadeurs du
luc Charles, d'ériger les vaſtes états de leur
maitre en ſa faveur, en un nouveau royaume de
Bourgogne, & de le faire couronner à la diéte de
Trêves, en cette qualité, par l'électeur de Mayence; le tout ſous la condition & réſerve expreſſes, que le nouveau roi de Bourgogne ferait épouſer le lendemain de ſon ſacre, la princeſſe Marie, ſa fille unique à l'archiduc Maximilien; & que Charles abandonnerait les intérêts de l'électeur Robert de Cologne, pourvu que ce dernier fût relevé du ban de l'empire, en s'humiliant devant l'empereur; lequel avait négocié ſur ces entrefaites, & obtenu pour l'érection de ce royaume de Bourgogne, le conſentement des électeurs de Mayence, de Trêves, de Saxe & de Brandebourg, de même que celui du comte Palatin du Rhin & des autres princes de la maiſon de Baviere, gagnés pour la plûpart, par les largeſſes immenſes du duc de Bourgogne. Tels étaient les deſſeins & les engagemens de Frédéric III, & du duc Charles, en s'abouchant à

Section XXVI.

1473. Trêves ; lorſque ce dernier uniquement guidé par ſon orgueil & ſon ambition, commit l'imprudence d'écraſer par ſon faſte inoui l'empereur, aux yeux de toute l'Allemagne, & joignit à cette mauvaiſe politique, celle de manquer de parole à ce monarque, en ne lui donnant qu'une promeſſe vague & générale pour le mariage de la princeſſe Marie avec l'archiduc Maximilien, en place des fiançailles qui devaient être célébrées entre ces deux jeunes époux, ſelon la convention de Baden, la veille du ſacre de Charles. Dans ces conjonctures divers électeurs & princes Allemands, choqués de la hauteur de Charles à leur égard, & de ce qu'il affectait de ſiéger à la diéte avec des vêtemens & des ornemens royaux ; acheverent par leurs plaintes & leurs repréſentations d'aigrir l'empereur à tel point contre le duc de Bourgogne, que ce monarque ayant tout préparé à l'inſçu de Charles pour ſon départ, congédia la diéte le matin du 18 Octobre, & quitta Trèves avant midi avec ſa ſuite, de même qu'avec la plus grande partie des princes & des états de l'empire.

Outré de cet abandon général & ſubit, le duc de Bourgogne, pour ſe venger d'un affront qui lui parut des plus ſanglans, jura

L'empereur & le duc de Bourgogne.

dès ce moment une haine implacable à l'empire & à son chef ; & subordonnant tous ses autres projets de conquêtes à celui de faire éprouver son ressentiment aux princes Allemands, le duc Charles rappella l'électeur Robert de Cologne auprès de sa personne, décidé à le rétablir, avant toutes choses & à tout prix, dans son électorat, en dépit de l'empereur & des états de l'empire ; résolution, qui ayant été suivie par le duc de Bourgogne, malgré des obstacles de toute espece qu'il y éprouva & les représentations de ses ministres, avec cette inflexibilité dominante dans le caractere de ce prince ambitieux, occasionna, comme l'on verra, en grande partie ses revers. 1473.

L'empereur, suivi des électeurs de Mayence, de Trêves, & de plusieurs autres princes & prélats, se rendit de Trêves à Cologne, & après s'y être consulté avec eux, sur les moyens de faire face au duc de Bourgogne, retourna en Autriche, où dirigé par les conseils de l'électeur de Mayence, ce monarque se reconcilia, au bout de quelques semaines, avec son cousin l'archiduc Sigismond, & avec George Podiebrath, roi de Bohême ; tandis que le duc Charles, re-

Section XXVI.

parti le 19 Octobre de Trêves & retourné dans
1473. ses états de Flandres, y était occupé aux préparatifs de guerre les plus formidables; tandis que Louis XI ne cherchant qu'à susciter de nouveaux ennemis au duc de Bourgogne, prévenait avec empressement les démarches des cantons, tendant à resserrer leurs liens avec la couronne de France: Hagenbach non content d'irriter les cantons par ses vexations continuelles, pilla & tyrannisa les anciens vassaux Autrichiens de son gouvernement à tel point, que ceux-ci portant leurs réclamations & leurs plaintes à l'archiduc, le conjurerent de les délivrer au plutôt de cette domination tyrannique, s'il voulait prévenir leur ruïne totale; de sorte que ce prince fâché d'avoir engagé ses domaines aussi inconsidérément, songea dès lors aux moyens de les retirer sans délai des mains du duc de Bourgogne.

Mais, avant que de suivre le fil de ces événemens, nous ferons observer à nos lecteurs; que les annales de ces tems, suivant la méthode usitée pour lors, de ne commencer l'année qu'à pâques, induisent souvent en erreur au sujet des dates. Schilling, par exemple, nous dit,

ſelon cette façon de compter, *que l'archiduc ſe rendit les premiers jours de Mars en* 1468, *à la cour de Bourgogne*, pendant que cet événement ne ſe paſſa qu'en 1469. Tschudi ſuivit quelquefois cette méthode, mais pas toujours; ce qui joint à celle de dater la plûpart de ſes traités & autres pieces diplomatiques, du jour de la ſemaine & d'une fête ſouvent mobile, comme par exemple, mercredi avant l'aſcenſion, ſamedi après pâques, jeudi avant pentecôte, ſans déterminer la date préciſe du jour, rend cet auteur, d'ailleurs très-authentique, ſouvent obſcur. Il eſt vrai que c'eſt le cas d'Eterlin, de Schilling, de Stumpf, de Bullinguer, de Stettler, d'Urſteiſen & de Rahn; auſſi avons-nous pris toutes les peines imaginables, pour rectifier & apprécier au juſte ces dates, en ſuivant conſtamment, la maniere de compter du nouveau ſtile ou calendrier réformé.



SECTION XXVII.

CONDUITE DES CANTONS.

1474. LE duc de Bourgogne, après avoir passé le reste de l'année 1473 dans ses états de Flandres, & y avoir pris les mésures nécessaires, pour entrer le printemps suivant, dans l'électorat de Cologne, à la tête d'une armée formidable; vint visiter, après les fêtes de Noël, ses nouveaux domaines; sur quoi les cantons, auxquels Hagenbach fournissait journellement de nouveaux sujets de plainte, requirent Berne d'envoyer au duc Charles, une députation en leur nom, chargée de représenter à ce prince. *Que Hagenbach violait sans cesse la pacification de Waldshuth; qu'il troublait la sureté des foires de Zurzach, de Schaffhausen & de Mullhausen, en tolérant des vexations de toute espece à l'égard des marchands confédérés qui s'y rendaient : que Thiebault d'Habsbourg, après avoir fait ériger, dans le bailliage de Schenkenberg en* 1470, *des poteaux aux armes de Bourgogne, avait fait arrêter & mettre aux fers, sur les prétextes les plus légers, des marchands de Baden & de Mellinguen: que Pérégrin de Hewdorf, continuait à molest-*

Conduite des cantons.

ter les citoyens de Schaffhausen : que Hagenbach avait formé en 1473, un complot pour surprendre Mullhausen ; qu'ayant été découvert, il n'avait cessé de molester cette ville, en refusant à ses citoyens toute sureté pour leur commerce, en interdisant l'entrée des denrées de premiere nécessité à Mullhausen, & en lui retenant, contre toute justice, ses dixmes, cens & rentes : que ces vexations devenant de jour en jour plus insoutenables, les cantons se verraient enfin obligés à se faire justice, si contre leur attente, le duc continuait à la leur refuser : que néanmoins, pour convaincre le duc Charles, de leur empressement à se maintenir en bonne intelligence avec lui, les cantons offraient à ce prince de soumettre la discussion de ces griefs à des médiateurs, en lui proposant à cet effet, le pape Sixte IV, l'empereur, le roi de France, l'électeur Palatin Frédéric I avec les ducs de Baviere ; & en laissant au duc de Bourgogne, pour derniere marque de leur déference, le choix entre ces arbitres. Tel fut le précis des instructions données par la régence de Berne au nom & de l'aveu des autres cantons à ses députés, après avoir choisi pour remplir cette commission importante, Nicolas de Scharnachthal, baron d'Oberhofen, & Pétermann, 1474.

Section XXVII.

baron de Waberen, tous les deux chevaliers &
1474. anciens avoyers de Berne.

Ces deux députés ayant rencontré le duc Charles à Thane dans la haute-Alſace, furent admis, le 8 Janvier, dans cette ville, à ſon audience, y remplirent leurs inſtructions avec cette fermeté qui caractériſa dans tous les temps nos ancêtres; fermeté qui déplut à un prince gâté par les flatteries continuelles de ſes courtiſans, & qui plus eſt, par celles des ſouverains qui aſpiraient à la main de la princeſſe Marie. Le duc Charles ne répondit d'abord à cette audience aux ambaſſadeurs Bernois, que par un regard irrité; puis ſe reprenant, il leur dit, *qu'il leur ferait ſavoir ſes intentions après ſon retour à Dijon, où ils pourraient le ſuivre.* Ce prince était au ſurplus outré dans ce moment, de ce que la ville de Colmar lui avait fermé, le 6 Janvier, ſes portes, malgré ſon eſcorte de 4000 gens d'armes. Arrivé le 13 à Dijon, le duc Charles congédia le matin du 14, les députés Bernois, avec une réponſe auſſi vague que peu ſatisfaiſante; ſur quoi, ces derniers, quittant Dijon le même jour, ſe rendirent en diligence à Berne, & de là à Lucerne, où ils

Conduite des cantons.

rendirent le 19 Janvier, compte de leur miſſion, 1474.
à la diéte aſſemblée dans cette ville.

A la ſuite de cette rélation ſuccinte & authentique de cette ambaſſade, nous croyons devoir relever pour l'honneur de nos ancêtres, deux aſſertions fauſſes & dénuées même de toute vraiſemblance, inſérées dans les *mémoires* de Philippe de Commines; remplis au ſurplus de bévues inexcuſables, au ſujet de notre nation, dont nous rendrons compte dans la ſuite de ce volume, & qui devraient leur ôter toute créance auprès des lecteurs judicieux; par cette raiſon, il eſt inconcevable, que dans le courant de ce ſiecle, divers hiſtoriens Suiſſes ayent copié ſervilement cet auteur. Nous répeterons donc ici, ce que nous avons déja avancé dans notre précédent eſſai ſur ces matieres, & ce qu'en dépit de Commines, nous ne ſaurions trop répéter à nos concitoyens, que les ambaſſadeurs Bernois ne ſe mirent point à genoux, en parlant au duc de Bourgogne, incapables de s'avilir, eux & le corps Helvétique à ce point par une étiquette ſi humiliante; qu'il n'eſt pas vrai, que le baron de Bubenberg & de Spiez ſubit en 1470, ce cérémonial honteux vis-à-vis de ce prince; & qu'il n'eſt pas plus vrai encore, que les deux députés

Section XXVII.

de Berne se soient soumis à cette étiquette en 1445,
1474. à l'audience du duc Philippe le bon : voyez à ce sujet la section XVIII. Il est vrai que Schilling, trompé par les plaintes des barons d'Oberhofen & de Belp, sur la hauteur de Charles; insinue qu'ils essuyerent diverses humiliations ; & partant de ce principe, Lauffer, MM. de Watteville & Tscharner, assurent la même chose, quoique la relation de cette ambassade, insérée dans le recez de la diéte de Lucerne, assure positivement le contraire ; & la grande chronique de Stettler, où se trouve ce recez, s'en explique sur le même pied : il est vrai que déclamant, tout comme Schilling, contre l'orgueil du duc de Bourgogne, cet auteur nous assure, d'après les fragmens historiques de Tschachthlan, que le duc Charles, prévenu par Hagenbach, d'Eptinguen & Hewdorf, ne répondit aux députés Bernois que par un regard courroucé, & que ceux-ci revinrent le même jour à Bâle, & de là à Berne.

Ces deux ambassadeurs ne prierent pas, non plus, le duc Charles, quoiqu'en dise Commines, *d'épargner leur pays, parce qu'il ne valait pas les éperons de ses chevaux.* Mensonge imprimé, d'après Commines, dans divers auteurs

Conduite des cantons.

Français, & cité de nos jours par M. de Voltaire, dans ſon tableau de l'hiſtoire générale. 1474.
La Suiſſe était dès lors un pays très-floriſſant, quoique beaucoup moins peuplé, cultivé, & par conſéquent beaucoup moins opulent que de nos jours; qui, par divers motifs, pouvait exciter la cupidité ambitieuſe du duc de Bourgogne, quand ce n'aurait été que celui d'avoir à ſa diſpoſition une nation belliqueuſe, redoutée de ſes voiſins. Comment peut-on imaginer, que le corps Helvétique, après avoir répondu avec autant de fermeté aux menaces de Charles, à la diéte de Lucerne, & avoir menacé à ſon tour ce prince, de ſe faire juſtice lui-même des vexations d'Hagenbach, s'il ne l'obtenait ſans délai; eût chargé ſes ambaſſadeurs d'implorer la bienveillance du duc de Bourgogne avec autant de baſſeſſe? En rendant, au ſurplus, compte dans la ſuite de ce volume, des exploits glorieux des barons d'Oberhofen & de Belp, nous eſpérons convaincre pleinement nos lecteurs, combien ces deux illuſtres citoyens Bernois étaient incapables d'un rôle auſſi aviliſſant. Enfin, nous pouvons aſſurer avec vérité, & qui plus eſt, nous le prouverons, que jamais nos ancêtres ne garderent autant ce ſage & juſte milieu, en-

1474. tre heurter de front & ſans néceſſité, une puiſſance voiſine, des plus formidables, & céder lâchement à ſes projets d'oppreſſion.

Le duc de Bourgogne, bien éloigné de faire juſtice aux griefs des cantons, en réprimant les violences d'Hagenbach, parut les approuver, & donna pour cet effet, en partant de Thane, des ordres de détacher 1500 Vallons de ſon armée, raſſemblée & cantonnée dans l'évêché de Liége, & de les envoyer dans le Briſgäw, où ils devinrent autant de ſatellites aveuglément dévoués aux vexations tyranniques d'Hagenbach, lequel informé des plaintes formées contre lui auprès de l'archiduc, par les vaſſaux Autrichiens, leur fit ſentir de jour en jour davantage le poids inſupportable de ſa tyrannie; de ſorte que pouſſés à bout, ces vaſſaux envoierent en ſecret de nouveaux délégués à Sigiſmond, lui déclarer, que s'il ne les délivrait avant trois mois de cette oppreſſion, ils ſe mettraient ſous la protection immédiate du corps Helvétique, en implorant ſes ſecours.

Louis XI, roi de France, avait envoyé ſur la fin de l'année précédente, Hans, comte d'Eberſtein, auprès des cantons. Cet ambaſſadeur, ſecondé par les ſoins de Joſt de Silénen,

Conduite des cantons.

prieur de Munſter, parvint à conclure, le 10 Janvier, à une diéte convoquée pour cet effet à Lucerne, une alliance offenſive & défenſive avec les huit cantons, de même qu'avec les villes de Bâle, de Soleure & de Fribourg; dans laquelle les deux puiſſances contractantes ſtipulerent les ſecours réciproques qu'elles s'accorderaient en cas de rupture avec le duc de Bourgogne, que l'on prévoyait inévitable, ſur-tout depuis que les deux députés Bernois eurent rendu compte à cette diéte, du peu de ſuccès de leur miſſion auprès de Charles. Ce traité fut ſigné & ratifié le 20 Janvier par ces onze républiques, qui chargerent l'avoyer de Berne, Nicolas de Diesbach, & le prieur de Munſter, de le porter au roi de France, & de lui en demander la ratification; ce que ce monarque fit, le 2 de Février. 1474.

Dans l'intention de ſuſciter de nouveaux ennemis au duc de Bourgogne, Louis XI avait dépêché Jaques Hurault, dès les premiers jours de Janvier, auprès des évêques de Strasbourg & de Bâle, de même qu'auprès des villes impériales de Strasbourg, de Colmar & de Séleſtatt, afin d'engager les uns & les autres à ſe liguer

Section XXVII. Conduite des cantons.

avec le corps Helvétique contre Charles. Hu-
1474. rault ayant communiqué à ces deux prélats & à ces trois villes, le traité d'alliance que le comte d'Eberſtein venait de conclure avec les cantons & leurs co-alliés, n'eut pas de peine à les perſuader d'entrer dans les vues du roi de France. Robert de Baviere, évèque de Straſbourg, s'étant rendu pour cet effet à Bâle, le 2 Février, avec Jaques Hurault & les députés de Strasbourg, de Colmar & de Séleſtatt, de même que Jean de Venniguen, évèque de Bâle, tandis que les députés des cantons de Soleure & de Fribourg, s'y rendirent de leur côté, ayant le comte d'Eberſtein à leur tête; ces deux miniſtres de Louis, arrangerent un traité d'union pour 10 ans, entre les huit cantons, les villes de Soleure & de Fribourg d'un côté, & les évèques de Strasbourg & de Bâle, avec les villes de Strasbourg, de Bâle, de Colmar & de Séleſtatt de l'autre. Par ce traité, ſigné le 14 Février à Bâle, & dont Louis XI ſe rendit garant; les parties contractantes s'engagerent à s'entre-ſécourir de toutes leurs forces contre le duc de Bourgogne, enviſagé dès lors comme leur ennemi commun.

SECTION XXVIII.

TRAITÉ AVEC L'ARCHIDUC.

L'ARCHIDUC Sigismond pressé, comme l'on a vu, par ses anciens vassaux, de les délivrer du joug tyrannique d'Hagenbach, fit offrir au duc de Bourgogne, vers la chandeleur, le remboursement de 80 mille florins du Rhin, en exigeant de ce prince la rétrocession de ses domaines aliénés. Sur le refus de Charles d'accepter le denier d'hypothéque, *den Pfand-schilling*, & de restituer à l'archiduc ses domaines, Sigismond sentit qu'il ne lui restait d'autre moyen, pour obtenir satisfaction du duc de Bourgogne, que de s'allier avec le corps Helvétique. L'empereur & le roi de France fortifierent l'archiduc dans ces dispositions, & Louis XI chargea même ses deux ministres en Suisse, le comte d'Eberstein & le prieur de Munster, d'applanir toutes les difficultés qui pourraient s'opposer à une réconciliation sincere entre Sigismond & les cantons. Bannissant dès lors toute idée de reconquérir ses anciens domaines, ou ceux de sa maison, en Suisse, l'archiduc parut porté à se reconcilier de la meilleure foi du monde avec

1474.

1474. nos ancêtres, qui reçurent ces ouvertures avec d'autant plus d'empressement, qu'ils furent charmés de trouver dans ce prince, un nouvel appui contre le duc de Bourgogne. Dans ces dispositions réciproques, les ministres de France, munis des pleins-pouvoirs de l'archiduc, ayant entamé au nom de ce prince, les négociations à ce sujet, dans deux diétes convoquées pour cet effet sur la fin de Février, à Berne, & les premiers jours de Mars, à Lucerne, l'archiduc se rendit au milieu de Mars, à Constance, où les cantons envoyerent leurs députés, sur les invitations de ce prince. Le comte d'Eberstein & le prieur de Munster, dresserent à ce congrès un traité d'alliance, entre l'archiduc Sigismond & les huit cantons, dont la durée fut fixée à la vie de ce prince; & qui fut signé le 30 Mars, à Constance, par les puissances contractantes. Les villes de Bâle, de Soleure, de Fribourg, de Schaffhausen & de St. Gall accéderent, de même que l'abbé de St. Gall & le pays d'Appenzell, sur la réquisition des cantons, à ce traité, qu'il ne faut pas confondre avec l'union héréditaire, dont on trouvera le résumé au commencement du septieme volume, (introduction au service de la maison d'Autriche,) ainsi

Traité avec l'archiduc.

que les époques auxquelles l'union héréditaire
fut renouvellée. Louis XI ayant offert aux puiſ- 1474.
ſances contractantes, de ſe rendre garant de
l'union héréditaire, ainſi que de la ligue,
conclue à Bâle le 14 Février, contre le duc de
Bourgogne, & citée dans la ſection précédente;
cette offre fut reçue de toutes parts avec recon-
naiſſance, & l'avoyer de Berne, Nicolas de
Diesbach, fut encore chargé, conjointement
avec le prieur de Munſter, de remettre les inſ-
trumens de ces deux traités à ce monarque, qui
les ratifia & les garantit par un acte d'acceſſion,
daté de Senlis, du 11 Juin.

SECTION XXIX.

SUITES DE CE TRAITÉ.

TOUTES ces négociations étant parvenues à
la connaiſſance du duc de Bourgogne, commen-
cerent à l'inquiéter, & paraiſſant décidé à ren-
voyer encore d'une année ou deux ſes projets
de conquête ſur la Suiſſe, il crut devoir appai-
ſer pour le moment le reſſentiment de divers
états confédérés; dans cette intention, le duc

Section XXIX.

1474. Charles chargea deux miniſtres du comte de Romont, le ſeigneur de Colombier & Jean Allard, de parcourir les cantons leurs co-alliés, & d'y colorer ſa conduite à leur égard. Ces députés furent reçus aſſez froidement par-tout, cependant du plus au moins; il y eut même à Zurich, à Berne & à Lucerne quelques débats au ſujet de leur miſſion; néanmoins les régences de ces trois cantons ſe déciderent, chacune avec une grande majorité de voix, à répondre à ces députés: *Que dès que le duc de Bourgogne leur aurait fait juſtice ſur tous leurs griefs, ils rempliraient de leur côté, avec empreſſement, tous les devoirs d'alliés de ſa maiſon.* Les villes de Bâle, de Soleure, de Fribourg, de Schaffhauſen & de St. Gall, firent à peu près la même réponſe à ces députés, & les deux premieres y ajouterent de nouvelles plaintes contre Hagenbach. Il paraît inconcevable, que voulant endormir ou appaiſer les cantons, le duc de Bourgogne n'ait pas commencé par deſtituer Hagenbach de ſon gouvernement, ou du moins par réprimer ſes vexations. Jaques de Savoye, comte de Romont, l'unique allié qui reſtât au duc de Bourgogne, dans ces contrées, ayant été requis ſur ces entrefaites par ce prince, d'approfondir

Suites de ce traité.

la nature des alliances, que les cantons & leurs co-alliés venaient de contracter avec Louis XI, l'archiduc, les évêques de Strasbourg & de Bâle, de même qu'avec les trois villes impériales d'Alsace, & de chercher à rompre ces traités, fit d'inutiles tentatives pour l'un & l'autre de ces objets. 1474.

Sur le refus du duc de Bourgogne, d'accepter le remboursement des 80 mille florins du Rhin de la part de l'archiduc, celui-ci fit déposer cette somme, le 4 Avril, dans la ville de Bâle, & signifier à Charles, par un hérault d'armes, que le denier d'hypothéque s'y trouvait à sa disposition. Hagenbach venait d'augmenter la garnison de Brisach de 400 Vallons, & de repartir le reste de cette troupe dans Fribourg & dans les villes forêtieres, ne se fiant pas entierement aux *Lands-knecht* ou milices de province, qui commencerent vers ce temps à être établies en Allemagne, & furent connus sur la fin de ce siecle, en France, sous la dénomination francisée de *Lansquenets* : parce que ces derniers étant presque tous Alsaciens & sujets nés de l'archiduc, ne voulurent pas servir d'instrumens à ses violences, contre leurs compatriotes, comme les Vallons. La bourgeoisie de

Section XXIX.

Brisach, poussée à bout par les vexations d'Hagenbach, qui, depuis la chandeleur, avait établi sa résidence dans cette ville, s'assura sous main & avant toutes choses, de 300 Lansquenets, qui s'y trouvaient en garnison; puis s'armant le dimanche 10 Avril, de grand matin, 200 bourgeois se rendirent devant le logis d'Hagenbach, & l'arrêterent, au nom de l'archiduc, tandis qu'un autre corps de la bourgeoisie, réuni aux Lansquenets, surprit & désarma les Vallons.

1474.

Averti, selon toute apparence de ce complot, l'archiduc se tint prêt à le seconder, & s'avança pour cet effet dans le Hégaw avec 1000 chevaux; ayant eu la précaution de faire prévenir sous main les cantons, pour une levée de 1500 hommes, à laquelle ceux-ci donnerent leur consentement tacite. Informé à l'instant de cette révolution, l'archiduc arriva le lendemain à Brisach, à la tête de sa cavalerie, reprit possession de cette ville, aux acclamations de ses anciens sujets, qui renouvellerent avec beaucoup de joie, de même que les Lansquenets, leur serment d'hommage à ce prince. Il en fut de même de Fribourg, de Waldshuth, de Lauffebourg, de Rhinfelden, de Sékinguen & d'Ensisheim; les bourgeois de ces villes, réunis aux

Suites de ce traité.

Lansquenets de leurs garnisons respectives, ayant désarmé les détachemens Vallons qui s'y trouvaient, ouvrirent leurs portes à l'archiduc qui employa le reste du mois d'Avril, à se remettre en possession de ses domaines aliénés, & à mettre ses places en état de défense à tout événement; pour cet effet, ce prince y repartit le corps confédéré qui était venu le joindre le 16, & en confia le commandement à des officiers d'une bravoure, d'une capacité & d'une fidélité reconnues; en établissant le comte Oswald de Thierstein, gouverneur général de ses domaines à la place d'Hagenbach. Satisfait d'être parvenu de cette maniere à rentrer dans ses domaines, & ne voulant pas commencer les hostilités contre le duc Charles, l'archiduc renvoya en Flandres les 1500 Vallons, désarmés de toutes parts dans les villes forêtieres. 1474.

Après avoir ainsi pris toutes ces précautions, contre une invasion du duc de Bourgogne, que l'archiduc avait tout lieu de redouter, ce prince établit une commission pour instruire le procès d'Hagenbach, & afin que la justice la plus impartiale décidât du sort de ce prisonnier, Sigismond invita ses nouveaux alliés, d'envoyer des assesseurs à ce tribunal. Sur cette réquisition, les

Section XXIX.

de Bourgogne, il leur offrait de les terminer à
1474. *l'amiable, & de leur donner les satisfactions qu'ils pourraient raisonnablement exiger.*

Tel eſt le réſumé des repréſentations, que quelques annales & entr'autres celles de Valére Anſelme, & divers mémoires du temps, mettent dans la bouche d'un ambaſſadeur de Bourgogne; les unes déſignant le ſeigneur de Colombier, comme chargé de cette miſſion, tandis que d'autres parlent d'une ambaſſade de la cour de Bourgogne, *eine nambafte Burgundiſche geſandſchaft*, ſans en nommer les individus; & adreſſée dans le courant de Juin, ſelon quelques auteurs, aux ſeuls cantons de Zurich, de Berne & de Lucerne, & ſelon d'autres, conjointement avec ces trois états, aux villes de Soleure, de Bâle, de Fribourg, de Schaffhauſen & de St. Gall; ce qui paraît aſſez probable.

Quoiqu'il en ſoit, les états confédérés & coalliés, auxquels le duc de Bourgogne fit adreſſer ſes repréſentations, ayant apperçu une affectation marquée de la part des miniſtres de ce prince, de ne faire dans leurs ouvertures d'autre mention de Louis XI, de l'archiduc Sigiſmond & de leurs autres nouveaux alliés, que pour ſe déchaîner contr'eux, ſe méfierent à juſte

Suites de ce traité.

titre de ces députés, & leur répondirent pour la plupart, sur-tout dans ces trois cantons. 1474.
Qu'ils ne demandaient pas mieux que de vivre en bonne intelligence avec le duc de Bourgogne, pourvu qu'ils ne fussent plus molestés à l'avenir d'aucune maniere, ni par ce prince, ni par ses officiers & vassaux, non plus que leurs nouveaux alliés, dont les intérêts seraient dorénavant inséparables des leurs. En effet, les cantons ne pouvaient, sans se déshonorer aux yeux de toutes les puissances voisines, entrer en négociation avec le duc de Bourgogne, à l'insçu & sans le consentement de leurs nouveaux alliés, après les engagemens qu'ils venaient de contracter avec eux, dans la ligue du 14 Février, à laquelle l'archiduc avait accédé le 23 Mars; & encore moins les abandonner au ressentiment du duc Charles, d'autant plus que les parties contractantes avaient expressément stipulé dans ce traité, qu'aucune d'entr'elles n'entrerait en pourparlers ou en accommodement avec ce prince, que conjointement avec toutes les autres, sans exception. Il est vrai, qu'il y eut de grandes altercations dans la régence de Berne, avant qu'elle pût se déterminer à donner cette réponse aux députés Bourguignons, qui commencerent, à ce

Section XXIX.

qu'il paraît, leur miſſion par cette république;
1474. que l'avoyer de Diesbach en charge, & pour lors à la cour de Louis XI, écrivit en date du 1 Juin, au ſénat de Berne, *qu'il devait ſe méfier des ouvertures du duc de Bourgogne, qui ne cherchait qu'à endormir les cantons, afin de pouvoir les immoler d'autant plus ſûrement à ſa vengeance, après qu'ils auraient eu la lâcheté de lui ſacrifier leurs nouveaux alliés*; que ces avis de l'avoyer de Diesbach furent vivement appuyés en conſeil ſouverain, par les anciens avoyers, Nicolas de Scharnachthal, baron d'Oberhofen, & Pétermann de Waberen, baron de Belp; ce qui décida ce tribunal au parti qu'il prit, & entraîna le reſte des états confédérés & co-alliés, à la même réſolution; & que néanmoins les anciens avoyers, Adrien, baron de Bubenberg & de Spiez, Thuring de Ringoltinguen, ſeigneur de Landshuth, & Pierre Kiſtler, ſoutenus par le tréſorier Fränklin, pluſieurs ſénateurs & membres du grand conſeil, furent d'avis, de ſaiſir ces ouvertures du duc de Bourgogne, pour rétablir la bonne intelligence des cantons avec ce prince; mais ni Valére Anſelme, ni Tſchacthlan ne nous expliquent, ſi cet avis, rejetté avec une grande majorité de ſuffrages,

Suites de ce traité.

tendait à négocier avec le duc Charles à l'insçu des nouveaux alliés du corps Helvétique, ou conjointement avec eux. 1474.

SECTION XXX.

ANNALES ET MÉMOIRES DE CE TEMPS.

CES discussions, qu'il fallait de toute nécessité approfondir, pour la justification de nos ancêtres, nous conduisant naturellement aux annales & aux mémoires de ce temps; sur lesquels une partie de nos historiens, tels que Lauffer, MM. de Wattewille & Tscharner, ont paru se guider, en décrivant l'origine de la guerre de Bourgogne; nous croyons devoir mettre avant toutes choses, sous les yeux de nos lecteurs, Philippe de Commines, Tschachtlan, Valére Anselme, & un autre manuscrit attribué à Mutach, avec quelques remarques sur les assertions de ces quatre ouvrages, d'autant plus que la plupart des annales Helvétiennes ont agité ce problême politique, *si le duc de Bourgogne agissait pour lors de bonne foi avec les cantons, & si en saisissant les ouvertures de ce prince, nos ancêtres auraient*

Section XXX.

pu éviter cette guerre ſanglante. Commines, Valére Anſelme & le manuſcrit Mutach, ſont pour l'affirmative, de même que les trois auteurs cités ci-deſſus, qui, de nos jours, les ont copiés : tandis que Tſchachtlan, Etterlin & Schilling, tous les trois contemporains & témoins oculaires des principaux événemens de cette guerre, où ils furent employés avec ſuccès par leurs ſouverains, nous ont clairement prouvé, & après eux les chroniques de Stumph, de Wurſteiſen & de Stettler, que le duc de Bourgogne ne cherchait dans ce moment qu'à détacher les cantons de leurs nouveaux alliés, & à les endormir par ces ouvertures, afin de pouvoir ſacrifier d'autant plus ſûrement les uns & les autres à ſon reſſentiment : tandis qu'enfin, toute la conduite de ce prince, manifeſtait des ſentimens & des intentions abſolument oppoſées à celles qu'il feignit de témoigner à nos ancêtres dans ces conjonctures.

Les mémoires de Philippe de Commines ſont trop connus, pour en donner une notice ; mais cet auteur tombant en pluſieurs endroits dans des bévues impardonnables au ſujet des Suiſſes, nous en releverons quelques-unes, en laiſſant

au

Annales & mémoires de ce temps.

;cteur judicieux le ſoin de décider, ſi ces
oires peuvent faire autorité, lorſqu'ils ſe
vent en contradiction avec Etterlin, Schilling,
ıph, Wurſteiſen & Stettler.

noit Tſchachtlan, Bernois, du grand con-
le ce canton, en 1452, avoyer de Berthoud
458, ſénateur en 1465, & banneret en
, rédigea des annales Bernoiſes juſqu'en
, & les augmenta par des fragmens hiſto-
s, continués juſqu'en 1477. Cet ouvrage
ıſcrit, intitulé *Berneriſches Zeith-régiſter*,
:ouve dans la bibliothéque publique de
e, & dans celles de divers particuliers; mais
xte de quelques exemplaires, différant en-
x conſidérablement en pluſieurs endroits,
élevé de nos jours des doutes aſſez fon-
ſur l'autenticité de ces fragmens, & même
leur réalité; en les enviſageant comme de
ıcoup poſtérieurs à Tſchachtlan, & fauſſe-
t attribués à ce banneret Bernois : doutes
leſquels M. le baillif de Haller de Nyon,
ſpérer des éclairciſſemens ſatisfaiſans, dans
avantes & judicieuſes recherches, dont les
: premiers volumes donnent au public
ré de notre nation, les idées les plus avan-

Section XXX.

tageuſes des cinq volumes reſtans de cet ouvrage eſtimable (*).

Du reſte, ces fragmens de Tſchachtlan, cités par feu M. Tſcharner, durant cette époque, preſque à chaque page, ſe trouvent remplis d'anecdotes intéreſſantes & de réflexions adaptées aux goûts & aux mœurs de nos ancêtres dans ces temps; ſon ſtyle paraît même abſolument conforme à celui du ſiecle où ils furent rédigés.

Valére Anſelme, dont le nom de famille était Ruedt, natif de Rothweil, concitoyen, ami intime & compagnon d'études du célebre réformateur de l'égliſe Bernoiſe, Berthold Haller, à la recommandation duquel il fut appellé à Berne, en 1519., comme inſtituteur de la jeuneſſe; le crédit de Haller ayant fait obtenir, en 1520, une place de chanoine dans la collégiale de St. Vincent, à Valére Anſelme, celui-ci fut en échange perſécuté par le parti catholique, à la tète deſquels ſe trouvaient les deux freres, Roch & Sébaſtien de Diesbach, de maniere qu'il quitta Berne en 1524, & retourna dans ſa patrie, dont il fut chaſſé pour cauſe de reli-

(*) L'auteur mit la derniere main à ce volume en 1785.

Annales & mémoires de ce temps.

gion, en 1529. Revenu à Berne la même année, Valére Anſelme y reçut, par le crédit du parti réformé, alors prédominant, la grande bourgeoiſie de cette ville, avec la place de premier médecin, & fut admis dans le grand conſeil, peu de mois après ſon retour, & dans le ſénat en 1530. Chargé par le gouvernement, comme hiſtoriographe de cette république, d'en rédiger les annales, Valére Anſelme commença cet ouvrage en 1531, & le continua avec un zéle infatigable, en travaillant ſur les archives de Berne & la chronique de Juſtinguer; mais dominé par ſon humeur attrabilaire contre les de Dieſbach, cet auteur négligea de nous tranſmettre les opérations militaires de nos ancêtres, durant la guerre de Bourgogne, afin de pouvoir ſe livrer continuellement aux déclamations les plus outrées, contre Nicolas & Guillaume de Diesbach, de les traduire ſous le jour le plus odieux, en les faiſant enviſager comme les uniques promôteurs de cette guerre; déclamations répétées & citées de nos jours, à tort & à travers, dans divers fragmens hiſtoriques. Le ſtyle de cet auteur, eſt au ſurplus inégal, empoulé & véhément; en un mot, celui d'un déclamateur qui s'acharne ſur Schilling & Etterlin,

Section XXX.

parce qu'ils n'eurent garde d'être de ſon avis, plutôt que d'un hiſtorien. Tel fut le jugement que feu M. le baillif Tſcharner d'Aubonne, porta de Valére Anſelme, dans une note inſérée page 343, du ſecond volume de ſon hiſtoire des confédérés; & cependant cet auteur reſpectable & éclairé, dont la mémoire ſera toujours révérée par ſes concitoyens & par la république littéraire Helvétique, a eu la faibleſſe de nous répéter diverſes aſſertions de Valére Anſelme, entr'autres celle que, depuis le départ de cette ambaſſade Bourguignonne de Berne, Nicolas & Guillaume de Diesbach eurent le crédit de faire exclure l'ancien avoyer de Berne, Adrien, baron de Bubenberg & de Spiez, de toutes les délibérations du ſénat & conſeil ſouverain, & même de le faire reléguer dans ſa baronnie de Spiez.

Voici l'éclairciſſement de ce fait important, tiré des fragmens hiſtoriques de Tſchachtlan & du manuſcrit Mutach, ſur le pied dont la grande chronique de Stettler, & après elle Lauffer & feu M. le baillif de Wattewille de Nydau, nous ont rendu compte. Adrien, baron de Bubenberg & de Spiez, fier de ſon illuſtre extraction & de ſes alliances, ayant épouſé la fille du comte Jean, de Vallangin, n'était rien moins

que populaire, & par cette raison, n'avait point cette influence & ce crédit dans les autres cantons & parmi la bourgeoisie de Berne, que son compétiteur, l'avoyer Nicolas de Diesbach, venait d'acquérir depuis quelques années, chez les uns & les autres. Seigneur de Signau, de Diesbach, de Worb & de Kiesen, l'avoyer de Diesbach n'étant pas marié, parvint aisément, au moyen de son air affable, & de l'usage noble qu'il faisait de ses grands biens, de même que des libéralités de Louis XI, à gagner tous les cœurs; tandis que le baron de Bubenberg les éloignait de jour en jour davantage, par un air de hauteur, toujours déplacé dans une république, & par sa prévention pour le duc de Bourgogne, dès lors odieux à nos ancêtres. Piqué encore, de se voir éclipsé par l'avoyer de Diesbach, soutenu dans ses avis par les deux avoyers de Scharnachthal & de Wabern, le baron de Bubenberg se retira de lui-même des délibérations de la régence, & dans sa baronnie de Spiez, où il resta jusqu'au printemps de 1476, qu'il revint à Berne, & y fut reçu aux acclamations publiques.

Une chronique Française manuscrite, communiquée par la famille Mutach à feu M. le

baillif de Wattewille de Nydau, dont ce dernier paraiſſait faire beaucoup de cas, & qu'il a ſuivi conſtamment, quoiqu'elle ait induit cet auteur en diverſes erreurs très-eſſentielles, ſe trouve remplie d'anecdotes intéreſſantes ſur la guerre de Bourgogne, & de quelques-unes des déclamations de Valére Anſelme. Ce manuſcrit paraît avoir été rédigé au temps de la réformation, & l'on en trouve des exemplaires en diverſes bibliothéques Bernoiſes, entr'autres dans celle de feu MM. de Wattewille de Nydau & Tſcharner d'Aubonne : le premier dit, d'après ce manuſcrit, page 219 du premier volume, *le duc Charles l'avait flatté*, (l'archiduc Sigiſmond) *du mariage de Marie, ſa fille ; il s'apperçut qu'on le trompait.* Or, l'archiduc Sigiſmond était marié depuis quatorze ans avec Eléonore, princeſſe d'Ecoſſe. M. de Wattewille avance encore, dans le dit volume, page 230, d'après ce manuſcrit, en parlant de l'avoyer Nicolas de Diesbach, *quoiqu'il eût paſſé l'âge de 74 ans, il avait conſervé toute ſon activité*, tandis que tous les documens de la famille de Diesbach prouvent inconteſtablement; que le dit avoyer de
1474. Diesbach, né en 1431, n'avait au temps de cette citation, c'eſt-à-dire, en 1474, que 43

ans. Nous pourrions relever encore d'autres bévues de ce manuſcrit; mais, dans la crainte de n'avoir déja que trop abuſé de la patience de nos lecteurs, par cette digreſſion, nous la terminerons, en les renvoyant au prononcé de M. de Haller, ſur cet ouvrage. 1474.

SECTION XXXI.

LA GUERRE DÉCLARÉE AU DUC DE BOURGOGNE.

LE duc de Bourgogne ayant appris au camp, devant Nuiſs, que ſa ſeconde ambaſſade en Suiſſe, avait échoué dans ſa miſſion, & courroucé du peu de cas que les états confédérés paraiſſaient faire de ſes ouvertures, il réſolut de faire tomber, avant toutes choſes, ſur leurs nouveaux alliés, le poids de ſon reſſentiment; pour cet effet, ce prince détacha, les derniers jours de Juillet, un corps huit à dix mille hommes, ſous les ordres d'Etienne d'Hagenbach, frere de celui qui venait d'être décapité, avec ordre de pénétrer dans la haute Alſace, & d'y mettre tout à feu & à ſang. Hagenbach, outré du ſupplice de ſon frere, exécuta cette irruption avec la

1474. plus grande barbarie : tous les habitans de la campagne, qui ne purent ſe réfugier avec leurs effets dans les places fortes, furent entierement dépouillés, une partie d'entr'eux maſſacrés & les villages livrés aux flammes ; tandis que les garniſons de divers châteaux, emportés d'emblée, pillés & détruits par le feu, furent paſſées au fil de l'épée. Tel fut le déplorable ſort d'une grande partie du Suntgäw & du comté de Ferrette, malgré un corps de 4 à 5000 hommes, que le comte Oſwald de Thierſtein avait raſſemblé aux approches d'Hagenbach, & avec lequel il fut contraint d'être ſpectateur de ces ravages, retranché ſous les murs d'Enſisheim.

Les cantons avaient jugé néceſſaire au bien de la cauſe commune, d'établir à Lucerne une diéte permanente, dès la St. Jaques, du moins juſqu'à ce que l'on vit quelle tournure prendraient les vues & les opérations militaires du duc de Bourgogne. Joſt de Silénen, qui venait d'être gratifié par Louis XI, de l'évêché de Grenoble, & ambaſſadeur de ce monarque en Suiſſe, avait établi ſa réſidence à Lucerne, de même que le comte d'Eberſtein, afin de veiller d'autant mieux aux intérêts de leurs maîtres ; car le comte d'Eberſtein avait auſſi des lettres de créance de

La guerre déclarée au duc de Bourgogne.

l'empereur & de l'archiduc Sigismond. D'un autre côté, le duc de Bourgogne, ayant remplacé par de nouvelles levées Vallones, les troupes qu'il venait de détacher sous les ordres d'Hagenbach, continuait le siége de Nuiss, en bravant & menaçant même les états de l'empire, dont le chef tâcha vainement de les armer & de les réunir contre Charles : après quelques tentatives infructueuses à ce sujet, l'empereur tourna pour cet effet ses vues vers le corps Helvétique, & secondé par l'archiduc Sigismond, ces deux princes chargerent le comte d'Eberstein, de solliciter & presser vivement de leur part, la diéte de Lucerne, de déclarer la guerre au duc de Bourgogne, en déduisant à ces républiques, par les raisons les plus plausibles, que c'était l'instant décisif d'attaquer le duc de Bourgogne. Dans le même temps, Louis XI qui redoutait la vengeance que Charles avait juré de prendre de ses intrigues, & qui craignait d'avoir toutes les forces de ce prince sur les bras, après la prise de Nuiss & la soumission de l'électorat de Cologne; ordonna à l'évêque de Grenoble, d'appuyer les sollicitations de l'empereur & de l'archiduc de toutes ses forces, & de ne rien épargner à cet effet. Ce prélat fut

1474.

Section XXXI.

1474. vivement ſécondé dans ce deſſein, par tout le crédit que l'avoyer de Diesbach venait d'acquérir dans la plupart des cantons, & par les menaces récentes du duc de Bourgogne, contre Zurich, Berne, Lucerne, Soleure, Fribourg & Bâle, rendues à ces républiques, groſſies & envénimées par les partiſans & les miniſtres de la maiſon d'Autriche; enfin la haine nationale de nos ancêtres contre le duc Charles, occaſionnée par la hauteur de ce prince & les vexations d'Hagenbach, contribua ſur-tout à faire réuſſir l'évêque de Grenoble dans cette négociation. Néanmoins, les cantons d'Ury, de Schweiz & d'Underwalden, dont toutes les vues offenſives & défenſives ſe portaient vers le Milanais, qui n'étaient point encore animés, non plus que Zug & Glarus, d'un certain zèle pour les intérêts de la maiſon d'Autriche, & beaucoup moins flattés que Zurich, Berne & Lucerne, de ſe voir les défenſeurs de l'empire, combattirent à cette diéte les inſtances du comte d'Eberſtein & de l'évêque de Grenoble, en remontrant aux trois premiers cantons, tout le danger de cette réſolution précipitée; lorſque les députés des évêques de Strasbourg & de Bâle, vinrent conjointement avec ceux des trois villes impériales

La guerre déclarée au duc de Bourgogne.

d'Alſace, implorer les ſecours des cantons, 1474.
contre le corps d'armée d'Hagenbach, en cherchant à émouvoir cette diéte par le tableau effrayant des ravages de ce corps.

Ces réquiſitoires furent ſuivis au bout de trois jours, de ceux de l'archiduc Sigiſmond, dont une partie des domaines Alſaciens venaient d'être dévaſtés par Hagenbach; ce prince offrant de ſupporter, conjointement avec les nouveaux alliés du corps Helvétique, le tiers des frais de cette guerre; & afin d'applanir les difficultés qui reſtaient au ſujet de cette démarche importante, l'évêque de Grenoble déclara à la diéte, qu'il avait plein-pouvoir de tranſiger au nom du roi de France, pour le ſecond tiers des frais de cette guerre, dont ſa majeſté ferait tenir le montant aux cantons & co-alliés de ſix en ſix mois, ſoit dans la ville de Bâle, ſoit dans celle de Lucerne, à leur choix. La diéte de Lucerne, ainſi preſſée de tous côtés, & prévoyant à la ſuite de ces offres, que cette guerre ne ſerait pas fort à charge au corps Helvétique, ſe ſépara pour 12 jours, afin que ſes divers membres puſſent rendre à leurs ſouverains un compte exact de la ſituation actuelle des affaires, & s'y munir de pleins-pouvoirs ſuffiſans, pour

Section XXXI.

prendre un parti décisif; après s'être ajournée
1474. au 4 Octobre. Les représentans des cantons s'étant réunis derechef à Lucerne, avec ceux de Soleure, de Fribourg, de l'abbé & de la ville de St. Gall, de Bienne & du pays d'Appenzell, trouverent, à la reserve d'Underwalden, qui ayant quelques points de litige à régler avec l'archiduc, refusa pour le moment de prendre part à cette guerre, selon le résultat des délibérations de ces divers états, qu'après les engagemens contractés de leur part dans la ligue du 14 Février, ils ne pouvaient en honneur se refuser aux requisitoires pressans de leurs nouveaux alliés, sur-tout après leurs offres & celles du roi de France.

La diéte de Lucerne ayant pris le 9 Octobre, la résolution de déclarer la guerre au duc de Bourgogne, dressa au préalable les deux transactions suivantes; la premiere avec l'évêque de Grenoble, pour le payement du premier tiers des frais de cette guerre; la seconde, avec le comte d'Eberstein, au nom de l'archiduc, & avec le chevalier Gullaume Herter de Strasbourg, au nom des évêques de Strasbourg & de Bâle, & des trois villes impériales d'Alsace, pour le second tiers des frais de cette guerre. Ces arran-

La guerre déclarée au duc de Bourgogne.

gemens préliminaires, indiſpenſables à la ſûreté 1474.
& au ſoulagement du corps Helvétique, ayant été ratifiés par les ſept cantons & les états co-alliés cités ci-deſſus, de même que la réſolution du 9 Octobre; les uns & les autres reçurent, ſur l'interceſſion de l'archiduc, le duc Rêné de Lorraine, avec la ville & le comté de Montbelliard, dans la ligue du 14 Février, après avoir refuſé d'y admettre Frédéric I, électeur Palatin, & le margrave Charles de Baden, par la raiſon que les domaines de ces deux princes étaient trop éloignés des limites Helvétiennes, pour que les cantons puſſent ſe charger de leur défenſe.

Le duc de Bourgogne avait fait arrêter à Luxembourg, le comte Henri de Wurtemberg, poſſeſſeur du comté de Montbelliard, dès qu'il apprit la révolution du Briſgäw, & avait ordonné à Etienne d'Hagenbach de faire tous ſes efforts pour s'emparer de Montbelliard, afin d'en former une place d'armes; mais le *ſtatthalter* du comte de Wurtemberg dans cette ville & ce comté, Marquard de Stein, Bernois, mit, en apprenant la détention de ſon maître, un ſi bon ordre à tout, & pourvut ſi bien à la défenſe de Montbelliard, que Hagenbach l'aſſaillit & la bloqua durant deux mois à pure perte. Le comte

Section XXXI.

1474. d'Eberstein ayant représenté à la diéte de Lucerne, combien il importait au corps Helvétique de ne pas laisser envahir Montbelliard par les armes Bourguignonnes, décida non-seulement cette assemblée à recevoir cette ville & ce comté dans la ligue du 14 Février, comme l'on a vu, mais engagea encore Berne à renforcer la garnison de cette place par 400 hommes : déja ce corps Bernois, commandé par le chevalier Henri Matter, s'était avancé jusqu'à Nydau, lorsqu'il fut contremandé, à la suite d'une lettre de remerciement de Marquard de Stein au sénat de Berne, dans laquelle ce brave commandant assurait les Bernois, qu'il espérait défendre Montbelliard sans aucun secours étranger.

La guerre ainsi résolue contre le duc de Bourgogne, les sept cantons envoyerent, de même que les villes de Soleure, de Fribourg & de Bienne, l'abbé & la ville de St. Gall, & le pays d'Appenzell, leurs déclarations de guerre depuis Lucerne, en date du 25 Octobre, au duc Charles. Ces cartels, remis au gouverneur de Blammont, par divers messagers d'état des confédérés & co-alliés, furent suivis au bout de quelques jours, par ceux de l'archiduc Sigismond,

La guerre déclarée au duc de Bourgogne.

du duc Rêné de Lorraine, des évêques de Bâle & de Strasbourg, & des villes de Bâle, de Strafbourg, de Colmar, de Séleftatt, de Schaffhaufen & de Rothweil. C'eft ainfi que par une de ces révolutions étonnantes, l'on vit nos ancêtres, après avoir dépouillé depuis 20 ans Sigifmond, & fur des prétextes affez légers, de tous fes domaines en Suiffe, s'armer en faveur de ce prince & braver la puiffance la plus formidable de l'Europe, pour conferver à l'archiduc l'Alface & le Brifgäw, quoiqu'il eût aliéné ces états dans l'intention de leur attirer les armes de cette même puiffance fur les bras. 1474.

Nous remarquerons enfin, au fujet de cette diéte à jamais mémorable dans les faftes de notre patrie, qu'afin de s'affurer davantage, dans ces conjonctures critiques de leurs co-alliés perpétuels, les cantons admirent les députés refpectifs de ces derniers à toutes les délibérations de cette diéte, à favoir les villes de Fribourg & de Bienne, l'abbé & la ville de St. Gall, avec le pays d'Appenzell; ce qui jufqu'alors ne s'était jamais pratiqué, vu que les dits états co-alliés avaient expreffément confenti dans leurs traités refpectifs de combourgeoifie perpétuelle, à fe régler, par rapport à la guerre & à la paix, fur les

cantons, qui s'étaient alliés avec eux. Quant à
1474. la ville de Soleure, elle jouissait depuis la guerre de Sempach, de toutes les prérogatives des cantons.

SECTION XXXII.

SIÉGE ET BATAILLE D'HÉRICOURT.

Les Bernois se mirent les premiers en campagne, au nombre de 3000 hommes, commandés par leurs anciens avoyers de Scharnachthal & de Waberen, & qui renforcés, le 29 Octobre, par les contingens de Soleure, de Fribourg & de Bienne, formerent leur route par Porentrui, dans le dessein d'assiéger Héricourt, appartenant au comte Thiebault de Neuchâtel, d'une branche collatérale de cette maison & maréchal de Bourgogne; & servant de place d'armes à Etienne d'Hagenbach, d'où ce dernier faisait des irruptions continuelles dans le Suntgäw, après qu'il eût remis, au milieu d'Octobre, par ordre du duc de Bourgogne, la plus grande partie de ses troupes au comte de Blammont, chargé de la part de ce prince, de faire une irruption

Section XXXII. Siége & bataille d'Héricourt.

irruption en Lorraine, à la tête d'environ 8000 hommes, & d'en ravager le plat pays. Ce corps 1474.
confédéré d'environ 4000 hommes, investit Héricourt le 2 Novembre, où il fut joint les jours suivans, par les contingens des autres cantons, à la réserve de celui d'Underwalden, auxquels s'étaient réunis ceux de l'abbé & de la ville de St. Gall, du pays d'Appenzell, de Schaffhausen & de Rothweil, qui tous ensemble formaient près de 6000 hommes, y compris ceux de la Thurgovie, du comté de Baden, des bailliages médiats de l'Argäw & du comte Georges de Werdenberg Sargans. Ce renfort fut précédé de deux jours, par 2000 Bâlois, avec un grand bêlier couvert & plusieurs catapultes & balistes, auxquelles nous reviendrons dans la troisieme section du volume suivant, & commandés par le baron Ernest de Bärenfels; de même que par les troupes des trois villes impériales d'Alsace, au nombre de 3000 hommes & de 800 chevaux, avec un train d'artillerie, sous les ordres du chevalier Guillaume Herter. Le même jour, 4 Novembre, arriverent 1200 chevaux au camp d'Héricourt, de la part des évêques de Strasbourg & de Bâle, commandés par le comte de Montfort & le baron

Section XXXII.

1474. de Bodmen ; ce renfort fut ſuivi immédiatement par les troupes de l'archiduc Sigiſmond, au nombre de 3000 chevaux & de 1200 arquebuſiers ; les premiers ayant le comte Oſwald de Thierſtein ; & les derniers, les barons de Klingenberg & de Hewen à leur tête.

L'archiduc cherchant à convaincre les cantons de ſon attachement pour eux, ordonna à ſes troupes, de quitter les croix rouges qu'elles portaient, couſues ſur le dos & les manches de leurs pourpoints, & que leurs officiers, portaient en taillades, qui bouffiſſaient en ſatin & velours ; ce qui depuis 160 ans, formait la marque diſtinctive de la maiſon d'Autriche, il leur fit prendre les croix blanches, qui depuis la même époque, formaient la marque diſtinctive des troupes confédérées. Ces croix, tirant leur origine des croiſades, furent introduites au commencement du quatorzieme ſiecle, parmi les milices de l'Europe chrétienne ; elles formaient, pour ainſi dire, le ſeul uniforme uſité dans les troupes des puiſſances Européennes, chacune deſquelles s'attribua une couleur particuliere. C'était ainſi que les armées Françaiſes portaient les croix blanches, celles d'Angleterre les croix bleues, de même que les troupes de la maiſon de Sa-

voye, la maiſon de Baviére la croix noire; & celle de Saxe la croix jaune, la maiſon de Bourgogne avait auſſi les croix rouges, mais en croix de St. André. Ces croix ſubſiſterent ainſi jusqu'au commencement du ſeizieme ſiecle, que l'uſage des écharpes commença à s'introduire à leur place, parmi les officiers d'infanterie. Les ſeigneurs Français & les officiers de la gendarmerie, commencerent dès les temps de Charles VIII, à porter dans les armées des écharpes, qui jusqu'alors avaient ſervi de parure dans les tournois. Les cantons furent très-ſenſibles à cette attention obligeante de l'archiduc, qui en adoptant leurs marques diſtinctives, manifeſtait publiquement un deſir ſincere, d'effacer pour toujours jusqu'aux moindres traces de leurs inimitiés précédentes. 1474.

L'armée aſſiégeante, portée par tous ces renforts à 21000 hommes, battit les murs d'Héricourt pendant ſix jours, avec l'artillerie des villes impériales d'Alſace, ſans beaucoup de ſuccès; les Bâlois n'en eurent pas davantage, en faiſant ſervir leur grand bêlier à cet effet, & en lançant, au moyen de leurs catapultes, de groſſes pierres dans cette place; ayant de plus, beaucoup à ſouffrir des rigueurs de l'arrie-

Section XXXII.

re-ſaiſon, les ſoldats demanderent à grands cris
1474. d'être conduits à l'aſſaut : ſur quoi, les chefs de cette armée combinée tinrent le 10 Novembre un conſeil de guerre, lequel voyant les murs d'Héricourt à peine entamés, & croyant la garniſon de cette place beaucoup plus forte qu'elle n'était effectivement, craignit de ſacrifier trop de monde en hazardant un aſſaut, de ſorte qu'il fut réſolu de le différer encore de quelques jours, malgré les clameurs de la ſoldateſque. Mais les choſes changerent de face par l'arrivée imprévue du comte de Romont, qui ſur ces entrefaites avait ramaſſé, avec l'aide du maréchal de Bourgogne, du comte de Blammont & d'Étienne d'Hagenbach, une armée de plus de 20 mille hommes, dont la moitié était cavalerie, dans l'intention de contraindre l'armée combinée à lever le ſiége d'Héricourt. La lueur des villages enflammés par ces troupes, compoſées de Lombards, de Savoyards, de Bourguignons, de Picards & de Vallons, ayant annoncé leur approche, le 12 Novembre, aux chefs de l'armée aſſiégeante, ceux-ci prirent la réſolution d'aller le lendemain à la rencontre des comtes de Romont, de Neuchâtel & de Blammont, en laiſſant le chevalier Guillaume Her-

Siége & bataille d'Héricourt.

ter dans le camp, avec l'artillerie, les munitions
& machines de guerre, à la tête de l'infanterie 1474.
de Strasbourg & de Séleſtatt; & en lui adjoignant le baron de Bärenfels avec 1000 Bâlois; ces deux commandans furent chargés de continuer, avec ces 4000 hommes, lés opérations du ſiége, en redoublant le feu de leur artillerie.

Ces précautions priſes contre la garniſon d'Héricourt, le reſtant de l'armée combinée, d'environ 17000 hommes, s'avança le matin du 13 Novembre, au-devant de ſes ennemis, dans l'ordre de bataille ſuivant, en continuant d'obſerver, tout comme dans la guerre de Mullhauſen, cette uniformité dans ſes diviſions & ſes rangs, par rapport à l'armement, ſans aucun égard à la repartition de ſes contingens. L'infanterie, formant à peu près 11000 hommes, fut repartie en deux diviſions, le corps de bataille *der Gewalt-oder ſchlacht-Hauſſen*, & l'avant-garde *die Vorhuth.* Le premier, compoſé de tous les piquiers & d'une partie des hallebardiers de l'armée, & ayant toutes ſes bannieres au centre du troiſieme rang, formait un corps de 7000 hommes, commandé par les deux avoyers de Berne, Nicolas de Scharnachthal & Péter-

Section XXXII.

1474. mann de Waberen. L'avant-garde, composée de 1200 arquebusiers, & 2800 arbalètriers & hallebardiers, dont les derniers avaient été choisis parmi la jeunesse la plus ardente & la plus déterminée, avait le baron de Hewen, le chevalier Frédéric de Cappeler & Jean Waldmann de Zurich à sa tête, avec l'ordre de se porter indifféremment sur la droite ou la gauche du corps de bataille, selon l'exigence du péril de l'un ou de l'autre flanc de cette premiere division. La cavalerie forma les deux ailes, chacune d'environ 2500 chevaux; la droite, composée des gens d'armes de l'archiduc, fut commandée par le comte de Thierstein & le baron de Klingenberg; & la gauche fut mise sous les ordres des comtes de Montfort & de Werdenberg Sargans, en leur adjoignant le baron de Bodmen.

L'armée combinée fut obligée de traverser un bois fort épais, ce qui dérangea son ordre de bataille, au point, qu'elle aurait couru de grands risques, si le comte de Romont l'avait attaquée dans ce moment critique; son avant-garde la sauva de ce danger, ayant tourné le bois & précédé le corps de bataille d'une heure, elle escarmoucha avec les ennemis, jusqu'à ce

Siége & bataille d'Héricourt.

que le reſte de l'armée pût ſe reformer. La 1474.
mêlée commença vers les neuf heures du matin, elle fut très-ſanglante, & ſe ſoutint avec des ſuccès variés juſqu'à une heure. Le comte de Romont commandait l'aile droite, formée par 6000 chevaux, le comte de Neuchâtel commandait l'aile gauche, auſſi compoſée de 6000 chevaux, & le comte de Romont s'était mis conjointement avec Hagenbach à la tête du corps de bataille, d'environ 9000 hommes; leſquels ne pouvant ſoutenir le choc impétueux de l'infanterie Suiſſe, furent obligés de lui abandonner au bout d'une heure le champ de bataille; tandis que la cavalerie Bourguignonne, du double plus forte que celle des alliés, profitant de ſa ſupériorité, attaqua celle-ci de front & en flanc, la rompit dès la ſeconde charge, la culbuta & la pourſuivit juſqu'à l'entrée du bois. Informés de la déroute de leur infanterie, les comtes de Romont & de Neuchâtel ne perdirent pas la tête dans ce moment déciſif, ils détacherent la moitié de leurs diviſions au ſecours des troupes fugitives, qui parvinrent, avec le comte de Blammont & Hagenbach à les arrêter & à les remettre en ordre, pendant qu'à la tête du reſte de leur cavalerie, ils attaque-

1474. rent les deux flancs du corps de bataille Suiſſe, en faiſant tous leurs efforts pour y pénétrer.

Ce fut encore l'avant-garde Suiſſe qui ſauva l'armée alliée dans cette poſition dangereuſe: ce corps ſe précipitant ſur les deux flancs du corps de bataille, les arquebuſiers firent un feu ſi meurtrier ſur cette partie de la cavalerie Bourguignonne, que celle-ci fut obligée d'abandonner ſon attaque avec beaucoup de précipitation, & de ſe replier ſous le reſte de ſon armée; ce qui donna le temps à la cavalerie des alliés de ſe reformer & de reprendre ſon poſte, tandis que l'avant-garde conſerva celui qu'elle venait de ſe choiſir ſur les deux flancs du corps de bataille. Les deux armées ainſi remiſes en ordre, ſe chargerent à dix heures & demi avec une nouvelle furie, la mêlée ſe ſoutint durant deux heures, au bout deſquelles l'infanterie Suiſſe ayant enfoncé pour la ſeconde fois celle de leurs ennemis, celle-ci ſe retira dans un village barricadé la veille, & entouré d'une double enceinte des chariots de cette armée, par une précaution que ſes chefs prirent à tout hazard. Les deux avoyers de Berne ſuivirent l'ennemi fugitif juſqu'à ce village, en ordre de bataille, & portant tous leurs ſoins, de même que les

Siége & bataille d'Héricourt.

ommandans de l'avant-garde, à tenir leurs 1474.
ings ſerrés, afin de ne pas abandonner leur ivalerie & la mettre à portée de les ſéconder vec ſuccès. En effet, cherchant à réparer à ut prix la honte de ſa défaite précédente, tte cavalerie ſoutint dans ce ſecond combat, vec la plus grande valeur, trois attaques concutives des comtes de Romont & de Neuchâl, qui, à la vérité eurent beaucoup à ſouffrir s arquebuſades très-meurtrieres de l'avantrde, tirées dans leurs flancs à bout-portant, dès que l'infanterie Suiſſe fut parvenue à enncer derechef celle de leurs ennemis, la cavaie alliée ne voulant pas reſter en arriere dans moment déciſif, redoubla d'efforts avec une uvelle vigueur, tandis que celle des Bourguions, conſternée de la déroute de ſon corps bataille & coupée par celui des Suiſſes, qui nait d'occuper ſon centre, après en avoir déſté le comte de Blammont & Hagenbach, ne nbattait plus que faiblement; de ſorte qu'une rniere charge des comtes de Thierſtein, de ontfort & de Werdenberg, ſoutenue trèseureuſement par l'avant-garde confédérée, igea les comtes de Romont & de Neuchâtel vacuer à une heure & demi de leur côté le

Section XXXII.

1474. champ de bataille, avec beaucoup de précipitation.

L'armée combinée & victorieuſe étant arrivée en bon ordre & à deux heures & demi au village retranché de Paſſavent, dans le Montbelliard, diſtant d'une lieue du champ de bataille, il fallut livrer un nouveau combat à l'infanterie Bourguignonne, qui, s'y étant ralliée, ſe défendit pendant une heure & demie avec beaucoup de bravoure, dans ce poſte retranché, le comte de Blammont & Hagenbach ayant ſu tirer grand parti des avantages qu'il leur fourniſſait, malgré leſquels ils furent néanmoins obligés de l'abandonner à l'entrée de la nuit; l'avant-garde Suiſſe étant parvenue, vers les quatre heures, à pénétrer dans l'enceinte des chariots en trois en droits, y mit le feu de même qu'aux barric des, & un vent impétueux portant les flamm au village, l'embraſerent à l'inſtant; de for qu'attaqués d'un côté, à bout-portant par l arquebuſiers, tandis que de l'autre ils ne po vaient ſe garantir des flammes, ces troup évacuerent ce village avec précipitation, ne ſc geant qu'à ſe ſouſtraire par une prompte fui à une mort inévitable. Quant à la cavale Bourguignonne, celle des alliés profitant de

Siége & bataille d'Héricourt.

déroute, la pourſuivit ſi vivement, qu'elle ne lui donna pas le temps de ſe rallier auprès de ce village barricadé. C'eſt ainſi, qu'à la ſuite de trois combats furieux, livrés dans cette ſanglante journée, l'armée alliée remporta ſur les généraux du duc de Bourgogne, à l'entrée de la nuit, une victoire complette, qu'elle paya à la vérité, du ſang de plus de 400 des ſiens, parmi leſquels ſe trouverent divers officiers de marque, entr'autres les barons de Klingenberg & de Bodmen, tués, lors qu'à ſeconde charge des ennemis, la cavalerie alliée fut rompue. L'armée vaincue perdit près de 4000 hommes, dont 2500 reſterent étendus ſur le champ de bataille, & 1500 périrent en défendant le village de Paſſavent; d'autres hiſtoriens n'évaluent en échange, toute la perte des vaincus qu'à 2000 hommes & celle des vainqueurs à 160. Furieux, des barbaries exercées par ce ramas de bandits, dans le Suntgäw & dans le comté de Montbelliard, les chefs de l'armée alliée avaient ordonné de ne leur faire aucun quartier; ce-qui n'empêcha pas qu'en forçant les barricades de Paſſavent, l'on ne fit 70 priſonniers, officiers & gens de qualité, qui racheterent leur vie en offrant de fortes rançons. 1474.

Section XXXII.

1474. Les confédérés, qui, avant d'en venir aux prises avec les ennemis, avaient imploré à genoux la protection divine, & qui, après avoir chassé l'infanterie Bourguignonne du village de Passavent, rendirent avec la même ferveur leurs actions de graces au Tout-puissant, de cette victoire, édifierent autant par leur piété la noblesse allemande, servant pour la premiere fois avec eux, qu'ils l'enchanterent par leur valeur & leur discipline. Donnant de grands éloges à ces vertus de nos ancêtres, les généraux, officiers & gendarmes alliés, assurerent dans toute la haute-Allemagne, qu'ils croiraient leur cavalerie invincible, toutes les fois qu'elle serait secondée par l'infanterie Suisse. Schilling rapporte, qu'au moment que la cavalerie alliée se reforma à la suite du premier combat & reprit son poste, les soldats Suisses remplis d'allégresse, lui crierent : *Chers seigneurs, ayez bon courage, nous ne vous abandonnerons jamais, & si vous êtes démontés, nos rangs vous serviront de remparts.* L'armée victorieuse, occupée à sauver une grande partie des chariots & des bagages ennemis des flammes, après la dispersion totale des troupes Bourguignonnes, passa la nuit du 13 au 14 Novembre sur ce second champ de

Siége & bataille d'Héricourt.

ataille, & le lendemain tout ce butin ayant 1474.
é mis en maſſe commune, de même que les
épouilles des morts & une quantité prodigieuſe
armes de toute eſpece, dont le premier champ
e bataille était couvert; le tout fut tranſporté
ır ces mêmes chariots, au camp devant Héri-
ourt, où les troupes alliées rentrerent le ſoir
u 14 en triomphe. Toutes ces dépouilles en-
emies furent partagées le 15, entre les vain-
ueurs & les 4000 hommes qui avaient conti-
ué le ſiége d'Héricourt, avec une telle impar-
alité, qu'elle fournit de nouveaux ſujets d'élo-
es à la nobleſſe Allemande.

Héricourt s'étant rendue le 16 à compoſition,
ette place fut remiſe le même jour, par les
hefs des troupes Suiſſes, au comte de Thierſ-
ein, qui au nom de l'archiduc, en confia le
ommandement au chevalier de Cappeler, & lui
aiſſa pour cet effet 300 arquebuſiers, renforcés
u bout de quelques jours par 400 lanſque-
ets Alſaciens. L'armée combinée ſe ſépara le
17 Novembre, & les contingens de Berne, de
oleure, de Fribourg & de Bienne, ayant repris
eur route par Porentrui, s'emparerent chemin
iſant, à la réquiſition de l'évêque de Bâle, du
hâteau de Fraquemont & de quelques autres

places limitrophes de la Franche-Comté, dont
1474. les garnisons désolaient les domaines épiscopaux par leurs irruptions continuelles, & qui furent pillés & livrés aux flammes.

Cette premiere expédition de nos ancêtres contre le duc de Bourgogne, dont nous avons rédigé les détails d'après diverses annales & mémoires du temps, leur acquit une haute réputation de valeur, de discipline & d'intégrité dans toute la haute-Allemagne, & les affermit dans le dessein de ne rien épargner, afin d'obtenir une pacification sûre & honorable de la part du duc Charles, tant pour eux que pour leurs alliés.

SECTION XXXIII.

CONDUITE DU DUC DE BOURGOGNE.

LE duc de Bourgogne, qui, sur ces entrefaites, continuait à s'obstiner au siége de Nuiss, malgré les pertes considérables qu'il y avait essuyé, reçut avec indignation devant cette place, les déclarations de guerre des cantons & de leurs alliés; & sa fureur, contre les uns & les

ɾres, monta au comble, en apprenant le siége
Héricourt, la défaite de ses troupes avec la 1474.
ſe de cette ville. Diverses annales prétendent,
e ſachant Berne à la tête de ses ennemis en
iſſe, le duc Charles s'écria, dans un tranſ-
ɾt de ſa colere : *Oh, Berna, Berna !* en jurant
faire de cette république un exemple à ja-
ıis mémorable de ſa vengeance. Décidé néan-
ɔins à ſoumettre l'électorat de Cologne, avant
e d'exécuter ſes menaces contre nos ancêtres,
duc de Bourgogne ne voulut pas abandonner
ſiege de Nuiſs, mais le changea en blocus
ſqu'au retour de la belle ſaiſon, & recom-
ença en conſéquence de ce plan, au milieu
Avril de l'année ſuivante, le ſiége de cette
ace, malgré les repréſentations de ſes miniſ- 1475.
es. L'empereur, parvenu enfin à former une
mée des forces réunies de l'Allemagne, en-
ɔya au milieu de Mai, ſa déclaration de guerre
ı duc de Bourgogne, & s'approcha à la tête
ɛ 70 mille hommes, du bas-Rhin, pour l'at-
quer. Les deux armées n'étaient ſéparées que
ır ce fleuve, lorſque les électeurs de Mayence
t de Trêves entamerent des négociations entre
Frédéric III & le duc Charles : ces conférences
e terminerent après de longues altercations, le

Section XXXIII.

1475. 13 Juin, par un traité de paix, au moyen duquel le duc de Bourgogne s'engagea, d'évacuer l'électorat de Cologne, d'abandonner l'électeur dépossédé, Robert de Baviere, à son mauvais sort, & de donner la princesse Marie, sa fille unique, en mariage à l'archiduc Maximilien; en échange, l'empereur s'engageait à ne troubler le duc Charles en aucune maniere, dans ses expéditions contre le corps Helvétique & ses alliés. En violant ainsi la promesse solemnelle, faite six mois auparavant à la diéte de Lucerne, comme l'on verra dans la section suivante, l'empereur sacrifiait lâchement le duc de Lorraine & même l'archiduc Sigismond, au ressentiment du duc de Bourgogne ; lequel conduisit son armée en Flandres, & comme ce prince, en s'obstinant pendant treize mois à s'emparer de Nuiss, avait manqué l'occasion de se joindre à son beaufrere Edouard IV, roi d'Angleterre contre Louis XI, ce dernier ayant gagné le célebre comte de Warwick, acheta le 29 Août au poids de l'or, la paix d'Edouard, de sorte que le duc de Brétagne, allié d'Edouard & de Charles, se trouva trop heureux de s'accommoder avec le roi de France.

Le duc de Bourgogne, occupé après la pacification

Conduite du duc de Bourgogne.

ion de Nuifs, à repouffer le duc de Lor-
e; qui venait de faire une irruption dans le 1475.
embourg; appellé d'un autre côté, au fe-
's du comté de Bourgogne, défolé par les
)tions de nos ancêtres, & ne pouvant avec
ieur, différer davantage l'exécution de fes
aces contre le corps Helvétique, ce prince
cha à fe débarraffer au préalable, du roi de
ce, en facrifiant pour cet effet, du moins
quelque temps, fes reffentimens contre
s. Dès que le duc Charles eût laiffé entre-
ce, deffein, il fut applaudi par le traitre
ppe de Commines & deux autres miniftres
e prince, corrompus & gagnés de longue-
ı, felon Mézerai & d'autres hiftoriens Fran-
dignes de foi, par Louis XI, qui, dans ces
fions, répandait l'argent à pleines mains, afin
e inftruit à temps des deffeins de Charles.
ı autre côté, le roi de France redoutant
ıée formidable du duc de Bourgogne, qui
nçait à petites journées vers la Picardie,
ita de conclure, le 13 Novembre, à Ver-
, une trève de neuf ans avec Charles, &
us les frais de cette réconciliation, en lui
ıt St. Quentin & d'autres places de cette
nce. Louis XI eut encore la lâcheté, de

s'engager par un article séparé de ce traité, à
1475. favoriser sous main le duc de Bourgogne, dans son projet de reconquérir les domaines Autrichiens, que l'archiduc Sigismond lui avait hypothéqués en 1469, & dont Charles avait refusé constamment, comme on a vu, la restitution à l'archiduc; le tout, malgré les engagemens solemnels que le roi de France avait pris l'année précédente, dans la ligue du 14 Février & dans l'union héréditaire. C'est ainsi que le corps Helvétique se vit, de même que ses alliés, lâchement trahi & abandonné, en moins de six mois, par les deux monarques, qui avaient le plus excité & impliqué les uns & les autres dans cette sanglante guerre.

Après la conclusion du traité de Vervins, le duc de Bourgogne conduisit son armée en Lorraine, & employa le reste de cette année à s'emparer de ce pays. La ville de Nancy, munie d'une garnison nombreuse, se défendit pendant 28 jours, au bout desquels cette place se rendit le 22 Novembre, & subit la loi du vainqueur avec le reste de la Lorraine.

SECTION XXXIV.

Diéte de Lucerne.

Les ambaſſadeurs impériaux, le comte de Montfort & le baron de Stauffen, ayant une propoſition importante à faire aux cantons, ceux-ci indiquerent les premiers jours de Mars, une diéte à Lucerne pour les entendre; & ces ambaſſadeurs s'étant préſentés le 10 dans cette aſſemblée, ils donnerent les éloges les plus flatteurs à la valeur Helvétique, en priant les cantons de la part de l'empire & de ſon chef, de ſécourir ce monarque d'une armée de 15 mille hommes, afin de combattre leur ennemi commun à forces réunies, & le contraindre à leur donner les ſatisfactions déſirées par une paix ſolide & honorable, après l'avoir expulſé des terres de l'empire. Cette propoſition ayant été appuyée par des lettres très-preſſantes des électeurs de Mayence & de Trêves, & des princes de la maiſon de Baviere, adreſſées aux cantons, ceux de Zurich, de Berne & de Lucerne furent d'abord portés à y répondre favorablement, entraînés par leur haine nationale contre le duc de Bourgogne, & leur nouvel enthouſiaſme pour 1475.

Section XXXIV.

la maiſon d'Autriche, lorſque l'évêque de Gre-
1475. noble les détourna de cette démarche précipitée, à laquelle Schweiz, Zug & Glarus avaient conſenti par complaiſance pour les trois premiers états confédérés : ce miniſtre de Louis XI, ayant inſinué à la diéte, de ſe méfier de l'empereur, qui abandonnerait le corps Helvétique, dès qu'il ſerait parvenu à conclure le mariage de ſon fils, l'archiduc Maximilien, avec la princeſſe Marie de Bourgogne. Le roi de France, déſirant d'occuper les troupes Suiſſes à des irruptions continuelles en Bourgogne, qui, en le diſpenſant des ſecours directs, auxquels il s'était engagé envers les cantons par les derniers traités, animeraient en échange de jour en jour davantage le duc Charles contre nos ancêtres, fit donner à ceux-ci, dans ces conjonctures critiques, un conſeil à la vérité très-intéreſſé, mais qui pour cela n'en était pas moins excellent, l'événement ayant juſtifié, au bout de trois mois, cette prévoyance de Louis; lequel du reſte ſuivit, comme l'on a vu, l'exemple de l'empereur, & renchérit même ſur les procédés inexcuſables de ce monarque à l'égard du corps Helvétique.

Les repréſentans des cantons ayant pris cette

Diéte de Lucerne.

demande des miniſtres impériaux *ad referendum*, s'ajournerent pour le 22 Mars, à Lucerne, & répondirent le 23 au comte de Montfort & au baron de Stauffen. *Qu'obligés de pourvoir à la ſûreté de leur patrie, menacée au premier jour d'une invaſion du duc de Bourgogne, ils ne pouvaient dans ces conjonctures critiques, donner d'autres preuves d'attachement à l'empire, que de faire de leur côté des irruptions réitérées dans les états de Bourgogne; à condition toutefois, que ſa majeſté impériale ne fit ni paix, ni trêve avec l'ennemi commun, ſans y comprendre expreſſément les états ligués depuis le 15 Février de l'année précédente contre le duc Charles.* Ce que ces deux ambaſſadeurs impériaux promirent ſolemnellement à cette diéte, après avoir fait à pure perte, de nouvelles tentatives, pour ramener les repréſentans des cantons à leur premiere propoſition, s'étant déja aſſurés du conſentement des autres alliés de la ligue, pour la levée & la marche de cette armée auxiliaire ſur le bas-Rhin. 1475.



SECTION XXXV.

GUERRE DE BOURGOGNE.

1475. MAIS, revenons ſur nos pas & aux expéditions des puiſſances liguées durant cette campagne. Divers corps de troupes Suiſſes firent dès le mois de Février, des irruptions dans le comté de Bourgogne, en revinrent victorieux & chargés de butin; nous allons rendre compte de quelques-unes de ces expéditions. Un corps de 1300 Bernois & Soleuriens s'empara le 20 Février de Pontarlier, & ſe trouvant aſſiégé à ſon tour dans cette place par une armée de 10 mille Bourguignons, les chefs de ce corps confédéré en avertirent la régence de Berne, qui envoya tout de ſuite 3000 hommes, ſous les ordres de l'avoyer de Diesbach, à leur ſecours. Louis de Châlons, ſeigneur de Château-Guyon & commandant en chef de l'armée de Bourgogne, leva le ſiége de Pontarlier aux approches de ce corps Bernois, qui ſe réunit à la garniſon de cette ville, & fut renforcé, au bout de huit jours, par un nouveau corps de 3000 hommes, formé par des troupes de Berne, de Soleure, de Fribourg & de Bienne, & commandé par

Section XXXV. Guerre de Bourgogne.

Pétermann de Waberen, avoyer de Berne. Cette armée combinée de 7300 hommes, pénétra 1475.
dans le comté de Bourgogne, prit, pilla & détruisit divers châteaux par le feu, après avoir fait subir le même sort à Pontarlier, mit une grande partie de cette province à contribution, & repassa le Jurat par ordre de Berne, sur la fin de Mars, sans que Château-Guyon osât attaquer ces troupes confédérées, malgré les renforts qu'il venait de recevoir, se contentant de les côtoyer durant cette expédition & d'être spectateur de leurs ravages.

Revenue à Neuchâtel, chargée de butin, cette armée y trouva de nouvelles instructions de la part de Berne, avec un train d'artillerie de cette régence, pour s'emparer de Grandson, de Champvent, d'Echallens & de Montagni, appartenant à Louis de Châlons; de même que d'Orbe, de Lignerolle & de Joigne, appartenant à Hugues de Châlons, frere cadet du précédent. Grandson fut investie les premiers jours d'Avril; défendue par un bon château & une garnison très-nombreuse, cette ville résista pendant quinze jours à toutes les attaques de l'armée assiégeante; qui, durant cet intervalle, fut jointe par 1000 Lucernois, sous les ordres de

Section XXXV.

leur avoyer, Henri Hasfurther, & par Arnold
1475. de Rothberg, à la tête de 800 Bâlois. La ville de Grandſon fut priſe d'aſſaut le 19 Avril, & malgré cela ſes habitans furent tous épargnés; la garniſon parvenue à ſe battre en retraite vers le château, s'y défendit encore douze jours, au bout deſquels le commandant, Pierre de Joigne, capitula, & obtint le 1 Mai, libre ſortie avec armes & bagages; il fut remplacé par Brandolphe de Stein, à la tête de 500 Bernois, auquel l'on laiſſa toute l'artillerie trouvée dans cette place, avec des munitions ſuffiſantes pour ſoutenir un ſiége.

Après la rédition de Grandſon, l'armée confédérée ſe mit en marche dans le deſſein de ſe rendre maître des autres places des freres de Châlons; l'avoyer de Lucerne fut détaché avec Arnold de Rothberg, à la tête de leurs troupes, & chargés de s'emparer du château de Montagni, ce qu'ils exécuterent au bout de cinq jours, & après avoir reçu la garniſon à compoſition & livré ce château aux flammes, ils rejoignirent l'armée le ſix, devant le château de Champvent, qui emporté d'aſſaut le même jour & une partie de ſa garniſon paſſée au fil de l'épée, ſubit le ſort du précédent. L'armée combinée

Guerre de Bourgogne.

:riva le 8 Mai devant Orbe, dont les habitans 1475.
)porterent le même jour les clefs aux avoyers
: Berne & de Lucerne, qui prirent sur l'heure
)ssession de cette ville, dont la garnison de
20 hommes, commandée par le sieur de Châ-
:au-Vilain, se retira au château, & pour se
:nger de la défection des bourgeois d'Orbe,
nça pendant cette nuit des tisons enflammés
ır les toits de la ville; ce qui causa un incen-
ie qui ne fut éteint qu'avec beaucoup de pei-
: par les troupes Suisses; lesquelles donnerent
lendemain l'assaut au chateau, & l'ayant
nporté, ils passerent dans ce premier moment
: furie, toute la garnison au fil de l'épée. La
lle & le château d'Orbe furent pourvus d'une
.rnison de 300 Bernois & Fribourgeois, sous les
dres de Jaques Fégelin de Fribourg.
L'avoyer de Berne, Pétermann de Waberen,
: détaché le 10 Mai, avec environ 2000 Ber-
is, & chargé de s'emparer du château de Joi-
e, de même que de quelques autres châteaux
ns cette lisiere du Jura. Arrivé le 11 devant
igne, le commandant Bernois prépara tout,
ır livrer le lendemain un assaut général à
te place; mais la garnison informée du triste
: de celle d'Orbe, n'osa s'y exposer & s'évada

Section XXXV.

1474. la même nuit. Le baron de Belp laissa 300 Bernois dans Joigne, sous le commandement de Georges de Stein, & après avoir pris les châteaux de Ligneroles & de Ballégues d'emblée, il rejoignit le 18 l'armée confédérée, auprès d'Echallens, dont elle s'était emparée la veille. Les chefs de cette armée, satisfaits d'avoir ainsi dépouillés les deux freres de Châlons de leurs possessions, selon l'ordre qu'ils en avaient reçu de Berne, traverserent le pays de Vaud, sans y commettre aucune hostilité, quoique le comte de Romont, seigneur de ce pays, eût attaqué six mois auparavant l'armée confédérée à Héricourt.

L'archiduc Sigismond, informé de cette expédition contre les freres de Châlons, ordonna au comte de Thierstein de ramasser en diligence un corps de cavalerie, & de se réunir à cette armée de confédérés. Le comte, renforcé par un gros escadron de l'évèque & de la ville de Strasbourg, marcha à la tête de 3000 gens-d'armes vers Neuchâtel, où il apprit le retour de l'armée combinée. Berne envoya sur le champ deux députés à Neuchâtel, chargés de remercier le comte de Thierstein & ses alliés de cette courtoisie, & de leur offrir la pareille en toute occasion.

Guerre de Bourgogne.

L'armée combinée revint les derniers jours de Mai du pays de Vaud, ayant à peine perdu 100 hommes depuis trois mois; les contingens de Soleure, de Bâle, de Fribourg & de Bienne s'en ſéparerent à Morat. Quant au corps auxiliaire de Lucerne, avec la grande banniere de ce canton, il fut invité par la régence de Berne, de prendre ſa route par cette ville & de s'y arrêter quelques jours. Nicolas de Scharnachthal, baron d'Oberhofen & avoyer en charge, alla au-devant de l'armée à un quart de lieue de Berne, à la tête de trois à 400 citoyens Bernois de dix à douze ans, qui marchaient ſur quatre de front, avec une banniere aux écuſſons de Berne & de Lucerne : prévenue de leur approche, l'armée des deux cantons ſe rangea en parade, les Bernois ayant cédé la droite à leurs alliés de Lucerne; ſur quoi le capitaine de ce jeune bataillon, fils cadet de l'avoyer de Scharnachthal, rangea ſa troupe armée d'arbalêtes, ſur une ſeule ligne, vis-à-vis des Lucernois, & s'avançant vers l'avoyer Hasfurther, lui adreſſa ce petit compliment rimé.

1475.

Ihr Lieben Herren von Lucern.
Kommet doch in unſere Statt Bern.

Section XXXV.

1475. *Denn unsere Herren sehen euch gar gern,*
Dieweil die beyde Statt Lucern und Bern;
In freundschaft sinth der rechte Kern.
Und sezen zu einander gern.

Apres quoi, l'avoyer de Scharnachthal s'adressant à celui de Lucerne & à son corps, lui dit: *Chers amis & confédérés! Cette jeunesse, venue avec moi à votre rencontre, vous a manifesté en peu de mots, l'attachement inviolable de ses peres & de ses parens, dont la partie restante dans nos murs, vous attend, chers amis, avec impatience, pour vous en donner les mêmes preuves. Quant à ceux qui composent une partie de ces braves troupes, nous espérons qu'ils n'ont pas attendu jusqu'à ce moment, pour vous témoigner les mêmes sentimens. Entrez-donc, chers confédérés, dans nos murs, & venez vous reposer de vos fatigues parmi vos alliés & meilleurs amis, qui vous recevront à bras ouverts. Veuille la bonté Divine, en soutenant toujours nos deux cantons, & en protégeant leurs armes, imprimer à jamais dans les cœurs de nos descendans, cette union inaltérable, qui dans tous les temps, contribuera le plus à notre conservation mutuelle!*

L'avoyer de Lucerne remercia au nom de ses

Guerre de Bourgogne.

oncitoyens, celui de Berne; protesta qu'ils fai- 1475.
iraient toutes les occasions, pour reconnaître
:es preuves d'attachement, dont ils étaient péné-
rés, & donna les plus grands éloges à la con-
luite des avoyers de Waberen & de Diesbach,
le même qu'à celle de Hans d'Hallwyl, chefs
les troupes Bernoises. A la suite de ces protes-
:ations, où le cœur parlait & non l'esprit, l'ar-
née se remit en marche, & fit son entrée à Berne,
dans l'ordre suivant. La jeunesse Bernoise for-
mait l'avant-garde; suivait l'avoyer Hasfurther,
ayant celui de Scharnachthal à sa droite & ce-
lui de Waberen à sa gauche, & à la tête du
corps Lucernois, dont la grande banniere était
portée par Gaspard de Hertenstein; les troupes
Bernoises, conduites par l'avoyer de Diesbach
& Hans d'Hallwyl, fermaient la marche. Rien
ne fut épargné dans Berne, pour la réception
cordiale des Lucernois, qui partirent au bout
de quelques jours de cette ville, pénétrés de cet
accueil.

Cette heureuse ouverture de campagne, en-
gagea la régence de Berne, à se concerter avec
l'archiduc & les autres alliés de la ligue de Bâle,
pour une nouvelle irruption en Bourgogne,
malgré la défection de l'empereur, dont ils furent

Section XXXV.

1475. informés ſur ces entrefaites ; défection, qui engagea néanmoins les villes de Straſbourg & de Bâle, à demander aux cantons des garniſons confédérées. Pierre de Schothen, *Amt-Meiſter* de Straſbourg, s'étant rendu pour cet effet à Berne, y demanda d'abord 400, puis 1000 hommes de garniſon, qui lui furent accordés ſans difficulté, ſous la conduite de Hans d'Hallwyl, qui avait Jean Fréderic de Mullinen & Henri Matter pour lieutenants. La ville de Bâle prit dans le même temps 500 Lucernois à ſa ſolde, pour ſa défenſe. L'avoyer Nicolas de Dieſbach, qui depuis deux ans avait acquis la confiance du corps Helvétique au plus haut degré, fut choiſi pour commandant en chef du corps deſtiné à l'expédition en Bourgogne, ſe mit le 8 Juillet en marche, à la tête d'environ 3500 hommes, & fut joint le 10 par un corps auxiliaire de 600 hommes, de Soleure, de Fribourg & de Bienne. Arrivé le 11 à Bâle, la garniſon Lucernoiſe de cette ville, voyant qu'elle n'avait aucun ennemi à craindre, demanda à participer à cette irruption ; la régence de Bâle y conſentit non-ſeulement, mais renforça cette troupe par 800 de ſes citoyens, ſous les ordres d'Arnold de Rothberg. L'avoyer de Dieſbach ayant quitté Bâle, le 12

Guerre de Bourgogne.

uillet, à la tête d'environ 5500 hommes, dé-
cha le même jour Hans d'Hallwyl avec ses 1475.
eux lieutenants & 1000 hommes pour Stras-
ourg, & fut en échange joint le lendemain,
n traversant le comté de Montbelliard, par le
omte de Thierstein, à la tête de 3000 chevaux.
Ce corps combiné pénétra le 13 dans le comté
le Bourgogne, assiégea Lilla, petite ville sur
es bords du Doux, & munie d'un château;
'un & l'autre furent emportés d'assaut au bout de
leux jours, totalement saccagés & livrés aux flam-
mes. Les châteaux de Grangi, de Nan, de la
Roche, de Montbi & de Clerval subirent le
nême sort. Après ces exploits, les troupes com-
binées formerent le siége de la ville & du châ-
teau de Blammont, dont la garnison très-nom-
breuse désolait le Suntgäw & l'évêché de Bâle
par ses irruptions; & le lendemain de son arri-
vée devant cette place, l'avoyer de Diesbach
cédant aux instances de la soldatesque, livra un
assaut à la ville & fut repoussé avec perte d'une
soixantaine d'hommes. Sur la nouvelle que le
bâtard Antoine de Bourgogne s'avançait à gran-
des journées, à la tête de 10 mille hommes,
pour attaquer l'armée assiégeante, le comte de
Thierstein se retira avec la cavalerie Autri-

Section XXXV.

chienne dans le Suntgäw, afin de veiller à la sûreté de ce pays; en laissant néanmoins la cavalerie des évêques de Strasbourg & de Bâle, de même que celle des trois villes impériales, au nombre de 1000 chevaux, sous les ordres de Hermann d'Eptinguen, devant Blammont. Diesbach ayant averti tout de suite les régences de Berne & de Bâle de cette séparation, malgré laquelle il continua le siége de Blammont, il fut renforcé au bout de deux jours par 500 Bâlois, sous les ordres d'Ernest, baron de Bärenfels, & le surlendemain ou le second Août, l'avoyer de Scharnachthal arriva devant cette place avec 3500 hommes, dont Soleure & Fribourg en avaient fourni 800. La garnison de Blammont, (fort affaiblie par une maladie épidémique, désignée dans nos annales sous le nom de *peste*, selon l'usage de ce siecle, de comprendre toutes les épidémies sous cette dénomination,) capitula le 6 Août, & obtint libre sortie avec armes & bagages.

On trouva dans les prisons de Blammont, une trentaine de confédérés, Bâlois & Alsaciens, qui y languissaient depuis quelques années, & qui se trouvant par malheur infectés de cette contagion, la répandirent dans l'armée combi-

née,

ée, où elle emporta beaucoup de monde, les 1475.
haleurs excessives ayant sur-tout contribué à
rendre ses ravages : parmi les officiers, emportés
ar cette épidémie, l'on regretta sur-tout infini-
ent, Nicolas de Diesbach, chevalier & avoyer
: Berne, seigneur de Diesbach, Worb, Signau,
ueds, Kiesen & Twann. Né en 1431, & devenu
1454 sénateur de Berne, à l'âge de 23 ans, il
t élu banneret en 1460, & employé dès lors
ec succès aux négociations les plus importantes;
ant été député l'année d'après à Constance,
ur l'arrangement définitif de la part des cantons,
ec l'archiduc Sigismond, il signa ce traité au
m de Berne. A la suite de ces distinctions,
ssi honorables que rares à cet âge, cet illus-
: citoyen Bernois fut élu d'une voix unanime,
1465, c'est-à-dire à l'âge de 34 ans, avoyer de
tte république, & député en 1468, conjointe-
ent avec son cousin Guillaume de Diesbach, de
part du corps Helvétique auprès de Louis XI;
fut reçu avec distinction par ce monarque, au-
ès duquel il réussit dans l'objet de sa mission,
nt nous rendrons compte dans la seconde
ction du cinquieme volume. L'avoyer de Dies-
ch, devenu depuis lors le ministre de confiance
s cantons, fut chargé de leurs négociations

Section XXXV.

1475. auprès du roi de France, comme l'on a vu dans les ſections précédentes; il rendit à ces républiques les ſervices les plus eſſentiels, les cinq dernieres années de ſa vie, & acquit des droits inconteſtables ſur leur reconnaiſſance. Auſſi bon général qu'habile négociateur, l'avoyer de Dieſbach fut employé cette année avec ſuccès par la régence de Berne, à la tête de ſes armées. Adoré des troupes, par ſon affabilité & l'uſage qu'il faiſait de ſes grandes richeſſes, en les employant à leur ſoulagement, l'avoyer de Dieſbach fut bleſſé au ſiége de Lilla, d'une ruade de cheval, qui ne l'empêcha pas de remplir les fonctions de ſon commandement avec la même activité qu'auparavant. Après la reddition de Blammont, ce général, auſſi rempli d'humanité que de bravoure, ſe traînant, malgré ſa bleſſure qui ne faiſait qu'empirer, dans les quartiers des ſoldats malades & des bleſſés, afin de leur procurer tous les ſecours en ſon pouvoir, fut d'abord attaqué de la contagion, ſe fit tranſporter le 10 Août à Porentrui, où il expira le 15, dans la 44e année de ſon âge. Les regrets de tout le corps Helvétique & la déſolation de l'armée combinée, en apprenant cette mort prématurée; les larmes ſur-tout, dont les troupes honorerent le 17 Août, à leur retour par Porentrui, la

Guerre de Bourgogne.

pompe funébre de l'avoyer de Diesbach, justifient amplement sa mémoire des calomnies odieuses de Valere Anselme; calomnies répétées de nos jours d'après cet auteur acharné contre la famille de Diesbach, & que la vérité seule nous a porté à combattre & à détruire. 1475.

Le jour du départ de l'avoyer de Diesbach, l'avoyer de Scharnachthal prit le commandement en chef de l'infanterie confédérée, dont il fit d'abord transporter tous les malades & les blessés à l'hôpital de St. Jaques, auprès de Bâle, & empêcha, au moyen de cette précaution, les progrès ultérieurs de cette épidémie. La ville & le château de Blammont ayant été pillés & livrés aux flammes, l'armée combinée se rendit maître des châteaux de Grammont & de Vallant, qui eurent le même sort. Le bâtard de Bourgogne s'était, sur ces entrefaites, approché avec 10 mille hommes de l'armée alliée, mais celle-ci, à-peu-près de même force, ayant fait mine le 7 de l'attaquer, il décampa au plus vîte, & se retira dans le duché de Bourgogne; sur quoi les généraux, barons de Scharnachthal & d'Eptinguen voyant, après la prise de Grammont & de Vallant, leurs troupes accablées des chaleurs excessives, rentrerent le 14 dans le comté de

Section XXXV.

1475. Montbelliard, où ils se séparerent le même jour; le baron d'Eptinguen tirant vers le Suntgäw & Bâle, avec sa cavalerie, les troupes Bâloises & la garnison de cette ville; tandis que l'avoyer de Scharnachthal, prenant avec le reste des troupes confédérées, sa route par Porentrui, & marchant à petites journées, arriva le soir du 16 dans cette ville, fit rendre le 17 les honneurs funebres à l'avoyer de Diesbach; le 19, ces troupes arrivant à Soleure, les contingens de cette ville, de Fribourg & de Bienne s'en séparerent, de sorte que l'avoyer de Scharnachthal rentra le 20 Août dans Berne, avec les troupes de cette république.

Le duc de Bourgogne n'apprit cette nouvelle irruption des Bernois dans ses états, qu'avec un redoublement de fureur contr'eux, & jura de ne faire dorénavant aucun quartier aux Suisses. Ce prince s'étant emparé au milieu d'Octobre, de la ville de Brie, en Lorraine, reçut la garnison à composition; mais informé qu'elle était en partie composée de 250 confédérés, il excepta ceux-ci de la capitulation, & les fit tous pendre; déclarant, *que c'était le premier moment de satisfaction, dont il jouissait depuis un an, & que les Suisses verraient, par cet échantillon de sa ven-*

geance, celle qu'il comptait prendre de leur arrogance. La nouvelle de cette barbarie, bien loin d'intimider nos ancêtres, ne fit que les irriter davantage contre le duc Charles & augmenter leur haine contre les Bourguignons. 1475.

SECTION XXXVI.

DÉMÊLÉS AVEC LA MAISON DE SAVOYE.

BERNE ayant appris durant le siége de Blammont, que 1500 Lombards traversaient Aigle & le pays de Vaud, pour renforcer l'armée du bâtard de Bourgogne, ordonna à Nicolas Zerkinden, baillif de Zweysimmen, de ramasser 1000 hommes dans l'Oberland, de tomber sur les Lombards, & de les dissiper. Zerkinden arriva le 10 Août, à la tête d'environ 1000 hommes, devant le château d'Aigle, dont le possesseur, nommé de Torrent, & dans l'idiome du pays de Torrenti, demanda à parlementer avec le commandant Bernois, & profita de cette suspension d'hostilités pour s'évader avec quelques centaines de Lombards; le lendemain de cette évasion, Zerkinden s'empara de la ville & du

Section XXXVI.

château d'Aigle, de même que du bourg & châ-
1475. tellenie d'Ormont, & ſoumit le tout, appellé de nos jours *les quatre mandemens d'Aigle*, à la domination Bernoiſe.

Cette conquête occaſionna la concluſion d'une alliance entre Berne & Gauthier de Hohenſax, évêque de Sion; tous les dixains du Vallais, à la reſerve de celui de Loueche, accéderent à ce traité. Berne députa ſon avoyer Nicolas de Scharnachthal, baron d'Oberhofen, à Sion, qui arrangea & ſigna le 12 Septembre, ce traité d'union perpétuelle, propoſé & accepté le jeudi après la St. Michel, par ſix dixains du haut-Vallais, dans lequel l'on ſtipula les ſecours que les parties contractantes ſe donneraient mutuellement, en cas de rupture avec la maiſon de Savoye.

La ducheſſe douairiere de Savoye, (régente de cet état, au nom de ſes deux fils, Philibert & Charles, encore mineurs; Jolande de Vallois, ſœur de Louis XI, qui l'appelloit d'ordinaire, ſelon Mézerai & Duclos, *Madame la Bourguignonne*, ne conſervant pas même les apparences de l'union, qui juſqu'alors avait conſtamment régné entre la maiſon de Savoye & Berne,) venait d'accorder le paſſage de ſes états à un corps de 10

mille Lombards, commandés par le bâtard de Bourgogne, qui les avait conduits dans la Franche-Comté, en traversant le Bugey & la Bresse; & non contente d'enfraindre ainsi la neutralité qu'elle avait solemnellement promis d'observer l'année précédente, à la diéte de Lucerne, durant cette guerre, cette princesse excita ses vassaux à prendre parti dans les troupes du duc de Bourgogne, pour lequel Jolande témoigna dès lors l'intérêt le plus vif, de même que son beau-frere Jaques, comte de Romont, qui se conduisait, comme l'on a vu, en ennemi déclaré du corps Helvétique. Le canton de Berne déduisit ses griefs contre la duchesse régente & le comte de Romont, dans une lettre très-menaçante, au comte de Gruyere, maréchal de Savoye; qui se rendit sur la fin d'Août à Berne, afin d'en appaiser la régence, & de détourner les armes de cette république des domaines de la maison de Savoye. Dans le même temps, la duchesse douairiere députa Hubert de Cergeat, seigneur de Combremont, & Antoine de Champion, à la diéte de Lucerne, qui, s'étant déja présentés l'année précédente devant cette assemblée, pour y protester de la neutralité de cette princesse, furent pour cette fois chargés de sa part, de

1475.

Section XXXVI.

1475. proposer aux autres cantons, *de rompre leur alliance avec l'archiduc & les autres alliés de la ligue du* 14 *Février* 1474, *& d'en conclure une avec le duc de Bourgogne, à l'exclusion de Berne, de Soleure & de Fribourg; la duchesse Jolande promettant d'engager le duc Charles à stipuler dans ce nouveau traité d'union, les conditions les plus avantageuses aux états confédérés contractans.* Cette démarche odieuse & imprudente de Jolande, ne produisit d'autre effet sur les cantons, auxquels les députés Savoyards s'étaient adressé, que d'attirer à cette princesse l'indignation de ces républiques, sur le point de lui déclarer la guerre; si les prieres du comte de Gruyeres n'avaient conjuré cet orage, en représentant à la diéte, que les jeunes ducs de Savoye seraient les tristes & innocentes victimes de la perfidie de leur mere, au cas que le corps Helvétique persistât dans sa résolution.

Le comte de Romont se rendit au milieu de Septembre, à Berne, & pour appaiser cette république, il offrit de remettre le pays de Vaud en séquestre entre ses mains. Il est incompréhensible, que le conseil souverain de Berne, informé de bonne part, que ce seigneur venait d'accepter la charge de grand maréchal de Bour-

Démêlés avec la maison de Savoye.

ne ; au lieu de prendre le comte de Romont 1475.
mot, reçut sa proposition très-froidement &
congédia avec une réponse vague, de sorte
: levant le masque d'abord après son départ
Berne, ce seigneur commit divers actes d'hos-
és contre les garnisons confédérées de Grand-
, d'Orbe & de Joigne, mit des garnisons
rguignonnes dans plusieurs villes du pays
Vaud, fit insulter les députés de Berne & de
ourg, qui allaient visiter les domaines con-
sur les freres de Châlons, & fit enlever à
marchands Bernois, un transport de cha-
s chargées de cuir.

e dernier acte d'hostilité occasionna l'erreur
hilippe de Commines, qui assure positive-
:, *que les cantons déclarerent la guerre au duc
ourgogne, pour l'enlévement de quelques cha-
r chargées de cuir.* Cette absurdité, servile-
copiée par quelques historiens Français,
que dénuée de toute espece de fondement,
t d'autant plus être relevée ici, en ren-
nt nos lecteurs à nos remarques sur les
oires de Commines, insérées dans la vingt-
ieme section.

s procédés du comte de Romont décide-
Berne à lui déclarer la guerre, le 14 Octo-

Section XXXVI.

bre, de même qu'à ſon frere Jean Louis de
1475. Savoye, évêque de Geneve, & ayant communiqué cette réſolution aux autres cantons & coalliés, la régence de Berne leur envoya ſes lettres réquiſitoires; après quoi elle fit marcher, le 16 Octobre, une armée de 6000 hommes, ſous les ordres de Pétermann de Waberen, baron de Belp & avoyer de cette république, lequel fut joint le même jour par Pierre de Wuippens, avec 300 Fribourgeois, & ſe préſenta le 17 devant Morat qui, ſommée de ſe rendre, le fit le même jour, en ſe réſervant la conſervation de ſes immunités; ce qui lui fut accordé. Un détachement s'empara de Montaigni, tandis que le gros de l'armée s'avança ſur Avenches & Payerne, qui ſe rendirent aux mêmes conditions que Morat. La ville de Cudrefin ayant voulu ſe défendre, fut priſe d'aſſaut & ſaccagée de fond en comble. La jeuneſſe la plus aguerrie de ces contrées, s'était jettée au nombre d'environ 1300 hommes, dans Eſtavayer, avec la réſolution de défendre à toute extrêmité cette place, très-bien fortifiée & munie d'un bon château, conſidérablement enrichie depuis un demi ſiecle, par le commerce, & dans laquelle les habitans du plat pays avaient ſauvé leurs effets

mêlés avec la maiſon de Savoye.

précieux, aux approches de l'armée
. Claude d'Eſtavayer, poſſeſſeur & com- 1475.
t de cette ville, réſolu de s'enterrer plu-
s ſes ruines, que de capituler, rejetta
it la ſommation du général Bernois, qui
e 23 devant cette place, fit offrir le 24,
rtie, avec armes & bagages, au ſeigneur
iyer & à ſon monde. Renforcé le 26,
contingent de Soleure, le baron de Wa-
it ſommer le même jour, cette garniſon
ſeconde fois, avec menaces de tout
u fil de l'épée, en cas de refus. Cette
ſommation ayant encore été rejettée,
nna le 27 Octobre, un aſſaut général à
, dont l'armée aſſiégeante s'empara par
en, après qu'une grande partie de la
1, & la plupart de ſes habitans eurent
armes à la main. Le ſeigneur d'Eſtavayer
arvenu à ſe battre en retraite, avec en-
00 hommes, vers le château, y fut atta-
28, par un nouvel aſſaut, & tué avec
1 monde, au bout de quelques heures.
un butin immenſe dans Eſtavayer; les
geois firent conduire leur portion ſur
50 charettes, à Fribourg, & le reſte fut
aux Neuchâtelois, à bas prix, & tranſ-

Section XXXVI.

1475. porté par eau, à Neuchâtel. Les débris de ces habitans infortunés prêterent le ferment d'hommage au général Bernois, qui confia le commandement de cette place à Rodolphe de Wuippens, avec fon corps de 300 Fribourgeois.

L'avoyer de Berne ayant fait fommer Moudon de fe rendre, cette ville envoya fes délégués au camp d'Eftavayer, & fe foumit, avec la réferve de fes immunités. La régence de Berne, fort irritée contre la bourgeoifie d'Yverdon, au fujet de quelques trahifons de fa part envers la garnifon de Grandfon, avait ordonné au baron de Belp, de livrer un affaut général à cette place, & de la faccager de fond en comble; arrivé le premier Novembre devant Yverdon, le général Bernois s'apprêtait à exécuter fes ordres, lorfque le comte de Vallengin vint intercéder pour cette ville, obtint d'abord une fufpenfion d'armes de 24 heures, durant laquelle Yverdon fe foumit, fe racheta du pillage pour 6000 florins du Rhin, & reçut une garnifon de 400 hommes. L'armée fe rendit d'Yverdon à Orbe, où elle fe repofa durant quelques jours, & y fut jointe par les contingens des autres cantons & co-alliés. Avant l'arrivée de tous ces renforts, l'avoyer de Berne avait détaché 1000 hommes,

Démêlés avec la maison de Savoye.

sous les ordres de Hans Dittlinger de Berne, &
l'Ours Steguer de Soleure, chargés de s'empa- 1475.
rer du château d'Esclées, qu'ils prirent d'assaut
au bout de deux jours, & le détruisirent par le
feu. L'armée combinée s'étant avancée sur Lausanne & Morges, reçut à Cossonai, les députés de l'évêque & de la ville de Lausanne; ces derniers offrirent de se soumettre à la domination de Berne, moyennant la conservation de ses immunités; ce qui lui fut accordé, après leur avoir imposé une rançon de 7000 florins du Rhin. Le comte de Romont se trouvait pour lors à Morges, avec un corps de 4 à 5000 hommes; mais aux approches de l'armée confédérée, il s'embarqua avec ses troupes sur le lac de Geneve, les débarqua à Geneve & les conduisit de là dans le comté de Bourgogne; le lendemain de cette retraite du comte de Romont, la ville & le château de Morges se rendirent au général Bernois.

Les chefs de l'armée Suisse, pour lors d'environ 12 mille hommes, résolurent d'assiéger Geneve, afin de châtier ses bourgeois, d'un attentat commis l'année d'auparavant, contre l'avoyer de Diesbach, attaqué dans cette ville avec sa suite, en revenant de la cour de Fran-

ce, malgré ſon caractere ſacré d'ambaſſadeur.
1475. Mais Geneve s'étant humiliée par députés devant les chefs de cette armée, obtint ſa grace, moyennant une rançon de 30 mille florins du Rhin, qui réunie à celles d'Yverdon & de Lauſanne, paya largement les frais de cette expédition; & ce fut auſſi tout l'avantage que nos ancêtres en retirerent, ayant commis l'imprudence d'abandonner ce pays conquis à lui-même, après la retraite de leurs troupes, qui ſe ſéparerent au milieu de Novembre; de ſorte que le comte de Romont, revenu ſur ſes pas avec 7 à 8000 hommes, les derniers jours de Novembre, reconquit le pays de Vaud, à la réſerve d'Eſtavayer & d'Yverdon, en moins de temps qu'il ne l'avait perdu. Le baron de Belp voulut, à la vérité, laiſſer des garniſons Bernoiſes dans Morges, Lauſanne & Moudon, afin que réunies à celles d'Eſtavayer, d'Echallens, de Grandſon, d'Yverdon, d'Orbe & de Joignes, elles fuſſent à portée de contenir ce pays; mais la régence de Berne n'oſant ſe dégarnir de troupes à ce point, dans l'attente d'une invaſion Bourguignonne, n'agréa pas ces diſpoſitions de ſon général.

SECTION XXXVII.

Négociations et mesures des Cantons.

Le margrave Rodolphe d'Hochberg & comte de Neuchâtel, toujours fort attaché à la régence de Berne, de même qu'aux autres cantons, fit les premiers jours de cette année, d'inutiles efforts pour les reconcilier avec le duc de Bourgogne, & sollicita pour cet effet, le corps Helvétique d'envoyer ses députés à Neuchâtel, où la diéte de Lucerne se transporta le 4 Janvier, du consentement de ses commettans respectifs; en offrant au margrave une suspension d'armes de trois mois, avec le duc Charles, pourvu que l'on travaillât dans cet intervalle, à une paix solide, dans laquelle tous les alliés de la ligue seraient compris, & que ce prince restituât, au préalable, la Lorraine au duc Rèné. Mais le margrave ayant fait parvenir ces propositions au duc Charles, alors à Nancy, tandis que ses généraux rassemblaient beaucoup de troupes dans le comté de Bourgogne; ce prince les rejetta avec hauteur, persuadé que la conquête de la Suisse ne lui couterait pas plus de peine que celle de la Lorraine. Le margrave, conti-

1476.

nuant à témoigner son zèle aux cantons, au
1476. risque de s'attirer l'inimitié du duc de Bourgogne; leur confia la garde de la ville & du château de Neuchâtel, qui furent pourvus d'une garnison de 600 hommes, de la part de ces républiques.

Tel est le précis de cette négociation, sur le pied qu'elle nous a été transmise par la chronique de Schilling, le journal de Tschachthlan & d'autres annales du temps; néanmoins, Commines ose avancer dans ses mémoires, (apparemment dans l'intention de rendre nos ancètres aussi méprisables qu'il l'était lui-même) que Berne, Soleure & Fribourg envoyerent durant les conférences de Neuchâtel, en secret un député au duc de Bourgogne, chargé d'appaiser ce prince, avec plein-pouvoir de lui offrir de leur part, de renoncer à l'alliance de Louis XI, à la ligue du 14 Février 1474, & à l'union héréditaire, avec la levée d'un corps auxiliaire de 6000 hommes, toujours à sa disposition. Commines ajoute à ce mensonge, que ces trois états s'humilierent à pure perte devant le duc Charles, qui fut sourd à leurs prieres. En suivant pas à pas la conduite soutenue de Berne, de Soleure & de Fribourg, du moment de leurs

premiers

Négociations & mesures des cantons.

premiers démêlés, en 1470, avec le duc de Bourgogne : (tels qu'ils sont constatés par tous les auteurs contemporains & annales de ce temps, & que nous en avons rendu compte dans les sections précédentes, d'après ces témoignages authentiques) l'on sera pleinement convaincu, que cette citation de Commines est même destituée de toute vraisemblance ; aussi feu M. le baillif Tscharner ne la cite dans une note de son second volume, page 399, que sur ce pied ; tandis que Lauffer, tome V, en traitant à son ordinaire cette époque, ne nous offre, page 356 & suivantes, qu'un verbiage à perte de vue sur cette anecdote, au lieu de l'éclaircir & de la rectifier.

1476.

Les hostilités recommencerent dès le milieu de Janvier. Albin de Sylénen, frere cadet de l'évêque de Grenoble & commandant d'Yverdon, ayant ramené, durant les conférences de Neuchâtel, par ordre de Lucerne, la plus grande partie de sa garnison, composée de Lucernois & de citoyens d'Ury, dans leur patrie, ne laissa pour la défense d'Yverdon, que son lieutenant, Hans Muller, Bernois, à la tête de 70 hommes, dont 50 de Berne & 20 de Lucerne. Les perfides habitans d'Yverdon, qui avaient déja formé

Section XXXVII.

1476. leur complot avec le comte de Romont, régalerent Albin de Sylénen, le jour de ſon départ avec ſa troupe, & ravis de ce que tout s'acheminait ainſi ſelon leurs vœux, ils introduiſirent la nuit du 12 au 13 Janvier, le comte de Romont dans la ville, avec 1500 hommes. Muller averti de cette trahiſon une heure auparavant, eut le temps de raſſembler ſon monde; & quoiqu'aſſailli de tous côtés, il parvint à gagner le château par des prodiges de valeur, après avoir perdu 12 hommes : dénués de proviſions, ces braves gens s'en procurerent par des ſorties continuelles, en pillant les maiſons adjacentes du château; tandis que le comte de Romont n'oſa donner l'aſſaut à cette place, les troupes Savoyardes manquant du courage néceſſaire, de même que la bourgeoiſie d'Yverdon, pour réduire & exterminer par ce moyen cette poignée de confédérés, qui en échange faiſaient des ſorties à toute heure, dans leſquelles ils tuaient grand nombre de ces lâches; ces derniers, ayant ſommé inutilement Muller, en lui offrant libre ſortie avec armes & bagages, firent enlever leurs meubles & leurs effets de prix, & ſe retirerent le 19 Janvier avec le comte de Romont, aux approches de l'armée Bernoiſe.

Négociations & mesure des cantons.

La même nuit du 12 au 13 Janvier, les habi- 1476.
ıs de Grandson introduisirent dans leurs murs
corps de 800 Bourguignons, qui enleva
andolphe de Stein, commandant de cette place,
ıis qui ne put empêcher la garnison confédé-
:, de se battre en retraite vers le château &
s'y retirer. Hans Tillier, commandant de
rtillerie, & dans ce moment du château de
'andson, ayant refusé d'entendre à aucune
ɔitulation, les Bourguignons traînerent Bran-
lphe de Stein, la corde au cou, devant les
ırs de cette place; & menacerent de le pen-
: sur le champ, si Tillier & sa garnison ne
rendaient : mais de Stein eut le courage
xhorter les Bernois à se défendre à toute ex-
mité, & de l'abandonner à son mauvais sort:
Bourguignons déchus de leur espérance, fu-
ıt obligés de se retirer, emmenerent de Stein
Nozeroi, d'où il fut conduit au duc de Bour-
;ne, qui le fit suivre son armée, & fut échangé
.nze jours après la bataille de Grandson.

Dès que la régence de Berne fut informée de
te double trahison, elle rassembla en diligen-
3000 hommes, à la tête desquels l'avoyer,
on de Belp, fut envoyé dans ces contrées,
joint à Payerne par 500 Fribourgeois. Arrivé

Section XXXVII.

le foir du 19 Janvier à Yverdon, le général
1476. Bernois trouvant cette ville abandonnée par fes habitans, y féjourna jufqu'au 23; expédia des ordres pendant cet intervalle, à Jaques Fégelin & à Georges de Stein, commandans des châteaux d'Orbe & de Joigne, de venir le joindre avec leurs garnifons, après avoir détruit ces deux fortereffes par le feu; ce qu'ils exécuterent fans délai. Sur quoi, la garnifon du château d'Yverdon fut portée à 270 hommes, fous le commandement de Muller, & pourvue fuffifamment de munitions & de vivres; avec ordre, d'évacuer cette place, de la livrer aux flammes, & de fe retirer, aux premieres approches du duc de Bourgogne, à Grandfon, dont la garnifon fut augmentée de 200 hommes & de quelques pieces d'artillerie. L'avoyer de Berne confia la défenfe de Grandfon à Georges de Stein & à Hans Tiller, & ravitailla cette place de munitions & de vivres. Tous ces arrangemens pris, ce corps combiné, qui le 21, avait été renforcé par 500 auxiliaires de Soleure, reprit le 23 la route de Payerne, y arriva le même foir, & le 26 à Morat, d'où les troupes de Soleure & de Fribourg s'en féparerent, & rentra le 27 Janvier à Berne. Les annales de Schilling & de Stettler ont beau-

Négociations & mesures des contons.

coup blâmé la régence de Berne, d'avoir abandonné le château de Joigne, au lieu d'en doubler la garnison, & de la munir suffisamment d'artillerie & de munitions; il est incontestable, que cette place devenait, dans ces conjonctures, de la plus grande importance pour nos ancêtres, & qu'un corps confédéré de quelques mille hommes bien retranchés dans ces gorges & protégé par le feu de ce château, aurait pu y arrêter toutes les forces du duc de Bourgogne; mais en échange, il est tout aussi sûr, que ce plan de défense n'aurait pas été goûté des autres cantons, décidés à ne pas trop s'éloigner de leurs limites, pour combattre l'armée formidable du duc de Bourgogne; & ce qui justifie cette derniere présomption, c'est que les députés de Berne, eurent à la diéte de Lucerne, beaucoup de peine à faire agréer aux autres cantons, le parti pris de défendre Grandson, sur-tout aux cantons démocratiques, qui sur des raisons assez plausibles, furent d'abord tous d'avis d'abandonner cette conquête. 1476.

Dès que le duc de Bourgogne quitta Besançon, & se mit en marche à la tête de son armée pour passer le Jura, le corps Helvétique prit toutes les précautions possibles, pour n'être pas

Section XXXVII.

accablé par cette puissance formidable: sans être
1476. découragés par la défection de l'empereur & du roi de France, nos ancètres remplis de confiance en la protection divine, en la valeur indomptable de leurs troupes, & l'union à toute épreuve des divers états confédérés & co-alliés, ne se manquerent pas à eux-mêmes dans ce péril imminent. Dans une diéte (convoquée dès le 20 Janvier à Lucerne, à laquelle tous les états co-alliés du corps Helvétique furent appellés, de même que ses nouveaux alliés contre le duc de Bourgogne) l'on se concerta sur toutes les mesures nécessaires à la défense de la patrie & de la cause commune; l'on confirma les ordonnances de guerre précédentes, auxquelles l'on en ajouta de nouvelles très-sévères, sur la discipline & la subordination; l'on statua, que les rangs de l'avant-garde du corps de bataille & de l'arriere-garde seraient formés dorénavant, dans toutes les armées confédérées, sur le même pied que cela s'était déja pratiqué dans la guerre de Mullhausen, & à la bataille d'Héricourt; c'est-à-dire ayant moins d'égards aux divers contingens qu'à l'uniformité de l'armement, selon les dispositions du conseil de guerre; & l'on introduisit l'usage de choisir sur toute

Négociations & mesures des cantons.

l'armée, une troupe d'élite, nommée *Freye-knecht*, soit en entrant en campagne, soit aussi la veille d'une bataille, selon que les chefs le jugeraient convenable au bien de leur service. Nous reviendrons dans la troisieme section du volume suivant, aux ordonnances militaires de cette diéte; qui fut rendue permanente jusqu'à nouvel ordre, par celui de ses commettans, afin de pouvoir remédier sans délai, & par cette raison d'autant plus efficacément, aux revers que pourrait essuyer l'armée combinée, & la renforcer en ce cas par l'arriere ban, lequel aurait formé au besoin 15 à 20 mille hommes. Enfin, toutes ces résolutions furent prises d'une voix unanime, le canton d'Underwalden ayant adhéré dès le printemps de l'année précédente à la cause commune, & envoyé sa déclaration de guerre au duc de Bourgogne. 1476.

SECTION XXXVIII.

SIÉGE DE GRANDSON.

TANDIS que les généraux de Charles rassemblaient ses forces, avec un train d'artillerie im-

Section XXXVIII.

1476. menſe & les munitions néceſſaires, dans les environs de Beſançon, ce prince quitta Nancy le 11 Janvier, après avoir garni toutes les places de la Lorraine d'une quantité ſuffiſante de troupes, pour conſerver ce pays; & marchant à petites journées avec environ 60 mille hommes, il arriva le 22 à Beſançon, où il s'arrêta juſqu'au 6 Février, afin de donner à toutes ſes troupes, & ſur-tout à ſon artillerie, à ſes munitions & ſon bagage, le temps de filer vers Pontarlier, & de là vers les gorges du Jura. Louis de Châlons, ſeigneur de château-Guyon, s'étant porté dès le 4 Février, à la tête de plus de 12 mille gendarmes & arquebuſiers, ſur Pontarlier, fit reconnaître le paſſage du Jura vers le château de Joux & les Verrieres, & l'ayant trouvé fermé d'un bon retranchement, défendu par un corps aſſez nombreux, muni d'artillerie, ce ſeigneur marcha le 7 avec cette avant-garde à Joigne, informé que ce château venait d'être abandonné par les Bernois. Château-Guyon ayant fait couvrir & réparer en grande hâte les maſures de ce château, pour qu'il pût ſervir d'abri au duc de Bourgogne, ſe poſta le 9 avec ſon corps à la ſortie des gorges du Jura, à Lignerolles, Ballégue & Eſclées, afin de couvrir

Siége de Grandſon.

à tout hazard le paſſage de cette armée, & particulierement celui de l'artillerie & ce convoi de tant de milliers de voitures, qui employant, au rapport de quelques annales, plus de 12 mille chevaux de trait, mit avec le reſte des troupes Bourguignonnes, 10 jours à traverſer le Jura, & à ſe rendre de Joigne dans les environs d'Yverdon. Quant au duc Charles, parti le 6 Février de Beſançon, à la tête de l'élite de ſon armée, d'environ 15 mille hommes, tout cavalerie, à la réſerve de ſa garde Vallonne & Picarde, & d'un corps d'arquebuſiers, il coucha le même ſoir à Châteauneuf, le 7 à Riviere, le 8 à Joigne, le 9 à Eſclées & le 10 à Orbe, où ce prince ſéjourna juſqu'au 19, pour que, dans cet intervalle, ſes généraux euſſent le temps de conduire ſon armée à Grandſon & inveſtir cette place : là informé que tout y était en ordre & ſes barraques dreſſées, le duc de Bourgogne quitta le matin du 19, Orbe, & arriva le même ſoir avec toute ſa troupe devant Grandſon.

1476.

L'armée Bourguignonne était compoſée d'Anglais, d'Ecoſſais, de Bretons, de Picards, de Savoyards, de Lombards, de Napolitains, d'Allemands & de Bourguignons, qu'avaient raſſemblés & fournis au duc Charles, ſon beaufrere

Section XXXVIII.

Edouard IV, roi d'Angleterre, ses parens & ses
1476. alliés, Rèné le bon, duc d'Anjou, comte de Provence, & roi de Naples & de Sicile, le duc de Bretagne, François II, la duchesse douairiere de Savoye & le comte de Romont, Galéas Sforze, duc de Milan, & enfin Robert de Baviere, électeur de Cologne, dépossédé; outre les troupes que les états de Bourgogne, de Picardie & de Flandres venaient de lever pour le service de leur souverain, s'étant piqués dans ces conjonctures, de lui donner à l'envi les uns des autres, des preuves de leur zèle. Nos annales varient beaucoup sur la force de cette armée; les unes l'évaluant à 100 mille hommes, & son artillerie à 300 pieces de gros canons, calcul qui parait exagéré; tandis que Lauffer, sans nous citer, à son ordinaire, ses autorités, réduit ces troupes à 50000 hommes, de sorte qu'il est très-difficile de décider au juste là-dessus. Néanmoins, en combinant la grande chronique de Stettler, avec celles de Schilling & de Stumph, de même qu'avec les mémoires de Tschachthlan, nous croyons pouvoir assurer, sans aucune exagération, que cette armée était d'environ 70 mille hommes, & que son artillerie était au moins de 160 pieces de gros canons & coulevrines, la

Grandson.

48 livres de balle. Les 1476.
hthlan, en rapportant les
ne, ne parlent à la vérité que
nes; mais en échange, ces réqui-
été expédiés du 10 au 14 Février,
mention que des troupes qui, à cette
avaient débouché des gorges du Jura
; ce qui se rapporte à l'énumération que
avons adopté.

Quoiqu'il en soit de ce calcul, toutes nos annales se réunissent à nous assurer; que le duc de Bourgogne, comptant sur un triomphe assuré, avait étalé dans cette expédition tout le faste de Xerxès & de Darius; qu'en traversant ces contrées agrestes, saccagées l'année précédente par les confédérés, ce prince trouvait tous les soirs une centaine de pavillons très-vastes & d'une grande richesse, tendus pour son logement & celui de sa cour, pendant que ses officiers de bouche parvenaient à lui servir, avec autant de délicatesse que de profusion, une table immense, où le duc régalait les ministres étrangers, de même que les princes & seigneurs de sa suite; que les ambassadeurs de l'empereur, des rois d'Angleterre & de Naples, des ducs de Bretagne, de Savoye & de Milan suivaient, ainsi que

1476. divers princes Allemands, le duc de Bourgogne dans cette expédition ; que le camp de son armée devant Grandson, rempli de plus de 4000 femmes, & d'une foule de marchands de toute espece, prit, au bout de quelques jours, tout l'air d'une grande ville très-opulente, au milieu de laquelle prédominaient sur une colline, plusieurs grandes barraques, garnies de tapisseries superbes & meublées avec une somptuosité inconnue jusqu'alors en Europe ; & que ces barraques formant le quartier général, étaient entourées des pavillons dont nous venons de parler, mais tendus au bas de la colline, & de façon à ne pas dérober au duc de Bourgogne, la vue de son armée, ni celle des opérations du siége.

La garnison de Grandson, renforcée le 10 Février par celle d'Yverdon, qui après avoir enlevé l'artillerie & les munitions de cette derniere place, la livra aux flammes, vit dès le 19 Février les murs de cette ville battus sans relâche par l'artillerie ennemie, qui parvint le 25 à y faire diverses brèches considérables ; le duc de Bourgogne fit donner le matin du 24, un assaut général à la ville de Grandson, que les Suisses soutinrent pendant trois heures consécutives, au bout desquelles ils se retirerent dans

Siége de Grandſon.

e château, après avoir perdu plus de 200 hommes. Le duc Charles ayant fait pointer, le 25, toutes ſes batteries contre les murs du château, les aſſiégés perdirent le même jour Hans Tillier, *Buchſen-Meiſter-Hauptmann*, qui eut la tête emportée par un boulet de canon. Le 26, le feu prit à une grande partie des poudres du château, & ce magaſin, en ſautant, tua & bleſſa beaucoup de monde à la garniſon : ces deux accidens funeſtes, (joints à la méſintelligence qui ſe mit entre les deux commandans, Hans Muller & Hans Wiler, quoique tous les deux Bernois; le dernier ayant relevé dans ce poſte, le 22 Janvier, Georges de Stein, tombé dangereuſement malade) rallentirent tellement l'ardeur des troupes aſſiégées & le feu de leur artillerie, que le duc de Bourgogne s'en apperçut & leur fit offrir la capitulation la plus honorable, par Jean de St. Loup, ſeigneur de Ronchant, gentilhomme de ces contrées. Dans le même temps, Hans Muller chargea deux de ſes ſoldats, d'informer la régence de Berne de leur détreſſe; ceux-ci habiles plongeurs, gagnerent la nuit du 27 au 28 Février, Eſtavayer à la nage, d'où Rodolphe de Wuippens, commandant de cette place, les fit conduire en diligence par eau à Neuchâtel : 1476.

Section XXXVIII.

1476. l'avoyer, baron de Scharnachthal, fit armer tout de ſuite quatre grandes barques, montées par 500 hommes, quelques pieces d'artillerie & des munitions, ayant Jaques Fégelin de Fribourg & Henri Dittlinger de Berne à leur tête; avec ordre de ſe jetter dans le château de Grandſon, à quel prix que ce fut, & d'y tenir bon juſqu'à l'arrivée de l'armée confédérée. Ces deux braves officiers, voguant par un vent favorable & à pleines voiles vers Grandſon, arrivent le 28 Février, à quatre heures du ſoir, en vue de cette place, & ayant fait jouer toute leur muſique guerriere pour avertir leurs compatriotes, ceux-ci leur répondent, à la vérité, par divers ſignaux d'allégreſſe; mais auſſi toutes les batteries Bourguignonnes, qui, (depuis la veille avaient diſcontinué leur feu contre le château, tandis que le ſieur de Ronchant négociait avec la garniſon, & qui voyant arriver ce ſecours, s'étaient préparées à le bien recevoir,) les foudroyent, en échange, tellement dès qu'ils ſont à leur portée, qu'après avoir eu une de leurs barques preſque coulée à fond & perdu beaucoup de monde, ils ſont obligés de revirer de bord, malgré leurs ordres, ayant eu des peines infinies de gagner Eſtavayer à nuit tombante, avec leurs barques très-endommagées.

Siége de Grandſon.

Profitant de la retraite de ce ſecours confédéré, le perfide Ronchant perſuada aux commandans de Grandſon, que l'armée confédérée venant de ſe déſunir, avait pris le parti de ſe ſéparer & d'implorer la clémence du duc de Bourgogne : ceux-ci ayant eu la crédulité d'ajouter foi à ce menſonge, malgré ſon peu de vraiſemblance, ſe rendirent à la ſeconde ſommation du duc Charles, & lui remirent le 29 Février, mercredi des cendres, & non point le 27 Février, comme dit M. de Wattewille, ou pour mieux dire ſon manuſcrit Mutach, le château de Grandſon, moyennant libre ſortie avec armes & bagages. Cette garniſon fut cruellement punie de ſa timidité, d'autant plus condamnable, qu'elle était inouie parmi nos ancêtres, habitués à s'enterrer plutôt ſous les ruines d'une place confiée à leurs ſoins, que de capituler ſans un ordre poſitif de leurs ſouverains : le duc de Bourgogne ayant eu la lâcheté de déſavouer cette capitulation, ſous le prétexte que Ronchant avait outrepaſſé ſes pouvoirs, & qu'il n'avait prétendu recevoir cette garniſon qu'à diſcrétion ; de ſorte qu'à peine cette troupe eût-elle évacué ſa place, que ce prince barbare la fit charger de fers au milieu des huées de ſes 1476.

Section XXXVIII.

troupes, & en fit pendre le lendemain, 1 Mars,
1476. la moitié, & noyer l'autre dans le lac, ces derniers ayant tous été attachés à la même corde avec Hans Muller à leur tête. *En représailles*, dit le duc Charles, *du massacre des garnisons d'Orbe, d'Estavayer & d'Esclées.* Cette barbarie atroce, attestée par toutes nos annales, couta la vie à près de 500 Bernois.

Berne envoya le 10 Février ses lettres réquisitoires aux autres cantons & alliés, en les faisant suivre immédiatement par ses deux anciens avoyers, Pétermann de Waberen, baron de Belp, & Thuring de Ringoltinguen, dépêchés auprès de plusieurs de ces états, afin de hâter la marche de leurs troupes respectives : ces députés ayant reçu par-tout l'assurance positive, que l'on joindrait toutes ses forces à celles de Berne contre le duc de Bourgogne, & revenus le 23 à Berne avec ces réponses consolantes, ce canton fit marcher le 25 ses troupes, au nombre de 8000 hommes, sous les ordres de l'avoyer Nicolas de Scharnachthal, baron d'Oberhofen & de Hans d'Hallwyl. Cette armée fut jointe le 26 Février près de Morat, où elle était arrivée la veille, par les contingens de Soleure, de Fribourg & de Bienne, au nombre

de

Marche de l'armée confédérée.

de 1500 hommes, aſſavoir 800 de Soleure, commandés par Conrad Vogt, 500 de Fribourg, 1476.
ayant Pierre de Fauſſigny & Jaques Fégelin à leur tête, & 200 de Bienne, ſous les ordres de Pierre de Römerſtal. Ayant continué ſa route, cette armée combinée arriva le 27 à Neuchâtel, & reſta cantonnée le reſte de ce jour & les trois ſuivans dans cette principauté, pour attendre le reſte des troupes confédérées & alliées.

Le margrave Rodolphe d'Hochberg, (ayant reçu, comme on l'a vu, une garniſon Bernoiſe de 600 hommes à Neuchâtel, ſous les ordres d'Henri Dittlinger; quoique ſon fils Philippe fût un des généraux du duc de Bourgogne;) avait de plus raſſemblé près de 1200 hommes de la principauté de Neuchâtel & du margraviat d'Hochberg, dont il confia le commandement à Henri Matter, (jeune gentilhomme Bernois, qui joua dans la ſuite un très-grand rôle, comme avoyer de ce canton,) avec ordre de ſe retrancher aux Verrieres, dans les gorges du Jura, & de s'y défendre à toute extrêmité, en lui fourniſſant, pour cet effet, quelques pieces de canons, avec des munitions ſuffiſantes. Matter, renforcé au bout de quelques jours par 600 volontaires de Bienne, de la Neuville, du Landeron & de Cer-

Section XXXVIII.

lier, ne perdit pas un inſtant pour garantir ce
1476. pays de toute invaſion Bourguignonne, & fit ſi bonne contenance aux approches de Louis de Chalons, que celui-ci n'oſa riſquer d'attaquer ce poſte, comme l'on a vu dans la ſection précédente.

Tandis que l'avoyer de Scharnachthal faiſait la tentative infructueuſe de ſecourir ſes concitoyens à Grandſon, les contingens des autres cantons & états co-alliés, arriverent à la file. Henri Göldlin, bourguemaître de Zurich, Hans de Breiten-Landenberg & Jean Waldmann, arriverent le 28 avec 2600 hommes de Zurich, de la Thurgovie, du comté de Baden & des bailliages médiats; le même jour Arnold de Rothberg & Hans Schlierbach ſe rendirent à Neuchâtel, à la tête de 1500 hommes, parmi leſquels ſe trouvaient 300 arquebuſiers & un train d'artillerie; celui des Bernois y était arrivé la veille, ayant été envoyé en droiture depuis Berne. Le même ſoir du 28, l'armée combinée fut renforcée par 1800 Lucernois, commandés par leur avoyer Henri Haſfurther & par Hans Ségeſſer de Baldegg; ceux-ci furent ſuivis le lendemain matin 29 Février, par les contingens d'Ury, de Schweiz, d'Underwalden,

Marche de l'armée confédérée.

de Zug & de Glarus, au nombre de 3400 hommes, & commandés par leurs landammans respectifs; assavoir, d'Ury, Jaques Arnoldi, baron de Spiringuen; de Schweiz, Rodolphe de Réding; du haut Underwalden, Jean Henzli, & du bas Underwalden, Jean Am-Buchl; de Zug, Hans Spiller; & de Glarus, Hans, baron de Tschudi. Enfin, le matin du 2 Mars, les troupes de l'abbé & de la ville de St. Gall, commandées par le bourguemaître de cette ville Hans Schurph; les Appenzellois, ayant leur *Lands-Hauptmann*, Ulrich Tanner à leur tête; & les Schaffhausois, sous les ordres de leur bourguemaître Ulrich de Trullerey, vinrent se réunir à l'armée combinée, au nombre de 2600 hommes.

1476.

A l'arrivée de ce dernier renfort, qui porta l'armée combinée à 21400 hommes, l'avoyer de Scharnachthal (ignorant le triste sort de la garnison de Grandson & espérant de la sauver) pressa vivement les autres chefs de se mettre en marche le lendemain, sans attendre les troupes auxiliaires de l'archiduc, des évèques de Strasbourg & de Bâle, ni celles des trois villes impériales. Les autres chefs de cette armée se rendirent d'autant plus volontiers aux instances de l'avoyer de Berne, que le poste retranché des

1476. Verrieres n'ayant plus d'irruption à redouter des troupes Bourguignonnes, ils pouvaient renforcer les leurs de ce corps, de même que de la garnifon de Neuchâtel; & ce fut auffi le parti qu'ils prirent, en laiffant néanmoins à tout hazard 500 hommes aux Verrieres, fous les ordres de Henri Dittlinger; revenu le 1 Mars, à midi, avec Jaques Fégelin & leur monde, à Neuchâtel. Nous remarquerons en paffant, que les mêmes raifons, qui engagerent les généraux confédérés à dégarnir le pofte retranché des Verrieres, avaient décidé les villes de Strasbourg & de Bâle, à renvoyer leurs garnifons Suiffes fur la fin de Janvier, dès qu'elles furent informées que le duc Charles fe portait avec toutes fes forces dans le comté de Bourgogne, & de là vers le pays de Vaud.

SECTION XXXIX.

DISPOSITIONS DE CETTE ARMÉE.

LE confeil de guerre s'étant affemblé le 2 Mars avant midi, décida, que l'on fe mettrait le lendemain à l'aube du jour, en marche vers Grand-

Section XXXIX. Dispositions de cette armée.

son; que l'on tâcherait d'emporter, chemin faisant, le château de Vaumarcus, dont Antoine, 1476.
bâtard de Bourgogne, s'était emparé la veille, en recevant la garnison à composition; & qu'au cas que l'on en vint aux mains avec le duc de Bourgogne, l'on observerait l'ordre de bataille suivant. L'avoyer, baron de Scharnachthal, & Hans d'Hallwyl, furent mis à la tête du corps de bataille, d'environ 10 mille hommes, formés par trois rangs de piquiers & d'autant d'hallebardiers, & renfermant tous les bannerets de l'armée, avec leurs bannieres, placés entre le troisieme & le quatrieme rang; l'on joignit aux deux commandans de cette division, Conrard Vogt, Pierre de Faussigny, Jaques Fégelin, Benoit de Römerstal, Arnold de Rothberg & Hans Schlierbach. L'avant-garde, de plus de 5000 hommes, composée de deux rangs de piquiers & de quatre d'hallebardiers, & formant l'aile droite, fut mise sous les ordres du bourguemaître de Zurich, Goldlin, de Hans de Breiten-Lendenberg & de Jean Waldmann; les bourguemaîtres de St. Gall & de Schaffhausen, Hans Schurpf & Ulrich de Trullerey, avec le *Lands-Hauptmann*, d'Appenzell, Ulrich Tanner leur furent associés dans le commandement. L'arriere-

garde ou l'aile gauche, de même force que l'a-
1476. vant-garde & rangée de même, fut mise sous le commandement de l'avoyer de Lucerne, Henri Hasfurther & du landammann d'Ury, Jaques Arnoldi, en leur adjoignant les landammans de Schweiz, du haut & bas Underwalden, de Zug & de Glarus, cités dans la section précédente.

Ce tribunal choisit de plus, Félix Schwarzmaurer de Zurich & Jean Fréderic de Mullinen, Bernois, pour capitaines d'une troupe d'élite, nommée *Freye-knecht*, qui devait être choisie au nombre de 2000 hommes sur les hallebardiers, arbalètriers & arquebusiers de l'armée. Ce corps devait se porter en avant, pour reconnaître l'ennemi en escarmouchant avec lui, & la bataille commencée, se partager sur les deux ailes, en remplissant l'espace, que l'on laissait ordinairement entre le corps de bataille & les deux autres divisions de l'armée.

Le conseil de guerre se sépara de bonne heure, afin d'avoir encore le même soir, le temps de ranger l'armée dans l'ordre où elle devait marcher le lendemain. Nous ajouterons, que le corps de bataille fut composé des troupes de Berne, de Soleure, de Fribourg, de Bienne &

Dispositions de cette armée.

de Bâle, & fournit la troupe des aventuriers, ou *Freye-knecht*; que l'avant-garde fut formée par les contingens de Zurich, de la Thurgovie, du comté de Baden & des bailliages médiats, de l'abbé & de la ville de St. Gall, de Schaffhausen & d'Appenzell; & qu'enfin les troupes de Lucerne formaient, conjointement avec celles des cinq cantons démocratiques, l'arriere-garde. 1476.

Ayant rédigé ces deux sections sur la grande chronique de Stettler, les mémoires de Tschachthlan, de Schilling & d'autres annales de ce temps, l'auteur ne peut se dispenser de relever ici une erreur capitale, dans laquelle feu M. de Wattewille fut induit, en suivant son manuscrit Mutach; disant, page 245 du premier volume, *ils marcherent* (les Suisses) *le 2 Mars avec 20000 hommes, sous les ordres d'Hermann d'Eptinguen, à la rencontre du duc de Bourgogne.* Hermann d'Eptinguen, attaché durant cette guerre au service des évêques de Bâle & de Strasbourg, commanda la cavalerie de ces deux prélats la campagne précédente, & celle-ci, il n'arriva à Vaumarcus, ainsi que le comte de Thierstein & le chevalier Guillaume Herter (à la tête de 3000 chevaux & de 2000 arquebusiers, auxiliaires de l'archiduc, des deux évêques & des

Section XXXIX.

trois villes impériales) que le 4 Mars ou le
1476. lendemain de la bataille de Grandſon. Ainſi, d'Eptinguen ne put commander l'armée confédérée, vu ſon arrivée tardive, conſtatée par le rapport unanime de toutes nos annales. D'ailleurs, pourquoi les cantons, ayant dans cette époque divers capitaines expérimentés à leur tête, d'une valeur éprouvée, & illuſtrés par les exploits glorieux de leurs campagnes précédentes, auraient-ils confiés dans ce moment critique, le commandement de leur armée à un gentilhomme Alſacien, dont la famille était leur ennemie acharnée quelques années auparavant? Il eſt inconcevable que ces réflexions ayent pu échapper à cet auteur; d'ailleurs très reſpectable & très-éclairé; ou que ſa prévention pour cette chronique les ait étouffés; néanmoins il tombe, page 256, en parlant de la bataille de Morat, dans une ſeconde erreur, tout auſſi peu glorieuſe à nos ancêtres, tout auſſi deſtituée de fondement, & que nous releverons ici pour n'y plus revenir, en diſant: *Le chevalier Guillaume Herter reçut le commandement en chef de l'armée combinée.* Outre les conſidérations indiquées ci-deſſus en faveur des cantons, peut-on imaginer que le conſeil de guerre de cette armée

Dispositions de cette armée.

eût voulu mettre le duc de Lorraine, les comtes de Thierstein, de Bitsch & de Linanges; & tant d'autres seigneurs, sous les ordres d'un simple patricien Strasbourgeois, sans être distingué par aucune autre illustration que celle de chevalier? Et au cas que ce tribunal se fût oublié à ce point, ces princes & seigneurs auraient-ils consenti à cet avilissement? Cela n'est point vraisemblable, par les raisons suivantes. 1476.

Si le chevalier Guillaume Herter eut le commandement en chef de l'armée combinée à Morat, pourquoi proposa-t-il une heure avant la bataille, à Hallwyl, à Waldmann, & à Hertenstein, *d'attendre les attaques de l'armée Bourguignonne dans un camp retranché*, au lieu d'ordonner cette disposition en sa qualité de commandant en chef? Pourquoi cet avis fut-il rejetté avec dédain par ces chefs, & le rendit-il ridicule? Anecdote constatée cependant dans toutes nos annales, & que feu M. de Wattewille cite à la vérité lui même, mais d'une maniere toute différente que nos autres historiens, étant le seul qui ait qualifié Herter de général des Suisses. Sans la crainte de trop allonger cette histoire militaire de la Suisse, nous pourrions ajouter à ces réflexions beaucoup d'autres, tout aussi tranchantes, sur ces deux

Section XXXIX.

erreurs, dans lesquelles cet auteur très-respecta-
1476. ble fut induit par Etterlin.

L'armée confédérée, rangée & commandée sur le pied que nous venons d'en rendre compte, se mit le lendemain samedi, 3 Mars, en marche dès l'aube du jour, sans avoir fait aucune disposition pour la retraite, cette nation belliqueuse ayant pour maxime fondamentale de vaincre ou de mourir; & cela au nombre de plus de 23 mille hommes, & non pas de 16533 combattans, comme le dit Lauffer, tome 6, pages 14 & 15. Enumération erronée en tous points, & même en contradiction avec la page 10 du même volume, où cet auteur dit que les confédérés se mirent en marche au nombre de 18 à 20 mille hommes. Peut-on être si peu exact dans un ouvrage aussi volumineux? Mais aussi, voilà ce que c'est que d'écrire l'histoire en rhèteur.

Décidés à reprendre, chemin faisant, le château de Vaumarcus sur le duc de Bourgogne, afin de n'être pas inquiétés par cette garnison, en la dépassant, les commandans du corps de bataille arriverent avec cette division à 9 heures du matin devant le château, que le corps des aventuriers ou *Freye-knecht*, avait déja dépassé & pris poste sur un terre-plain au-dessus

Dispositions de cette armée.

e Vaumarcus, après en avoir délogé Georges 1476.
e Rosinbos, à la tête d'un gros détachement
'arquebusiers & d'archers Bourguignons, lequel
la vérité, ne leur céda ce poste qu'après une
ésistance très-vigoureuse, & lorsqu'il vit appro-
ier le corps de bataille Suisse. L'avoyer de
charnachthal & d'Hallwyl allaient faire donner
n assaut au château de Vaumarcus, lorsqu'in-
ormés que leurs aventuriers étaient aux prises
vec l'ennemi, ces deux commandans firent mar-
her, sans hésiter, le corps de bataille au secours
e leurs compatriotes, en remettant la conquête
e cette place à un autre temps, selon un prin-
pe invariable de nos ancètres, d'abandonner
out, lorsqu'il était question de soutenir leurs
oupes, attaquantes ou attaquées.

SECTION XL.

DISPOSITIONS DU DUC CHARLES.

LE camp du duc de Bourgogne environnait Grandson à deux lieues à la ronde; renfermant es villages de Poissinre, de Corsalette, de Giez, e Vallieres & des Thuilleries; borné au nord

Section XL.

par l'Arnon, gros ruisseau, & au sud par le lac
1476. de Neuchâtel ; était ceint de tous côtés par des bons retranchemens, hérissés d'artillerie, & surtout au nord ; les bords retranchés de l'Arnon ayant été garnis depuis le 29 Février de plus de 50 grosses coulevrines, comme les plus exposés aux attaques confédérées. Ce fut dans cette position avantageuse, que les généraux de Charles lui conseillerent d'attendre l'armée combinée, lorsqu'informé par le margrave Philippe d'Hochberg, que les troupes des cantons & de leurs alliés venaient de se rassembler à Neuchâtel pour l'attaquer, le duc de Bourgogne tint le soir, du vendredi deuxieme Mars, un conseil de guerre ; composé, entr'autres, de ses deux freres naturels, Antoine & Baudoin, bâtards de Bourgogne, de Jaques de Savoye, comte de Romont, de son cousin Adolphe de Cleves, comte de Ravenstein, de Philippe, margrave d'Hochberg, de Jean de Luxembourg, comte de Marle & de Soissons, de deux freres, comtes de Ligne, de Jean de Châlons, prince d'Orange ; de Louis de Châlons, seigneur de Château-Guyon, dans la plus haute faveur auprès du duc Charles, qui lui avait confié le commandement de l'avant-garde ; de Jean de Poitiers ; d'An-

Dispositions du duc Charles.

toine de Lallain, & de Philippe de Crévecœur, 1476.
seigneur de Querdes, un des grands capitaines de ce siecle, mais vendu dès lors avec Commines à Louis XI. Tous ces princes & généraux représenterent vainement au duc de Bourgogne; qu'en sortant du camp avec son armée, il masquerait d'un côté ses batteries & se priverait par ce moyen du secours assuré de son artillerie, qui lui donnait un avantage décidé sur ses ennemis; qu'au surplus sa cavalerie, formant l'élite de son armée, serait hors d'état de se déployer & d'agir avec succès dans ce terrein resserré & coupé de bois & de ravins; & qu'alors il serait à craindre, que son infanterie ainsi abandonnée ne pût soutenir le choc impétueux de celle des Suisses, connue dès lors dans toute l'Europe méridionale, pour être aussi valeureuse que redoutable. Cet avis unanime & rempli de sagacité fut vivement combattu par Philippe de Crevecœur, qui soutint qu'il serait honteux pour le duc de Bourgogne d'attendre les Suisses dans son camp, en manifestant par cette démarche aux yeux de toute l'Europe, attentive aux événemens de cette campagne, une timidité très-nuisible à la gloire de ce prince qui, pour son malheur, adopta le sentiment de Crévecœur,

Section XL.

1476. comme le plus conforme aux ſiens, & fit en conſéquence les diſpoſitions ſuivantes pour le lendemain. Il compoſa ſon avant-garde de 20 mille gens-d'armes & chevaux légers, dont il confia le commandement à ſon frere naturel Antoine, bâtard de Bourgogne & à Louis de Châlons, avec ordre de ſe partager ſur les flancs du corps de bataille & d'en former les deux ailes, la mêlée une fois commencée; en leur adjoignant Adolphe de Clèves, comte de Ravenſtein, & Jean de Luxembourg, comte de Marle. Le corps de bataille, compoſé de la plus grande partie de l'infanterie, fut mis ſous les ordres du margrave Philippe d'Hochberg, du prince d'Orange & de Philippe de Crévecœur; il devait déboucher du camp d'abord après l'avant-garde, ſe former en bataille dans la plaine de Champagne & de Bonvillars, & couvrir ſon front d'une quarantaine de coulevrines. Baudoin, bâtard de Bourgogne, & le comte de Romont, furent laiſſés dans le camp à la tête de l'arriere-garde, d'environ 16 mille hommes d'infanterie, avec ordre de ſe porter en diligence au ſecours de celle des deux diviſions de l'armée, qui en aurait le plus de beſoin; le duc de Bourgogne s'étant au ſurplus réſervé au même uſage, à la

:e d'un escadron de 2500 gens-d'armes, com- 1475.
sé de sa noblesse. Ces dispositions faites, le
ıc Charles ordonna de tout mettre en état,
›ur qu'elles puissent être exécutées le lende-
ain à point nommé, & de faire repaître l'ar-
ée.

SECTION XLI.

BATAILLE DE GRANDSON.

SAMEDI, 3 Mars, le duc de Bourgogne fit
›rtir le matin son avant-garde & son corps de
ataille du camp, formés, selon ses dispositions
e la veille, & fit occuper à son infanterie l'em-
lacement qu'il lui avait destiné; mais comme
étendue de cette plaine ne répondit pas à celle
u'il lui avait jugé la veille, il posta une partie
e cette infanterie dans les ravins, vignes &
›uissons, afin de mettre sa cavalerie un peu
lus au large, dont il fit avancer l'avant-garde
ur Concise & la chartreuse de la Lance; mais
omme ce terrein était trop resserré, & que par
ette raison, le bâtard Antoine de Bourgogne &
e comte de Ravenstein furent réduits à poster

Section XLI.

1476. la gauche de l'avant-garde, qui se trouvait sous leurs ordres, dans les vignes de Concise & dans le bois de chène attenant à la Lance, il ne resta que Château-Guyon à la tète de 8 à 9000 chevaux, pour s'opposer au débouché de l'armée confédérée. Il est vrai que le duc de Bourgogne, qui ne manquait ni de valeur, ni de talens militaires, voyant du premier coup-d'œil tout le désavantage de sa position, voulut y suppléer, en faisant prendre une vingtaine des coulevrines, destinées d'abord à couvrir le front de son infanterie, & qui furent traînées sur une hauteur, entre Corcelles & Concise, afin de protéger efficacément de leur feu les attaques de Château-Guyon, auquel le duc Charles voulut servir de réserve avec son escadron d'élite, en se postant pour cet effet entre cette batterie & les bords du lac. A ces précautions, le duc de Bourgogne avait ajouté celle de détacher à l'aube du jour, Georges de Rosinbos avec un corps d'aventuriers, d'environ 1200 hommes, moitié arquebusiers & moitié archers, ces derniers étant armés de grands espadons à deux mains, aussi-bien que la plus grande partie de l'infanterie Bourguignonne. Rosinbos reçut ordre de s'avancer jusqu'auprès de Vaumarcus, d'y choisir

Bataille de Grandſon.

un emplacement avantageux pour reconnaître les approches de l'ennemi, de s'y poſter & défendre quelque temps, ſans engager néanmoins la bataille, & de ſe replier ſur l'infanterie, en filant à la gauche du bois de chêne, & par Onans, afin qu'au cas qu'il fût pourſuivi, il ne rompit pas dans ſa retraite les eſcadrons de la gauche. 1476.

Tout cela ayant été ponctuellement exécuté, il était près de 10 heures, avant que les troupes Bourguignonnes euſſent occupé, de même que l'artillerie, ſes poſtes déſignés. Dans le même temps, les coureurs de Roſinbos vinrent avertir qu'il était attaqué, & ayant été ſuivi au bout d'une heure par Roſinbos & ſa troupe, celui-ci le fut à ſon tour par le corps de bataille Suiſſe; qui, prenant une autre route, marchait lentement, ſoit pour ne pas rompre ſes rangs, ſoit auſſi pour donner à une vingtaine de pieces de groſſe artillerie, le temps de les ſuivre avec leurs caiſſons; de ſorte que l'avoyer de Scharnachthal & d'Hallwyl ne déboucherent que vers midi la chartreuſe; & ſe formant tout de ſuite en bataille dans cette petite plaine, auſſi-bien que dans les vignes qui la bordaient, ils prirent la précaution de ſerrer & doubler leurs rangs.

Section X L I.

1476. Tandis que cette division de l'armée confédé d'environ 10 mille hommes, tous cuirassés casque en tête, gagnait du terrein sur qu rangs de profondeur, les aventuriers aider placer son artillerie sur une petite éminenc droite ; puis se partageant en deux trou Schwarzmaurer avec la sienne, couvrit le droit du corps de bataille, & de Mullinen autant au flanc gauche. L'artillerie Suisse mençant à jouer, & servie avec beaucoup d vacité, incommoda & dérangea extrêmemen escadrons de Château-Guyon, & tua sur beaucoup de monde aux gardes Vallonnes & P des, que le duc Charles avait fait avancer même qu'un corps d'environ 1500 arquebus & postés entre la droite & la gauche d avant-garde, au moment que le corps de ba Suisse arriva à la Lance. En échange, les v des coulevrines Bourguignonnes, mal poin passerent presque toutes sur la tête des Suiss

Pendant que les deux armées se canon ainsi, nos ancêtres profiterent de cet interv pour implorer à genoux la protection di comme ce devoir religieux était absolumen connu dans les armées Bourguignonnes, l Charles s'étant avancé auprès de Château-Gu

pour reconnaître les ennemis, il fut d'abord ſurpris de voir tant de milliers de confédérés tomber ſubitement à genoux; puis il crut, de même que ſes généraux, que c'était pour implorer ſa clémence; ce qui excita les huées & les cris d'allégreſſe de cette cavalerie, répétés comme un écho par les autres diviſions de cette armée, avec un bruit effroyable. Ayant fait impoſer ſilence au bout de quelques momens à cette multitude, le duc de Bourgogne ſe tournant vers ſes eſcadrons: *voyez ces gueux*, leur dit-il, dans cette fauſſe ſuppoſition, *qui demandent miſéricorde à genoux*, *mais par la St. Georges*, c'était ſon jurement favori, *nous ne laiſſerons pas réchapper un ſeul de ces chiens de Suiſſes. Allez*, *brave Château-Guyon*, *allez avec ces braves gens-d'armes*, *paſſer ſur le ventre à cette canaille*, *& hâchez-la en morceaux.* Cette cavalerie ayant attaqué nos ancètres, en tombant ſur leur corps de bataille au grand trot, fut reçue par ſes piquiers, de façon qu'elle fut obligée de ſe retirer en déſordre. Château-Guyon rallia ſes eſcadrons, revint pour la ſeconde & troiſieme fois à la charge, fut toujours repouſſé avec perte; & faiſant à la troiſieme charge les plus grands efforts, de même que ſes gendarmes, pour pénétrer dans les rangs 1476.

Section XLI.

1476. Suiffes, il y fut tué par un citoyen Bernois, nommé *Hans von der Grub*; divers feigneurs y périrent auffi, entr'autres Jean de Luxembourg, comte de Marle, Jean, comte de Poitiers, Antoine de Lallain, & une centaine de gens-d'armes. Le duc de Bourgogne ayant fait ordonner, après que Château-Guyon eût été repouffé la premiere fois, au bâtard Antoine & au comte de Ravenftein, de tomber en diligence fur le flanc droit des Suiffes avec leur cavalerie; celle-ci obligée de faire un quart-de-converfion, en traverfant le bois de chêne au-deffus de la Lance, & ne pouvant former qu'une attaque mal dirigée avec des efcadrons à demi rompus, fut fi vigoureufement reçue par l'avant-garde confédérée, qui, furvenue dans cet inftant, s'était d'abord formée en colonne, à la droite du corps de bataille, tandis que l'arriere-garde en faifait autant fur la gauche; que le comte Pierre de Lignano, Piémontais, un comte de Ligne, le feigneur de St. Sorlin, refterent fur la place, avec une centaine de gens-d'armes, & que leurs efcadrons culbutés les uns fur-les autres, fe retirerent à travers le bois fort en défordre, dans le même temps que Château-Guyon fut repouffé & tué dans fa troifieme attaque.

Bataille de Grandſon.

Telle fut l'iſſue du premier combat de cette mémorable journée, ou pour mieux dire du ſeul qui s'y livra, le reſte n'étant qu'une déroute ; & comme nos annales, d'accord ſur les faits eſſentiels, varient en échange ſur divers détails, nous avons pris le parti d'éclaircir notre relation par cette planche. 1476.

Renvois de la planche.

Nº. 1. Avant-garde Bourguignonne, de huit à 9000 chevaux, commandée par Château-Guyon.

2º. Eſcadron d'élite, de 2500 gens-d'armes.

3º. Gardes Vallonnes & Picardes, avec 1500 arquebuſiers, en tout 4000 hommes.

4º. Infanterie du duc de Bourgogne, d'environ 36 mille hommes, formant ſon corps de bataille, & dont le front était garni de 30 coulevrines.

5º. Huit à 9000 chevaux Bourguignons, traverſant le bois, pour attaquer la droite des Suiſſes, & débouchant en ordre rompu.

6º. Corps de bataille Suiſſe, d'environ 10 mille hommes, ſur 15 rangs de profondeur, tous cuiraſſés & le caſque en tête.

Section XLI.

1476. 7°. Corps d'aventuriers de la droite, de 1000 hommes.

8°. Corps d'aventuriers de la gauche, de 1000 hommes.

9°. Avant-garde Suiſſe, de 5200 hommes, en colonne, & formant l'aile droite.

10°. Arriere-garde Suiſſe, de 5200 hommes, en colonne, & formant l'aile gauche.

L'armée Suiſſe ayant ainſi repouſſé de tous côtés, la cavalerie Bourguignonne, marcha en avant & gagna du terrein, de ſorte que ſes deux ailes ſe déployant par un quart de converſion, étendirent ſon front du double, qui fut pour lors garni de ſon artillerie, que Schwarzmaurer y fit traîner à force de bras, de même que les caiſſons, par ſon corps d'aventuriers. Tout cela prit du temps; d'ailleurs, les chefs de cette armée jugerent à propos de laiſſer reprendre haleine à leurs diviſions; elles étaient ſur pied depuis les cinq heures du matin, ſans avoir pu prendre de la nourriture ni ſe repoſer un inſtant; de ſorte qu'il était trois heures après midi, lorſque cette armée s'ébranla une ſeconde fois, au ſon de ſa muſique guerriere, & en entonnant une chanſon de

Bataille de Grandſon.

guerre ſur la bataille d'Héricourt, pour charger ſes ennemis. 1476.

Le duc de Bourgogne (parvenu dans cet intervalle à rallier la cavalerie de Château-Guyon & à la réunir à ſon eſcadron d'élite) voyant augmenter le front de l'armée Suiſſe du double, ſe fit amener Brandolphe de Stein, pour apprendre de lui ce que c'était que cette augmentation conſidérable d'ennemis; & informé par cet officier priſonnier, qu'il n'avait eu affaire juſqu'alors qu'à la moitié de l'armée combinée, ce prince tout découragé, s'écria : *Comment ferons-nous à préſent, puiſque nous avons été repouſſés par la moitié de ces troupes?* Dans cet inſtant, l'armée Suiſſe s'étant ébranlée en bon ordre pour le charger, le duc Charles preſſentit, à ſa contenance fiere & à ſes cris d'allégreſſe, qu'il aurait beaucoup de peine à réſiſter à ſon attaque; & ſe répentant trop tard, de n'avoir pas attendu nos ancêtres dans ſon camp retranché, il revint à ce parti, lorſque tout le rendait impratiquable, & qu'il pouvait entraîner ſa perte. Effectivement, cette retraite, ordonnée ſubitement par le duc Charles, fut exécutée (par la cavalerie ſous les ordres de ce prince, & déja découragée,) avec tant de précipitation & de déſordre, qu'elle reſ-

1476. ſemblait plutôt à une fuite qu'à une retraite; auſſi toute l'infanterie y fut trompée à tel point, & le corps détaché des gardes Vallonnes, Picardes & arquebuſiers, avant les autres, que ſaiſie à ſon tour d'une terreur panique, elle ſe débanda, malgré les inſtances & les menaces du duc de Bourgogne; entraîné par ſa cavalerie dans cette déroute, après avoir fait de vains efforts pour arrêter ces fugitifs, qui, traverſant le camp, communiquerent ſi bien leur frayeur au corps de réſerve, que jettant ſes armes, il ſe débanda à ſon tour. De ſorte que par une de ces révolutions incroyables, ſi elle n'était conſtatée par toutes les annales & les mémoires de ce ſiecle, il ne ſe trouva, vers les cinq heures du ſoir, pas un ſoldat ſur le champ de bataille, ni dans le camp ennemi, d'une armée formidable qui, le même matin, menaçait la Suiſſe d'une ſubverſion totale.

L'armée confédérée, informée du triſte ſort de la garniſon de Grandſon, au moment qu'elle s'ébranlait une ſeconde fois, pour charger les Bourguignons; & tranſportée de fureur de cette perfidie barbare, ſe mit en diligence aux trouſſes de cette multitude fugitive, la chaſſant devant ſoi comme un troupeau de bétail, & aſſom-

Bataille de Grandſon.

mant ſans quartier tout ce qu'elle pouvait atteindre. Thiebaulth Schilling, témoin oculaire, ayant ſuivi ſon pere, officier Lucernois, dans cette expédition, rapporte, que nos ancêtres redoublant de fureur, à la vue de leurs compatriotes, pendus par centaine aux arbres des environs de Grandſon, criaient, *brie*, *Grandſon*, *vengeance*, afin de s'entre-animer dans la pourſuite & le carnage de leurs ennemis; néanmoins leur armure peſante, les fatigues de la journée, le défaut de cavalerie & les approches de la nuit, les empêcherent de pourſuivre les Bourguignons plus loin que Montaigni, à une lieue derriere Grandſon. Revenue après les ſix heures ſur le champ de bataille, l'armée victorieuſe tomba derechef à genoux, & rendit des actions de graces très-ferventes à la bonté divine, d'une victoire auſſi ſignalée qu'ineſpérée, qui ne couta pas 100 hommes aux vainqueurs. La perte des Bourguignons fut d'environ 2000 hommes, tués dans la pourſuite, & de plus de 200 gens-d'armes, péris dans les différentes attaques de la cavalerie. Commines dit, qu'il n'y périt que 7 gens-d'armes; aſſertion ſi abſurde, qu'elle ne méritérait pas même la peine d'être relevée, ſi elle n'avait été répétée & copiée de nos jours. 1476.

Section XLI. Bataille de Grandson.

1476. Ce premier devoir religieux rempli, les commandans Suisses songerent à récompenser sur le champ de bataille, la bravoure des principaux officiers, qui s'étaient le plus distingués ce matin contre la cavalerie Bourguignonne. L'avoyer de Berne, baron de Scharnachthal, donna l'accolade, en sa qualité de plus ancien chevalier, & admit à cette dignité, Roll, baron de Bonstetten & d'Ustéri, Hans de Breithen Landenberg, Henri Göldlin, bourguemaître de Zurich, Jean Waldmann, Sigismond de Griesen, Hartmann Rohrdorf & Félix Schwarzmaurer, tous Zuricois; Hans d'Hallwyl, Pétermann de Waberen, fils de l'avoyer Bernois de ce nom, Jean Fréderic de Mullinen & Henri Matter, Bernois; Conrard Vogt & Urs Stéguer, de Soleure; Jaques Fégelin & Pierre de Faussigny, de Fribourg; Arnold de Rothberg, & Hans de Schlierbach, de Bâle; & Pierre de Römerstal, de Bienne.

Après cette cérémonie, une partie de l'armée victorieuse passa la nuit sur le champ de bataille, tandis que l'autre prit possession du camp ennemi.

SECTION XLII.

DÉPOUILLES BOURGUIGNONNES.

L'ARMÉE victorieuſe fit un butin immenſe dans le camp du duc de Bourgogne, au rapport unanime de nos annales; & comme toutes les richeſſes accumulées depuis un demi-ſiecle dans cette puiſſante maiſon, & répandues en Suiſſe, à la ſuite des victoires remportées par nos ancêtres à Grandſon & à Morat, formerent une époque très-mémorable pour eux, dont nous décrirons les ſuites, il ne ſera pas hors de propos de s'arrêter un peu ſur l'énumération de ces dépouilles Bourguignonnes. 1476.

Nos annales citent parmi les effets les plus précieux, l'épée de bataille du duc Charles, dont la poignée & les branches étaient garnies de ſept gros diamans & de ſept gros rubis. Deux colliers de la toiſon d'or, enrichis de pierres précieuſes. Le bréviaire du duc de Bourgogne, grand folio, dont le couvert était de velours cramoiſi, avec des charnieres & des plaques d'or. Une petite caſſette d'or, garnie de pierreries & remplie de reliques. Le chapelet de Philippe le bon pere de Charles, dont les grains

étaient des pierres précieuſes, montées en or.
1476. Ces trois derniers articles ſe trouvant compris dans la portion de Berne, furent vendus en 1477; le premier, à la comteſſe Marguerite de Wurtemberg, née princeſſe de Savoye; le ſecond à l'archiducheſſe Eléonore, épouſe de l'archiduc Sigiſmond, par la régence de Berne; & comme cette princeſſe avait paſſé en 1476, une partie de l'été aux bains de Baden, où elle ſe fit chérir par ſon affabilité, envers les députés des cantons, celui de Berne ſe chargea de lui offrir, en leur nom, ce chapelet précieux. L'archiduc témoigna de la reconnaiſſance au corps Helvétique, de ce magnifique cadeau.

Outre ces joyaux, Schilling, Tſchachthlan, Stumpf & Stettler font mention du grand ſceau de Charles, & de celui d'Antoine, ſon frere naturel, tous les deux d'or maſſif; de plus de cinq quintaux de vaiſſelle d'argent, d'une quantité prodigieuſe de tapis de velours & de ſoie, brodés en or & en argent, de même que d'une immenſité de linge de table, de la plus grande fineſſe, & fabriqué en Flandres. Une grande partie de ces tapis & de ce linge, fut diſtribuée dans les principales égliſes de la Suiſſe, & conſacrée au ſervice des autels. Que l'on ajoute à

Dépouilles Bourguignonnes.

ces effets précieux, trouvés dans les barraques du duc de Bourgogne, plus de 200 pavillons, 1476.
doublés en velours & en ſoie, en broderie d'or & d'argent, remplis de harnais & de brides, garnis de ces deux métaux, de même que d'armes damaſquinées, de joyaux & d'autres meubles de prix; occupés par les princes, ambaſſadeurs & ſeigneurs à la ſuite de Charles; & dont nous avons fait mention, en décrivant dans la trente-huitieme ſection, le faſte Aſiatique du duc de Bourgogne dans cette expédition. Tous ces effets eſtimés par Schilling, Eterlin, Stumpf & Tſchachthlan, au tiers de leur valeur intrinſéque, c'eſt-à-dire à un million de florins du Rhin, & en échange par Fugger, à trois millions des dits florins, furent tranſportés à Lucerne, ſur huit à 900 voitures à quatre & à deux chevaux, que l'on trouva toutes attelées, & dépoſés dans l'hôtel de ville & dans l'arſenal, afin d'y être partagés à loiſir entre les cantons & co-alliés : dépôt, qui fut encore conſidérablement augmenté après la bataille de Morat. En ſuivant l'eſtimation de Fugger, au taux des eſpeces, cité dans la ſoixante-ſixieme ſection du volume précédent, ce convoi précieux, tranſporté à Lucerne, excédait la valeur de quinze

Section XLII.

millions de florins d'Allemagne ; selon le titre
1476. actuel du florin & des monnoyes d'argent, réglé entre les états d'empire, par la convention de 1763 ; & réduit en argent de France, seulement à raison des quinze susdits millions de florins, cela fait trente-deux millions, 720 & quelques mille livres françaises.

Les confédérés ayant trouvé toutes les tentes de ce camp tendues, remplies d'armures, d'armes & de vivres ; plus de mille barraques, farcies de marchandises de toutes especes, pour fournir aux besoins & même au luxe de 70 à 80 mille hommes ; des sommes immenses en argent monnoyé ; une artillerie de 180 pieces de gros canons & de coulevrines, pourvues de munitions en abondance ; & enfin, plusieurs milliers de voitures à quatre & à deux chevaux, employées à charier en Suisse cette ville ambulante ; avec ses bagages, vivres, artillerie & caissons, avec 8 à 10 mille chevaux de trait ; tous ces effets furent partagés, de même que les dépouilles des morts, le surlendemain de cette victoire, 5 Mars & les deux jours suivans, avec beaucoup d'équité, entre les divers contingens des troupes confédérées, à tant par tête, ou au prorata de leur nombre respectif, à l'exception néan-

moins de l'artillerie & de ſes caiſſons, qui furent transportés, moitié par eau & moitié par terre, à Nydau, au nombre de plus de 100 pieces, après en avoir mis en réſerve 80 avec leurs munitions néceſſaires, deſtinées à être reparties entre Grandſon, Fribourg & Morat, pour la défenſe de ces trois places. Avant que de procéder à ce partage, les chefs de cette armée confédérée eurent auſſi la précaution de réſerver au tranſport des effets précieux, deſtinés pour Lucerne, de même qu'à celui de l'artillerie & des munitions, une quantité ſuffiſante de chariots, de charettes & de chevaux de traits. 1476.

En appréciant tous les articles de cette énumération, à leur valeur réelle & prit d'achât, tels qu'ils peuvent être évalués de nos jours, & en y ajoutant un tiers en ſus, du butin de la bataille de Morat, l'on trouvera que le duc de Bourgogne perdit, de même que ſes vaſſaux & le comte de Romont, durant cette guerre, près de deux cent millions de livres françaiſes; les Suiſſes ſeuls profiterent de plus de la moitié de cette ſomme exorbitante, ſur-tout pour ces temps antérieurs à la découverte de l'Amérique. Pour peu que l'on veuille ſe donner la peine d'approfondir les annales & les mémoires ſur cette guerre,

1476. l'on ne trouvera pas ce calcul exagéré. Aussi un auteur Français dit : *que Charles le téméraire perdit ses richesses à Grandson, sa gloire à Morat & sa vie à Nancy.*

Quelques jours après le départ des troupes victorieuses, un pâtre déterra, comme par miracle, des boues du chemin de Grandson à Yverdon, un diamant d'une grandeur & d'une beauté étonnante, garni de chaque côté d'une grosse perle. Ce bijou avait été enchassé dans le pommeau de l'épée de bataille du duc de Bourgogne, dont nous avons parlé; & se détacha probablement de cette arme, lorsque ce prince la jetta dans sa fuite. Ce pâtre vendit ce joyau pour un florin du Rhin, au curé de Montaigni, lequel le revendit à la régence de Berne pour 200 florins du Rhin. Cette république s'étant réservée, après la bataille de Morat, sa portion du butin de Bourgogne, déposée à Lucerne, en nature ; en fit, au mois de Février 1477, une vente considérable, à un fameux commerçant d'Augsbourg, nommé Fugger, qui faisait conjointement avec les Médicis & Jaques Cœur, Français, presque tout le commerce de l'Europe avec l'Asie & l'Afrique. Quelques semaines avant cette vente, Barthelémi May, chevalier & sénateur

Dépouilles Bourguignonnes.

sénateur de Berne, seigneur de Sträthliguen, Blumistein & Toffen, obtint par l'entremise de Guillaume de Diesbach, la cession de ce diamant & de ces deux perles, de la régence de Berne, pour la somme de 5000 florins du Rhin. Cet illustre citoyen Bernois (que nous aurons occasion de citer plus d'une fois, avec éloges dans la suite de cet ouvrage) garda ce bijou cinq ans; & son épouse, Marie de Squaccini, Milanaise, d'extraction noble, s'en para dans plusieurs fêtes ou cérémonies publiques; puis il le vendit en 1482, pour 12000 florins du Rhin, à des marchands Génois, qui revendirent ce joyau au même Fugger avec profit. Jusques-là, ce récit, appuyé du témoignage de Tschachthlan, de Stettler & d'autres chroniques manuscrites, n'est point en contradiction avec les annales de Fugger, qui prétend avoir hérité ce diamant de son grand oncle, le susdit célebre commerçant Fugger, & l'avoir vendu lui-même à Henri VIII, roi d'Angleterre; tandis que nos autorités se réunissent pour nous assurer, que ce diamant, (le plus gros & le plus beau qui fut connu en Europe, jusqu'à ce que les relations de Tavernier y firent connaître celui du grand Mogol) passa des mains de Fugger dans celles de Louis

1476.

le Maure, duc de Milan, & de là dans celles
1476. du pape Jules II, qui en fit l'acquisition pour 30 mille ducats, & fit enchasser ce diamant au haut de la couronne papale, dont il fait encore de nos jours le plus bel ornement, selon le témoignage de Keissler & de l'abbé Richard, deux voyageurs très-dignes de foi.

SECTION XLIII.

SUITE DE CETTE BATAILLE.

L'ARMÉE combinée ne fut jointe par la cavalerie & les arquebusiers de l'archiduc, des évêques de Bâle & de Strasbourg, & des trois villes impériales, sous les ordres du comte de Thierstein, d'Hermann d'Eptinguen & de Guillaume Herter, que le lendemain de cette victoire, dimanche 4 Mars, qui fut consacré au service divin & au repos. La garnison de Grandson se rendit le matin du 5 à discrétion, fut la triste victime des représailles, & massacrée au nombre de 500 hommes, à la réserve du commandant, seigneur de Darin & de son neveu, exceptés de

Section XLIII. Suites de cette bataille.

ce massacre, pour être échangés contre Brandolphe de Stein. La garnison de Vaumarcus s'étant évadée la nuit du 3 au 4 Mars, ce château fut détruit & rasé. L'armée victorieuse resta jusqu'au 8 Mars dans les environs de Grandson, & ses chefs employerent cet intervalle, à prendre au sujet des dépouilles ennemies, les arrangemens que nous venons d'indiquer, & à faire rendre les honneurs funébres à leurs compagnons morts dans cette bataille, de même qu'à ceux que Charles avait fait exécuter aussi cruellement; ayant remis aux habitans de ces contrées, le soin d'enterrer les ennemis tués, en leur permettant de transporter à Nozeroi, le corps de Château-Guyon & ceux des autres seigneurs qui avaient eu le même sort que lui. La ville & le château de Grandson ayant été abondamment pourvus de vivres, d'artillerie & de munitions, furent munis d'une garnison de 600 Bernois & de 200 Fribourgeois, sous les ordres du chevalier Jean Fréderic de Mullinen. Le chevalier Henri Matter fut renvoyé à la tête d'environ 1800 hommes, & de quelques pieces de canons, avec leurs caissons, à la garde des passages retranchés du Jura aux Verrieres, parce que l'on ignorait par où le duc de Bourgogne

1476.

tenterait une seconde invasion en Suisse; par cette
1476. raison, Henri Ditthlinguer fut réinstallé par le margrave Rodolphe d'Hochberg, dans sa place de commandant de Neuchâtel, à la tête de 500 Bernois réunis à 400 sujets de ce prince. Tous ces arrangemens pris, l'armée combinée se sépara le 9 Mars, & traînant à sa suite plusieurs milliers de voitures chargées des dépouilles ennemies, elle prit différentes routes.

Le duc de Bourgogne s'enfuit d'une traite par Orbe & Joigne à Nozeroi, où il s'arrêta près de trois semaines pour rassembler ses troupes dispersées, & les pourvoir de vivres, d'armes & de munitions. Commines prétend à la vérité, que ce prince n'employa que six jours à cela ; le tout dans une province entierement épuisée, par tout ce qu'elle avait fourni trois semaines auparavant à équiper & approvisionner cette armée. Il faut assurément n'avoir pas les premieres notions de l'entretien & de l'armement d'une armée de 70 mille hommes, pour avancer une pareille absurdité, ou pour la répéter. Durant son séjour à Nozeroi, le duc Charles fit expédier, dans ses états, des ordres pour y faire fondre en diligence, 160 pieces de canons & coulevrines, du calibre de 48 livres de balle ;

Suites de cette bataille.

en faisant enlever pour cet effet la plupart des cloches de la Lorraine, & une bonne partie de 1476. celles du duché & du comté de Bourgogne. En attendant cette refonte, ce prince fit dégarnir ses places dans ces deux dernieres provinces, de l'artillerie & des munitions dont elles étaient pourvues. Et faisant travailler nuit & jour dans tous ses états, de même que dans ceux de la maison de Savoye, à des tentes & à tout ce qu'il fallait pour armer & équiper une armée aussi nombreuse, le duc de Bourgogne rentra le 22 Mars au pays de Vaud par Joigne, vint coucher le 23 à Orbe, d'où il décampa le 28, & arriva le 30 à Lausanne; établit son quartier général dans cette ville, en faisant cantonner dans tout le gros de Vaud, le petit Jura & la Vaud, son armée d'environ 68 à 70 mille hommes. Ce prince reçut journellement, durant les sept semaines qu'il s'arrêta à Lausanne, des tentes, des armes, de l'artillerie, des munitions, en un mot, tout ce qu'il fallait pour remonter ses troupes, soit de la part du comte de Romont & de la duchesse douairiere de Savoye, qui n'épargnerent rien pour sécourir le duc de Bourgogne; soit aussi de la part de ses sujets, qui témoignerent dans cette occasion le plus grand

476. zéle pour ſa gloire & pour ſes intérêts. Charles ayant ainſi réparé une grande partie de ſes pertes, détacha le 22 Mai ſon avant-garde vers Morat, ſous les ordres du comte de Romont, le ſuivit le 27, à petites journées, avec le reſte de ſon armée, s'arrêta une ſemaine à Payerne, & arriva le 11 Juin devant Morat.

SECTION XLIV.

MESURES DES CANTONS.

LES cantons n'avaient pas perdu un inſtant, depuis la rentrée du duc de Bourgogne au pays de Vaud, pour ſe garantir de cette ſeconde invaſion, & ſongerent avant toutes choſes à mettre Fribourg & Morat en état de défenſe; la conſervation de ces deux places étant de la plus grande importance pour tous. Fribourg, défendue par une bourgeoiſie nombreuſe & remplie de valeur, fut en outre pourvue d'une garniſon de 1200 hommes, tirés des huit cantons, & qui furent mis ſous les ordres de Jean Waldmann, *ſtatthalter* de Zurich, & bourguemaître de cette république, en 1483. Morat fut pourvue d'une

artillerie nombreuse, avec des munitions suffisantes, desservie par 25 *Buchsen-meister*, ou maître canoniers Bâlois; & munie d'une garnison de 1500 Bernois & de 80 Fribourgeois, les derniers ayant Guillaume d'Affry pour capitaine, & toutes troupes d'élite. Adrien, baron de Bubenberg & de Spiez, chevalier & ancien avoyer de Berne, ayant été requis par la régence de ce canton, de se charger du commandement en chef de Morat, ne voulut accepter cette place qu'avec un pouvoir absolu de faire punir de mort sans autre forme de procès, tous les lâches qui parleraient de se rendre, ou manqueraient à la discipline; ce qui lui fut accordé sans difficulté. Le baron de Bubenberg entra le 8 Avril dans Morat, ayant pour conseil, Jean, baron de Bubenberg, son neveu, Jean Rodolphe d'Erlach & Pierre Stark, tous les trois sénateurs de Berne, avec Guillaume d'Affry; ce conseil, absolument subordonné au commandant, n'était convoqué que lorsque celui-ci jugeait à propos de le consulter. Le reste d'Avril fut employé, de même que la moitié de Mai, par le baron de Bubenberg, à faire élargir les fossés de Morat, à faire terrasser ses murs & à les réparer, à prendre en un mot, toutes les

1476.

1476. précautions imaginables, pour mettre cette place dans le meilleur état de défenſe poſſible. Ces précautions priſes, ce brave commandant tâcha d'inſpirer à ſa garniſon cette confiance & cette audace néceſſaire pour ſoutenir intrépidément un long ſiege; en conſéquence de cette maxime, il ſe mit le 25 Mai, à la tête de 600 hommes; prit avec ce détachement la route d'Avenche, & tomba à l'improviſte & avec tant de vigueur, ſur une partie de l'avant-garde Bourguignonne, répandue en déſordre dans les villages d'alentour, afin de les piller, qu'il la mit en déroute, lui tua beaucoup de monde, lui enleva la plupart de ſon butin, & rentra dans Morat, n'ayant perdu que quatre hommes. Le baron de Bubenberg rendit le 26, compte de cette expédition à Berne; manda que l'on attendait au premier jour le duc de Bourgogne dans ces quartiers, avec le reſte de ſon armée; pria la régence d'être ſans aucune inquiétude ſur le fort de Morat; qu'il répondait ſur ſa tête de défendre cette place au moins cinq ſemaines, contre toutes les attaques ennemies; & conjura le conſeil ſouverain, d'attendre l'arrivée de tous les ſecours confédérés & alliés, avant que d'attaquer le duc de Bourgogne.

Mesures des Cantons.

Sur ces entrefaites, les Vallaisans tomberent auprès du St. Bernard, sur un corps de plusieurs milliers de Savoyards & de Lombards, qui venaient renforcer l'armée Bourguignonne, & les disperserent. D'un autre côté, Nicolas Zerkinden, baillif de Zweisimmen, rassembla 1000 hommes de l'Oberland, avec lesquels il attaqua & prit d'assaut Vevey & la Tour, & massacra 500 Lombards, qui défendaient ces deux villes, qu'il pilla & livra aux flammes. 1476.

La garnison de Fribourg, sous les ordres de Waldmann, renforcée par Hans d'Hallwyl & Guillaume de Diesbach, à la tête de 2000 Bernois, attaqua Romont sur la fin d'Avril; mais le comte de Romont s'étant jetté dans cette place avec 4000 hommes, l'entreprise manqua; & ces trois officiers se retirerent sur Fribourg, après avoir brûlé les fauxbourgs de Romont.

Au milieu de Mai, le comte de Romont fit, avec un corps de 4000 hommes, une irruption dans les comtés de Nidau, de Cerlier & d'Arberg, pilla ces contrées & en enleva tout le bétail, dans l'intention d'en ravitailler l'armée de Bourgogne. Mais les habitans de ces trois bailliages Bernois, ayant pris les armes, sous la conduite de leurs baillifs, Hans de Graf-

1476. fenried, Rodolphe d'Erlach & Henri de Ballmoſs; & ayant été renforcés par les troupes de Bienne, de la Neuville & du Val St. Imier, de même que par la garniſon de Neuchâtel, ce corps combiné, d'environ 3000 hommes, attaqua le 17 Mai, le comte de Romont, le mit en déroute au bout d'une heure, lui reprit tout ſon butin, & le pourſuivit juſqu'au pont de la Broye, à l'embouchure du lac de Morat, où les Savoyards, obligés de faire face, ſe reformerent en bataille; les troupes combinées en ayant fait autant de leur côté, tomberent derechef avec une telle furie ſur leurs ennemis, que ceux-ci furent mis, au bout d'une heure, une ſeconde fois en déroute; & après avoir perdu 600 hommes, s'enfuirent à la débandade vers Eſtavayer, que les Fribourgeois avaient abandonné après la bataille de Grandſon, par le conſeil des cantons.



SECTION XLV.

SIÉGE DE MORAT.

LE comte de Romont, détaché le 22 Mai, avec l'avant-garde du duc de Bourgogne, s'avança vers Morat, & investit cette place le 27, dressa & fit jouer ses batteries le 1 Juin, & fut renforcé le 11 par le reste de l'armée Bourguignonne. Le duc Charles ayant vu avec dépit, le peu d'effet de son artillerie sur les murs de Morat, en fit sommer le commandant le 12 Juin, avec menace de le faire pendre avec toute sa garnison, en cas de refus. Le baron de Bubenberg répondit à cette sommation: *que les portes de Morat avaient été laissées ouvertes pour recevoir le duc de Bourgogne; qu'il n'avait qu'à s'approcher, que tout était prêt pour sa réception.* En effet, les portes de Morat ne furent jamais fermées, pas même la nuit, durant les 25 jours du siége de cette place. Les Zuricois donnerent en 1444 le premier exemple d'une telle intrépidité, qui de nos jours serait envisagée comme une bravade dangereuse, & qui fut imitée, comme l'on verra, en 1513, par la garnison Suisse de Novarre. L'on prenait néanmoins la

1476.

Section X L V.

1476. précaution, de placer ſous chacune de ces portes, une groſſe piece de canon, ſervie & défendue par l'élite de la garniſon; celle de Morat fit diverſes ſorties, & y fit périr plus de 1000 ennemis. Le duc de Bourgogne, furieux de cette réſiſtance, fit redoubler le feu de ſon artillerie qui, au bout de quatre jours, fit trois brèches aſſez conſidérables aux murs de Morat, réparées autant qu'il était poſſible par la garniſon, durant la nuit. Il eſt vrai que de nos jours, ces murs auraient été mis à ras terre, en trois fois 24 heures, par une batterie d'une vingtaine de ces pieces, qui du reſte, ne tiraient qu'à boulets de pierre; & l'auteur en a vu pluſieurs conſervés dans les murs de Morat. Le duc, croyant les brèches praticables, fit donner le matin du 20 un aſſaut général à cette place, par toutes ſes troupes, qui ſe relevaient à tour, & qui, repouſſées de tous côtés, ne ſe retirerent au bout de quatre heures conſécutives, qu'après avoir perdu plus de 1500 hommes. Le baron de Bubenberg ayant eu ſoin de ſe conſerver une communication libre avec Neuchâtel & Cerlier, par le lac, au moyen de pluſieurs barques armées, les employa la même nuit à tranſporter ſes bleſſés dans ces deux villes; ce qu'ayant

déja exécuté avec ſuccès à diverſes repriſes, ces barques revinrent la nuit ſuivante, chargées de munitions & de troupes fraîches. 1476.

SECTION XLVI.

ARMEMENT DU CORPS HELVÉTIQUE.

TANDIS que les valeureux défenſeurs de Morat, en arrêtant le duc de Bourgogne devant cette place, donnaient au corps Helvétique le temps d'accourir à ſon ſecours, le canton de Berne fit pour cet effet toute la diligence imaginable; en envoyant le 12 Juin divers membres de ſa régence dans tous les états confédérés, avec des lettres réquiſitoires très-preſſantes; & en ſe mettant le 16 Juin, à la ſuite de cette précaution, en campagne, avec un corps de 6000 hommes, commandés par ſes deux avoyers, de Scharnachthal & de Waberen, qui s'étant emparés le même jour du pont de Guminnen, firent élever le 17 un retranchement à la tête de ce pont & de celui de St. Gines. Antoine, bâtard de Bourgogne, attaqua le matin du 18, ces deux ouvrages faits à la hâte, avec 12

Section XLVI.

1476. mille hommes, fut repoussé avec perte de 5 à 600, & rejoignit le même jour l'armée de son frere devant Morat. Hans d'Hallwyl, chargé de la défense du pont de St. Gines, à la tête de 2000 hommes, fut vigoureusement sécondé par les habitans de ces districts, sur-tout par le curé de St. Gines, qui, à la tête de ses paroissiens, se distingua dans ce combat par des prodiges de valeur.

Berne rappella le 19 ses deux avoyers, afin de veiller, en cas de malheur à la sûreté de sa capitale, & au besoin, à la levée d'un arriere-ban, & confia le commandement en chef de ses troupes à Hans d'Hallwyl, qui fut joint le même soir par les contingens de Lucerne & d'Underwalden. Les troupes de Soleure & de Bienne arriverent le 20, à midi, après avoir attaqué & mis en fuite, auprès d'Arberg, un détachement de 1000 Savoyards, & laissé dans cette ville une garnison de 400 hommes, sous les ordres de Pierre Weittenbach. Dans le même temps, arriva d'un côté, le chevalier Henri Matter, à la tête de 2000 hommes, en ayant laissé 500 avec Henri Dittlinguer, pour la défense de la ville & du pays de Neuchâtel; & d'un autre côté, 800 Fribourgeois, avec la garnison confédérée

Armement du corps Helvétique.

de leur ville, dont les divers contingens se réunirent le lendemain à ceux de leurs cantons respectifs. 1476.

L'armée combinée ayant été portée par tous ces renforts, à 14 mille hommes, s'avança encore le soir du 20 Juin, à Champagni, & y établit son camp, qui fut augmenté le 21 à toute heure, par le comte de Gruyere à la tête de 600 de ses sujets, par 1000 chevaux, 400 arquebusiers & 80 maîtres canonniers, envoyés par les trois villes impériales d'Alsace, sous les ordres du chevalier Guillaume Herter, qui ayant pris sa route par l'évêché de Bâle, Bienne & Arberg, emmena de Nidau une quarantaine de coulevrines avec leurs caissons; ce dont les autres chefs de l'armée combinée lui surent beaucoup de gré, & ce qui mit nos ancêtres dans le cas de foudroyer avec succès le duc de Bourgogne, par ses propres armes. Herter fut suivi immédiatement par Hermann d'Eptinguen, avec 800 chevaux & 200 arquebusiers, de la part des évêques de Strasbourg & de Bâle; par Arnold de Rothberg, à la tête de 1290 Bâlois, parmi lesquels se trouvaient 200 arquebusiers & 50 maîtres canonniers; par les comtes Oswald de Thierstein & Louis d'Oettinguen, à la tête de 2000

1476. chevaux & de 1000 arquebuſiers, fournis par l'archiduc Sigiſmond; & par les contingens de l'abbé & de la ville de St. Gall, d'Appenzell, de Schaffhauſen & de Rothweil, au nombre de 4600 hommes, parmi leſquels l'on diſtinguait 200 arquebuſiers.

Le 21 au ſoir, l'armée combinée marcha en avant, & prit une autre poſition, en garniſſant le bois de Morat avec ſes arquebuſiers, elle étendit ſon camp du côté de l'Urtinguen & vers Salvenach; à peine eut-elle établi ce nouveau camp, que l'on y vit arriver les contingens d'Ury, de Schweiz, de Zug & de Glarus, réunis à ceux d'Uznacht, de Gaſter & du comté de Sargans, au nombre de 3500 hommes. Les Zuricois arriverent les derniers; ayant réuni les troupes de la Turgovie, du comté de Baden, de Bremgarthen & de Mellinguen ſous leurs bannieres; ils joignirent à une heure du matin, le 22 Juin, avec 5000 hommes, l'armée combinée; laquelle ayant reçu ce dernier renfort, ſe trouva de plus de 34 mille hommes, parmi leſquels on comptait 4200 gens-d'armes, y compris ceux du duc de Lorraine, 2000 arquebuſiers, 200 maîtres canonniers & environ 16 mille piquiers.

Que

Armement du corps Helvétique.

Que l'on nous permette d'interrompre ce récit, par une anecdote caractéristique des mœurs de nos ancêtres, tirées des mémoires de Tschachthlan & des annales de Stettler. Le corps des 5000 Zuricois & sujets des cantons, commandés par le baron Ulrich de Hohensax & Hans de Breiten-Landenberg, ayant eu toute la journée du 21 la pluye sur le corps, arriva sur les neuf heures du soir, à Berne, extrêmement harrassé d'une traite de 10 lieues, faite dans les boues, & dans la nécessité indispensable de prendre de la nourriture & reprendre haleine durant une heure ou deux, ces troupes trouverent devant toutes les maisons des tables couvertes en abondance de tout ce qui pouvait servir à leur réfection, & servies par les Bernoises, sans en excepter celles du premier rang, qui, à la vérité, se réserverent les officiers. C'est ainsi que le baron de Hohensax, Hans de Breiten-Landenberg & leurs collegues, que nous citerons dans la section suivante, furent régalés devant les maisons de Bubenberg, de Scharnachthal, de Waberen, de Ringoltinguen, d'Erlach, d'Hallwyl, de Diesbach, de Stein, de Mullinen, &c. durant une heure & demi, avec leur monde, reparti dans toutes les rues.

1476.

Section XLII.

1476. Après avoir été ainſi feſtinés, les trois avoyers de Berne, reſtés avec les vieux ſénateurs, pour la ſûreté de la ville, prierent, de même que les Bernoiſes, ces chers hôtes, de ne pas oublier qu'ils avaient des confédérés à ſécourir. *Allons, marche*, répondirent les chefs de ce corps, en ſe levant de table, & en touchant dans la main à leurs bienfaiteurs & bienfaitrices. *Allons, marche*, crierent tous les autres officiers & rottmeiſters, en prenant le même congé. *Allons, marche*, répéta toute la troupe, remplie d'allégreſſe & d'ardeur pour la cauſe commune. *Sie wurden*, dit la grande chronique de Stettler, *zur aufmunterung von frauen und töchteren, ſtantibus, mit einem ehren-trunk und ſeegens-kuſs verabſcheidet. Die freudigen géſellen ſungen krieges-lieder, um ſich unter einander zu ermunteren. So kamen ſie um mitternacht zu Gumminen, und um ein uhr bey ubrigen Eydsgenoſſen an.*



SECTION XLVII.

DISPOSITIONS DE L'ARMÉE COMBINÉE.

L'ON tint, le 22 Juin, à l'aube du jour, un conseil de guerre, dont les membres étaient, le duc Rèné de Lorraine, qui ayant fait plusieurs marches forcées, venait d'arriver dans ce moment, à la tête de 400 gens-d'armes, commandés sous lui par les comtes de Linanges & de Bitsch; les comtes de Thierstein, d'Oettinguen & de Gruyeres. De Zurich, le baron de Hohensax, Jean Waldman, Hans de Breiten-Landenberg, Sigismond de Griesen, Marc Roust & Félix Keller. De Berne, Hans d'Hallwyl, le banneret Rodolphe de Speichinguen, Guillaume de Diesbach, le chevalier Henri Matter, Georges de Stein & Barthelémi May. De Lucerne, l'avoyer Gaspard de Hertenstein & Arnold Ségesser de Baldegg. D'Ury, Jaques Arnoldi, baron de Spiringuen & André, baron de Béroldinguen. De Schweiz, Conrad Ab-Iberg & Rodolphe de Réding. D'Underwalden, les landammans Rodolphe Zimmermann & Ulrich de Buren. De Zug, Hans Spiller. De Glarus, Hans, baron de Tschudi. De Soleure, l'avoyer Ulrich 1476.

1476. Byſs & Conrad Vogt. De Fribourg, Jaques Fégelin & Rodolphe de Wuippens. Au nom du prince, abbé de St. Gall, Rodolphe Giel de Glattbourg. Hans Schurpf, bourguemaître de St. Gall. Le landammann d'Appenzell, Ulrich Tanner. Le chevalier Arnold de Rothberg, commandant des Bâlois. Benoit de Römerſtal, maire de Bienne, & Ulrich de Trullerey, bourguemaître de Schaffhauſen. Et enfin, de la part des alliés, Hermann d'Eptinguen & le chevalier Guillaume Herter, l'un & l'autre déja connus dans cette guerre. Nous n'avons pu découvrir le chef du contingent de Rothweil.

Ce conſeil de guerre décida, que l'on attaquerait le même matin l'armée du duc de Bourgogne, & convint de ranger pour cet effet celle des alliés dans l'ordre ſuivant.

Le corps de bataille devait être composé des contingens de Zurich, d'Ury, d'Underwalden, de l'abbé & de la ville de St. Gall, d'Appenzell, de Bâle, de Schaffhauſen & de Rottweill, de la Thurgovie, du comté de Baden, de Bremgarthen & de Mellinguen, que l'on renforcerait par 2000 piquiers Bernois, commandés par Guillaume de Diesbach. Cette diviſion fut miſe ſous les ordres de Jean Waldmann & de Guillaume

Dispositions de l'armée combinée.

Herter, en leur adjoignant le baron de Hohen-sax & Hans de Breiten-Landenberg; l'on y plaça toutes les bannieres de l'armée, tout comme à Grandson, couvertes par devant par quatre rangs de piquiers, tandis que trois rangs d'hallebardiers les couvraient par derriere. Outre ces deux commandans & vice-commandans, qui n'avaient point de postes fixes, les autres chefs des contingens formant le corps de bataille, & cités dans l'énumération du conseil de guerre, se repartirent le commandement des rangs de cette division, qui pouvait monter à 14000 hommes. 1476.

L'on destina pour former l'avant-garde, le restant des troupes de Berne, réunies au corps du chevalier Matter, de 2000 hommes; avec les contingens de Fribourg, de Bienne & du comte de Gruyeres. Le nombre de ces troupes allant à 7500 hommes, il fut décidé, que l'on en choisirait 1000 sur ses hallebardiers & arbalètriers, pour en former les deux corps d'aventuriers, & que l'on remplacerait ceux-ci par 500 arquebusiers; de sorte que cette division de 7000 hommes, ayant deux rangs de piquiers, deux d'hallebardiers, & deux d'arbalêtriers & d'arquebusiers, fut mise sous les ordres

la nobleſſe Autrichienne, Alſacienne, Lorraine
1476. & Helvétienne, de même que parmi les principaux officiers confédérés. Les uns & les autres furent revêtus & décorés de cette dignité ſous l'appareil le plus impoſant, quoique dénué de faſte; toute l'armée, priſe à témoin des vœux de ces braves militaires, le fut quelques heures après de la valeur héroïque avec laquelle ils furent remplis de leur part. Le duc de Lorraine fut à la tête de ces chevaliers nouveaux créés, conjointement avec les comtes d'Oettinguen, de Linanges & de Bitſch; & de ce nombre fut Ulrich, baron de Hohenſax, Marc Rouſt & Félix Keller de Zurich; Guillaume de Diesbach, Georges de Stein & Barthelémi May de Berne; Gaſpard de Hertenſtein & Arnord Ségeſſer de Baldegg, de Lucerne; les barons Jaques Arnoldi de Spiringuen & André de Béroldinguen d'Ury; Rodolphe de Réding & Conrad Ab-Iberg de Schweiz; les landammans d'Underwalden, de Zug & de Glarus, Rodolph Zimmermann, Ulrich de Buron, Hans Spiller & Hans, baron de Tſchudi; Ulrich Byſs, de Soleure; Rodolphe de Wuippens, de Fribourg; Rodolphe Giel de Glattbourg, grand baillif du prince abbé de St. Gall & commandant de ſes troupes; les bour-

Dispositions de l'armée combinée.

Les aventuriers ou *freye-knecht*, au nombre de 2000 hommes, furent partagés en deux troupes, composées chacune de 250 hallebardiers, d'autant d'arbalêtriers & de 500 arquebusiers; ainsi de 1000 hommes, ils reçurent pour capitaines, Pétermann de Waberen, fils de l'avoyer Bernois, chargé de protéger la batterie de la droite, & Barthelémi May, chargé de protéger celle de la gauche. 1476.

La cavalerie fut distribuée sur les deux aîles; le duc de Lorraine fut chargé du commandement de la droite, ayant les comtes d'Oettinguen, de Linanges & de Bitsch pour adjoints, & le comte de Thierstein fut mis à la tête de l'aile gauche, ayant le comte de Gruyeres & le baron d'Eptinguen pour vice-commandans.

Ces dispositions faites, le conseil de guerre se sépara vers les cinq heures du matin pour les exécuter; ce qui prit près de trois heures. Les troupes remplies de zéle & de confiance, ne donnaient d'autre crainte à leurs chefs, que celle de rendre ces dispositions inutiles par trop d'ardeur. Tandis que les différentes divisions de cette armée se formaient de toutes parts en ordre de bataille, le comte Oswald de Thierstein arma devant le centre, 150 chevaliers, parmi

Dispositions de l'armée combinée.

vérité, nous ne pouvons plus douter que Dieu 1476.
n'ait exaucé nos prieres, puisque sa bonté nous promet par ce signe, d'une façon aussi visible, une protection, une victoire assurée. Allons, chers amis, tomber sur cette nuée de barbares & sauver la patrie. Toute l'armée répondit par ses acclamations & ses cris d'allégresse à cette harangue, tandis que ses tambours, fifres & clairons, ou *marsch hörner* sonnerent la charge.

SECTION XLVIII.

BATAILLE DE MORAT.

IL était dix heures du matin, lorsque l'armée combinée s'ébranla pour charger celle du duc de Bourgogne, d'environ 56 mille hommes, dont elle trouva une grande partie de l'infanterie, formée en ligne, derriere un large fossé garni d'une haye vive, & défendue par une quarantaine de coulevrines, placées derriere cette espece de retranchement, qui par ses décharges réitérées, tua beaucoup de monde au corps de bataille Suisse, que cette batterie avait

Section XLVIII.

1476. en face. Sur quoi, d'Hallwyl tourna tout de ſuite ce retranchement avec l'avant-garde & les aventuriers de la droite, & tombant avec la plus grande furie ſur la gauche des Bourguignons, il l'enfonça au bout d'une demi-heure, & la contraignit de lui abandonner ce terrein; tandis que les aventuriers ſe portant avec la même impétuoſité ſur cette batterie, en tuant ou chaſſant les canonniers, & la tournent & pointent à l'inſtant contre cette infanterie ennemie, dont ils éclaircirent les rangs, par un feu auſſi vif que bien ſoutenu, ayant été protégés dans cette manœuvre courageuſe, par le corps de bataille Suiſſe; qui dans le même temps paſſa ce foſſé, en abattant cette haye vive, avec les haches d'armes, que les piquiers portaient à leur ceinture, & en la foulant ſous ſes pieds. Cet avantage décida en quelque ſorte du ſuccès de cette ſanglante journée : le corps de bataille des Suiſſes reforma ſes rangs; tandis que Pétermann de Waberen continuait avec ſes aventuriers à troubler la retraite des ennemis, en les foudroyant avec leur propre artillerie; & attendit dans cette poſition, juſqu'à ce que l'avant-garde, revenue ſur ſes pas, eût comblé une partie de ce foſſé & tranſporté l'artillerie, à force de bras dans

Bataille de Morat.

ce nouvel emplacement, tandis que les aventuriers de la gauche en firent autant de la batterie commise à leurs soins. Ce transport pénible exécuté, l'avant-garde reprit son poste à la droite, & l'arriere-garde à la gauche du corps de bataille; l'artillerie confédérée, jointe à celle que l'on venait d'enlever aux ennemis, fut distribuée sur les deux flancs de cette division, & défendue par les deux bandes d'aventuriers. La cavalerie, obligée de traverser le bois de Morat, avait eu ses escadrons rompus dans cette marche, & arrivant pour lors, se remit en ordre & se plaça sur les deux ailes. 1476.

Le duc de Bourgogne (corrigé de sa présomption, par sa défaite de Grandson, & voyant par l'issue de ce premier combat, à quel ennemi il avait à faire, d'autant plus redoutable pour son infanterie, que celle des alliés était à quelques mille hommes près, de même force que la sienne, & en échange, infiniment meilleure, ce qu'il ne pouvait se dissimuler) fut dans ce moment indécis, s'il ne ferait pas rentrer son armée dans le camp, qu'il avait eu la précaution de retrancher depuis deux jours. Ce prince tint pour cet effet un conseil de guerre à cheval, devant le centre de ses troupes; tandis qu'elles

Section XLVIII.

1476. reformaient leurs rangs, que l'on ſortait en diligence du camp un nouveau train d'artillerie, en place de celui qui venait d'être pris par d'Hallwyl, & que l'armée combinée ſe remettait de ſon côté en ordre ; Antoine, bâtard de Bourgogne, Adolphe de la Mark, comte de Ravenſtein, & Jean de Châlons, prince d'Orange, furent d'avis de rentrer dans le camp ; en échange, le margrave Philippe d'Hochberg & Philippe de Crévecœur, firent ſentir au duc de Bourgogne tout le danger de cette retraite, en préſence d'un ennemi plus nombreux & plus redoutable qu'à Grandſon, pendant que ſon armée était encore découragée de ſa derniere défaite ; ce qui décida Charles d'adhérer à ce ſentiment, d'autant plus que l'élite de ſes troupes, conſiſtant en une cavalerie nombreuſe, bien montée & très-aguerrie, ne lui aurait été d'aucune utilité, en ſe renfermant dans ſon camp. L'armée Bourguignonne, formée de nouveau en bataille, depuis Courlevon à Grain, & adoſſée en grande partie au lac de Morat ; & le duc Charles, aſſuré du premier coup-d'œil de dépaſſer le front de l'armée combinée, fit rétrécir celui de ſon infanterie, en lui donnant d'autant de profondeur ; cette diviſion, qui formait le

Bataille de Morat.

corps de bataille, fut mise sous les ordres du prince d'Orange & de Philippe de Crévecœur, & l'aile gauche, d'environ 10 mille chevaux, avait le bâtard de Bourgogne avec le comte de Ravenstein à sa tête. Le duc de Bourgogne s'étant réservé le commandement de l'aile droite, formée par l'élite de sa cavalerie & de même force que la gauche, avait choisi pour adjoints le prince Fréderic de Tarente & le duc de Sommerset; le premier, sur le point d'abandonner Charles après sa défaite à Grandson, avait été retenu sous ses drapeaux, par une promesse d'épouser la princesse Marie, de préférence à l'archiduc Maximilien; & le second, attiré sous les bannieres de Charles, par la belle duchesse de Bourgogne, Marguerite d'York, commandait la cavalerie Anglaise, qu'il avait levé en partie à ses frais, pour complaire à cette princesse. 1476.

Il était passé midi, avant que les deux armées fussent ainsi remises en ordre, l'artillerie des alliés commençant pour lors à jouer avec beaucoup de succès sur les Bourguignons, les troupes combinées s'ébranlerent au bout d'une demi-heure de tous côtés pour charger les ennemis. La bataille ayant ainsi commencé, se soutint pendant deux heures avec des succès variés;

Section XLVIII.

1476. car ſi d'un côté, l'infanterie Bourguignonne ne put réſiſter, malgré douze rangs de profondeur, au choc impétueux de celle des Suiſſes, qui n'en avait cependant que ſept; en échange, la cavalerie du duc de Bourgogne, cinq fois plus forte que celle des alliés, & par cette raiſon, en état d'attaquer celle-ci de front & en flanc, combattit de ſon côté avec le même avantage; ſur-tout la droite de Charles, qui, dès la premiere charge, fit reculer les comtes de Thierſtein & de Gruyeres, & enfonça leurs eſcadrons à la ſeconde; tandis que le duc de Lorraine, obligé de ſe battre en retraite contre un ennemi auſſi ſupérieur, aurait eſſuyé la même déroute, ſi d'Hallwyl n'était venu dans cet inſtant critique, à ſon ſécours, en occupant tout de ſuite avec une partie de ſon avant-garde, le terrein que cette cavalerie venait d'abandonner, de ſorte qu'arrêtant tout court le bâtard de Bourgogne, foudroyé en même temps par la batterie de Pétermann de Waberen, qui prit ſes eſcadrons en flanc, cette partie de l'aile gauche Bourguignonne fut obligée de ſe replier à ſon tour; ce qui mit le duc de Lorraine à même de ſoutenir avec moins de déſavantage les charges du comte de Ravenſtein, qui avec environ 4000

chevaux

Bataille de Morat.

chevaux, formait une potence, d'autant plus
que d'Hallwyl fit ſoutenir les eſcadrons de Rêné 1476.
par le feu de ſes arquebuſiers & de ceux des aventuriers. Toute cette belle manœuvre d'Hallwyl fut exécutée avec d'autant plus de promptitude, de facilité & de ſuccès, que le front de ſa diviſion dépaſſait en partie celui de l'infanterie ennemie.

Telle était la ſituation des combattans, vers les deux heures & demi, lorſque le corps de bataille & l'arriere-garde Suiſſe redoublant la furie de leur attaque, & ſoutenus avec la plus grande valeur par les aventuriers de la gauche & le feu de leur batterie, parvinrent à enfoncer de tous côtés l'infanterie Bourguignonne, qu'ils avaient en tête, & à la mettre au bout d'une heure, dans une déroute totale, malgré les efforts de Charles, qui craignant pour cette infanterie, avait eu la prudence de revenir ſur ſes pas, après avoir détaché le duc de Sommerſet, avec environ 4000 chevaux Anglais & Flamands, à la pourſuite des comtes de Thierſtein & de Gruyeres, leſquels, avec leur cavalerie, furent pouſſés par celle de Sommerſet juſques dans le bois de Morat; lorſque celui-ci fut rappellé par un courier du duc de Bourgogne,

Section XLVIII.

1476. & trouvant à ſon retour ſur le champ de bataille, Charles entraîné dans la déroute générale, ce ſeigneur Anglais voulut en vain ramener le ſort du combat avec ſes eſcadrons victorieux; il fut tué bientôt après par deux arquebuſades, & ſes gens-d'armes ſuivirent le ſort du reſte de leur armée. Ce qui décida la victoire en faveur de nos ancêtres, c'eſt que d'Hallwyl, après avoir repouſſé le bâtard de Bourgogne, & mis le duc de Lorraine en état de réſiſter au comte de Ravenſtein; tomba avec la plus grande partie de ſon avant-garde ſur le flanc gauche de l'infanterie Bourguignonne, tandis que Pétermann de Waberen & ſes aventuriers la foudroyaient de leur batterie; de ſorte qu'attaqués & taillés en pieces de tous côtés, les ſoldats Bourguignons ne ſongerent qu'à ſe ſouſtraire au glaive du vainqueur, par une prompte fuite, dans laquelle ils entraînerent, au bout d'une demi-heure, leur cavalerie, qui, malgré les exhortations de ſes chefs, perdit tout courage, en ſe voyant abandonnée par ſon infanterie.

Quelques auteurs prétendent, que le baron de Bubenberg, averti par ſes coureurs des ſuccès de l'infanterie Suiſſe ſur celle des Bourguignons, fit à trois heures & demi une ſortie avec

Bataille de Morat.

ɔ hommes, & marchant le long du lac,
ba dans ce moment décifif, avec une telle 1476.
étuofité fur les derrieres de leur gauche,
l acheva leur déroute totale par cette atta-
auffi furieufe qu'imprévue; laquelle nous
ît néanmoins très-peu vraifemblable, en ce
ce valeureux défenfeur de Morat, aurait
néceffairement rencontrer dans cette marche,
ant la difpofition des combattans à l'heure
ite, les 4000 chevaux du comte de Ravenf-
, qui tenaient encore le duc de Lorraine en
ec. Il eft en échange plus probable, que le
ɔn de Bubenberg renforça, felon le témoi-
ge d'autres chroniques, avec fon détachement,
arquebufiers de l'avant-garde, réunis au duc
Lorraine, ainfi qu'une partie des aventuriers
a droite, & que les uns & les autres par-
ent à culbuter dans le lac de Morat, cette
alerie du comte de Ravenftein, dont la
ndre partie parvint à fe fauver, en gagnant
: fon chef, moitié à la nage & moitié à gué,
ong des bords de ce lac, le village de Mon-
er & le camp du comte de Romont, &
ant trouvé abandonné, gagna le pont de
y; tout le refte de ce corps y périt, au nom-
d'environ 3600 chevaux. Tirés à bout por-

Bataille de Morat.

Bourguignons à 25 mille, & quelques-uns même à 30 mille hommes. Cette derniere évaluation est à la vérité un peu exagérée, mais presque toute la gauche de l'infanterie ayant été précipitée dans le lac, l'on peut assurer sans exagération, qu'il y périt au moins 12 mille hommes; de sorte qu'en prenant un juste milieu, & en combinant toutes nos autorités, nous croyons pouvoir évaluer la perte du duc de Bourgogne dans cette sanglante & mémorable journée, à 23 mille hommes; savoir, 18 mille d'infanterie & 5 mille de cavalerie : l'on peut y ajouter hardiment, plus de 3000 hommes, tués au siége de Morat, de même qu'aux combats des ponts de Gumminen & de St. Gines, & près de 20 mille, qu'une terreur panique dispersa de tous côtés après leur déroute à Morat, qui ne rejoignirent plus les bannieres de Charles, dont les forces furent ainsi diminuées dans cette seule bataille, de près de 50 mille hommes.

1476.

L'infanterie confédérée ayant poursuivi celle des Bourguignons jusqu'auprès d'Avenche, fut ramenée vers les six heures par ses chefs, sur le champ de bataille, de crainte que le comte de Romont, qui avait son camp entre le Montellier, Charmey & Chiètre, ne vint leur arra-

cher la victoire; mais ce ſeigneur, bien loin de
1476. remplir les inſtructions qu'il avait reçues la veille du duc de Bourgogne, de reſſerrer Morat avec ſon armée détachée, d'environ 12 mille hommes, & de tenir la garniſon de cette place en échec, par quelques aſſauts, ne porta ſon attention que ſur le ſort de la bataille, & en augurant mal ſur l'iſſue du premier combat, le comte fit charger à tout hazard ſes bagages, avant midi, & tenir ſes coureurs aux aguets; de ſorte qu'aux premieres nouvelles de la déroute de l'infanterie Bourguignonne, le comte de Romont décampa au plus vite avec ſon armée & ſes bagages, en abandonnant ſon camp tendu, à la réſerve de ſes pavillons, ſon artillerie & ſes munitions, & ſe retira par le Vully & Cudrefin ſur Eſtavayer. Le comte de Thierſtein, revenant de la pourſuite des ennemis, apprit à Avenche la fuite du comte de Romont, dont l'arriere-garde traverſait dans ce moment Salavaux, ſe joignit aux deux bandes d'aventuriers; & tombant à forces réunies ſur cette arriere-garde Savoyarde, qu'ils atteignirent près de Cudrefin, ils lui tuerent beaucoup de monde & lui enleverent tous ſes bagages, qu'elle était chargée de convoyer.

SECTION XLIX.

SUITES DE CETTE BATAILLE.

LE premier ſoin des alliés, revenus de la pourſuite des ennemis, fut de tomber à genoux 1476.
ſur le champ de bataille, & de rendre leurs actions de graces à Dieu, de cette victoire ſignalée; après quoi, ces troupes réunies avec la garniſon de Morat & conduites par leurs commandans, prirent poſſeſſion des deux camps ennemis; car telle était la diſcipline obſervée dans les armées confédérées, que tout ſoldat entré dans un camp abandonné par les ennemis, ſans y être conduit par ſes officiers, aurait été puni de mort, ſans aucune rémiſſion. Il ſe trouva dans le camp du duc de Bourgogne des richeſſes immenſes, & preſque incroyables, quand on ſe rappelle toutes celles que ce prince avait été obligé d'abandonner après ſa défaite à Grandſon; de ſorte que les alliés furent agréablement ſurpris, d'y trouver plus de 80 pieces de gros canons & coulevrines, braquées pour la plupart contre les murs de Morat; auxquels il faut ajouter 80 autres pieces, dont nos ancêtres s'étaient emparés ſur le champ de bataille;

Section XLIX.

avec une quantité prodigieuse de munitions &
1476. d'armes de toute espece. Le camp du comte de Romont était rempli à proportion d'artillerie & de munitions; ce seigneur avait dès son arrivée devant Morat, fait dresser sur la colline de Courgevaux, une barraque (meublée avec la plus grande magnificence, dont la charpente & les planches, garnies de vis, étaient construites de maniere à pouvoir la monter ou démonter en moins de quelques heures) pour loger le duc de Bourgogne, d'où ce prince pouvait, d'un coup-d'œil, parcourir son armée & les attaques de Morat. Cette barraque servit de logement au duc de Lorraine, pendant les trois jours que l'armée combinée passa sur le champ de bataille, dont les chefs en firent, avec ses meubles, un présent à ce prince.

Quant aux autres dépouilles ennemies de toute espece, l'on en préleva un cinquieme pour les portions de l'archiduc, des évêques de Strasbourg & de Bâle, & des villes de Strasbourg, de Bâle, de Colmar & de Sélestatt; lequel ayant été transporté par eau jusqu'à Bâle, y fut partagé entre les susdits alliés du corps Helvétique. Les quatre cinquiemes restans, des effets précieux du duc de Bourgogne & du comte de

Suites de cette bataille.

Romont, furent transportés sur une partie des chariots trouvés dans le camp de Charles, à Lucerne, pour y être partagés avec ceux de Grandson, entre les cantons & leurs co-alliés : lesquels prirent les premiers jours de Mars 1477, la résolution unanime, de faire une vente générale de ces effets, après que Berne en eût prélevé près du tiers pour sa portion, ayant demandé expressément à la recevoir en nature. Cette vente se fit après la St. Jaques, à Lucerne, où le célebre Fugger, cité dans la quarante-deuxieme section, acquit, de même que divers négocians Vénitiens, Génois & Luquois, tous ces effets à bas prix, & les revendirent avec beaucoup de profit; le premier à divers princes Allemands, & les autres aux maisons de Savoye, de Sforze, d'Est & de Médicis. 1476.

Le restant des chariots, trouvés dans ces deux camps, de même que ceux qui furent enlevés près de Cudrefin à l'arriere-garde du comte de Romont, furent employés, avec tous les chevaux de bat & d'attelage que l'on put ramasser dans ces contrées, à transporter dans les divers cantons & états co-alliés, l'artillerie & les munitions, les tentes, armures, armes & bagages, qui furent partagés le lendemain & le surlende-

Section XLIX.

main de cette bataille, entre ces divers états, à
1476. proportion du nombre de leurs troupes : ce qui joint au dépôt immense d'artillerie & de munitions, formé à Nidau depuis la bataille de Grandson, & qui fut partagé sur la fin de Septembre de cette année, sur le même pied que les articles précédens, remplit si abondamment les arsenaux de la Suisse, que quelques-uns de ces magasins de Bellone, datent leur établissement de cette époque. Ce butin fournit de casques, de cuirasses, de brassards, de hallebardes, d'espadons à deux mains, de haches d'armes & d'arbalettes, en si grande quantité les confédérés, que tous ceux qui n'en étaient pas encore pourvus, le furent, sans aucune exception. A l'égard des arquebuses, il s'en trouva de deux especes, de grandes & lourdes, & de plus petites & plus légeres ; les premieres, envisagées encore comme artillerie portative, furent déposées dans les arsenaux; tandis que les dernieres furent distribuées par les diverses régences Helvétiques à leurs citoyens, exercés dès lors au maniement de cette arme, de façon que depuis cette époque, tous les corps Suisses furent pourvus d'un certain nombre d'arquebusiers.

Suites de cette bataille.

L'on trouva auſſi dans le camp du duc de Bourgogne, pluſieurs chariots chargés de cordes, deſtinées par ce prince à pendre la garniſon de Morat, de même que les autres troupes confédérées qui tomberaient entre ſes mains; ſelon l'aveu unanime des priſonniers Bourguignons, parmi leſquels ſe trouverent plus de 1000 femmes, priſes dans la déroute & qui demanderent quartier. Une grande partie de ces cordes ſe trouvent encore de nos jours ſuſpendues dans l'arſenal de Berne. Ce trait caractériſe cette vengeance implacable, nourrie contre nos ancêtres dans le cœur du duc de Bourgogne; lequel fut ſi effrayé de ſa défaite à Morat, qu'il ne s'arrêta qu'à Morges, diſtante de 16 lieues du champ de bataille, y dina le 23 Juin, & alla coucher à Gex, où il reſta juſqu'au 27, qu'il en partit pour ſe rendre à Salins. Commines aſſure; que la perte de la bataille de Grandſon avait tellement augmenté la fureur de Charles contre les Suiſſes, qu'il ne parlait nuit & jour, que d'en tirer une vengeance éclatante; & que le ſommeil de ce prince, ſans ceſſe interrompu par les tranſports de colere, dans leſquels il tombait à tout inſtant, faiſait craindre une inflammation totale de ſon ſang; de maniere

1476.

Section XLIX.

1476. que l'archevèque de Vienne en Dauphiné, favori de Charles & son médecin, était obligé de lui donner continuellement des calmans. Au lieu que la déroute de Morat, ajoute le même auteur, abattit le duc de Bourgogne à tel point, qu'il tomba dans une mélancolie léthargique, & qu'il témoigna la plus grande insensibilité pour la conservation de sa personne; il garda le lit pendant près de six semaines, refusant souvent, pendant plusieurs jours de suite, toute nourriture; qu'enfin ce prélat parvint à ranimer le duc à force de liqueurs, & qu'en l'exhortant à ne pas laisser triompher ses ennemis, il réveilla l'ambition de ce prince, qui conserva néanmoins depuis lors une certaine faiblesse d'esprit, tenant quelquefois de l'égarement.

Revenons à l'armée victorieuse, dont les chefs firent rendre les honneurs funebres aux confédérés & aux alliés, qui périrent dans cette sanglante journée, sur le nombre desquels nos annales varient considérablement; celles qui l'évaluent au plus haut, la font monter à 450 hommes, tandis que d'autres ne l'apprécient qu'à 50 hommes, ce qui choque toute espece de vraisemblance; il est vrai que les unes & les autres parlent de cinq à 600 blessés. A l'égard

de cette quantité prodigieuſe de cadavres ennemis, qui couvraient le champ de bataille, les bords du lac de Morat & toute cette contrée, jusqu'à Cudrefin & au-delà d'Avenche, les habitans des diſtricts ſe hâterent de les mettre pêle-mêle dans de grandes foſſes, dans la crainte qu'ils n'infectaſſent l'air; après avoir achevé de les dépouiller, pour ſe payer de leurs peines, & où ils firent grand nombre de riches captures, qui avaient échappé aux vainqueurs. En 1480, tous ces oſſemens furent amoncelés, dans un bâtiment conſtruit à cet effet, & qui fut décoré d'une inſcription allemande & d'une en langue latine, dont la premiere peut ſe traduire ainſi. 1476.

Les cohortes innombrables Bourguignonnes
Périrent devant Morat par les mains des alliés,
Fortifiés par l'aſſiſtance divine en 1476.
Le jour des 10000 *chevaliers fut celui de cette défaite mémorable.*

Voici l'inſcription latine.

Deo optimo, maximo.
Caroli incliti & fortiſſimi, Burgundiæ ducis.

1476. contractée de leur part au milieu de Novembre, avec les chefs d'une autre armée confédérée, dont nous avons cité l'expédition dans la trente-sixieme section; l'évêque & la ville de Geneve s'étant engagés par cette convention, d'observer la neutralité la plus exacte. Les ambassadeurs de Louis XI, survenus pour lors à Lausanne, arrangerent le 7 Juillet, une suspension d'armes de deux mois entre les cantons, & l'évêque & la ville de Geneve, dans laquelle l'on convint de convoquer dans cet intervalle, un congrès à Fribourg, où tous les points de litiges des cantons avec la maison de Savoye & Geneve seraient réglés & terminés à l'amiable. Sur quoi d'Hallwyl & d'Hertenstein, ramenant leur armée à Morat & à Berne, elle s'y sépara.

SECTION L.

CONGRÈS DE FRIBOURG.

LE congrès de Fribourg s'étant ouvert à la St. Jaques, l'on vit paraître dans cette ville, outre les représentans des cantons, le duc Rêné de Lorraine

Section L. Congrès de Fribourg.

Lorraine en perſonne : de la part de Louis XI, le bâtard de Bourbon, comte de Rouſſillon en Dauphiné, & amiral de France, & Joſt de Silenen, évêque de Grenoble : Jean Louis de Savoye, évêque de Geneve, pour ſes propres intérêts ; ceux de la ducheſſe douairiere de Savoye, ſa belle-ſœur, du comte de Romont, ſon frere, & pour ceux de Geneve : le comte de Gruyeres, de la part des jeunes princes de Savoye : le comte de Thierſtein, au nom de l'archiduc Sigiſmond : un comte de Linanges, au nom de Fréderic, électeur Palatin, chargé d'offrir aux cantons la médiation de ce prince : Conrad Vogt, de la part de Soleure : Rodolphe Giel de Glattbourg, au nom du prince abbé & de la ville de St. Gall : le landammann d'Appenzell, Ulrich Tanner, de la part de ſes concitoyens : le chevalier Guillaume Herter, au nom de l'évêque & de la ville de Strasbourg : le chevalier Pierre de Rodt, au nom de l'évêque & de la ville de Bâle : Pierre de Cabanis, grand baillif du Vallais, au nom d'Ulrich de Hohenſax, évêque de Sion & des ſept dixains du Vallais : & enfin, Benoit de Römerſtal, maire de Bienne, de la part de cette ville.

1476.

Section L.

1476. Les députés de Berne étaient, Adrien, baron de Bubenberg & de Spiez, Nicolas de Scharnachthal, baron d'Oberhofen & Pétermann de Waberen, baron de Belp, tous les trois chevaliers & avoyers de Berne, auxquels la régence de ce canton adjoignit Guillaume de Diesbach. Ces quatre députés Bernois se réunirent à Rodolphe de Wuippens & à Pierre de Faussigny; chargés de la part de Fribourg, de porter ses plaintes contre la maison de Savoye & le comte de Romont, à ce congrès.

L'on choisit avec le consentement des parties, pour arbitres dans cette affaire, le duc de Lorraine, le bâtard de Bourbon & l'évêque de Grenoble, les comtes de Thierstein & de Linanges, avec les chevaliers Guillaume Herter & Pierre de Rodt. Ces arbitres ayant ouis à diverses reprises, d'un côté l'évêque de Geneve & le comte de Gruyeres, & de l'autre les députés de Berne & de Fribourg, nommés ci-dessus, prononcerent.

1°. Que la ville de Geneve payerait aux huit cantons, 22 mille florins du Rhin, faisant à cette époque, chacun environ onze livres de France, selon la valeur numéraire en 1786.

2°. Que le pays de Vaud ferait rendu à Phi-

Congrès de Fribourg.

libert I, duc de Savoye, encore mineur, à l'exclusion du comte de Romont; mais que les cantons garderaient ce pays, jusqu'au payement entier de 50 mille florins du Rhin, que le duc de Savoye s'obligeait à leur payer pour cette restitution. 1476.

3°. Que la maison de Savoye rembourserait à la ville de Fribourg, son ancienne dette de 35600 florins du Rhin, en y joignant tous les arrérages.

4°. Que le canton de Berne resterait en possession du comté de Cerlier, ainsi que de la ville & du château d'Aigle, du mandement de ce nom, & de ceux d'Ormond, de Bex & d'Ollon.

5°. Que Berne & Fribourg posséderaient en commun, la ville de Morat & ses dépendances, la seigneurie de Cudrefin & la baronnie de Grandcourt.

Les cantons céderent au même congrès, pour toujours à celui de Berne, les baronnies de Grandson & d'Orbe, avec la seigneurie d'Echallens. Berne voulut bien admettre Fribourg à la co-régence de ces trois seigneuries, enlevées durant cette guerre à la maison de Châlons,

1476. ainsi que le comté de Cerlier & la baronnie de Grandcourt.

SECTION LI.

CITATIONS SUR CE VOLUME.

LES mêmes ouvrages, cités à la fin du volume précédent, nous ont servi en grande partie à rédiger celui-ci. A l'égard des mémoires de ce siecle, dont nous avons adopté les uns dans nos rélations, & refuté les autres, nous en avons rendu compte en son temps, de sorte qu'il est inutile d'y revenir ici. Il en est de même de la partie diplômatique de ce volume, rédigée sur les annales de Tschudi, l'abrégé de Waldkirch & le dictionnaire Helvétique de Lew. Les notices du monastere de St. Gall, du pays d'Appenzell, du Rhinthal, des villes de St. Gall, de Schaffhausen, de Rapperschweil, de Rothweil, de Wintherthur & de Mulhausen, & celle de la Thurgovie, insérées dans divers paragraphes de la vingt-deuxieme section, ont été rédigées sur l'excellent ouvrage de Simler, aussi cité à la fin du volume précédent,

Section LI. Citations sur ce volume.

r le dictionnaire Helvétique de Lew ; de ême que sur les topographies Helvétiques de ısching, de Fäsi & de Füsslin. Enfin, nous nvoyons encore nos lecteurs, sur les éclairssemens de toute espece, concernant ces auurs, au savant & judicieux catalogue raisonné, de M. le baillif de Haller de Nyon.

Fin du troisieme volume.

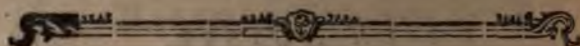


TABLE ET REPARTITION

DU TROISIEME VOLUME.

CHAPITRE III.

Hiſtoire militaire de la Suiſſe, depuis les premieres diſſentions du canton de Zurich avec ceux de Schweiz & de Glarus, juſqu'aux ſuites de la bataille de Morat, & au réſultat du congrès de Fribourg, en Juillet 1476.

ERRATA POUR LE TOME III.

Pag.	lig.		lisez.
7	25	avec le comte.	avec le même comte.
9	17	bourgmatre.	bourguemaître.
10	5	un second landammann.	un landammann.
..	14	Nidsberg.	Nidtberg.
		Cette faute est répétée pag. 11, 19, 20, 22, 129, 166, 180, &c.	
14	4	Mosux.	Mosax.
19	20	une diéte.	un congrès.
17	2	la diéte.	le congrès.
18	5	Tome II.	page 10.
24	24	Bekenrieds.	Bekenriedt.
32	21	chefs de ses troupes.	chefs de ces troupes.
34	16	sujet confédéré	sujets confédérés.
51	5	si il est incontestable que le canton.	il est incontestable que si le canton.
..	25	Segisdorf.	Jégisdorf.
52	6	volume précédent.	volume suivant.
53	3	Weggio.	Weggis.
57	11	Hünden.	Hürden.
65	14	& de permetre.	& en permettant.
70	11	& le chancelier.	& le vice-chancelier.
..	14	cause de malheurs.	cause des malheurs.
72	17	& la portion du comté de Baden & aux bailliages médiats de l'Argäw qui avait été assignée à ce canton.	& sa part à la co-régence du comté de Baden & des bailliages médiats.

Pag.	*lig.*		*lisez.*
74	16	afin de mettre les.	afin de mettre, par ce moyen les.
. .	18	Zurich dans tout son jour.	Zurich, à leur égard, dans tout leur jour.
79	8	ou qu'elle.	vû qu'elle.
84	11	Matthias Corcicus.	Matthias Corvinus.
92	19	1500 hommes.	4500 hommes.
93	16	de Fitſch.	de Bitſch.
94	9	Schumärikon.	de Schmärikon.
		Cette faute eſt répétée pag. 98.	
99	7	Rumland.	Rumlang.
102	24	pont de Sihl.	pont de la Sihl.
113	17	Péterman de Lütishofen.	ajoutez, fils aîné de Pierre de Lütishofen, tué le 23 Mai de cette année, au combat de Hirzel.
122	8	château de Landenberg.	château de Greiffenſée.
129	8	enleverent deux ſeigneuries . . . . ſes habitans.	enleverent ces deux ſeigneuries.... leurs habitans.
136	7	Werds-Muhlen.	Werdt-Muhhen.
. .	12	Werd-Muller.	Werdtt-Muller.
137	18	Schönewers,	Schönewerth.
172	8	parti pour	parti dans.
. .	12	, & membres.	, membres.
181	24	1443.	1423.
182	1	avons parlé dans la 3e. ſection de ce volume.	nous rendrons compte dans la 4e. ſection du volume ſuivant.
. .	13	l'Helvétie.	la Suiſſe.
. .	26	ce qui.	qui.

Pag.	lig.		lisez.
185	24	Segentorff.	Jegentorff.
191	17	Santgäw.	Suntgäw.
198	9	trois sujets.	trois points.
207	10	XXIII.	XXII.
233	8	Schwarzbourg.	Schwarzebourg.
250	16	pour le bonheur.	pour le malheur.
253	21	le vol. précédent.	le premier volume.
265	12	leur prévôt.	son prévôt.
312	1	de Tüssach.	de Füssach.
332	20	du volume.	du premier volume.
334	10	Salz.	Sulz.
338	18	troisieme.	treizieme.
356	8	mal-à-propos.	plus mal-à-propos.
357	20	1479.	1469.
360	4	& le prince Charles.	effacez , *&*.
413	23	un si bon ordre.	effacez , *un*.
416	12	formerent.	prirent.
423	8	Romont.	Blammont.
475	9	adopté.	adoptée.
492	2	était.	il était.
506	4	ce matin.	le matin.
511	15	prit.	prix.
513	24	y firent.	y fissent.
540	8	tuant & chassant	tuent & chassent.





DATE DUE

